

Le Monde

www.lemonde.fr

56^e ANNÉE - N° 17137 - 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 1^{er} MARS 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Les héros de jeux vidéo superstars
■ Métier: les maths grimpent en Bourse

ACTIVE:LMQPA
busy

Haider démissionne

■ En Autriche, le départ de Jörg Haider de la présidence du FPÖ apparaît comme une tactique

■ Dans un entretien au « Monde », le ministre-président de Bavière souhaite que l'Europe renonce à ses sanctions

■ Les intellectuels préfèrent la résistance au boycottage

Lire pages 2-3 et 17

Israël : comment Lionel Jospin a dérapé

● « Le Monde » a reconstitué l'histoire d'un mot, « terroristes », qui a ouvert la polémique en France et provoqué la colère au Liban et en Palestine ● Le premier ministre s'explique, à l'Assemblée nationale, sur le sens qu'il voulait donner à son voyage au Proche-Orient

LIONEL JOSPIN devait répondre, mardi 29 février, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, aux

très nombreuses critiques formulées à son encontre par l'opposition, après son voyage au Proche-Orient et les propos qu'il

a tenus, jeudi 24 février, à Jérusalem, qualifiant de « terroristes » les actions du Hezbollah au sud du Liban. Le Monde a reconstitué

l'histoire du dérapage qui a ouvert une polémique, en France, provoqué la réaction immédiate du président de la République et suscité la colère au Liban et en Palestine.

Le premier ministre a préparé son intervention, lundi soir avec ses collaborateurs à Matignon, et mardi matin au cours d'un petit-déjeuner qui a réuni les principaux dirigeants socialistes. A l'Assemblée nationale, il entendait d'abord répondre sur le fond, en assurant que ses propos ne remettent pas en cause la cohérence de la politique d'équilibre et de recherche de la paix menée par la France au Proche-Orient. A ses yeux, cependant, cette politique ne doit pas être figée et ne doit pas s'interdire de dénoncer tous ceux qui veulent ruiner le processus de paix. En outre, M. Jospin n'écartait pas totalement l'éventualité, s'il était attaqué sur ce point, de défendre devant les députés sa lecture des institutions et de la cohabitation.



● Les explications de Lionel Jospin p. 6
● Un entretien avec Charles Pasqua p. 6
● Etats d'âme chez les amis de M. Chevènement p. 6

● La « politique arabe » de la France p. 7
● Comment le premier ministre a dérapé p. 16
● Pour ou contre : trois points de vue p. 18 et 19



CINÉMA Les vies d'Isabelle

Impériale dans *La Vie moderne*, de Laurence Ferreira-Barbosa, qui sort sur les écrans mercredi 1^{er} mars, Isabelle Huppert (photo) sera la Comtesse dans *La Fausse Suivante*, pièce de Marivaux filmée par Benoît Jacquot puis *Médée* au Festival d'Avignon, entre autres. Elle assume sa boulimie de travail : « Je ne peux pas résister à un rôle qui m'intéresse. » Autre « femme de l'année », Agnès Jaoui a réalisé son premier film : *Le Goût des autres*. p. 31 à 33

Nouveaux métiers

L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) a reçu 91 198 offres d'emplois en 1999. Ce record témoigne du dynamisme du marché du travail. Tous métiers confondus, une entreprise sur trois éprouve des difficultés de recrutement. Les nouvelles technologies exigent des profils que les entreprises ne parviennent pas à définir précisément. Hugues Bertrand, directeur du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Cereq), refuse de parler aujourd'hui de pénurie, mais l'envisage pour les années 2005-2010. Ce qui devrait, explique-t-il dans un entretien au Monde, amener les pays occidentaux à revoir leur politique à l'égard de l'immigration.

Lire page 20

Les informaticiens trébuchent sur les années bissextiles

LE CALENDRIER JULIEN, établi par Jules César en 46 avant Jésus-Christ, a inéluctablement programmé le caractère bissextile de l'an 2000. Les modifications introduites par le pape Grégoire XIII en 1582 ont supprimé les 29 février des années 1700, 1800 et 1900. Mais la nouvelle règle ne s'applique pas à l'an 2000 qui, contrairement aux années séculaires précédentes, est divisible par 400, ce qui le rend inévitablement bissextile. Cette subtilité calendaire a échappé aux informaticiens. Certains de leurs programmes, de même qu'ils ont pu confondre l'an 2000 avec l'an 1900, butent sur le 29 février, qu'ils prennent pour le 1^{er} mars.

La mobilisation générale, moins fébrile que lors du 1^{er} janvier, s'est néanmoins reconstituée. Des conférences téléphoniques réunissent toutes les huit heures pendant trois jours les responsables de centres de coordination « An 2000 » mis sur pied par la Banque mondiale dans une dizaine de pays. Comme pour le bogue de l'an 2000, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont servi de postes d'observation avancée.

Mardi 29 février au matin, les commer-

cants néo-zélandais ont fait état de problèmes lors de la vérification de leurs transactions. Mais c'est le Japon qui, pour l'instant, semble le plus touché par les effets de ce bogue. 43 des 1 300 appareils installés dans les 150 sites d'observation météorologique du pays ont été déréglés. Un ordinateur a ainsi enregistré à Kyoto 972 mm de précipitations alors que pas une goutte de pluie n'est tombée sur la ville. Un responsable de l'Agence nationale de météorologie a expliqué à l'AFP que la machine n'a pas réussi à trouver la date du 29 février dans sa mémoire. Faute d'informations concernant le 1^{er} mars, elle aurait alors utilisé celle du... 1^{er} février.

Plus gênante, la défaillance de 1 200 distributeurs de billets sur les 25 000 installés dans les bureaux de postes japonais a temporairement empêché tout retrait d'argent. De même, 370 des 7 400 écrans d'affichage des taux d'intérêts n'ont pas reconnu le 29 février. Enfin, dans la centrale nucléaire de Monju, à l'ouest du Japon, le système d'enregistrement du temps passé par les employés en zone contrôlée est tombé en panne. En Chine, la cellule de crise du gouvernement a

ordonné à toutes les agences locales de « maintenir un haut niveau d'alerte » et de rendre compte toutes les deux heures de leurs observations. « Jusqu'à présent aucun problème n'a été signalé mais nous n'aurons pas de bilan définitif avant le 1^{er} mars », a indiqué un porte-parole.

A quelques incidents près, il semble donc que les corrections concernant les années bissextiles aient été effectuées sur les logiciels en même temps que celles relatives au bogue de l'an 2000. Selon un rapport établi par le Sénat américain, ce dernier aurait engendré plus de 250 problèmes dans 75 pays. D'autres dysfonctionnements sont prévus au cours de l'année mais « aucune défaillance majeure ». La date du 29 février devrait donc clore le dossier du passage à l'an 2000. Désormais, les informaticiens n'auront plus à craindre les malices du calendrier avant... les années 2400 et 2800. On peut raisonnablement espérer que d'ici là, les progrès de l'électronique auront eu définitivement raison des problèmes de dates dans les logiciels.

Michel Alberganti

La mort au Texas



ODELL BARNES

LE TEXAS s'apprête à exécuter son 121^e prisonnier depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis que le républicain George W. Bush, prétendant à l'élection présidentielle, est gouverneur de l'Etat. Odell Barnes, trente et un ans, est un des 465 condamnés à mort qui attendent leur exécution au Texas.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 301 - 7,50 F



POINT DE VUE

Roland Dumas est innocent

par Jean-Pierre François

L'ANÉANTISSEMENT programmé de Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères de François Mitterrand aculé à s'être déclaré en « congé » de la présidence du Conseil constitu-

tionnel, se poursuit inexorablement. Les juges d'instruction saisis du dossier, parties en trombe, sur la foi de lettres anonymes, ont manifestement échoué à trouver la moindre preuve pour étayer les lourdes accusations de corruption,

initialement insinuées. Roland Dumas n'a pas touché la moindre somme des commissions payées par Elf. C'est le juge suisse Paul Perraudin qui a démontré et établi cette vérité irréfutable. Alors privée de ce marteau-pilon espéré, la

justice se voit obligée, pour justifier son action spectaculaire, de se rabattre sur des imputations d'une affligeante indigence : un prétendu don d'une paire de chaussures orthopédiques et quelques repas offerts au ministre, par une employée d'Elf. Le délit de Dumas : n'avoir pas vérifié ou deviné la provenance de l'argent qui aurait « financé » cette « générosité » dont il conteste d'ailleurs l'existence.

La fragilité de ces motifs de poursuites pénales n'a évidemment pas échappé aux magistrats concernés. Même leur réalité est douteuse. Il fallait donc corroborer ces allégations afin de les rendre soutenables. Le moyen choisi : l'appel au témoin-clef Christine Deviers-Joncour, experte en déclarations spontanées et contradictoires. La maîtresse congédiée de Roland Dumas n'a pas déçu la confiance placée en sa versatilité. Elle s'est volontiers prêtée à voler au secours d'une instruction pénale en délitescence.

Lire la suite pages 18 et 19 et nos informations page 7

Jean-Pierre François, ancien banquier, est un ami d'enfance de Roland Dumas.

Sylviane Agacinski

LE PASSEUR DE TEMPS

Bouillon de culture le vendredi 3 mars

LA LIBRAIRIE DU XX^e SIÈCLE
Collection dirigée par Maurice Olender

Editions du Seuil



PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS/VU

PRÊT-À-PORTER Paris éclaté

Avec plus de 120 défilés, le marathon des collections de l'hiver 2000-2001 a commencé à Paris, avec en point d'orgue les mailles arachnéennes de Josephus Thimister, les cocons arc-en-ciel de Junya Watanabe (photo) et le noir hitchcockien d'Alber Elbaz chez Yves Saint Laurent. p. 29



BB/PHOTOS

ENQUÊTE Combattre la « malbouffe »

2. Avec ou sans OGM ?

Dans le Gers, les éleveurs garantissent que leurs poulets sont nourris exclusivement de « soja du pays », sans organismes génétiquement modifiés, dont le plus connu est le maïs (photo). Industriels et grande distribution s'engouffrent sur ce nouveau marché. Deuxième volet de notre série sur la sécurité alimentaire. p. 15

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	30
Carnet.....	14	Culture.....	31
Régions.....	15	Guide culturel.....	33
Horizons.....	16	Kiosque.....	34
Entreprises.....	20	Abonnements.....	35
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	35

AUTRICHE Le dirigeant de l'extrême droite Jörg Haider a démissionné, lundi 28 février, de sa fonction de président du Parti de la liberté (FPÖ). Son successeur sera

Suzanne Riess-Passer, la vice-chancelière de l'actuel gouvernement de coalition entre les conservateurs et le FPÖ. ● LES RÉACTIONS en Autriche et dans le monde sont pour le

moment marquées par la prudence, ou une satisfaction mêlée de scepticisme quant au retrait réel de Jörg Haider de la vie politique. ● LES MEMBRES de l'Union européenne

n'entendent pas pour le moment modifier leur politique de sanctions à l'égard de l'Autriche. ● EDMUND STOIBER, président du Land de Bavière et chef de file de la droite

conservatrice allemande, espère, dans une interview au Monde, que cette démission permettra la levée des sanctions des Quatorze européens contre l'Autriche.

Jörg Haider, une vraie démission pour une fausse sortie

Le leader de l'extrême droite autrichienne a abandonné lundi soir 28 février la présidence de son parti, le FPÖ. Le jour même, il expliquait qu'il n'excluait pas de briguer la chancellerie aux prochaines élections

VIENNE

de notre correspondante

Il faut savoir opérer une retraite stratégique pour mieux gagner une guerre : en vertu de ce vieil adage militaire, Jörg Haider a abandonné lundi 28 février la présidence du Parti de la liberté (FPÖ), qu'il dirigeait sans partage depuis près de quatorze ans, sans renoncer pour autant à ce qui reste au cœur de son ambition - devenir dès que possible chancelier d'Autriche.

Le chef de l'extrême droite populiste a pris de court partisans comme adversaires, grâce à un de ces coups de théâtre médiatiques dont il a le secret. Juste avant que ne débute, dans un hôtel de Vienne, la réunion de la direction du FPÖ, les grands quotidiens du soir annonçaient la nouvelle au conditionnel : « Haider envisage de démissionner » titrait l'influent *Kronenzeitung*, dont le directeur Hans Dichand n'hésite pas à comparer le fils de militants nazis au général De Gaulle, « qui s'est jadis retiré dans la solitude de son village, pour mieux revenir ensuite en "sauveur" au pouvoir ».

Officiellement, c'est donc pour « ne pas entraver le travail » de la coalition formée il y a trois semaines par les conservateurs du Parti du peuple (ÖVP) avec leurs nouveaux alliés du FPÖ, que Jörg Haider quitte son poste, auquel le remplace une de ses fidèles, le vice-chancelier Susanne Riess-Passer, qui bénéficie d'une meilleure image dans l'opinion publique comme auprès des médias étrangers. Celui qui avait conquis de haute lutte le pouvoir en 1986 au sein du petit parti FPÖ, en s'appuyant alors sur l'aile « national-al-

lemande », voire « national-socialiste », pour éliminer la frange libérale, veut désormais se consacrer à son travail de gouverneur dans la province de Carinthie. « Si ce gouvernement travaille bien, il n'a pas besoin de moi » a expliqué Jörg Haider, qui ne veut plus apparaître comme le « chancelier de l'ombre » auquel devraient se référer systématiquement ses ministres avant toute décision engageant la coalition. Il a cependant souligné qu'il continuerait à coopérer « étroitement » avec M^{me} Riess-Passer.

« GRANDEUR D'ÂME »

Sa soudaine démission, au terme d'une réunion qu'on dit houleuse, a provoqué un choc parmi ses troupes, et les visages de plusieurs participants trahissaient leur désarroi. Tandis que le jeune ministre des finances Karl-Heinz Grasser saluait une « grandeur d'âme et un

désintéressement peu communs dans la vie politique autrichienne », son collègue à la défense Herbert Scheibner, interrogé l'après-midi par le *Kronenzeitung* au Portugal jugeait qu'un retrait de Haider serait « très mauvais ». Le vice-président du Parlement Thomas Prinzhorn, tête de liste du FPÖ aux législatives du 3 octobre, assure que Jörg Haider demeure « le chef » incontesté d'un parti qu'il a su propulser de 5 % à plus de 27 % des voix. « On se verra aux prochaines élections nationales », a-t-il lancé lundi soir aux journalistes. Enfin, l'un des plus proches conseillers de Haider, le député européen Peter Sichrovsky, a déclaré à la radio que cette volte-face de Haider ne pouvait que servir sa carrière politique, et un travail sérieux à son poste de gouverneur embellir sa « carte de visite » pour une future candidature à la chancellerie.

En Autriche, les commentaires sont unanimes pour considérer qu'une démission de Haider ne signifie nullement son retrait de la vie politique. Dans un entretien au magazine *Format*, lundi matin, le chef de l'extrême droite populiste n'estimait-il pas que son rêve de

devenir chancelier avait encore « gagné en probabilité » en dépit des innombrables critiques qu'il a essuyées depuis un mois ?

Mais, selon l'une des meilleures biographes de Haider, la journaliste Christa Zöchling, cette brusque « sortie de scène » de l'ac-

teur autrichien le plus courtisé par les médias traduit malgré tout un dépit de n'être pas cru lorsqu'il assure qu'il veut devenir un homme d'Etat responsable. Enfin, le refus des ministres du FPÖ de reverser la plus grande partie de leur salaire à un « fonds social » du parti, comme les populistes s'y étaient solennellement engagés il y a quelques années, a pu être ressenti par Haider comme une défaite personnelle.

Haider, sans doute, ne s'attendait pas à subir un tel tir de barrage à l'étranger. Le climat d'hostilité générale, dans lequel il s'est efforcé de garder bonne figure, a fini par produire des effets parmi ses partenaires conservateurs. Selon le magazine *Format*, chacune ou presque de ses interviews sonnait l'alarme parmi les fonctionnaires de l'ÖVP. Le futur chef de la Chambre économique, le conservateur Christoph Leitl, a ainsi accusé Haider d'être un « nymphomane du micro » possédé « par une pulsion suicidaire » lorsqu'il qualifie l'euro de « fausse-couche » ou flatte les sentiments anti-européens de son électoral. Moins durs, mais plus significatifs étaient les reproches publics adressés il y a quelques jours par un journaliste de Klagenfurt : « M. le gouverneur, si vous voulez continuer à courir le monde pour l'amour de votre ego, très bien. Mais il ne faut pas rester gouverneur de Carinthie ».

Haider a donc choisi, pour le moment, de retourner sur ses terres carinthiennes afin de retirer tous les bénéfices de son « sacrifice », et d'attendre le moment favorable pour revenir à l'assaut du pouvoir.

Joëlle Stolz

Satisfaction mitigée dans les capitales internationales

PARIS. Le ministre français de l'économie et des finances, Christian Sautter, s'est dit mardi satisfait de la démission de Jörg Haider de la présidence du FPÖ. « C'est une première satisfaction pour ce que l'on appelle l'autre Autriche », a-t-il déclaré. M. Sautter et son collègue belge, Didier Reynders, arboraient lundi, lors du conseil Ecofin à Bruxelles, un macaron figurant un papillon barré, qui avait été porté par les participants à la grande manifestation de Vienne du 19 février contre l'arrivée de l'extrême droite autrichienne au pouvoir.

BRUXELLES. Un porte-parole de l'Union européenne a déclaré lundi soir, sous couvert d'anonymat, qu'a priori « la démission de M. Haider ne nous touche pas ». « Ce qui

compte, ce sont les actes concrets du gouvernement autrichien », a-t-il ajouté.

LONDRES. Le gouvernement britannique est resté prudent après la démission de Jörg Haider. « Nous devons connaître l'ensemble des faits », a déclaré un porte-parole du Foreign Office. Simon Murphy, leader du groupe travailliste des eurodéputés, a estimé que ce départ était loin de signifier un quelconque retrait de la politique de M. Haider : « La tête est peut-être partie, mais il reste sans conteste des cœurs qui battent à l'extrême droite au gouvernement autrichien ».

WASHINGTON. La démission de M. Haider de la présidence du FPÖ est « un pas dans la bonne direction, pour assurer que l'Autriche a un gouvernement qui garantit le respect des droits de l'homme, de la tolérance et des minorités », a déclaré le porte-

parole du département d'Etat américain James Rubin, en soulignant qu'il ne dissipait pas les inquiétudes américaines concernant le gouvernement de coalition à Vienne. « Si la démission de Jörg Haider permet au FPÖ de mieux travailler avec le chancelier Schüssel pour respecter les normes que le gouvernement autrichien s'est fixées dans le préambule de l'accord de coalition, nous y verrons un signal positif », indique un communiqué du département d'Etat.

JÉRUSALEM. Israël n'a pas l'intention de renvoyer à son poste son ambassadeur à Vienne, a indiqué mardi un porte-parole officiel. « Tant que le parti de Jörg Haider reste dans la coalition au pouvoir en Autriche, nous ne modifierons pas notre décision », a affirmé à l'AFP le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, Daniel Saada. - (AFP)

Cinq mois de crise politique

● **3 octobre 1999 :** aux élections législatives, le « parti de la liberté » (FPÖ) de Jörg Haider, formation national-populiste d'extrême droite, obtient 26,91 % des voix et devient la deuxième force politique du pays. Le Parti social-démocrate (SPÖ) du chancelier sortant Viktor Klima reste en tête avec 33,15 % des suffrages. Le FPÖ de Jörg Haider devance de 415 voix les conservateurs (ÖVP) du vice-chancelier Wolfgang Schüssel (26,91 %). Les résultats du scrutin mettent en évidence le rejet, par une majorité d'Autrichiens, de la coalition sortante des sociaux-démocrates et des conservateurs, qui, depuis la guerre (et treize ans en commun), se partagent le pouvoir.

● **20 et 21 janvier 2000 :** les négociations entamées depuis quatre mois par Viktor Klima pour reconduire cette coalition échouent. L'ÖVP, qui souhaite réduire le déficit budgétaire, n'obtient pas le ministère des finances. En outre, le parti de M. Schüssel rejette la politique de neutralité que défend M. Klima. Il demande une participation à la politique de défense européenne et n'exclut pas une adhésion à l'OTAN, qui effraie les « rouges » du SPÖ.

● **25 janvier :** Viktor Klima renonce à former un cabinet social-démocrate minoritaire. Des négociations s'engagent entre conservateurs de Wolfgang Schüssel et populistes de Jörg Haider.

● **1^{er} février :** Wolfgang Schüssel et Jörg Haider annoncent la conclusion d'un pacte de gouvernement, malgré des appels à la vigilance lancés notamment en Europe et en Israël. L'un des points forts de leur programme commun est une politique familiale résolument nataliste.

Bien qu'il n'approuve pas ce gouvernement, le président autrichien, Thomas Klestil, l'entérine. Le 3 février, M. Schüssel devient chancelier et Susanne Riess-Passer (FPÖ), vice-chancelier. Jörg Haider, qui ne fait pas partie du gouvernement, exerce de facto une influence déterminante sur le pouvoir.

● **4 février :** les quatorze autres Etats-membres de l'Union européenne suspendent leurs relations bilatérales avec Vienne.

Le politologue Anton Pelinka prévoit une recomposition du paysage politique autrichien

« LA DÉMISSION de Jörg Haider est une manœuvre tactique, explique au Monde le politologue autrichien Anton Pelinka. Il a changé d'étiquette, mais il reste de facto le numéro un du parti. Il ne se verra pas de continuer à commenter la politique du gouvernement, et cela ne devrait pas rendre les choses plus simples pour le chancelier Wolfgang Schüssel », poursuit ce professeur à l'université d'Innsbruck, auteur de nombreux livres de politique comparée et militant démocrate.

Proche du Parti social-démocrate, M. Pelinka siège pour l'Autriche au conseil de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes, agence de l'Union européenne basée à Vienne.

Cet observateur attentif considère que le leader de l'extrême droite autrichienne, qui n'a pas de concurrent au sein de son parti, ne prend pas beaucoup de risques en lâchant - au moins provisoirement - les rênes du FPÖ. « Il se contente de mettre un terme à la confusion des rôles et se sentira désormais plus libre de ses mouvements. »

La démission de Jörg Haider ne devrait donc pas bouleverser le paysage politique actuel en Autriche. La nouveauté, ce sera simplement que M. Haider ne sera plus considéré comme un membre virtuel de la coalition, et qu'il pourra jouer sans aucune retenue le rôle d'opposant qu'il affectionne depuis toujours.

La solitude du chancelier Wolfgang Schüssel et le caractère risqué du pari qu'a constitué la formation d'un gouvernement de la droite conservatrice et de l'extrême droite va apparaître de manière encore plus brutale. « Ce gouvernement va demeurer sans doute en place assez longtemps, en essayant de naviguer entre l'opposition intérieure et l'isolement extérieur. Le front du refus est multiforme : outre les pressions européennes et américaines, il y a en Autriche un mouvement d'opposition qui passe par la société civile, mais aussi par les syndicats. Le parti chrétien-démocrate n'a pas intérêt à organiser de nouvelles élections, il est très affaibli », souligne M. Pelinka.

PRESSIONS DE L'EXTÉRIEUR

Face aux pressions de l'extérieur, le gouvernement de Wolfgang Schüssel ne peut pas choisir de lui-même une solution de repli radical : « L'Autriche ne peut pas sortir de l'Union européenne, c'est un choix qui ferait voler en pièces le

parti chrétien-démocrate », estime Anton Pelinka. Du côté intérieur, on assiste à un début de recomposition de l'électorat, qui ne joue pas en faveur de l'actuel gouvernement. Le politologue considère qu'un tiers des électeurs du parti de Wolfgang Schüssel « n'est pas d'accord avec ce gouvernement et ne votera plus pour lui la prochaine fois ». Pour lui, ce sont ces électeurs (environ 500 000 personnes) qui détiennent entre leurs mains le destin futur de l'Autriche. « Pour qui voteront-ils ? C'est toute la question ». Peut-être pour les Verts, peut-être pour les libéraux du Forum libéral (un parti centriste issu d'une scission du FPÖ en 1993)...

SCÉNARIOS POSSIBLES

L'un des scénarios possibles, selon Anton Pelinka, consisterait à voir une personnalité de l'ÖVP entrer en concurrence avec Wolfgang Schüssel et réclamer un changement d'orientation fondamental. Deux figures sont susceptibles de jouer ce rôle. D'abord le commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler (ÖVP), qui ne se prive pas de faire régulièrement des commentaires critiques sur la participation de l'extrême droite au pouvoir. L'autre est Bernhard Görg, chef de la section viennoise du Parti chrétien-démocrate, qui est l'un des seuls membres du parti conservateur, en Autriche, à avoir pris publiquement ses distances avec les choix de Wolfgang Schüssel depuis un mois.

Peut-on imaginer que Jörg Haider devienne un jour chancelier autrichien ? « Ce n'est pas exclu, mais peu vraisemblable, pense M. Pelinka. Le FPÖ ne peut obtenir à lui tout seul la majorité absolue des sièges au Parlement, il doit donc continuer à s'appuyer sur son allié, le Parti chrétien-démocrate (ÖVP). L'avenir dépend beaucoup de ce qui va se passer au sein de l'ÖVP. »

Lucas Delattre

PEUGEOT
NEUBAUER

406 Pack 1.8 7cv 112cv AM 2000

à partir de 109.000 FTTC



EQUIPEMENTS DE SERIE

- Air conditionné . ABS . Pack électrique.
- Double airbag . Radio laser frontal 4HP.
- Antidémarrage codé.

PARIS 18 - 01 46 27 33 33
162, rue Lamarck

PARIS 17 - 01 46 22 88 88
9, bd Gouvion St-Cyr

PARIS 9 - 01 42 85 04 04
4, rue de Chateaudun

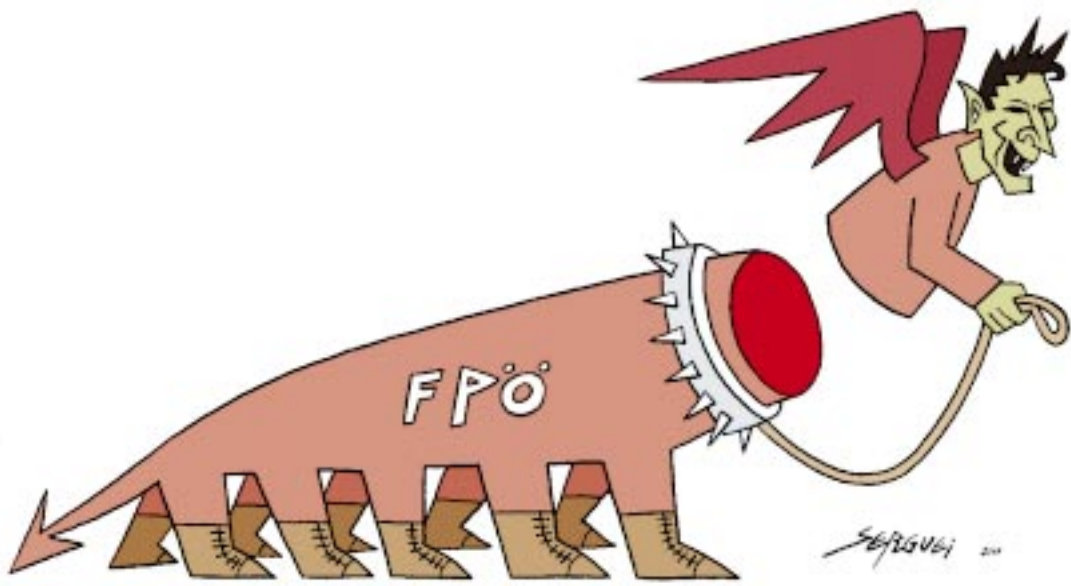
92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19
10, rue Curmonsky

92 ASNIERES - 01 47 33 37 37
36, rue P. Brossolette

93 ST DENIS - 01 49 33 60 60
229, bd A. France

95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39
5, rue R. Schumann





Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière « En Allemagne, un Haider s'exclurait immédiatement du champ politique »

MUNICH

de notre envoyé spécial

Le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, président de la très à droite Union chrétienne-sociale (CSU) de Bavière, a été le premier à se prononcer, à l'automne 1999, pour une alliance des conservateurs autrichiens avec le FPÖ de Jörg Haider, tout en précisant qu'il était contre une participation du leader d'extrême droite au gouvernement. Bravant le boycottage politique européen, M. Stoiber, cinquante-sept ans, a reçu en grande pompe le président autrichien, Thomas Klestil, au cours d'une visite à Munich, le 11 février, tandis que son ministre de l'intérieur a accueilli son homologue autrichien, le conservateur Ernst Strasser, le 25 février. Le gouvernement bavarois n'a pas eu de contacts officiels avec les ministres du FPÖ.

« Quelle est votre réaction à la démission de M. Haider de la présidence de FPÖ ?

– Il a toujours été décisif pour moi que Haider ne fasse pas partie du gouvernement autrichien. Si ce dernier saisissait ce retrait pour demander la fin des sanctions injustement appliquées par l'Union européenne à l'Autriche, je ne pourrais que le saluer. Cela sortirait l'Europe de l'impasse actuelle.

– Jörg Haider est-il d'extrême droite ?

– Haider, avec lequel je n'ai rien à voir, a fait au cours des dernières années des déclarations d'extrême droite inacceptables, comme celles visant à relativiser les camps de concentration ou à défendre la politique de l'emploi de Hitler. En Allemagne, grâce au travail que nous avons fait sur notre Histoire, toute relativisation du III^e Reich suscite un rejet immédiat de 99,5 % de la population. Celui qui ferait de telles déclarations s'exclurait immédiatement du champ politique. Ce n'est pas complètement le cas en Autriche, qui s'est plus sentie victime du III^e Reich et n'a pas fait le même travail que les Allemands sur son passé. Le problème est qu'entre-temps le FPÖ, le parti de Haider, n'a pas seulement attiré des électeurs d'extrême droite, mais un potentiel protestataire. Il est devenu le parti des petites gens, des perdants de la mondialisation et de la dynamique économique européenne. Les coupables sont les deux grands partis populaires, l'ÖVP et le SPÖ, qui n'ont pas traité ces problèmes et ont laissé un parti extrémiste grossir.

– Pourquoi soutenez-vous alors l'alliance des conservateurs autrichiens avec le FPÖ ?

– Le FPÖ de Haider doit désormais accepter les décisions européennes, suivre une politique d'austérité budgétaire. La chance à saisir est de montrer que le FPÖ est en contradiction totale avec ses promesses électorales. Cela pourrait permettre à l'ÖVP de regagner une grande partie des électeurs.

– Pourquoi avez-vous qualifié le boycottage politique de l'Autriche décidé par les Quatorze d'« irresponsable » ?

– Le gouvernement est dirigé par l'Européen convaincu Wolfgang Schäussel. Il est normal que les pays de l'Union critiquent la formation du gouvernement de l'Autriche, car nous sommes dans le même bateau européen. Mais il est inacceptable que l'Europe décide de facto de boycotter les contacts politiques avec ce pays. Pour prendre des sanctions, il faut des violations concrètes des règles européennes, ce qui n'est pas le cas. Si l'on ne respecte pas ces procédures, les petits pays vont avoir peur d'être

mis sous la curatelle de l'Union européenne.

– L'argument juridique n'est pas nécessairement pertinent. Hitler est arrivé légalement au pouvoir...

– On ne peut pas comparer Haider à Hitler. Ce serait nier l'abomination des crimes commis sous le III^e Reich.

– N'assiste-t-on pas au contraire à l'émergence d'une réelle politique intérieure européenne ?

– Avec ce boycottage, on accentue le problème : on fait d'une province un problème européen, de Haider un des hommes politiques d'Europe les plus importants. De plus, l'Europe n'agirait pas ainsi avec de grands pays. Nul n'a bougé en 1994, avec l'arrivée de Fini au gouvernement en Italie. Lorsque Gerhard Schröder a dit qu'il faudrait réagir comme avec l'Autriche s'il y avait de nouveau des fascistes au gouvernement, il y a eu une levée de boucliers générale en Italie. Les Allemands ont dû faire marche arrière. La décision des Quatorze n'est pas une attaque contre les agissements d'un Etat, mais contre la volonté de formation politique d'un pays. Si l'Europe s'immisce dans la volonté politique d'une démocratie solide comme l'Autriche, elle agit contre ses propres principes fondateurs.

– Intervenir directement signifierait aussi que l'on se dirige vers un Etat européen, qui dissoudrait les nations. C'est dangereux, car un tel Etat n'aurait pas la force d'attraction permettant de maintenir la cohésion du continent. Il appartient aux nations de canaliser les tensions à l'intérieur des sociétés. Nous, Allemands, devons travailler sur notre Histoire et sur ses conséquences. Ce n'est pas à l'Europe de s'en occuper. Il appartient aussi à la France de résoudre le problème Le Pen, pas à l'Europe.

– Le cas Haider suscite pourtant un débat sur la manière de traiter l'extrême droite, entre la méthode française de l'exclusion et celle, allemande, de l'intégration, dont vous êtes le chef de file.

– Par son Histoire, l'Allemagne ne peut en aucun cas se permettre d'avoir un parti d'extrême droite au Parlement. C'est ici une différence fondamentale entre la France et l'Allemagne. Les ravages seraient dévastateurs, le monde entier regarderait l'Allemagne avec frayeur. Depuis la guerre, l'Union démocrate-chrétienne (CDU) et surtout l'Union chrétienne-sociale de Bavière (CSU) ont eu le mérite d'empêcher l'émergence d'un parti d'extrême droite, en intégrant les forces conservatrices de droite. Mon parti de la CSU s'inscrit résolument dans l'héritage des valeurs humanistes et chrétiennes. Aujourd'hui, le pays a beau connaître une crise de la démocratie des partis, déclenchée par l'affaire des caisses noires de la CDU, l'extrême droite est totalement inexistante.

– Le prix de cette stratégie n'est-il pas de voir émerger une droite dure anti-européenne et germanique dont vous prendriez la tête ?

– Le retour du pangermanisme est un fantôme sans fondement. Les Haider et autres Le Pen sont des extrémistes, opposants fondamentaux à l'Europe, qui rassemblent derrière eux des minorités. Il est insupportable de comparer ces groupuscules avec un parti pro-européen comme la CSU, que je préside et qui pendant des décennies a été au gouvernement des chanceliers Adenauer,

avec Franz Josef Strauss, et Kohl, avec Theo Waigel, un des pères de l'euro. Nous avons certes parlé avec passion de l'euro. Mais en France aussi. Il ne vient à l'idée de personne de qualifier de partisans de Le Pen les 48 % de Français qui ont voté contre Maastricht. Pour convaincre les Autrichiens d'entrer dans l'Union européenne, j'ai combattu aux côtés de M. Schäussel, alors ministre de l'économie, contre Haider. Nous avons renforcé les forces pro-européennes en Autriche, et Haider a reçu une giflle.

– Comment concilier l'Europe et l'ancrage régional que vous revendiquez ?

– L'Europe deviendra de plus en plus une Europe des régions. Je me réjouirais que nous ayons d'ici dix ans un seul ministre des affaires étrangères, un seul ministre de la défense en Europe. Je ne pense pas que les Français y soient prêts. La politique d'immigration et de lutte contre la criminalité organisée doit aussi être coordonnée au niveau européen. Dans le même temps, l'Allemagne n'est conciliable avec l'Europe que via une très grande décentralisation. En Bavière, la police, l'éducation, la culture, une partie des aides économiques sont du ressort du Parlement régional, pas de Berlin, et c'est très bien ainsi. L'Europe ne sera jamais une terre natale (Heimat).

– Vous êtes positionné très à droite. Comment espérez-vous reconquérir l'électorat du centre ?

– Qu'entendez-vous par très à droite ? Nous sommes justement le parti du centre. Depuis 1957, la CSU dirige seule en Bavière, confirmée tous les quatre ans par plus d'un électeur sur deux. Le parti que je dirige a une aile libérale, une aile sociale, marquée par la doctrine sociale de l'Eglise catholique et par l'éthique sociale protestante. Elle a aussi des conservateurs et, c'est vrai, des nationaux-conservateurs, mais qui sont tous démocrates. Nous sommes le parti des travailleurs, celui des fonctionnaires, des paysans, des entrepreneurs, de la jeunesse. La CSU est parvenue à gagner la confiance des couches les plus faibles de la population, supplantant ainsi toute chance de succès à l'extrême droite. Nous avons fait de la Bavière une des régions les plus modernes d'Europe, des plus libérales, des plus européennes, qui aime sa tradition, qui attire les touristes, les investisseurs étrangers et dans laquelle le taux d'agressions racistes est le plus bas.

– Avec la CDU en pleine crise, vous prenez de facto la tête de l'opposition allemande. Depuis l'échec à la chancellerie de Franz Josef Strauss en 1980, on dit qu'un Bavarois ne pourra jamais être élu chancelier.

– La CDU reste malgré tout un acteur essentiel de la vie politique en Allemagne. Du reste, personne dans la CSU ne revendique le poste de chancelier, y compris moi-même. En tant que ministre-président de Bavière, je suis membre du Bundesrat, la chambre représentative des Länder, et je peux influencer sur la politique allemande. Mais le développement de la Bavière me tient plus à cœur. Il n'existe pas de poste supérieur au mien au sein du gouvernement fédéral. Si je recherchais plus de pouvoir, à terme, il vaudrait mieux devenir commissaire européen que chancelier allemand. »

Propos recueillis par
Arnaud Leparmentier

Jacques Chirac propose de créer un « Conseil international d'éthique »

Le chef de l'Etat poursuit sa visite aux Pays-Bas

Le président de la République, en visite officielle à La Haye, a prôné lundi 28 février devant l'Académie royale des sciences la généralisation du protocole

européen d'interdiction du clonage humain. Il devait se rendre, mardi, au siège du Tribunal pénal international.

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Quelques civilités avec la reine Beatrix, une promenade en bateau sur les canaux d'Amsterdam par temps de pluie, une visite à l'Académie royale des sciences et une rencontre avec des hommes d'affaires : rien de plus calmant qu'une visite d'Etat aux Pays-Bas, après les polémiques parisiennes enflammées. Le président de la République, évitant soigneusement toute allusion au voyage tumultueux de Lionel Jospin en Israël, a tenu à apparaître, lundi 28 février à Amsterdam, comme exclusivement concentré sur les sujets du jour. Il s'agissait, en premier lieu, à l'occasion de l'invitation de la reine Beatrix, de témoigner de la consécration de la France pour les Pays-Bas et d'enterrer les préjugés qui entachaient depuis des années les relations entre les deux pays, à propos des drogues ou des questions de défense, notamment.

Cette embellie bilatérale devait être confirmée par Jacques Chirac

et le premier ministre néerlandais, Wim Kok, lors de leur entretien mardi. M. Chirac voulait aussi saisir l'occasion de ce voyage pour s'exprimer sur un thème qui lui est cher : celui de l'éthique, face aux progrès scientifiques et techniques. Le lieu s'y prêtait, puisque l'Académie royale des sciences entretient d'étroits rapports avec son homologue française et qu'elles préparent en commun, pour bientôt, un colloque sur la bioéthique.

Rappelant devant les scientifiques néerlandais les efforts déjà entrepris dans ce domaine en Europe, notamment avec le protocole qui interdit le clonage humain, M. Chirac a souhaité que cette démarche s'universalise. Il a appelé de ses vœux la mise en place, auprès du secrétaire général de l'ONU, d'un « conseil international d'éthique indépendant des Etats ».

Dans un pays devenu le deuxième consommateur de produits français dans le monde, M. Chirac se devait aussi de rencontrer des hommes d'affaires. Au

détour de considérations assez générales sur la mondialisation et la nouvelle économie, il fut amené à rassurer l'un d'entre eux, qui s'inquiétait de la réduction du temps de travail en France : « Je suis pour la réduction du temps de travail mais on peut discuter de ses modalités, a dit le président. Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de proposer la généralisation des 35 heures à la française lors du prochain sommet européen. » M. Védrine et M. Moscovici, qui accompagnaient le président, n'ont finalement pas résisté en fin de journée aux sollicitations des journalistes, à l'affût de commentaires sur le voyage du premier ministre en Israël (voir pages 6 et 7). Le ministre des affaires étrangères a abandonné, mardi matin, la délégation française, officiellement pour une réunion sur le Kosovo à Paris, sans doute aussi pour la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

Claire Tréan

Tony Blair se déclare opposé aux OGM

LONDRES

de notre correspondant

Tony Blair s'est-il laissé manipuler, il y a deux ans, par Bill Clinton, sur les aliments transgéniques ? Au vu des documents secrets obtenus à Washington par le quotidien britannique *The Guardian* et publiés le 28 février à Londres, une chose est sûre : si le chef du gouvernement britannique a résisté, comme son porte-parole l'assure aujourd'hui, aux intenses pressions de son « grand ami » américain pour que les portes de Grande-Bretagne et d'Europe – dont M. Blair assurait alors la présidence tournante – soient grandes ouvertes aux produits génétiquement modifiés *made in USA*, ce fut surtout en son for intérieur...

Au printemps dernier encore, toute la presse britannique le rappelait cruellement ce lundi, M. Blair en était sûr et certain : l'alimentation transgénique en vente dans les supermarchés britanniques était « *parfaitement saine* ». A preuve, proclama le premier ministre aux Communes, « *j'en mange moi-même* ». Ceux qui, dans la presse et les mouvements écologistes, se battaient bec et ongles pour obtenir l'interdiction des OGM, jusqu'à plus ample information sur ce qu'ils appellent « *la bouffe Frankenstein* », menaient, selon lui, une campagne passéiste, rétrograde, pour tout dire : « *hystérique* ». L'opinion se devait, l'y incita M. Blair, de « *résister à la tyrannie des groupes de pression* ».

VOLTE-FACE

Puis le temps a passé. Le prince Charles lui-même est entré dans la bataille au côté des écologistes. La campagne de presse, quasi-unanime, contre les organismes génétiquement modifiés (OGM), a touché son but. Sous la pression des consommateurs, la plupart des grandes chaînes de supermarchés – y compris ceux de la puissante famille Sainsbury, dont l'un des héritiers est ministre des sciences dans le gouvernement de M. Blair – ont retiré les produits modifiés de leurs étals. Souvent accusé de gouverner au plus près des sondages, le premier ministre a apparemment décidé de prendre acte des craintes de l'opinion et a révisé sa position. Dans un article publié dimanche dans *The Independent*, Tony Blair, ironiquement félicité par toute la presse pour « *ce virage à 180 degrés* », reconnaît qu'il n'y a finalement « *aucun doute* » : la culture des OGM « *a le potentiel de nuire aussi bien à la santé humaine qu'à la diversité de notre environnement* ».

Bien sûr, ont noté les mauvais esprits, la volte-face du premier ministre, opérée quatre mois après que son gouvernement a donné pour trois ans le feu vert à la poursuite des essais de cultures non commerciales d'OGM en Grande-

Bretagne, est également intervenue fort à propos, vingt-quatre heures avant le début, lundi matin à Edimbourg, d'une conférence internationale de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) sur la question. La première journée de cette grande confrontation entre « *pro* » et « *anti* »-OGM a du reste donné lieu à une mise en accusation en règle des méthodes employées par l'administration américaine, y compris la puissante Food and Drug Administration (FDA), soupçonnée par un avocat américain, Steven Drucker, d'oublier ses propres règles de sécurité pour enfoncer les OGM dans la

gorge des consommateurs de tous les pays... Mais les Amis de la Terre et Greenpeace, dont les militants avaient organisé l'été dernier de multiples opérations commando pour détruire les cultures expérimentales en Grande-Bretagne, et qui sont parvenus dimanche à obliger un cargo américain chargé de 60 000 tonnes de soja modifié, destiné à être débarqué à Liverpool, à effectuer un demi-tour, ne boudent pas leur plaisir. « *Enfin Tony Blair a entendu le refus de l'opinion* », se félicite Charles Secrett, directeur des Amis de la Terre.

Patrice Claude

L'HISTOIRE

DOSSIER

ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN

Les papes
et les tragédies du siècle

A LIRE AUSSI :

Faut-il avoir peur
du nationalisme russe ?

On a retrouvé
le goût du vin romain.

Mille ans de séismes
en Méditerranée.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

La commission des grâces du Texas refuse la clémence à Odell Barnes

Malgré les doutes sur sa culpabilité et les interventions internationales auprès du gouverneur George W. Bush, le prisonnier, accusé du meurtre d'une infirmière, doit être exécuté mercredi. Les Etats-Unis sont la dernière démocratie occidentale à appliquer la peine de mort

Après presque dix ans passés dans le « couloir de la mort », au Texas, Odell Barnes, trente et un ans, doit être exécuté mercredi 1^{er} mars à la prison de Huntsville. Les derniers appels de ses avocats auprès des juri-

dictions de l'Etat et fédérale ont été rejetés lundi 28 février. La commission des grâces du Texas a également repoussé une demande de clémence. Un ultime recours a été déposé devant la Cour suprême des Etats-Unis mais

avec peu de chances d'aboutir. En France, les interventions se sont multipliées auprès de M. Bush, qui dispose du pouvoir d'accorder un sursis à exécution de trente jours. Lionel Jospin a fait part de sa « vive émotion » à

M. Bush. Mais celui-ci est en campagne pour l'investiture républicaine à l'élection présidentielle. Condamné pour le meurtre d'une infirmière, Odell Barnes a toujours clamé son innocence. En France, son comité de sou-

tiens a réuni les fonds qui ont permis d'établir, après une contre-enquête, l'existence de doutes sérieux sur sa culpabilité. Les Etats-Unis sont la dernière démocratie occidentale à appliquer la peine de mort.

NEW YORK

de notre correspondante

A moins d'un coup de théâtre, Odell Barnes, trente et un ans, ira rejoindre, mercredi 1^{er} mars au soir, la longue liste des « criminels exécutés » sur le site Internet scrupuleusement tenu à jour par l'administration pénitentiaire de l'Etat du Texas, sous le matricule 998 qui était déjà le sien de son vivant. En cliquant sur la case appropriée, ceux que cela intéresse pourront savoir ce qu'il aura commandé pour son dernier repas, lire la dernière déclaration qu'il aura choisie de faire avant de subir l'injection mortelle. Dans la liste « exécutions programmées », l'actuel numéro deux, Ponchai Wilkerson, passera automatiquement en première position, qu'il conservera pendant deux semaines : sa mort à lui est prévue pour le 14 mars.

Le site Web de l'administration pénitentiaire du Texas est une œuvre en constant renouvellement. Il y a toujours matière à modifier une statistique, rallonger une liste, en raccourcir une autre. L'exécution de Betty Lou Beets, la semaine dernière, a par exemple enrichi d'un nouveau record la statistique du plus vieux détenu exécuté : à soixante-deux ans, Betty Lou Beets est désormais la doyenne des exécutés de l'Etat (plus jeune détenu exécuté : vingt-quatre ans).

Il est un chiffre qui, lui, ne figurera probablement pas dans tous ces tableaux, bien qu'il constitue lui aussi un record aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976 : Odell Barnes doit être le 121^e condamné à mort exécuté au Texas depuis que George W. Bush en est le gouverneur, c'est-à-dire depuis cinq ans.

Si jamais il en avait eu l'intention – et il est permis d'en douter, tant

M. Bush, très occupé ces jours-ci à tenter de repousser en Virginie et dans l'Etat de Washington la redoutable offensive de son rival John McCain pour l'investiture républicaine à l'élection présidentielle, est à mille lieues de ce qui se passe dans son Etat – le gouverneur du Texas n'a déjà plus le pouvoir de gracier Odell Barnes. La commission des grâces de l'Etat a rejeté, lundi 28 février, une demande présentée par ses avocats et aux termes de la Constitution du Texas, seule cette commission a compétence pour proposer la grâce d'un condamné à mort.

Le gouverneur, lui, n'a que le droit d'approuver la décision de la commission ou d'offrir au

condamné un unique sursis de trente jours, afin de laisser un peu de temps pour un nouvel examen du dossier. Les tribunaux, tant de la juridiction de l'Etat que de celle de l'Etat fédéral, ont également rejeté les derniers appels déposés par les avocats d'Odell Barnes.

CONTRE-ENQUÊTE

Les deux seules chances qui restaient lundi soir à Odell Barnes, à quarante-huit heures de son exécution, d'échapper à la mort le jour dit, sont donc, d'une part, le dernier recours que viennent de déposer ses avocats devant la Cour suprême des Etats-Unis et, d'autre part, un éventuel sursis de trente jours accordé par George W. Bush.

La probabilité de succès de l'une ou l'autre de ces mesures est cependant, de l'avis unanime, infime.

L'ironie a voulu que lundi, à Washington et à San Francisco, plusieurs dizaines de militants opposés à la peine de mort soient interpellés par la police lors de manifestations de soutien à Mumia Abu Jamal, sans doute le condamné à mort le plus célèbre des Etats-Unis, ancien membre des Black Panthers accusé du meurtre d'un policier et qui réclame la révision de son procès. Mais Odell Barnes n'est pas célèbre – du moins pas en dehors de France – et malgré les sérieuses failles dans son dossier et les doutes sur sa culpabilité révélés par une contre-enquête récente,

réalisée par une équipe d'avocats financée en grande partie par l'association française Lutte pour la justice, son cas n'a suscité aucune mobilisation aux Etats-Unis. « C'est vrai, reconnaît l'un de ses avocats, Michael Charlton, on parle moins de lui que de Betty Lou Beets la semaine dernière, et pourtant son dossier est beaucoup plus troublant. »

Car Odell Barnes est l'un des trois cas que les opposants à la peine de mort au Texas présentent comme de fortes probabilités d'erreurs judiciaires parmi les quatre cent soixante-cinq condamnés à mort qui attendent actuellement leur exécution dans les prisons de cet Etat. Et c'est précisément la crainte – très réelle – d'erreurs ju-

diciaires qui est en train de raviver le débat sur la peine capitale aux Etats-Unis.

Une série de condamnations à mort annulées de justesse en Illinois ont convaincu le gouverneur de cet Etat, le républicain George Ryan, de décider le mois dernier d'un moratoire des exécutions jusqu'à ce qu'il soit certain qu'aucune erreur ne soit plus possible.

MOUVEMENT TIMIDE

Ajoutée aux préoccupations déjà exprimées sur le même danger par d'autres élus, et se greffant sur un autre débat, limité à quelques Etats, sur les mérites comparés de la chaise électrique et de l'injection mortelle, cette décision a conduit les médias américains à s'interroger sur les défaillances de la justice dans l'application de la peine de mort, à défaut d'ouvrir le grand débat de fond sur le bien-fondé de la peine capitale. Le sujet a même brièvement surgi dans la campagne électorale il y a une dizaine de jours.

Paradoxalement, si le nombre d'exécutions est en augmentation (98 dans l'ensemble des Etats-Unis l'an dernier), au fur et à mesure que chaque détenu épuise les voies d'appel, le nombre de condamnations à mort, lui, progresse moins vite ; lorsqu'ils en ont la possibilité, les jurés préfèrent bien souvent se prononcer pour une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle.

Encore timide, un mouvement de l'opinion publique est même, semble-t-il, en train de se dessiner : selon un tout récent sondage Gallup diffusé par CNN, le nombre de partisans résolu de la peine de mort aux Etats-Unis est passé de 80 % en 1994 à 66 % en février 2000.

De Huntsville (Texas) à Pompignan (Tarn-et-Garonne)

C'EST de son village de Pompignan (900 habitants), entre Toulouse et Montauban, que Colette Berthès organise depuis trois ans le financement de la défense d'Odell Barnes, incarcéré à Huntsville, Texas. Grâce à elle, le condamné a pu payer les services de détectives privés et financer des tests sanguins en laboratoire. Les investigateurs ont établi que l'enquête de police comportait des failles. Les analyses ont introduit un doute sérieux sur sa culpabilité. A ce jour, M^{me} Berthès a recueilli environ 320 000 francs, un chiffre approximatif, s'excuse-t-elle, parce que, « ces temps-ci », elle n'a plus tout à fait la tête à la comptabilité. « On prend les chèques et on envoie l'argent. »

M^{me} Berthès correspond avec Odell Barnes depuis 1996. Au début, elle se bornait à réécrire les lettres que sa fille, Houriya, adressait, dans un anglais approximatif, au pénitencier. « Je lisais ses lettres. Cela me paraissait vrai et sincère », explique-t-elle. Houriya, elle, n'avait fait que répondre à une petite annonce, lui sur un panneau d'affichage de la cité universitaire de Bordeaux. Ayant travaillé dans un centre de demandeurs d'asile de Montauban, M^{me} Berthès pratiquait l'anglais. Elle a poursuivi la corres-

pondance. « Odell m'a raconté ce qui se passait au Texas. Il m'a expliqué que, s'il n'avait pas d'argent, il n'avait aucune chance d'être bien défendu. » Il ne cherchait alors qu'à financer les photocopies qu'il adressait aux organisations de défense des droits de l'homme pour plaider sa cause. Avec quelques amis, M^{me} Berthès a « fait un petit comité sur le Tarn-et-Garonne » et envoyé 300 dollars.

350 LETTRES DE SOUTIEN

Le premier avocat commis d'office n'avait pas fait de zèle. « Odell m'expliquait qu'il ne pouvait pas faire appel parce qu'il n'y avait rien dans le dossier. » Le petit comité s'est structuré en association : Lutte pour la justice. En 1998, lorsque Karla Faye Tucker a été exécutée au Texas, M^{me} Berthès a lu un éditorial sur la peine de mort dans *Télérama*. Elle a écrit au magazine et sa lettre a été publiée dans le courrier des lecteurs. Plus de 350 lettres de soutien sont arrivées à Pompignan, accompagnées d'un chèque de « 100 francs en moyenne ».

Ensuite, c'est le journal de rue *L'itinérant* qui a pris la défense d'Odell Barnes. « Odell leur en-

voie des lettres. Toutes les semaines depuis sept mois, ils parlent de lui. » Après les anonymes, le comité a mobilisé les personnalités : Jack Lang, Robert Badinter, aujourd'hui Lionel Jospin, Jacques Chirac... Les fonds recueillis, indique M^{me} Berthès, « ne servent qu'à l'enquête : les déplacements des détectives, des avocats, les experts, le laboratoire, le comité là-bas... »

Colette Berthès n'est jamais allée au Texas. D'ici à mercredi, date fixée pour l'exécution, elle a encore quelques « dernières choses » à faire. « Des fax pour réclamer une révision du procès, des e-mails ». L'association organise une campagne de protestation auprès de la compagnie d'informatique Dell, qui « finance la campagne électorale de George W. Bush ». Certes, celle-ci n'est pas la seule à contribuer au trésor de guerre du gouverneur du Texas mais « on s'est fixés sur eux ». Puis, mercredi soir, M^{me} Berthès viendra à Paris pour participer à une veille devant l'ambassade des Etats-Unis. L'exécution, « ce sera vers 1 heure du matin ». Quelqu'un l'appellera de là-bas. « Je serai sûrement réveillée », pense-t-elle.

Corine Lesnes

Sylvie Kauffmann

MM. Jospin et Chirac sont intervenus auprès de M. Bush

L'exécution annoncée d'Odell Barnes a suscité en France une mobilisation sans précédent depuis celle qui s'était manifestée en faveur de Karla Faye Tucker, il y a deux ans. Selon un communiqué de l'Hôtel Matignon diffusé lundi 28 février, le premier ministre, Lionel Jospin, a demandé au gouverneur du Texas, George W. Bush, de prendre une mesure de clémence. « La France et les Etats-Unis ont en commun des valeurs de justice et de respect de la dignité et des droits de la personne humaine », rappelle M. Jospin.

George W. Bush n'examinera cependant pas lui-même la demande de sursis à exécution présentée par les avocats. En campagne pour l'investiture républicaine à l'élection présidentielle, il a confié l'affaire à son vice-gouverneur, Rick Perry. Selon Jack Lang, qui s'est rendu le 16 février au Texas, Jacques Chirac s'est entretenu du cas d'Odell Barnes par téléphone avec l'ancien président George Bush, le père du gouverneur du Texas. A Paris, l'artisan de l'abolition de la peine de mort en France, Robert Badinter, a également indiqué avoir écrit à de nombreuses reprises à George Bush Jr : « Il ne me répond même plus. »

CORRESPONDANCE

Une lettre de Driss Basri, ancien ministre de l'intérieur du Maroc

À LA SUITE de la publication d'extraits du mémorandum de cheikh Yassine (Le Monde du 1^{er} février), nous avons reçu de l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'intérieur du Maroc, Driss Basri, la lettre suivante :

Vous avez donné une large place aux déclarations d'Abdeslam Yassine. Les propos que vous reproduisez constituent à l'égard de notre régime monarchique, à l'encontre de Sa Majesté Hassan II – que Dieu ait son âme – et à l'adresse de tous ceux qui L'ont servi et qui servent aujourd'hui Sa Majesté le Roi Mohamed VI, une accusation inacceptable et – ce dont M. Yassine ne s'est pas avisé – totalement paradoxale.

Inacceptable tout d'abord ; qualifier l'ancien ministre de l'intérieur de « ministre de tous les crimes » est une affirmation dépourvue de tout fondement, une affirmation dans le droit fil de ce qu'un ministre de l'actuel gouvernement (...) qualifiait récemment de « lynchage médiatique ». Quant à être « le préposé aux basses œuvres de feu Hassan II », le monde entier est justement témoin de la grandeur de l'œuvre de notre Souverain défunt que j'ai eu l'insigne honneur, avec beaucoup d'autres, de servir, et de servir à travers Lui l'institution monarchique qu'Il a pérennisée. Ces accusations

sont d'autant plus faciles à proférer que Sa Majesté Hassan II n'est plus là pour confondre le (ou les) responsable(s) d'une telle impudence. Mais si Sa Majesté Hassan II n'est plus ici, Son digne successeur, Sa Majesté le Roi Mohamed VI, Commandeur des croyants et Garant de l'unité nationale, veille sur les fondements essentiels de l'héritage universel reçu. Sa Majesté Hassan II disparu, l'œuvre qu'Il a édifée pour les Marocains, y compris M. Yassine, est devant nous, et elle peut elle aussi témoigner.

Alors que le pouvoir était l'objet de toutes les convoitises, y compris de la part de ceux qui rêvaient d'en user pour leur seul profit, personnel ou partisan, Sa Majesté Hassan II, déjouant toutes les embûches tant intérieures qu'extérieures, surmontant les difficultés de toutes sortes accumulées devant lui, a réussi à édifier vaillamment un régime où le pluralisme, reflet de notre société, et la confrontation pacifique des opinions sont aujourd'hui unanimement admis comme fondement de la vie politique marocaine. Mais l'accusation est également paradoxale ; car en effet, dans quel pays, sinon un pays de liberté, peut-on, et cela depuis plus d'une décennie, proférer à l'encontre de la politique

de Sa Majesté le Roi, Commandeur des croyants, des ministres de son gouvernement et de tous les acteurs politiques et sociaux du pays, des accusations aussi ignominieuses qu'infondées ?

N'est-ce pas d'ailleurs grâce à ce pays de liberté que M. Yassine peut continuer, malgré l'assignation à résidence dont il entretient médiatiquement et excessivement le mythe, à recevoir, à se réunir avec des membres ou des sympathisants de son association Jamaat Al Adl Oua Al Ihssan (JAOI), à diffuser des propos désobligeants à l'encontre de nos Institutions Sacrées et de ceux qui les servent, quel que soit leur rang. (...) Il n'y a assurément aucune gloire de dispenser des conseils et de prescrire des modes d'emploi irrévencieux à l'égard de notre Souverain, alors que l'Islam recommande aux croyants « d'obéir à Dieu, au prophète et à ceux qui ont

la charge des affaires de la communauté ».

Mais quels que soient les auteurs de calomnies, (...) il est établi que tout cet exercice ne trompe personne, ne compensera pas l'inanité des affirmations de leurs auteurs ni la vacuité de leur pensée. Plutôt que de ratiociner, comme il le fait depuis plus de dix ans, M. Yassine ferait mieux de rendre grâce à Celui qui permet à son association de mener librement son activité et, à lui, de s'exprimer dans le Maroc d'aujourd'hui. Il ferait mieux aussi de prendre une part plus constructive au renforcement de la paix sociale, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, sous l'égide de Sa Majesté Mohamed VI – que Dieu l'assiste.

Driss Basri,
professeur à l'université
Mohamed-V, Rabat

LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Droit et management des affaires européennes / euro transactions
- Communication globale et information
- Executive MBA pour cadres d'entreprise en activité (week-ends et soirées)
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois de spécialisation, 8 mois de pratique (pré-emploi) en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)



DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury

ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 26

ETABLISSEMENT SUPERIEUR PRIVE RECONNU PAR L'ETAT



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par jugement prononcé le 15 Janvier 1999 par le Tribunal de Paris, (17^{ème} Chambre correctionnelle). M. Francis ESMENARD, Président des Editions ALBIN MICHEL et M. Patrick ROUGELET, auteur du livre intitulé « R.G. la machine à scandales », publié au mois de Mars 1997, ont été condamnés à des peines d'amende et au paiement de dommages-intérêts pour avoir commis dans plusieurs passages de cet ouvrage, le délit de diffamation publique envers l'administration de la police nationale et envers des fonctionnaires publics, notamment MM. BERTRAND et DALLE.

Pour extrait et insertion, Maître Henri ADER, Ancien Bâtonnier de l'Ordre.

CONCOURS ESG

→ Concours d'entrée en 1^{ère} année après classes prépas : 25 mai 2000

→ Concours parallèles d'entrée en 1^{ère} année après Bac+2 et en 2^{ème} année après Bac+3 : 3 sessions : Mars, Juin ou Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5) VISE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises

1^{er} : HEC - 2^{ème} : ESSEC - 3^{ème} : ESCP
4^{ème} : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janvier 2000)

ESG
25 rue Saint-Ambrise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

ECOLE DE COMMERCE

CONCOURS COMMUN 7 ISEG

SUP Réseau 2000 POUR TERMINALES

PARIS • BORDEAUX • LILLE • LYON
NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE



www.concours.iseg.fr

Centre Info Regroupement Candidatures [CIRC] - ISEG Paris
28, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris

(33) 01 44 78 88 88

ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rentré à Moscou, le journaliste Andreï Babitski est interdit de déplacements hors de la capitale

Il reste inculpé d'« usage de faux documents »

Après des semaines de protestations, en Russie et à l'étranger, le journaliste russe de Radio Svoboda, Andreï Babitski, 35 ans, qui avait disparu

en janvier en Tchétchénie, a été ramené à Moscou, lundi 28 février, et rendu à sa famille. Les autorités lui ont signifié qu'il était interdit de

déplacements hors de Moscou. Il a évoqué les violences commises sur les prisonniers tchétiens dans le camp de Tchernokozovo.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

La morale pourrait en être : « de l'utilité des pressions » sur la Russie. Après des semaines de protestations, en Russie même et à l'étranger, le journaliste russe Andreï Babitski, 35 ans, a été amené à Moscou, lundi 28 février, et rendu à sa famille. Il est trop tôt pour parler d'une libération, car le correspondant, sous le coup d'une inculpation pour « usage de faux documents », reste interdit de déplacements hors de Moscou. Mais il a pu répondre aux premières questions posées par Radio Svoboda et dire le principal. A la question de savoir s'il fut maltraité, il a répondu que non. Car, a-t-il dit, dans ce qu'il a appelé le « camp de concentration » de Tchernokozovo, « moi, je n'ai subi que quelques dizaines de coups de matraques. C'est le traitement léger et obligatoire pour tous, dont les traces disparaissent après deux ou trois jours et ne provoquent pas de dommages internes irréversibles. Mais ce n'est rien par rapport à ce que subissent les Tchétchéniens qui sont frappés pour de bon et torturés. »

Lundi également, un groupe de journalistes russes et étrangers, dont les correspondants de presse écrite étaient exclus, a eu droit à une visite guidée de ce camp de Tchernokozovo, avec une mise en scène grotesque dont nul, sauf peut-être les moins avertis des télé-spectateurs russes, ne fut dupe. Radio Svoboda a d'ailleurs diffusé le témoignage d'une femme dont le fils venait de sortir du camp, affirmant que tous ses pensionnaires mal en point avaient été sortis et emmenés « quelque part. »

L'émissaire du Conseil de l'Europe Alvaro Gil-Robles, de son côté, qui fut emmené, dimanche et lundi, dans les camps de réfugiés d'Ingouchie et dans les ruines de Grozny, n'a pas visité ce camp, contrairement au programme qui était annoncé à l'avance à Moscou. Il faut espérer que c'est à la demande de l'émissaire lui-même, qui a pu vouloir échapper au devoir d'entériner la farce la plus criante de la visite guidée. Ne s'est-il pas cru, par ailleurs, obligé de se dire « satisfait de la collaboration des autorités russes », saluant leur « initiative », consistant à « montrer les choses comme elles sont, les efforts en train de se faire pour s'occuper de la population » ?

MANIPULATION

Andreï Babitski, qui a passé quarante jours entre les mains des services spéciaux russes après son arrestation, le 16 février, à sa sortie de Grozny, ville alors bombardée à outrance, n'est pas quant à lui complètement convaincu que sa détention fut motivée par la seule peur des autorités russes de le voir témoigner de ce qu'il a vu. « Moi, en tous cas, je n'ai pas ressenti leur peur... Certains sans doute avaient peur, d'autres grognaient et voulaient tout ignorer, parfois ils montraient leur mépris. Ils n'ont pas une approche commune à différents niveaux de pouvoir, a-t-il dit au micro de Radio Svoboda. Ils ne peuvent pas se mettre d'accord. Ils n'ont aucune conception planifiée et je me retrouve pris dans des meules, les plus diverses et agissant sans coordination, mais qui peuvent broyer tous ceux qui tombent dans leur sphère de pouvoir. Indépendamment du fait qu'ils les gênent ou non. Je crois

que c'est tout simplement ainsi que marche notre système. » Durant ses semaines de détention, les différents dirigeants russes, du président par intérim Vladimir Poutine au ministre de l'intérieur Vladimir Rouchaïlo, en passant par diverses autorités des systèmes judiciaires et des ministères dits « de force », ont multiplié les déclarations contradictoires. D'abord ils ont longtemps nié savoir où se trouvait Babitski, malgré les témoignages sur sa détention par les forces russes. Le 27 janvier, ils ont annoncé qu'il avait été arrêté et accusé de « participation à bandes armées ». Le 31, la raison donnée fut un « manquement aux règles en vigueur pour les journalistes ». Le 3 février, le Kremlin s'enfonça en annonçant que le journaliste a été « échangé » contre trois, puis cinq, soldats russes prisonniers des Tchétchéniens. C'est-à-dire livré aux « bandits », « chez qui il se plaisait tant ». La manipulation - il est livré à des « inconnus » masqués - est alors démentie et les protestations prennent de l'ampleur, mais le Kremlin soutiendra jusqu'au bout, y compris face à ses visiteurs de marque étrangers qui semblent l'accepter, que Babitski se trouvait « dans les montagnes avec les terroristes », c'est-à-dire là où se concentre, depuis des mois et plus encore depuis la chute de Grozny, toute la puissance de feu de l'armée russe.

En réalité, Babitski a été détenu, d'abord à Tchernokozovo « non pas tant par les services spéciaux que par des sadiques », a-t-il dit, puis, après « l'échange », par des inconnus. Sur ces derniers, il ne peut « pour l'instant, rien dire de plus, si ce n'est qu'ils tentaient

d'exercer sur moi les formes les plus diverses de pression ». Ces « inconnus » lui ont ensuite donné de force un passeport azerbaïdjanais portant sa photo et l'ont emmené à la frontière azerbaïdjanaise, avant de le laisser apparaître, vendredi, au Daghestan. Lundi, alors que sa remise en détention sous un nouveau chef d'inculpation était décidée, son avocat, arrivé sur les lieux avec sa femme, annonça, après l'avoir rencontré, qu'il entamait une grève de la faim. Le même jour, Vladimir Poutine faisait savoir qu'il estimait l'incarcération de Babitski « non nécessaire ». Non sans ajouter que ce dernier avait pour objectif de « vendre » ses informations ou un certain point de vue. « Il s'acquittait joliment bien de cette tâche », a précisé le président par intérim.

Ramené lundi soir à Moscou dans un avion vide qu'il pense être celui du ministre de l'intérieur, chargé par M. Poutine de « régler cette affaire », Babitski, rentré chez lui, a reçu non seulement ses collègues de la radio financée par le Sénat américain, mais aussi des télévisions russes, qui ont diffusé des extraits choisis de ses propos. De toute évidence éprouvé physiquement, il garde une détermination d'acier : « J'ai l'intention d'informer l'opinion la plus largement possible, sur ce qui m'est arrivé et sur ce qui se passe en Tchétchénie, ce que j'ai vu. J'estime que c'est une garantie de sécurité, non seulement pour moi et ma famille, mais cela peut aussi d'une certaine manière influencer sur la situation, sur l'arbitraire monstrueux, le cauchemar qui se déroule en Tchétchénie ».

Sophie Shihab

Le président indonésien renforce son influence sur les forces armées et redonne la priorité à la marine

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Avant sa première visite au Timor-Oriental, où il devait passer la journée du mardi 29 février, le président Abdurrahman Wahid a procédé à un remaniement des forces armées, qui met sur la touche les alliés du général Wiranto, lui-même suspendu de ses fonctions de ministre coordinateur de la sécurité et des affaires politiques. Pas moins de soixante-quatorze officiers généraux sont affectés par ce changement. La promotion la plus remarquable est la nomination du général Agus Wirahadikusumah à la tête du *Kostrad*, les réserves stratégiques. Agus est un ferme partisan d'une réforme des forces armées. Le général Wiranto l'avait exilé, voilà trois mois, en lui confiant le commandement territorial des Célèbes du Sud.

Agus souhaite le démantèlement de cette organisation territoriale militaire qui double l'administration civile quand elle ne la coiffe pas. Il réclame également la suppression des affaires gérées par les forces armées dont les dividendes, a-t-il dit récemment, sont empochés par des « individus » et non par l'institution militaire. « Qui soutient les discothèques, les bordels et les réseaux de drogue sinon l'armée et la police ? », a-t-il également déclaré à propos de la corruption dans les rangs des forces de l'ordre.

REPRISE EN MAIN

A la tête du *Kostrad*, il remplace le général Jaja Suparman, qui s'était déclaré hostile à toute enquête judiciaire contre les généraux dont Wiranto, impliqués depuis dans les exactions commises au Timor-Oriental en septembre 1999 par la Commission indonésienne des droits de l'homme. Simultanément, Juwono Sudarsono, ministre de la défense a annoncé une réorganisation de l'autre unité d'élite, le *Kopassus*, forces spéciales dont les opérations clandestines ou parallèles, y compris au Timor-Oriental, échappaient même au contrôle de l'état-major. Juwono,

premier civil à occuper les fonctions de ministre de la défense, avait déclaré que les effectifs du *Kopassus* pourraient être ramenés de six mille à mille hommes.

La reprise en main de l'armée de terre s'accompagne d'un renforcement de la marine annoncé récemment par l'amiral Widodo Adiscupito, premier marin à occuper les fonctions de commandant en chef des forces armées. Le président Wahid estimant que l'Indonésie, avec ses treize mille îles, est un pays maritime, les effectifs de la marine vont passer, sur cinq ans, de quinze mille à vingt-cinq mille hommes. Le remaniement militaire du 28 février n'affecte pas les quatre postes clés des forces armées tenus par des hommes qui se

« censure », disait-on - a été supprimé en novembre. Le 27 février, le président Wahid a limogé trente-quatre conseillers, envoyés spéciaux et ambassadeurs itinérants qui formaient une partie de la cour de Suharto.

UNE VISITE SYMBOLIQUE

La visite du président Wahid à Dili, capitale d'un Timor-Oriental, où les leaders indépendantistes lui ont réservé un accueil chaleureux en dépit de l'hostilité des populations aux Indonésiens, a également valeur de symbole. Qui aurait pu penser, après la campagne de terreur dont la population timoraise a été l'objet en septembre, qu'un chef de l'Etat indonésien pourrait se rendre si vite sur place pour y

Arrivée mouvementée au Timor-Oriental

Le président indonésien Abdurrahman Wahid a commencé, mardi 29 février, sa visite éclair au Timor-Oriental, la première depuis que Djakarta a renoncé à l'ancienne colonie portugaise. Accueillis à l'aéroport par des responsables des Nations unies et les dirigeants indépendantistes Xanana Gusmao et José Ramos-Horta, le président indonésien et son cortège se sont dirigés vers le centre de la capitale timoraise, Dili, dévastée en septembre par les troupes de Djakarta. Des soldats portugais, de la force de l'ONU déployée au Timor, ont dû tirer des coups de semonce pour calmer la foule qui se pressait le long du parcours. Quelque trois cents manifestants brandissant les photographies de résistants tués pendant les vingt-trois ans d'occupation indonésienne se sont rassemblés devant le bâtiment, où Wahid devait ensuite prononcer un discours. Xanana Gusmao et José Ramos-Horta sont intervenus pour les calmer, mais le président indonésien a dû différer son discours. - (Reuters, AFP)

sont ralliés au président. L'amiral Widodo a annoncé la semaine dernière que les forces armées étaient prêtes à renoncer avant les prochaines élections législatives, prévues en 2004, aux trente-sept sièges (sur cinq cents) qu'elles détiennent encore au sein de l'Assemblée nationale. Tous ces gestes vont dans le sens d'une primauté du pouvoir civil.

Des changements moins spectaculaires accompagnent la réforme des forces armées. Les attributions du secrétaire d'Etat, sorte de premier ministre du temps de Suharto, ont été fortement réduites. Le ministère de l'information - de la

amorcer une réconciliation ? En revanche, calmer les tensions aux Moluques, petit archipel dévasté par un conflit religieux, ou à Atjeh, province de Sumatra où le courant séparatiste demeure fort et où les assassinats sont quotidiens, paraît d'autant plus problématique que les méthodes et le rôle des forces de l'ordre y sont très controversés. Que le commandement militaire rentre davantage dans le rang ne peut, toutefois, que contribuer à encourager la cohésion d'un gouvernement en place seulement depuis quatre mois.

Jean-Claude Pomonti

Les Etats-Unis récusent le « candidat européen » au FMI

BRUXELLES. Les ministres des finances des Quinze ont désigné - à l'unanimité - lundi 28 février à Bruxelles le candidat de l'Europe au poste de directeur général du Fonds monétaire international : l'Allemand Caio Koch Weser. Mais celui-ci a été cependant récusé, mardi, par les Américains. Lors de la prochaine réunion du FMI, le candidat européen affrontera le Japonais Eisuke Sakakibara et l'actuel numéro deux du Fonds, l'Américain Stanley Fischer. Le ministre français des finances, Christian Sautter, n'a pas voulu entrer dans des scénarios funestes, se contentant de souhaiter « bonne chance » à M. Koch Weser. - (Corresp.) (Lire aussi notre éditorial page 17.)

Nigeria : les affrontements

interreligieux s'étendent au sud

Lagos. Des émeutes à caractère ethnique ont éclaté, lundi 28 février, dans la ville d'Aba, dans le sud-est du Nigeria, en réaction aux violences entre chrétiens et musulmans, qui ont fait plus de 400 morts, les 21 et 22 février, dans le Nord, à Kaduna. Selon un journaliste sur place, vingt personnes ont été tuées à Aba dans les affrontements de lundi entre Ibos (chrétiens) et Haoussas (musulmans). Un porte-parole des autorités locales avait annoncé qu'une mosquée avait été incendiée à Aba, en représailles aux événements de Kaduna. - (AFP)

Turquie : trois maires pro-kurdes

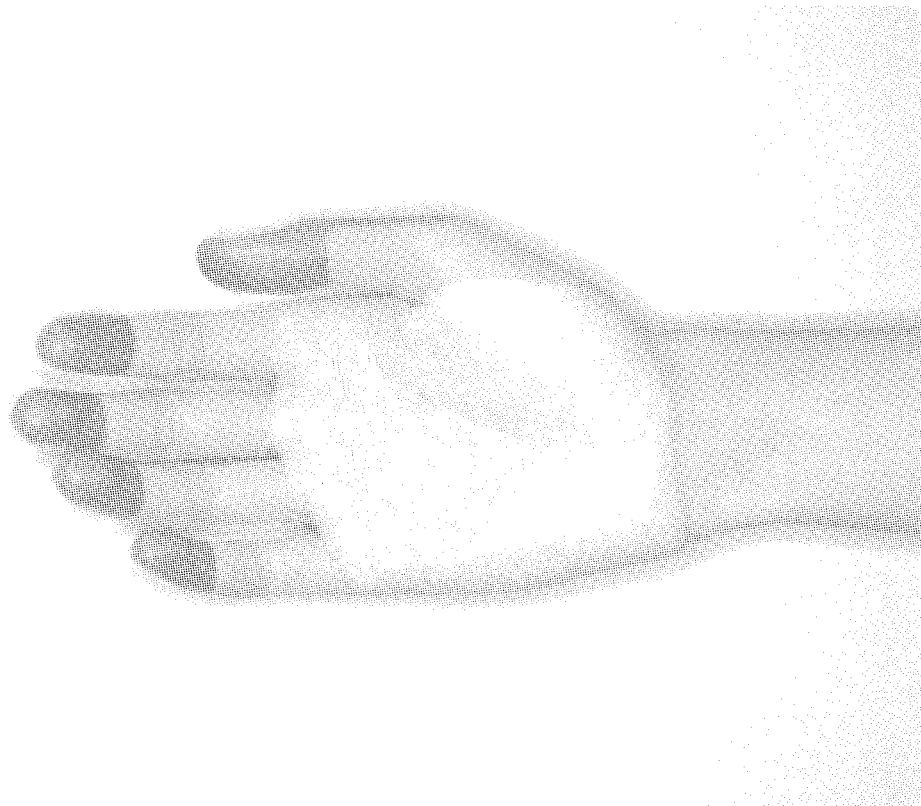
réintégrés

ANKARA. Le ministère turc de l'intérieur a réintégré dans leurs fonctions les trois maires du Parti démocratique du peuple (Hadep), pro-kurde, inculpés pour soutien à la rébellion kurde, qui avaient été mis en liberté provisoire lundi 28 février, a annoncé l'agence turque Anatolie. Feridun Celik, de Diyarbakir, Selim Ozalp, de Siirt (sud-est), et Feyzullah Karaaslan, de Bingol (est), pourront conserver leur poste de maire jusqu'à la fin de leur procès. Inculpés pour soutien au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes de Turquie), les trois maires avaient été démis de leurs fonctions la semaine dernière sur décision du ministre de l'intérieur. Ils ont été mis en liberté provisoire sur décision de la Cour de sûreté de l'Etat (DGM), qui leur a toutefois interdit de quitter le pays. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **TADJIKISTAN** : le Parti démocratique populaire, soutenu par le président Imomali Rakhmonov, a remporté plus des deux tiers des voix aux élections législatives du dimanche 27 février, selon des résultats partiels annoncés lundi. Le Parti communiste arrive en deuxième position, suivi du Parti de la renaissance islamique. Les partis d'opposition ont dénoncé de graves irrégularités qui auraient entaché le déroulement du scrutin. - (Reuters)

■ **ALGÉRIE** : vingt civils, des éleveurs, ont été massacrés par des islamistes présumés dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 février, dans la région d'El Bayadh, à 400 kilomètres au sud d'Alger, ont annoncé les services de sécurité, dans un communiqué diffusé lundi à la radio. Depuis le début de l'année, plus de 300 personnes ont été tuées, selon un décompte établi à partir de bilans de presse. - (AFP, Reuters.)



POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Lionel Jospin devait expliquer, mardi 29 février, à l'Assemblée nationale, sa position sur le processus de paix au Proche-Orient, sur l'attitude d'Israël

et celle de la Syrie, sur la nécessité d'un Etat palestinien. Le premier ministre, qui a arrêté les grandes lignes de son discours, lundi soir, à l'hôtel Matignon, ne voulait pas engager un

débat de compétences avec Jacques Chirac, sauf si les questions de l'opposition l'y incitaient. ● LA GAUCHE, dans son ensemble, soutient M. Jospin, même si les amis de Jean-Pierre

Chevènement laissent paraître un certain agacement au sujet de son attitude pro-israélienne. Charles Pasqua dénonce le conflit Chirac-Jospin. ● LE DÉBAT, en France, sur la poli-

tique qu'elle mène au Proche-Orient oppose de façon factice des « pro-Arabes » et des « pro-Israéliens », alors que la réalité de cette politique est plus complexe (lire page 7).

Lionel Jospin explique et justifie son voyage en Israël

Le premier ministre entendait ne pas évoquer, mardi, à l'Assemblée nationale, le conflit de compétences avec Jacques Chirac, mais obliger les amis du président de la République à répondre sur le « fond » de la politique que doit mener la France au Proche-Orient

L'UN à Nantes, l'autre à Amsterdam, lundi 29 février, ni Lionel Jospin ni Jacques Chirac n'ont évoqué la tempête politique soulevée par les propos du premier ministre, à Jérusalem, sur les actions « terroristes » du Hezbollah contre les soldats israéliens, sur la convocation du premier ministre par le président de la République, sur le tête-à-tête qu'il doit avoir mercredi 1^{er} mars, comme chaque semaine, avant la réunion du conseil des ministres. Mardi en fin de matinée, M. Chirac, en visite officielle aux Pays-Bas, ne devait pas manquer d'être interrogé, lors d'une conférence de presse à La Haye, juste avant la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale où M. Jospin allait être soumis aux interpellations de l'opposition.

Dans le train qui l'amenait à Nantes, lundi, pour le comité interministériel d'aménagement du territoire (lire page 8), M. Jospin, qu'accompagnait douze membres de son gouvernement, n'a pas soufflé mot de la manière dont il entendait répondre aux as-

sauts de la droite. Il raconte la scène de l'université de Bir Zeit. « Sans emphase ni épopée, juste des faits », disent ses interlocuteurs, « sans jamais dire qu'il avait été ou qu'il s'était senti en danger ». M. Jospin ne parle plus, ensuite, de son voyage au Proche-Orient. Aimable, il sourit, reste calme face aux importuns quand ses officiers de sécurité, sur les dents, sont au bord de les évacuer. Sur sa tête, une toute petite croûte, vestige d'une pierre reçue à Bir Zeit, doit rester le seul signe d'un voyage éprouvant.

A Amsterdam, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, et le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, jouent un petit jeu de rôles face à M. Chirac. Ils ont vite noté, dès leur voyage dans l'avion présidentiel, la « très bonne humeur » du chef de l'Etat, certain d'avoir marqué un point contre le premier ministre, mais chacun, président comme ministres, continue à faire assaut d'amabilité, s'en tenant aux généralités, même lors des rares fois où ils évoquent ensemble la politique

française au Proche-Orient. Dans leur coin, en revanche, les conseillers de M. Chirac, parmi lesquels Claude Chirac, lisent la presse française avec délectation, ne cachant pas leur satisfaction devant sa sévérité pour M. Jospin.

SILENCE SUR LA COHABITATION

Dans le train qui les ramène de Nantes, d'autres ministres font corps autour de M. Jospin. Son entourage fait savoir que des députés socialistes lui ont envoyé « des messages de soutien et de sympathie ». C'est à peine si on peut deviner, chez Jean-Pierre Chevènement et les ministres communistes, un vague à l'âme. « Vous connaissez ma position ! », lance seulement le ministre de l'intérieur, grand ami des pays arabes. M. Jospin les connaît aussi, qui a téléphoné, la veille au soir, au ministre de l'intérieur et devine que son ami attendra quelques jours pour faire entendre sa petite musique. Jean-Claude Gayssot et Michelle Demessine, eux, insistent sur le fait que le premier ministre a réaffirmé,

aussi, le « droit des Palestiniens à un Etat ».

Premier à intervenir, mardi, à l'Assemblée nationale, le groupe communiste pouvait donner une belle occasion au premier ministre de s'exprimer sur le fond, et non sur le cadre, qu'il ne souhaitait pas aborder. A moins que M. Jospin ne préfère répondre à l'UDF, deuxième groupe inscrit, dont le président délégué, Hervé de Charette, a tenu des propos observés de près à Matignon. Si le député de Maine-et-Loire, ministre des affaires étrangères de 1995 à 1997, estime en effet que les déclarations du chef du gouvernement sont « directement contraires » à l'accord de 1996 sur le Liban sud, que la France parraine avec les Etats-Unis, il « ne conteste pas que le premier ministre puisse s'exprimer sur la politique étrangère » (Le Monde daté 27-28 février).

M. Jospin s'est fait une règle de ne jamais s'exprimer sur ses relations avec le président de la République à l'Assemblée nationale. La cohabitation est une relation per-

sonnelle, qui n'a pas à être dévoyée. Sa réponse devait donc être géographique, sauf, bien sûr, si le RPR se montrait trop arrogant. Si le premier ministre était interrogé sur la cohabitation, il en donnerait sa « lecture », en insistant sur le fait que, depuis 1997, la politique étrangère a été conduite « en commun » avec M. Chirac. « Tout dépend des personnalités sollicitées pour "monter au créneau" et de la teneur de leurs interventions », disaient MM. Védrine et Moscovici, lundi, à Amsterdam. Si Jospin se sent agressé, il n'hésitera pas à tacler l'adversaire, et, ça, il sait le faire ! »

En rappelant l'engagement résolu de la France en faveur du processus de paix, le droit des Palestiniens à un Etat et celui d'Israël à la sécurité, sans cesser de considérer que les attaques récentes du Hezbollah avaient pour objectif de « casser » le processus de paix, M. Jospin veut éviter de se déjuger. Il veut aussi obliger la droite, notamment le RPR, si elle l'attaque, à apparaître comme soutenant la Syrie, dont dépend le Hezbollah et

qu'il juge responsable du blocage actuel. « Le premier ministre, en parlant du Hezbollah, a appelé un chat un chat, et tout le reste n'est que de l'exploitation politique », répétait M. Védrine, lundi.

Devant deux cents militants socialistes du 19^e arrondissement de Paris, lundi soir, Jean-Christophe Cambadélis, qui amorçait sa « rentrée politique » après ses annus judiciaires, a lancé, après avoir téléphoné au premier ministre : « Oui, Israël est une démocratie. Oui, Israël occupe illégalement le Liban sud. Oui, le Hezbollah, c'est-à-dire le "parti de Dieu" en français, résiste au Liban et terrorise les populations civiles du nord d'Israël. » M. Cambadélis a évoqué la « bousculade du président de la République à Jérusalem », en octobre 1996, par des policiers israéliens. Ce rappel du voyage de M. Chirac sonnait comme un avant-goût de la défense du premier ministre.

Ariane Chemin
avec Raphaëlle Bacqué
à La Haye

L'Élysée dément avoir transmis un message au président libanais

Gérard Larcher a été reçu, lundi 28 février, à Beyrouth, par le président libanais, Emile Lahoud, auquel il aurait remis un message de soutien émanant de Jacques Chirac. « J'ai livré au président Lahoud un message du président Chirac et du président du Sénat. C'est un message clair, qui confirme que le Liban peut compter sur la France (...), qu'il n'y a pas de changement à l'égard du Liban et du Proche-Orient », a assuré le sénateur (RPR) des Yvelines, selon une dépêche AFP de Beyrouth. Porte-parole de la présidence de la République, Catherine Colonna a formellement démenti, lundi soir, l'existence d'un tel message. Joint mardi matin par Le Monde, M. Larcher a expliqué qu'il s'était borné à « communiquer la position du président de la République et du peuple français ».

Quelques voix dissonantes se font entendre chez les chevènementistes et au PCF

REMPART autour de Lionel Jospin : cinq jours après les déclarations du premier ministre, à Jérusalem, qualifiant de « terroristes » les attaques du Hezbollah au Liban sud, la majorité entendait riposter coup pour coup, mardi 29 février, à l'Assemblée nationale. « Lionel Jospin a été très courageux. Comme le dit le cardinal de Retz, "on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment" », déclare Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste. « Il a été mitraillé de critiques caricaturales. Nous allons riposter mardi », ajoute le député de Loire-Atlantique.

Première contre-attaque, le premier ministre a eu raison d'employer le mot « terroristes », même si ce n'était pas diplomatiquement correct. « Les attaques du Hezbollah contre des populations civiles sont effectivement des actions terroristes », expliquait, samedi, Roger-Gérard Schwartzberg (PRG, Val-de-Marne), président du groupe RCV. « Il faut appeler un chat un chat. Les étudiants de Bir Zeit n'ont-ils pas lancé des pierres au premier ministre ? », renchérit Odette Grzegorzulka (PS, Aisne). « Peut-être que le terme "actes de guerre" est plus conforme, estime Claude Estier, pré-

sident du groupe socialiste du Sénat, mais on sait très bien que le Hezbollah agit aussi de manière à saper le processus de paix. » Seul le député communiste Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne) parle de « dérapage » : « C'est regrettable, dit-il, on ne retiendra que cela du voyage, alors que le premier ministre a la volonté d'avancer dans le processus de paix. »

« AUCUN CHANGEMENT »

Deuxième mise au point : « Il faut arrêter de parler de "politique arabe" de la France, ce vocabulaire du Quai d'Orsay », s'agace Gérard Fuchs (PS, Seine-Maritime), ancien secrétaire aux questions internationales du PS, de 1990 à 1995, de même que Paul Quilès (PS), président de la commission de la défense de l'Assemblée, ou encore M. Estier. « Ce terme est un héritage du général de Gaulle et d'une époque où tous les pays arabes étaient en lutte contre Israël », souligne le sénateur de Paris.

Et s'il y en avait une, M. Jospin n'aurait rompu ni avec la ligne diplomatique française ni avec la doctrine du PS. C'est le troisième avertissement. « Les déclarations de

Lionel Jospin n'introduisent aucun changement, juge Véronique Neiertz, députée (PS) de Seine-Saint-Denis et, elle aussi, ancienne responsable des relations internationales au PS. La position du PS est claire et équilibrée : Israël a droit à des frontières sûres et reconnues ; la création d'un Etat palestinien est un droit. » Certes, le Parti socialiste a toujours eu des relations privilégiées avec Israël, mais les choses ont évolué, analyse Jean-Luc Mélenchon. « En aidant Arafat à sortir du piège de Tripoli, en 1983, Mitterrand a permis de décrire les relations entre les socialistes français. Sans compter l'entrée du Fatah [la principale composante de l'OLP] dans l'Internationale socialiste », explique le sénateur de l'Essonne, animateur du courant Gauche socialiste. Le rocardien Gérard Gouzes, député de Lot-et-Garonne, remarque, aussi, que le premier ministre « a eu le courage de demander aux Israéliens de quitter le Liban sud ».

« L'équilibre de la politique française n'est pas mis en cause », se contente de dire Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens. Au MDC, peu de responsables osent critiquer le chef du gouverne-

ment, bien que le parti de Jean-Pierre Chevènement privilégie les liens avec les pays arabes. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), cependant, n'y va pas par quatre chemins : « En utilisant le mot "terroristes", Jospin a rompu l'équilibre que même Mitterrand avait tenu à préserver à la Knesset [en déclarant le droit à un Etat pour les Palestiniens]. Pendant la guerre, les nazis qualifiaient les résistants de terroristes ! », assène le président du groupe d'amitié France-Syrie de l'Assemblée et de l'Association parlementaire euro-arabe.

Enfin, tous refusent un quelconque « domaine réservé » à Jacques Chirac. Pour Noël Mamère (Verts, Gironde), M. Jospin a voulu signifier qu'« il n'y a plus de domaine réservé ». M. Quilès va plus loin et dénonce le « caractère inefficace et non démocratique de la dyarchie au sommet de l'Etat ». « Le président n'est responsable devant personne, contrairement au premier ministre », ajoute-t-il, en demandant que le Parlement soit davantage « associé » à la définition de la politique étrangère.

Jean-Michel Bezat et Clarisse Fabre

Charles Pasqua, président du RPF

« La France n'est plus gouvernée ni présidée en fonction de ses véritables intérêts »

« Comment appréciez-vous les déclarations de Lionel Jospin au Proche-Orient, désignant les actions du Hezbollah comme "terroristes" ? S'agit-il, selon vous, d'un dérapage ou d'une réelle inflexion de la politique française ?

— Les méaventures du premier ministre au Proche-Orient sont, à l'évidence, dommageables pour l'image de la France. Dès lors que l'on a dit cela, ce serait ajouter à ces dommages que d'envenimer la situation au plan intérieur. "Right or wrong, this is my country", disait Churchill. Sur le fond, ce que l'on appelle la politique arabe de la France — en fait, la politique étrangère définie par le général de Gaulle — est depuis longtemps tombé en désuétude. Faute d'exister dans la région depuis la guerre du Golfe, éliminés de la conférence de Madrid, nous nous bornons, depuis, à médiatiser tel ou tel voyage, avec les risques que cela comporte. Lionel Jospin vient à son tour d'en faire la cruelle expérience. mais je ne pense pas qu'il s'agisse, dans son esprit, d'une inflexion de la politique de la France. Si tel est le cas, c'est à lui de nous en expliquer les ressorts.

— Craignez-vous que cet épisode n'ait des répercussions pour la France dans le monde arabe ?

— A court terme, sans doute. Peut-être, d'ailleurs, notre pays devrait-il utiliser la difficulté qui

vient d'être créée. D'un mal pourrait sortir un bien : que nous redéfinissions cette fameuse "politique arabe" qui était, là comme ailleurs, dans l'esprit du général de Gaulle, l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en tant que nations incarnées par des Etats souverains.

— Le président de la République a-t-il eu raison de réagir comme il l'a fait ?

— La cohabitation longue est détestable. Le président de la République a réagi. C'était bien le moins qu'il pouvait faire.

— Pendant cette période de cohabitation, la politique étrangère doit-elle être un "domaine partagé", ou bien le chef de l'Etat doit-il garder une prééminence institutionnelle ?

— Il faudrait d'abord se poser cette question : y a-t-il encore pour la France une politique étrangère indépendante ? A mon avis, le retour de la France au sein de l'OTAN en a marqué l'abandon. Notre pays a renoncé à exister en tant que grande puissance. La France garde cependant une voix, qu'elle met au service des causes les plus variées. Le président de la République démontre, dans cet exercice, un réel talent et une grande énergie, mais cela ne constitue pas vraiment une politique étrangère.

» Pour ce qui concerne la coha-

bitation, je crois que ses charmes sont épuisés. Apparaît la cruelle réalité d'une interminable compétition électorale. La France n'est plus gouvernée — ni présidée, d'ailleurs — en fonction de ses véritables intérêts, mais au gré d'une campagne présidentielle devenue permanente. Jamais, sous la V^e République, l'Etat n'avait été à ce point le terrain privilégié, quasiment unique de l'affrontement politique et médiatique. C'est là tout ce que le général de Gaulle avait voulu éviter. Et le pire, c'est que, sur l'essentiel — l'Europe, la mondialisation —, le président et le premier ministre sont entièrement d'accord ! »

Propos recueillis par
Jean-Louis Saux

Le conflit au Liban sud, annexé par Israël en 1978

● 15 mars 1978. Tsahal envahit le Liban sud à la poursuite des combattants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). C'est l'opération « Litani » (du nom du principal fleuve libanais). Quatre jours plus tard, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 425, qui enjoint Israël de cesser « immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale de la Syrie » et de « retirer sans délai ses forces du territoire libanais ». Une Force intermédiaire des Nations unies pour le Liban (Finul) est créée.

● 18 avril 1979. Le major Saad Haddad, sous-officier déserteur de l'armée libanaise qu'Israël a placé à la tête d'une milice auxiliaire locale, l'Armée du Liban sud (ALS), proclame l'Etat du Liban libre dans la zone « de sécurité », que sa milice contrôle conjointement avec Tsahal.

● 6 juin 1982. L'armée israélienne envahit le territoire libanais

et assiège la partie ouest de Beyrouth. C'est l'opération « Paix en Galilée », qui vise à déloger l'OLP. Après l'assassinat du président élu libanais Béchir Gemayel, ami d'Israël, Tsahal entre à Beyrouth ouest. C'est alors qu'ont lieu les massacres de Sabra et Chatila.

Sit-in à Damas et manifestations au Liban

Une centaine d'étudiants syriens du Centre culturel français ont manifesté silencieusement devant l'ambassade de France à Damas, lundi soir 28 février, assis devant l'édifice, des bougies à la main, encadrés par un fort dispositif de sécurité. Un message de protestation a été remis au premier conseiller de l'ambassade. Il s'agissait de la première manifestation devant un édifice officiel français à Damas.

Au Liban, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans différentes villes du pays. A Baalbek, dans l'est du pays, plus de 5 000 personnes, selon la police, ont défilé, scandant des slogans hostiles à M. Jospin. « Jospin, hypocrite, agent des juifs sionistes », ont-ils lancé. Sur une des banderoles qu'ils portaient était inscrit : « La France sait bien ce que signifie le sang des combattants de la résistance ». D'autres accusaient le premier ministre français de chercher à séduire l'électorat juif avant l'élection présidentielle prévue en 2002.

● 10 juin 1985. Officiellement, l'armée israélienne évacue la partie du Liban sud qu'il contrôlait encore, mais maintient la zone « de sécurité ». Le Hezbollah, créé en 1982 sous l'impulsion de l'Iran, harcèle les forces israéliennes et pilonne au mortier des localités de Haute Galilée.

● 25 juillet 1993. Israël lance « Règlement de comptes », opération de très grande envergure visant à réduire au silence le Hezbollah. Un cessez-le-feu est conclu, le 1^{er} août, par l'intermédiaire des Etats-Unis.

● 11 avril 1996. Nouvelle opération israélienne au Liban, intitulée « Raisins de la colère ». L'artillerie, l'aviation, la marine bombardent le sud, le centre et les alentours de Beyrouth. La France dépêche dans la région son ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui réussit à convaincre les Etats-Unis de contribuer à l'apaisement. Des arrangements de sécurité écrits disposent que « les groupes armés au Liban n'effectueront pas d'attaques contre Israël », que l'Etat hébreu « et ceux qui coopèrent avec lui [l'ALS] ne procéderont pas à des tirs (...) contre des civils ou des objectifs civils au Liban ». Les zones habitées par des civils ne seront pas, non plus, « utilisées comme point de lancement pour des attaques ». Toute « partie » à le droit d'« exercer le droit de légitime défense ». Un comité de surveillance du cessez-le-feu, coprésidé par la France et les Etats-Unis, est créé. Il se borne à examiner les plaintes et à distribuer des blâmes.

BACHELIERS, PRÉPAREZ-VOUS À INTÉGRER
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

PREP. ISG

→ Voie classique : vous préparez au concours de : HEC, ESSEC, ESCP, ESCL, EDHEC, ISG.
→ Voie intégrée : Vous préparez spécifiquement à entrer à l'Institut Supérieur de Gestion [ISG].

Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW YORK - PARIS - TOKYO



Les évolutions d'une politique héritée du général de Gaulle

Y A-T-IL une politique arabe de la France ou autant de politiques qu'il existe de pays arabes ou presque ? La première est-elle forcément l'apanage des gaullistes, comme le veut une opinion largement répandue, les socialistes prenant systématiquement le contrepied ? Ce singulier débat suranné, à propos d'un sujet obsolète, agite épisodiquement la vie politique française et se répercute, amplifié, au sud de la Méditerranée, traduisant une vision manichéenne qui veut que l'on soit anti ou pro-israélien selon que l'on prône une ou des politique(s) arabe(s) pour la France.

Il n'y a pas une, mais des politiques de la France, avec des pays arabes, déclarait le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, le 27 février, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ». Dix ans plus tôt, à la veille de la guerre du Golfe, son prédécesseur socialiste, Roland Dumas, avait été le premier à pourfendre le mythe de la politique arabe du général de Gaulle. Jacques Chirac, lui, a tranché : depuis 1996, il parle de la « *politique proche-orientale* » de la France.

En réalité, même si elle n'a jamais été exempte d'affinités partisans et/ou idéologiques, la politique de la France au Proche-Orient n'a connu de véritable rupture qu'avec l'avènement de la V^e République, en 1958. Devenue la marque déposée du gaullisme, ce qu'on a longtemps appelé la « *politique arabe de la France* » – expression forgée par les héritiers du général – désigne l'inflexion donnée, au début des années 60, à une diplomatie proche-orientale jusqu'alors exclusivement tournée vers Israël.

L'expédition tripartite de Suez, en 1956, la guerre d'indépendance de l'Algérie et l'étroite coopération avec l'Etat hébreu, en particulier dans le domaine militaire – n'est-ce pas avec l'aide du Commissariat à l'énergie atomique qu'Israël mit en route son programme nucléaire ? –, avaient sérieusement malmené les liens entre Paris et les pays arabes. Délestée de son empire, la France, estimait le général de Gaulle, devait recadrer son positionnement au service de ses intérêts politiques et économiques, et recouvrer un rôle dans une région où elle avait été très influente. La guerre israélo-arabe de juin 1967 allait accélérer le mouvement et fournir à de Gaulle l'occasion d'affirmer l'indépendance de pensée, de décision et d'action qu'il revendiquait vis-à-vis des Etats-Unis et d'Israël.

Bien qu'il ne fût jamais étanche, l'embargo sur les ventes d'armes aux pays du champ de bataille, décrété le jour même du déclenchement des hostilités, en juin 1967, fut vécu par Israël comme une déchirure. Malgré toutes les assurances fournies quant à sa sécurité, malgré les mises en garde quant aux conséquences de la guerre, le « *peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur* » – selon la fameuse expression du général de Gaulle, à cette date, au sujet des juifs – avait du mal à comprendre cette distanciation, qui ne pénalisait que lui, unique client de l'industrie d'armement française. A l'inverse, cette nouvelle neutralité augmentait le crédit de la France dans les pays arabes. L'empreinte de cet épisode est telle que le traumatisme – feint ou réel – de 1967 a servi, jusqu'à ces dernières années, de toile de fond au rejet par Israël de toute offre de bons offices française. Et,

du côté arabe, de manière tout aussi automatique, on se réjouit lorsque les présumés héritiers politiques de de Gaulle sont au pouvoir en France.

Georges Pompidou en fut un, qui, dès son accession à la présidence, en 1969, mit ses pas dans ceux de son prédécesseur. Les amitiés de la France dans le monde arabe s'élargirent aux pays tels que l'Irak et l'Arabie saoudite, qui gravitaient jusqu'alors dans l'orbite anglo-saxonne, et à d'autres comme la Libye, où les « officiers libres » venaient de prendre le pouvoir. En dépit d'un allègement de l'embargo sur les armes, les tensions avec Israël se multiplièrent, tant à propos d'un contrat de vente de cent dix avions Mirage à Tripoli que lors de l'évasion de cinq bâtiments de guerre – les fameuses « vedettes de Cherbourg ».

Le traumatisme – feint ou réel – de 1967 a servi de toile de fond jusqu'à ces dernières années

C'est sous le mandat de Valéry Giscard d'Estaing, de 1974 à 1981, que les relations économiques franco-arabes connurent un boom spectaculaire. Ce fut, surtout, le début d'une relation privilégiée avec l'Irak, dont Jacques Chirac, premier ministre de 1974 à 1976, fut le principal artisan. En politique, la reconnaissance timide des Palestiniens engagée sous Pompidou allait se confirmer avec la rencontre, en octobre 1974, à Beyrouth, du ministre des affaires étrangères, Jean Sauvagnargues, et de Yasser Arafat.

Lors de l'élection de François Mitterrand, en 1981, les Arabes retinrent leur souffle. Israël, nostalgique des socialistes de la IV^e République, espéra un changement de cap. Il n'en fut rien. Premier chef d'Etat français à se rendre en Israël, Mitterrand fut aussi le premier à plaider, à la Knesset, en 1982, pour le droit des Palestiniens à un Etat. C'est également la France qui assura l'évacuation des combattants de l'OLP de Beyrouth, en 1982, puis de Tripoli, au Liban nord, l'année suivante.

François Mitterrand fut aussi fidèle à l'amitié de la France pour le Liban, et cet attachement coûta la vie à l'ambassadeur de France à Beyrouth, Louis Delamare, et à cinquante-huit soldats du contingent français de la force multinationale à Beyrouth. Quoique rétif, parce que le régime irakien ne lui inspirait pas confiance, Mitterrand maintint également les liens avec l'Irak, dont la France était, avec l'Union soviétique, le principal fournisseur d'armes. Il fut le seul chef d'Etat occidental à tenter – en vain –, après l'invasion du Koweït, de persuader Saddam Hussein de plier bagages pour éviter la guerre. La France avait déjà payé cher son amitié pour l'Irak dans la guerre qui avait opposé ce dernier à l'Iran. Chacun se souvient des prises d'otages à Beyrouth et des attentats de Paris.

Mouna Naïm

La démission de Roland Dumas était attendue, mardi, au Conseil constitutionnel

Yves Guéna pourrait le remplacer à la présidence, Maurice Ulrich au Conseil

Roland Dumas devait officialiser, mardi 29 février, sa démission de ses fonctions de président (en congé) et de membre du Conseil constitu-

tionnel par une lettre adressée au président intermédiaire de cette institution, Yves Guéna. Jacques Chirac devra alors nommer un nouveau

membre du Conseil, qui pourrait être un de ses conseillers, Maurice Ulrich. Il devrait confirmer M. Guéna dans ses fonctions de président.

RESPECTER les formes, voire les convenances, ménager les caractères, voire les susceptibilités, mais faire comprendre à ceux qui en doutaient encore, à commencer par le principal intéressé, que le Conseil constitutionnel pâtirait sévèrement du maintien de Roland Dumas à sa présidence, fût-elle en « congé », comme c'est le cas depuis mars 1999 : telle était la ligne de conduite que s'étaient fixée, il y a quelques jours, les huit autres membres du Conseil (*Le Monde* du 26 février), et dont Yves Guéna avait informé M. Dumas par téléphone jeudi 24 février. Telle est la procédure que le président par intérim a formellement mise en œuvre, lundi 28 février.

Dans la matinée, en effet, M. Guéna a rencontré M. Dumas à son domicile parisien pour lui faire part de l'embarras croissant du Conseil constitutionnel après le renvoi en correctionnelle de son président en titre, pour « *complicité et recel d'abus de biens sociaux* », en marge de l'affaire Elf. Aucun des deux hommes n'a souhaité dévoiler la teneur de leur entretien. Mais le

message dont était porteur M. Guéna était sans ambiguïté : mieux valait, pour l'ancien ministre des affaires étrangères, prendre lui-même l'initiative de son départ plutôt que de s'y voir contraint par la mise en œuvre de la procédure de démission d'office dont dispose le Conseil. Soumis depuis son renvoi en correctionnelle, le 18 février, à des pressions multiples, M. Dumas avait d'ailleurs fait savoir, dès samedi, qu'il était prêt à s'en aller.

DÉCISIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

C'est ce qu'il a confirmé de vive voix à M. Guéna. Dès mardi, il devait faire parvenir au président par intérim une lettre l'informant de sa décision de démissionner du Conseil constitutionnel. Juridiquement, cette démarche est suffisante puisque l'article 9 de l'ordonnance du 7 novembre 1958 prévoit simplement qu'« *un membre du conseil peut démissionner par une lettre adressée au Conseil* ». A charge pour ce dernier d'en informer le président de la République, garant du bon fonctionnement des institutions et, par surcroît, doté du pou-

voir de nommer trois des neuf juges constitutionnels et, singulièrement, le président de l'institution. Il semble que M. Dumas ait fait part de son intention d'écrire également au chef de l'Etat pour l'informer de sa décision et lui en expliquer les raisons.

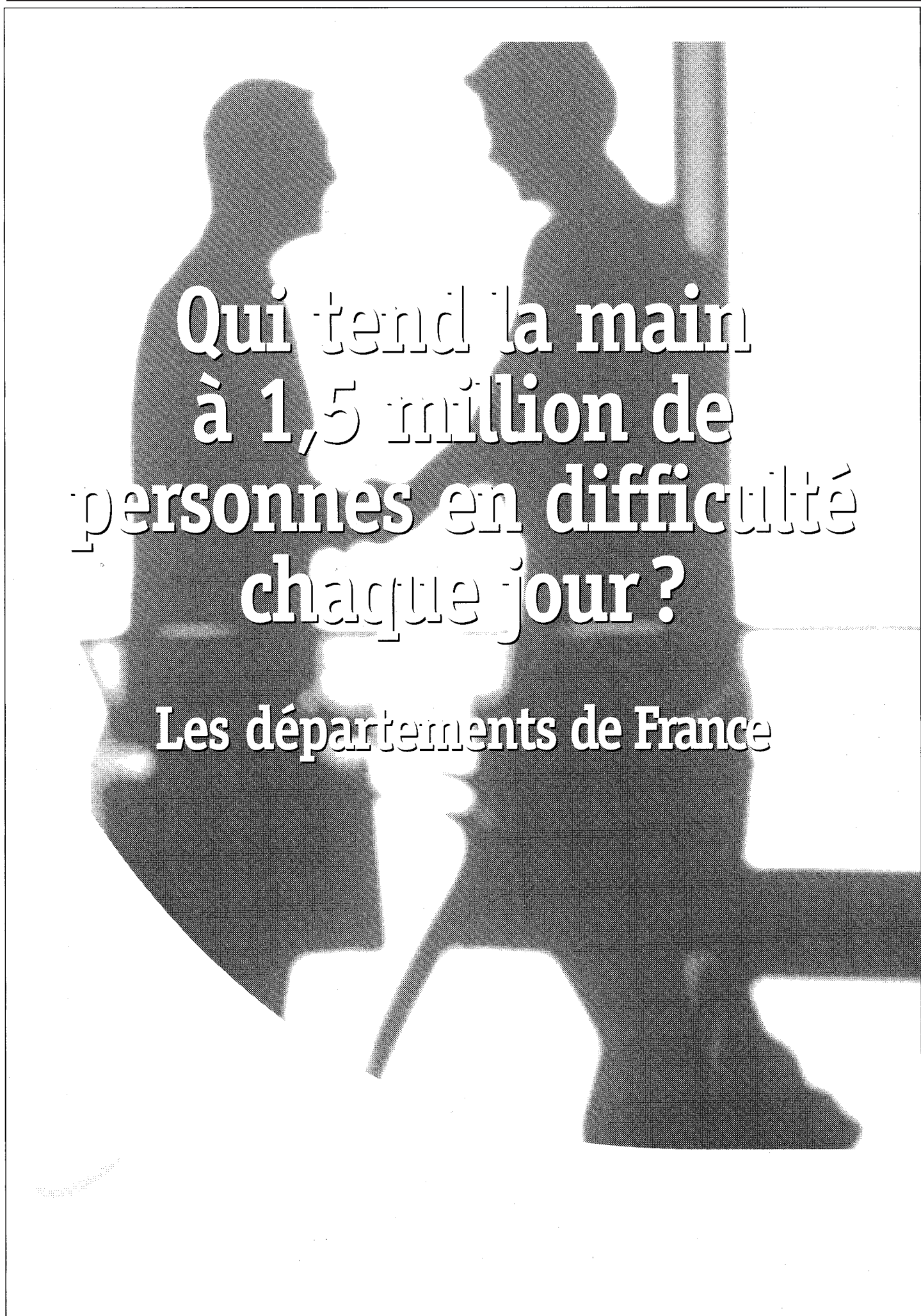
Dès qu'il aura connaissance de cette démission, le président de la République aura un mois pour prendre deux décisions : d'une part, la nomination d'un nouveau membre du Conseil, qui lui revient puisque M. Dumas avait été nommé en février 1995 par le chef de l'Etat, alors François Mitterrand ; d'autre part, la nomination du nouveau président du Conseil constitutionnel. Ce dernier point devrait être réglé rapidement, tant paraît probable la confirmation de M. Guéna, chargé depuis près d'un an d'assurer la présidence par intérim. Nommé au Conseil en 1997, après le décès d'Etienne Dailly, M. Guéna achèvera le mandat de ce dernier en 2004.

Dans le même mouvement ou, plus vraisemblablement, dans quelques jours, Jacques Chirac procédera à la nomination d'un neuvième

juges constitutionnel. L'hypothèse la plus fréquemment citée – et considérée dans l'entourage du chef de l'Etat, lundi, comme « *plausible* » – est qu'il choisisse Maurice Ulrich. Sénateur (RPR) de Paris depuis 1993, ce dernier est un fidèle du président de la République, dont il a été directeur de cabinet à l'Hôtel Matignon entre 1986 et 1988, avant de le suivre comme conseiller à la Mairie de Paris entre 1988 et 1995, puis à l'Elysée depuis 1995. La nomination de M. Ulrich l'obligerait à quitter le Sénat ; il y serait remplacé par Roger Romani, qui avait été, lors du renouvellement sénatorial de 1995, le premier non-élu de la liste RPR-UDF.

Conseiller de M. Chirac depuis 1971, fidèle d'entre les fidèles, M. Romani a notamment été questeur de la Ville de Paris depuis 1977 et président du groupe RPR à l'Hôtel de Ville depuis 1983, ministre chargé des relations avec le Sénat, puis avec le Parlement entre 1993 et 1997, et, depuis cette date, conseiller à l'Elysée.

Gérard Courtois



4 milliards de francs sur trois ans pour les régions touchées par la marée noire et les tempêtes

Lionel Jospin estime que la « réponse de l'Etat a été forte et rapide »

A l'issue du conseil interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) et du conseil interministériel de la mer

(CIM), qui se sont tenus lun di 28 février, à Nantes, le premier ministre a annoncé que des avenants aux contrats de plan Etat-régions

permettront d'attribuer 4 milliards de francs aux régions qui ont été touchées par la marée noire et les tempêtes.

« LA FRANCE est sortie de la zone des climats tempérés. Il faut donc s'attendre à de nouveaux cyclones... Dans le TGV qui file, lundi 28 février, vers Paris, ramenant les ministres du gouvernement qui ont participé au comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), qui s'est tenu dans l'après-midi à Nantes sur la marée noire de l'Erika et les conséquences des tempêtes sur le littoral, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, devise avec Jean-Pierre Chevènement. « On ramasse des tonnes de galettes de fioul sur les plages. Et puis sans cesse de nouvelles arrivent. Et puis un jour, finalement, tout cela va disparaître ! », remarque le ministre de l'intérieur, qui conclut : « La nature sera toujours la plus forte. »

Nonobstant ces considérations générales, Lionel Jospin avait pour devoir de montrer, quelques heures plus tôt, à l'issue du CIADT, que l'action politique n'est pas impuissante face aux éléments. Le premier ministre a ainsi tenu à présenter un bilan de la mise en œuvre des mesures déjà engagées pour faire face aux besoins urgents : « La réponse de l'Etat a été forte et rapide », a affirmé M. Jospin.

LENTEUR DES INDEMNISATIONS

Le chef du gouvernement a indiqué que, pour ce qui concerne l'indemnisation des collectivités locales, les « préfets disposent au fur et à mesure des crédits nécessaires ». S'agissant de la réparation des dommages agricoles, il a indiqué que le « déblocage » de 300 millions de francs était « en cours ».

« Dans le cadre de la procédure des calamités agricoles, 415 millions de francs de crédits sont déjà à la disposition des préfets », a-t-il déclaré, précisant que les « deux tiers » des crédits pour les dommages forestiers ont été transférés aux préfets. Dans le secteur de la pêche et de la conchyliculture, « l'examen des 1100 dossiers de demande d'indemnisation déjà déposés est en cours », a ajouté M. Jospin. Jean Glavany, ministre de l'agriculture, a déclaré pour sa part que vingt-huit dossiers

forme était à l'étude pour « simplifier les procédures pour permettre à l'Etat d'être plus réactif ».

S'agissant de la dépollution des plages, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a dressé un bilan moins optimiste que les pronostics de M. Chevènement. Le ministre de l'intérieur avait en effet estimé, au lendemain de la marée noire, qu'en « trois mois les plages seront nettoyées ». M^{me} Voynet a indiqué : « Nous pouvons affirmer

Le « suintement résiduel » de l'« Erika »

« La tête sur le billot, je ne jurerais pas que l'Erika ne fuit plus », avait reconnu l'amiral Yves Naquet-Radiguet, préfet maritime à Brest, le 9 février, lors de la réunion des élus du littoral à l'hôtel Matignon, sous l'œil éberlué des ministres et des membres du cabinet de Lionel Jospin, qui présidait la rencontre, et des maires, qui demandaient un bilan exact. A l'issue du comité interministériel de la mer, lundi 28 février, à Nantes, le premier ministre a tenu à donner lui-même des nouvelles du pétrolier, dont l'échouage, le 12 décembre 1999, avait provoqué la marée noire, et alors que de nouvelles « galettes » de pétrole continuent à se déposer sur les plages. A la tribune, M. Jospin a assuré que « le suintement résiduel [de l'Erika] ne pouvait en aucun cas être à l'origine de nouvelles traces » sur le littoral atlantique.

de conchyliculteurs avaient été indemnisés jusqu'à présent.

En marge des déclarations des ministres, les conseillers chargés de ces dossiers ne cherchaient pas à nier les lenteurs des indemnités. Ils reconnaissent volontiers que le Fonds d'indemnisation des pollutions marines (Fipol), chargé de rembourser les dommages provoqués par le naufrage de l'Erika, multiplie les procédures. Le premier ministre a promis qu'une ré-

qu'une bonne partie des plages aujourd'hui sont propres. La difficulté, c'est la centaine de petites criques qu'on a du mal à nettoyer. C'est une tâche de longue haleine. Je ne pense pas qu'il soit raisonnable aujourd'hui de fixer une échéance. » Le CIADT a prévu 300 millions de francs supplémentaires pour le nettoyage des sites et l'exécution du plan Polmar.

La réunion des ministres a aussi permis au premier ministre d'an-

noncer le déblocage par l'Etat de 4 milliards de francs pour les dix-neuf régions touchées par la marée noire et les tempêtes. Cette somme sera étalée sur trois ans dans le cadre d'avenants aux contrats de plan qui lieront l'Etat aux régions jusqu'en 2003.

Au-delà des mesures de réparation à cours et moyen terme, M. Jospin a inscrit les mesures « dans la durée ». Un effort financier très important sera consacré « à la réhabilitation de la diversité biologique et à la restauration écologique des sites et des côtes », a-t-il insisté. A l'issue de la réunion, M^{me} Voynet soulignait, ravie : « Lionel Jospin a parlé deux fois de développement durable ! » « Tout ceci pour donner un satisfecit à Dominique Voynet ! », laissait tomber, moqueur, M. Chevènement.

Couplé avec le CIADT, le comité interministériel de la mer (CIM) a réuni les mêmes ministres pour décider de mesures de contrôle des navires et de sécurité maritime. A l'issue du CIM, M. Jospin a annoncé que 20 millions de francs seraient affectés aux situations d'urgence résultant de l'abandon, par son armateur, d'un navire et de son équipage dans un port français. D'autre part, il a indiqué que la France ratifiera dans les meilleurs délais cinq conventions et protocoles de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant, notamment, le bien-être des gens de mer, le rapatriement des marins, l'inspection des conditions de travail et la durée du travail, le recrutement et le placement des marins.

Béatrice Jérôme

Réunis à Nantes, les manifestants anti-marée noire se sont heurtés aux forces de l'ordre

NANTES

de notre correspondant

Les responsables des collectifs anti-marée noire ont eu toutes les peines du monde à calmer les esprits, lundi soir 28 février, devant la préfecture de Loire-Atlantique, à Nantes. Des heurts brefs mais violents ont opposé une cinquantaine de personnes aux forces de l'ordre, faisant deux blessés parmi les manifestants, dont l'un d'eux avait forcé un barrage de police avec un tracteur ostréicole. Ces incidents traduisent l'amertume et la colère du millier de professionnels de la mer, et tout particulièrement des ostréiculteurs et conchyliculteurs, venus des côtes de Vendée et de Loire-Atlantique clamer leurs attentes de mesures concrètes.

Leur impatience se mesurait déjà, le matin, à l'aune du cortège d'une centaine de camions entrés spectaculairement en ville, dont une vingtaine tirant des remorques portant des barques plates en aluminium, plus habituées à naviguer en baie de Bourgneuf que sur les cours des Cinqante-Otages, et des vieilles coques en bois rebaptisées Erika, destinées à être brûlées sur le macadam. Habillés de cirés, chaussés de bottes, les producteurs d'huîtres et de coquillages ont attendu jusqu'au soir que les ministres décident

quelque chose pour eux, rythmant leur attente au son de bidons Total et Fina frappés comme les Tambours du Bronx.

Pourtant, alors que leurs ventes ont chuté et que, pour certains, l'activité reste interdite, pas une seule des décisions annoncées en fin d'après-midi par Lionel Jospin ne les concernait immédiatement. « Je ne crois pas qu'un avenant aux contrats de plan Etat-région soit susceptible d'apporter rapidement les aides aux professionnels qui en ont besoin », constatait Jean-Claude Hervé, porte-parole des collectifs anti-marée noire, en rendant compte des travaux du gouvernement, bien conscient de l'insuffisance de ses annonces face au lourd silence, puis aux sifflets et insultes de ceux qui attendaient tout autre chose que des mesures générales et lointaines.

DÉCEPTION DES MILITANTS

« Jospin est bien gentil, mais il se fout de notre gueule. Ce soir, en rentrant chez nous, nos cotisations sociales, il va falloir qu'on les paye. Il est grand temps qu'on se fâche », lui a répondu l'un des ostréiculteurs, traduisant la frustration de beaucoup.

Gratifiés d'une aide de 3 millions de francs, les producteurs de sel de Guérande et de Noirmou-

tier n'étaient guère plus satisfaits, expliquait Gwenaël Edan, président du Syndicat des paludiers de Guérande : « C'est moins d'argent dont on a besoin tout de suite que d'une décision politique. Il faut que le pompage de l'eau de mer soit interdit tant que les analyses ne sont pas satisfaisantes, pour que la qualité de nos produits soit garantie aux consommateurs. Or l'Etat ne prend pas ses responsabilités. »

Déception aussi pour les militants de la Confédération paysanne de Loire-Atlantique, membres des collectifs anti-marée noire au nom, expliquait Gérard Durand, de la « solidarité naturelle entre paysans de la terre et paysans de la mer, victimes tous deux de la course au profit ». Le « démontage » des enseignes d'une station-service Total, effectué le matin, avait certes permis de « remettre symboliquement la compagnie pétrolière au centre des responsabilités, pour exiger que ce soit elle et non pas le contribuable qui paye les dégâts de la marée noire ». L'après-midi, Lionel Jospin n'avait-il pas lui-même indiqué aux responsables de ces collectifs que leur mobilisation l'avait aidé à obtenir du PDG de Total qu'il s'engage à dépenser plus que prévu initialement ?

Dominique Luneau

A Toulouse, le PS écarte l'hypothèse d'un parachutage face à M. Douste-Blazy

TOULOUSE

de notre correspondant régional

« Il n'y aura pas de candidature nationale du Parti socialiste à Toulouse pour les élections municipales », a assuré, lundi 28 février, Kader Arif, premier secrétaire fédéral du PS de Haute-Garonne. C'est donc un militant issu des rangs locaux qui affrontera Philippe Douste-Blazy (UDF), à qui Dominique Baudis, après trois mandats successifs au Capitole, souhaite passer le relais. La décision de ne « parachuter » personne, prise par la direction fédérale, est « partagée par la direction nationale du parti », a précisé M. Arif. « Nous ne pouvons pas à la fois combattre le parachutage de M. Douste-Blazy et en revendiquer un pour nous », estime le premier secrétaire fédéral.

Dans les rangs des socialistes, traumatisés par une longue série d'échecs contre M. Baudis ainsi que par un climat de gérilla interne entre courants, la décision ne va pas de soi, d'autant que le retrait du maire paraît ouvrir la porte à un succès de la gauche. Les noms de Jean Glavany, Ségolène Royal, François Hollande et Bernard

Kouchner avaient été évoqués. « On n'a pas trouvé de grand courageux pour venir à Toulouse », commente amèrement un militant. Beaucoup estiment qu'en s'interdisant de désigner un candidat d'envergure nationale le PS se refuse à conquérir Toulouse. « Le PS toulousain n'a jamais vraiment accepté l'idée d'une vraie bataille pour Toulouse », considère Jacques Lévy, qui a conduit deux fois la gauche contre M. Baudis. Une militante s'étonne que « ce qui est bon pour Paris avec Jack Lang ne [le soit] pas pour Toulouse ». D'autres militants, refusant le « star-système », plaident au contraire pour la « légitimité locale ». Ils évoquent l'exemple de Gérard Collomb, chef de file des socialistes à Lyon.

Les candidats à l'investiture comme tête de liste du PS sont au nombre de quatre : le député fabiusien Gérard Bapt, le chef de file du groupe socialiste du conseil municipal et dirigeant de la Gauche socialiste, François Simon, le conseiller général et conseiller municipal Jean-Jacques Mirassou et un jeune jospiniste, Thierry Suaud. Une cinquième, la députée Yvette Benayoun-Nakache, pour-

rait se déclarer d'ici au mercredi 1^{er} mars, fin du délai de dépôt des candidatures. Le vote des huit cents militants toulousains interviendra dans un mois.

Face au bilan du maire, jugé positivement par la population toulousaine, les quatre candidats veulent faire campagne en faveur d'une politique plus solidaire et plus citoyenne, et inscrire Toulouse dans un projet d'agglomération.

DÉFICIT DE NOTORIÉTÉ

François Simon et son ami Jean-Paul Fonvieille, dans un livre intitulé *La Fracture toulousaine*, à paraître, dressent ainsi un violent réquisitoire contre l'action de M. Baudis. M. Bapt, qui s'est déjà mesuré sans succès une fois avec M. Baudis, évoque un « traitement différent de l'exclusion ». Jean-Jacques Mirassou comme Thierry Suaud ont les mêmes préoccupations. Les différences tiennent plus au ton qu'au fond. M. Simon plaide pour une rupture radicale ; M. Bapt parle de « continuer en changeant » ; M. Mirassou préconise un style susceptible de « reconquérir l'électorat de gauche qui

vote Baudis » ; M. Suaud imagine pour la ville « une nouvelle relation citoyenne ».

Constatant le déficit de notoriété des candidats du PS, le Parti radical de gauche (PRG) se propose d'y remédier en faisant bande à part. Il s'interroge sur l'opportunité de présenter une liste autonome conduite soit par le patron du parti et du quotidien régional *La Dépêche du Midi*, Jean-Michel Baylet, soit par le vice-président du conseil régional, Guy Debuissson. Les Verts ne prendront leur décision définitive qu'en avril, mais ils semblent d'ores et déjà résolus à appliquer à Toulouse une logique d'autonomie. Ils estiment posséder un programme alternatif d'écologie urbaine et détenir une bonne tête de liste en la personne de Marie-Françoise Mendez, vice-présidente du conseil régional, qui, avec le soutien de toute la gauche, avait pour la première fois contraint M. Baudis à un ballottage aux législatives de 1997. Seuls les communistes sont prêts à faire cause commune avec le PS dès le premier tour, quel que soit son candidat.

Jean-Paul Besset

Jean Tiberi enrôle ses amis pour les municipales à Paris

Christian Cabrol (RPR) lance une nouvelle association

JEAN TIBERI a des amis, et le professeur Christian Cabrol est leur guide. L'éminent pionnier de la cardiologie, conseiller (RPR) de Paris, élu du 13^e arrondissement, se multiplie pour défendre son champion, victime, selon lui, d'une « campagne de dénigrement » aussi « scandaleuse » qu'« injuste ». On l'a vu, récemment, présenter, avec dix-sept autres élus et personnalités, l'association Ensemble pour Paris avec Jean Tiberi, qui va conduire la campagne de l'actuel maire pour les municipales de mars 2001. Lundi 28 février, il a annoncé la création d'une autre association, « amicale seulement » celle-là, et qu'il préside : L'association des amis de Jean Tiberi.

La « mini-conférence de presse » réunie par le professeur en marge du Conseil de Paris était un peu improvisée, dans une salle du premier sous-sol de l'hôtel de ville. Il avait fallu faire vite, expliquait M. Cabrol, avant la date du 1^{er} mars ouvrant le délai officiel durant lequel toutes les dépenses de communication des candidats entrent dans leurs comptes de campagne. Autrement dit, la salle, beaucoup trop grande et le buffet imposant, trop imposant, étaient, gracieusement, mis à disposition par la mairie.

Sans se démonter et secondé par Marcel Germon, chef d'entreprise, conseiller en communication et ami de longue date du couple Tiberi, M. Cabrol a expliqué, devant

une longue rangée de chaises vides, les raisons qui l'ont conduit à créer son association : « Soutenir Jean Tiberi », « participer au développement de son image », « mettre en valeur son action politique » et, enfin, « diffuser son bilan ». « Beaucoup, énormément de Parisiens apprécient et, j'ose le dire, aiment Jean Tiberi », a lancé le professeur. Pour preuve, ce « raz de marée » de 300 à 350 lettres reçues « en moins de quinze jours » qui louent, a-t-il souligné en en lisant quelques extraits, les qualités d'« un homme droit, compétent, travailleur et discret » ou qui supplient « que Jean Tiberi garde cette mairie de Paris qui lui revient de plein droit ».

DES TÊTES D'AFFICHE

Mobiliser des anonymes ne suffit pas. Une association de soutien exige des têtes d'affiche. De « nombreuses personnalités » ont tenu à faire partie des premiers « amis » de M. Tiberi, s'est réjoui M. Cabrol. « Certains, pour des raisons de déontologie », ont préféré la discrétion, s'est-il excusé, mais d'autres ont foncé. M. Tiberi a des « amis » écrivains (Paul-Loup Sulitzer, René de Obaldia, Joseph Joffo), des « amis » comédiens (Jean Desailly, Simone Valère, Annie Cordy), un « ami » dans le show-biz (Eddy Barclay), et, même, des « amis » boxeurs (Marcel Cerdan junior, Jean-Claude Bouttier).

Christine Garin

Les députés instituent une journée à la mémoire des « justes »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE devait adopter à l'unanimité, mardi 29 février, une proposition de loi instituant une « journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « justes » de France ». Déposé par Jean Le Garrec (PS, Nord), président de la commission des affaires sociales, ce texte fixe cette date au 16 juillet (ou au premier dimanche suivant), jour anniversaire de la grande rafle des juifs parisiens, le 16 juillet 1942, parqués au Vélodrome d'hiver avant d'être déportés vers les camps d'extermination. La proposition définit comme « justes » les personnes ayant « recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide ». Depuis un décret de 1993, il existait déjà une journée commémorative à la même date, mais celle-ci ne visait que les persécutions commises sous « l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat français" ». Le texte examiné par l'Assemblée nationale, lui, mentionne explicitement « les crimes racistes et antisémites de l'Etat français ». Daniel Marcovitch (PS, Paris), rapporteur du texte, estime qu'« il importe aujourd'hui de reconnaître que l'Etat français, légal à défaut d'être légitime, a bien participé à ces crimes ».

DÉPÊCHES

■ **CFTC : le conseil confédéral de la CFTC a exclu** les trois principaux dirigeants de sa fédération du commerce (Fectam), qui regroupe des opposants internes et refuse de se dissoudre pour constituer une nouvelle fédération avec l'alimentation et les VRP. Selon la confédération, ces responsables ont « attaqué dans leurs publications la direction confédérale dans des termes qui n'étaient pas appropriés à un débat ». A la Fectam, on assure que ces trois responsables « ne sont pas exclus puisque la Fectam vit toujours ». La Fectam a assigné la confédération en justice « pour opérations irrégulières de dissolution ».

■ **MUNICIPALES : les partisans de Jack Lang et de Bertrand Delanoë**, les deux candidats à l'investiture des socialistes pour les municipales de mars 2001 à Paris, ne sont toujours pas parvenus à se mettre d'accord sur les modalités de rencontre avec les militants qui doivent les départager le 30 mars. La réunion de conciliation qui devait être organisée, lundi 28 février, a été ajournée.

■ **HÔPITAUX : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, ont annoncé**, le 24 février, qu'elles avaient décidé de « surseoir à l'application de l'arrêté », publié au *Journal officiel* du 5 février, concernant le tarif des gardes des assistants et attachés associés. Cet arrêté, qui vise directement les médecins étrangers formés en France, diminue de 33 % la rémunération des gardes hospitalières. Le communiqué précise que « cette décision permet de préparer une éventuelle modification réglementaire ».

(Publicité)

Sauvons l'Ecole

Nous n'acceptons pas le "lycée light" et les nouveaux programmes que nous impose Monsieur Allègre. Nous sommes des enseignants, non des animateurs sociaux. Nous sommes déterminés à défendre le baccalauréat, anonyme et national.

Les Collectifs pour la démission d'Allègre organisent une grande réunion publique vendredi prochain 3 mars à 19h

Bourse de travail (3, rue du Château d'eau, 10^e)
Prendront la parole : N. Hirt, C. Coutel (Assoc. professeurs de philosophie), A. Benzécri ("Sauvez les math"), J. Maillard (Cnrs), P. Cordoba (Univ. de Reims).

Des milliers d'entre nous sont déjà en grève. Des milliers d'entre nous ont décidé de boycotter les TPE, Ecjs, "travaux croisés". Parce qu'il s'agit de l'avenir de générations d'élèves, nous sommes déterminés à obtenir le retrait de l'ensemble de la réforme.

ALLEGRE DOIT PARTIR

www.geocities.com/Athens/Thebes/8739
Soutien : CCP Paris 2636022 X, à l'ordre de Collectifs Démissions, 66, rue de la Glacière - PARIS 13^e.

La baisse du chômage s'est poursuivie en janvier, à un rythme moins soutenu

Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 18 700

Les statistiques mensuelles publiées, mardi 29 février, par le ministère de l'emploi font apparaître une nouvelle diminution du nombre de chômeurs. Toutefois, alors que la baisse

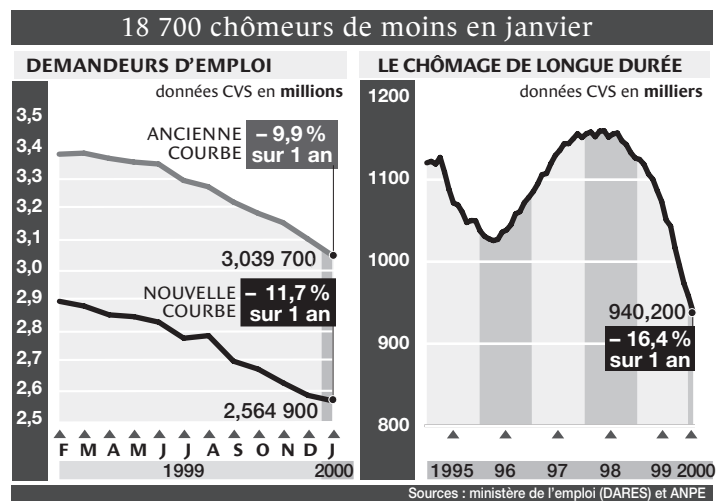
s'était accélérée au cours du second semestre 1999 au rythme moyen de 40 000 demandeurs d'emploi en moins chaque mois, elle a été deux fois moins rapide en janvier.

APRÈS la forte baisse du second semestre 1999, qui a vu le nombre de chômeurs diminuer de 40 000 en moyenne tous les mois, le recul du chômage s'est poursuivi en janvier, mais sur un rythme moins soutenu : le nombre de demandeurs d'emploi a régressé de 18 700 (- 0,7 %), en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques mensuelles publiées, mardi 29 février, par le ministère de l'emploi et de la solidarité. En janvier, le nombre de chômeurs de catégorie 1 (personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois) s'est établi ainsi à 2 564 900, la baisse atteignant 340 000 sur les douze derniers mois (- 11,7 %) et 572 600 depuis l'arrivée au pouvoir de Lionel Jospin, en juin 1997.

DES EMPLOIS STABLES

Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois (catégorie 1 et 6) a fortement baissé de 54 800 (- 1,8 %) : il n'est plus que de 3 039 700, soit une diminution de 335 000 en un an (- 9,9 %). Selon le ministère de l'emploi et de la solidarité, ce recul, « qui n'a jamais été aussi fort », et l'évolution similaire des deux indicateurs sur un an montrent que « les emplois créés sont des emplois stables ». « On note ce mois-ci un nombre important de transformations directes de contrats précaires en emplois durables, sans retour à une période de chômage », ajoute le ministère.

Selon les normes du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage atteint ainsi 10,5 % en janvier – soit son niveau le plus bas enregistré depuis septembre 1992, en baisse de 0,1 point sur un mois et de 1 point sur un an –, contre 12,7 %, niveau record atteint en 1997 après la dissolution de l'Assemblée nationale. A l'exception de l'Espagne, qui a vu son taux de chômage passer de 20,9 %



en juin 1997 à 15 % à la fin de 1999, « la France fait mieux que ses partenaires européens », se félicite le ministère de l'emploi : sur la même période, le chômage n'a en effet diminué « que » de 1,4 point au Royaume-Uni, de 0,9 en Allemagne et de 0,3 en Italie, quand il augmentait de 1,2 % au Japon.

En France, cette nouvelle baisse s'inscrit, selon le ministère, dans la « poursuite, sans grande nouveauté, de la tendance » au recul quasi continu du chômage depuis maintenant deux ans et demi. La décre du mois de janvier a surtout profité aux chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE, dont le nombre a diminué de 18 200 sur un mois (- 1,9 %) pour atteindre 940 200 à la fin du mois de janvier. Sur un an, la baisse atteint 184 000 (- 16,4 %). Tandis que le chômage a surtout diminué, au mois de janvier, chez les hommes (- 1,1 % pour les 25-49 ans) et les chômeurs de cinquante ans et plus (- 1,2 %), il augmentait en revanche chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans, (+ 0,5 %) auxquels la diminution du chômage profite d'habitude en tout premier lieu. Le ministère explique cette hausse par « la façon dont on mesure le chômage des jeunes, en fonction de l'année civile », ce qui

entraîne toujours des « petites difficultés » avec le passage automatique, en janvier, dans les statistiques des plus de vingt-cinq ans, de tous les demandeurs d'emploi nés en 1975. Le chômage des jeunes, ajoute-t-on dans l'entourage de Martine Aubry, n'en a pas moins baissé de 16 % en un an. Seuls indicateurs à la hausse, les radiations administratives (+ 41,5 % en un an) et les dépenses de recherche (+ 45,5 %) continuent à se maintenir à un haut niveau.

CROISSANCE EN FORTE HAUSSE

Avec une croissance en forte hausse lors du troisième trimestre (+ 4 % en rythme annuel), puis lors du quatrième trimestre (+ 3,6 % en rythme annuel), la conjoncture est évidemment à l'origine de ces bons résultats. Mais le ministère de l'emploi y voit également l'effet de la réduction du temps de travail, qui a entraîné une « création massive d'emplois » liée à la « forte accélération » de la signature d'accords 35 heures au second semestre. « Les emplois-jeunes continuent aussi à donner à plein », ajoute le ministère, avec 236 000 emplois créés à la fin du mois de février.

Alexandre Garcia

Seuls les fonctionnaires CFDT ont accepté le projet d'accord sur les 35 heures

Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, constate l'échec des négociations qu'il avait engagées et renvoie la question à des discussions dans chaque administration

IL N'Y AURA PAS d'accord-cadre sur les 35 heures dans la fonction publique. Lundi 28 février, date fixée par le gouvernement aux organisations syndicales, seule la CFDT a annoncé sa signature. La CGT et l'UNSA ont confirmé officiellement un refus déjà acquis depuis plusieurs jours et rejoint FO, la CGC et la CFTC dans le bloc des non-signataires. Quant à la FSU, si elle a réservé sa réponse jusqu'au 8 mars, ses intentions ne font guère de doute. Ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli a pris acte de cet état de fait dès lundi soir. « Nous ne sommes pas arrivés à obtenir l'accord-cadre que nous souhaitons et qui nous paraissait utile pour l'ensemble de la fonction publique », a-t-il indiqué, à Nantes, où il participait à la réunion du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (lire aussi page 8). Il a évoqué un « non-accord non conflictuel ». Tout en se félicitant de la signature de la CFDT, il a rappelé qu'il avait conditionné la mise en œuvre de son texte à une signature majoritaire des organisations syndicales.

Faute d'accord-cadre, il n'y aura pas de socle commun pour les

35 heures pour l'ensemble des trois fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales et hôpitaux). Dans les administrations de l'Etat, certaines dispositions contenues dans l'accord-cadre devraient être retenues (durée annuelle de travail de 1 600 heures, 35 heures hebdomadaire en moyenne, maxima horaires) avant d'être – « le cas échéant et le moment venu », selon M. Zuccarelli – étendues aux deux autres fonctions publiques (*Le Monde* du 26 février).

PIÉGÉ PAR LE CALENDRIER

Au-delà de ces grands principes réglementaires, les conditions d'application seront déterminées par les discussions et les rapports de forces, ministère par ministère. M. Zuccarelli s'est toutefois engagé à traiter le dossier précarité – « une priorité du gouvernement » – au niveau « inter-fonctions publiques », dès les prochaines semaines.

L'échec du protocole d'accord-cadre risque de laisser un goût amer au ministre de la fonction publique, piégé par le calendrier. Le gouvernement a traîné au maximum et ouvert les négociations dans la pire des situations, souli-

gnait récemment un responsable syndical, pour qui la CGT, majoritaire dans les trois fonctions publiques, aurait certainement eu un positionnement différent si les négociations avaient été engagées, en décembre, avant la montée des conflits aux finances et dans les hôpitaux. La fédération CGT des fonctionnaires, dans une lettre ouverte adressée à M. Zuccarelli, a réclamé, lundi, la « réouverture des négociations », sur la base « de nouvelles propositions gouvernementales ».

Les discussions risquent de laisser des traces à l'UNSA, où certaines composantes de la FEN étaient plutôt proches de l'appréciation de la CFDT. Celle-ci, à l'inverse des autres organisations, estimait que le protocole ouvrait « une brèche dans le dogme du gel de l'emploi public ». Mardi matin, Nicole Notat a déclaré, sur Europe 1, que « l'absence d'accord est un échec » et regretté « beaucoup de légèreté dans le comportement de l'Etat ». « Aujourd'hui, il n'est écrit nulle part qu'un accord n'est valide que s'il est majoritaire », a-t-elle souligné.

Caroline Monnot

Les syndicats contre la réforme de l'administration fiscale

POUR protester contre la réforme du ministère des finances, les syndicats durcissent leur action. Déjà, jeudi 24 février, le Syndicat national unifié des impôts (SNUI), majoritaire au sein de la direction générale des impôts (DGI), avait annoncé le blocage de l'exploitation des déclarations de revenus 1999. Et voilà qu'une initiative similaire est annoncée dans une autre grande direction du ministère, celle de la comptabilité publique : lundi 29 février, les syndicats du Trésor ont appelé à un blocage des recettes fiscales. Mardi matin, une centaine de personnes occupaient donc le centre informatique du Trésor public de Montreuil.

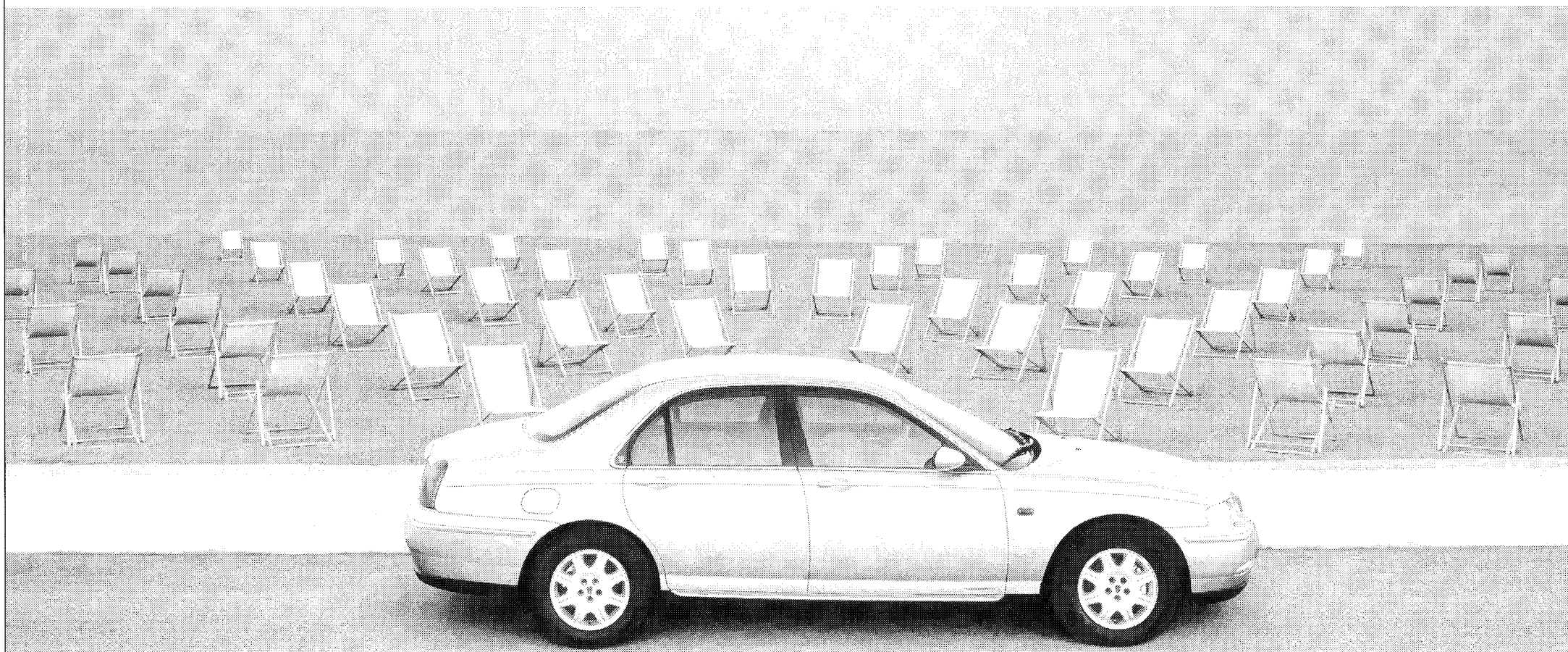
Les chèques seront « enregistrés, pour ne pas pénaliser les particuliers » avec l'application de pénalités de retard, « mais ils ne seront pas passés en comptabilité », précise FO, majoritaire dans cette administration. L'action des syndicats restera limitée, car une partie des recettes fiscales échappe à leur emprise : bon nombre d'entreprises paient aujourd'hui la TVA et l'impôt sur les sociétés directe-

ment à la Banque de France. L'action initiée par le SNUI, elle, touchera une minorité de contribuables : ceux qui n'arrivent pas à remplir seuls leur déclaration de revenu. Le SNUI annonce des « initiatives d'accueil alternatives mises en place par les personnels en grève ».

Le projet de Christian Sautter prévoit de faire de la DGI l'administration fiscale unique et de retirer au Trésor ses activités de perception. Dans ce contexte, FO et le SNUI n'ont pas les mêmes intérêts. L'approche des élections professionnelles, en novembre 2000, exacerbe leurs différences. Mais l'ensemble des fédérations du ministère maintiennent un front commun autour de leur « plus petit commun dénominateur », comme on dit à Bercy : ils demandent au ministre de s'engager à remplacer tous les départs à la retraite. Une grève générale et une manifestation nationale sont prévues le 16 mars.

Virginie Malingre

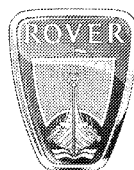
149 900 F.* DIFFICILE D'IGNORER UNE ROVER 75.



NOUVELLE ROVER 75 CLASSIC LINE.



ABS AVEC RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE (EBD). AIRBAGS⁽¹⁾ CONDUCTEUR, PASSAGER ET LATÉRAUX AVANT. AIR CONDITIONNÉ AVEC FILTRE À POLLEN. ALARME PÉRIMÉTRIQUE À TÉLÉCOMMANDE. RADIO CASSETTE 6HP AVEC COMMANDES AU VOLANT. ENTRETIEN GRATUIT 3 ANS OU 60 000 KM⁽²⁾, GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM⁽²⁾ ET ASSISTANCE 3 ANS. *Prix de la Rover 75 1.8 Classic Line. Modèle présenté Rover 75 1.8 Pack Classic Line : 154 900 F. Peinture métallisée en option. Prix exceptionnels valables pour tout véhicule commandé et livré entre le 21 février et le 31 mai 2000, AM 00, chez les concessionnaires participants. Voir les conditions générales du Contrat 3x3 chez votre concessionnaire Rover. ⁽¹⁾ Coussins gonflables de sécurité. ⁽²⁾ Au premier des termes échu.



JUSTICE La réforme de la garde à vue, adoptée en deuxième lecture par les députés le 10 février, dans le cadre du projet de loi sur la présomption d'innocence, prévoit l'enregist-

rement sonore des interrogatoires. ● **CETTE MESURE** suscite les protestations des syndicats de policiers, qui dénoncent une « *présomption de suspicion* » envers leur profession.

● **LES DIFFICULTÉS** techniques découlant de l'enregistrement obligatoire sont mises en avant, ainsi que le risque d'alourdissement des procédures. ● **CONDAMNÉE** en 1999 pour

« *torture* », la France passe pour la lanterne rouge de l'Europe en matière de garde à vue. 400 000 personnes sont interrogées chaque année dans ce cadre par la police et la

gendarmerie. ● **QUATRE AVOCATS** parisiens insistent sur l'utilité de leur présence au côté de la personne interpellée dès la première heure de la procédure.

La réforme de la garde à vue soulève l'opposition des policiers

Adoptée le 10 février par les députés avec le projet de loi sur la présomption d'innocence, elle sera examinée par le Sénat à la fin du mois de mars. Le texte instaure plus de garanties pour les personnes gardées à vue et impose l'enregistrement sonore des interrogatoires

DÉJÀ, les policiers protestent. L'Assemblée nationale avait à peine voté, jeudi 10 février, lors de l'examen en seconde lecture du projet de loi sur la présomption d'innocence, le principe d'un enregistrement sonore des interrogatoires en garde à vue que leurs syndicats dénonçaient « *la suspicion* » que ferait peser sur eux cette nouvelle mesure. De la gauche à la droite, les députés ont pourtant approuvé cette idée, qui s'inscrit dans une volonté de mieux contrôler le déroulement des 400 000 gardes à vue conduites chaque année par la police et la gendarmerie. Ils ont largement amendé le texte initial de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, afin de que les droits des personnes soient mieux respectés durant l'application de cette mesure privative de liberté.

Longtemps, la garde à vue a fait figure de zone sombre de la procédure pénale française. Domaine réservé des policiers, elle ne faisait l'objet, jusqu'au début des années 90, d'aucun contrôle véritable, en dépit de l'obligation légale faite aux procureurs de s'assurer de son bon déroulement. C'est ainsi que la France a été condamnée pour « *torture* » par la Cour européenne des droits de l'homme, le 28 juillet 1999, en raison de graves sévices perpétrés, en 1991, par des policiers sur un trafiquant de drogue néerlandais, lors d'une garde à vue dans un commissariat de Bobigny (Seine-Saint-Denis) (*Le Monde* du 29 juillet

1999). La même année, une polémique avait éclaté à la suite de la mort, le 27 mai, d'un homme de dix-huit ans, Aïssa Ilich, décédé d'une crise d'asthme pendant sa garde à vue au commissariat de Mantes-la-Jolie (Yvelines).

Cette affaire avait ouvert un débat sur le contrôle de la garde à vue, qui a conduit à une réforme de la procédure pénale. La loi du 4 janvier 1993, présentée par le garde des sceaux, Michel Vauzelle, a abouti à une première ouverture des commissariats sur l'extérieur. Depuis son entrée en vigueur, le 1^{er} mars 1993, toute personne placée en garde à vue doit être « *immédiatement* » informée, « *dans une langue qu'elle comprend* », des droits qui lui sont reconnus : faire

prévenir par téléphone un membre de sa famille ou un proche, voir un médecin et, surtout, consulter un avocat pour un entretien confidentiel de trente minutes.

REPOS ET NOURRITURE

Cette dernière innovation, destinée à aligner la France sur la pratique des autres pays européens, n'a eu qu'une portée limitée : l'avocat ne peut intervenir qu'à la vingtième heure de la garde à vue. En 1999, seules 13,32 % des 426 851 gardes à vue ont duré plus de vingt-quatre heures, ce qui laisse supposer qu'une majorité d'entre elles ont duré moins de vingt heures. Afin de mieux protéger le droit des personnes, le pro-

jet de loi de M^{me} Guigou sur la présomption d'innocence proposait que l'avocat puisse intervenir dès la première heure. Ce principe a été adopté par les députés et les sénateurs.

En dépit des dispositions de la loi de 1993, la France restait en effet la lanterne rouge de l'Europe en matière de garde à vue. Le dernier rapport du Comité de prévention de la torture (CPT), organe du Conseil de l'Europe, a ainsi pointé, en 1998, la persistance de mauvais traitements infligés aux personnes par la police française. Le CPT faisait état de « *gifles, coups de poing et de pied, coups de matraque, menottage serré des mains dans le dos pendant des périodes prolongées* ». Quelques cas de « *brutalités plus*

graves » ont été confirmés par des « *données à caractère médical compatibles* » avec les déclarations des plaignants, majoritairement des personnes d'origine maghrébine ou africaine.

Soucieux d'aboutir à un contrôle accru des pratiques policières, les députés ont adopté, jeudi 10 février, une série d'amendements modifiant substantiellement le cadre légal de la garde à vue. Un article disposant que « *les personnes gardées à vue doivent être retenues dans des conditions compatibles avec le respect de la dignité humaine auquel chacun a droit* » a ainsi été adopté. « *Il ne pourra être procédé à des fouilles portant atteinte à leur intégrité physique*, poursuit le texte. *Les personnes gardées à vue bénéficieront d'un temps de repos raisonnable et devront être alimentées de manière à conserver toutes leurs capacités physiques et mentales.* »

A l'avenir, les registres de garde à vue devront donc comporter non seulement les heures de repos des personnes mais aussi celles pendant lesquelles elles ont pu se nourrir. Les députés ont, par ailleurs, voté l'obligation, pour les procureurs, de se rendre dans les locaux de garde à vue une fois par trimestre. Ils ont aussi cherché, en première lecture, à clarifier le cadre légal de la garde à vue, en réservant cette mesure aux seuls suspects, et non plus aux simples témoins, comme c'est parfois le cas. Ces dispositions ont suscité les protestations des policiers. Ces

derniers se sont surtout élevés contre le principe de l'enregistrement sonore des interrogatoires. Le texte, adopté par l'Assemblée nationale à l'unanimité, précise que « *l'enregistrement original est placé sous scellés fermés, sa copie versée au dossier* » et qu'il pourra « *être écouté au cours de la procédure* ».

POSSIBILITÉ DE CONTRÔLE

Il s'agit d'offrir une possibilité de contrôle en cas de contestations relatives au déroulement de la garde à vue. Cet amendement a été adopté contre l'avis de la ministre de la justice, qui avait fait valoir que seul un enregistrement audiovisuel serait en mesure de constituer une réelle garantie pour les personnes.

De fait, le principe de l'enregistrement sonore est encore loin d'être acquis. Dans la perspective de l'examen du projet de loi par le Sénat, en seconde lecture, à la fin du mois de mars, les syndicats de policiers devraient rencontrer prochainement l'ensemble des groupes parlementaires, pour dénoncer une « *présomption de suspicion* » envers leur profession. « *Le travail parlementaire n'est pas un signe de défiance envers la police*, rétorque Christine Lazerges (PS, Hérault), rapporteur du projet de loi. *Il s'agit au contraire de lever tout soupçon de violence policière et de non-respect de la dignité des personnes en garde à vue.* »

Cécile Prieur

Le cadre procédural actuel

● **La garde à vue.** C'est le fait, pour un officier de police judiciaire (OPJ), de retenir une personne dans les locaux de la police ou de la gendarmerie pour l'interroger. En cas de flagrant délit, l'OPJ peut garder à vue « *toutes personnes susceptibles de fournir des renseignements sur les faits ou sur les objets et documents saisis* ». En cas d'enquête préliminaire, ne peut être gardée à vue que la personne « *à l'encontre de laquelle il existe des indices faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction* ». Le code de procédure pénale entretient un

certain flou sur le statut des témoins : il précise d'un côté qu'ils « *ne peuvent être retenus que le temps nécessaire à leur déposition* », ce qui exclut de les placer en garde à vue, et de l'autre que toute personne susceptible de fournir « *des renseignements* » peut être gardée à vue.

● **Délais.** La garde à vue est de 24 heures, renouvelable sur décision écrite du procureur de la République, soit 48 heures maximum. Elle peut aussi être de 48 heures, renouvelable, en cas de proxénétisme aggravé, d'association de malfaiteurs, d'extorsion de fonds aggravée et d'infractions terroristes. Les procès-verbaux d'audition doivent mentionner la durée des interrogatoires auxquels a été soumis

le gardé à vue, ainsi que la durée des repos qui lui ont été accordés.

● **Déroulement.** Toute personne gardée à vue doit être immédiatement informée par un OPJ des droits dont elle dispose : faire prévenir une personne de sa famille, être examinée par un médecin, rencontrer un avocat à partir de la vingtième heure, pour un entretien confidentiel de trente minutes. Ce délai est porté à la 36^e heure en cas d'association de malfaiteurs, de proxénétisme aggravé, d'extorsion de fonds, de vol en bande organisée, et à la 72^e heure en cas de trafic de stupéfiants ou d'infractions terroristes.

L'enregistrement sonore des interrogatoires : un casse-tête pour les enquêteurs

C'EST « *un moment important* ». Un face-à-face pendant lequel l'enquêteur tente de « *prendre la mesure* » du suspect. Ou encore une occasion de renforcer « *les éléments matériels* », recueillis par les policiers, par « *un aveu* » écrit noir sur blanc dans un procès-verbal. Quels que soient leurs arguments ou leurs justifications, beaucoup de policiers présentent la garde à vue comme une mesure très utile aux besoins de l'enquête, que l'enregistrement sonore ne peut que perturber. Ils mettent en avant les difficultés techniques à la mettre en œuvre, la « *suspicion* » que cette disposition ferait planer sur les fonctionnaires, et le risque d'alourdir sensiblement les procédures.

Selon un commissaire de la police judiciaire parisienne, le vote des députés traduit d'abord une méconnaissance du travail des enquêteurs. « *Il arrive souvent, raconte-t-il, que sur un homicide, nous soyons confrontés à une dizaine de témoins amenés jusqu'au commissariat. Il faut parfois deux ou trois heures de discussion pour arriver à tirer les choses au clair. On ne commence les auditions qu'après. A quel moment enregistrer ?* » Le même type de pro-

blème risque de se poser lors des perquisitions, ajoute le policier. « *Lorsque nous interpellons une personne à son domicile, et que nous devons perquisitionner, la garde à vue commence. Faudra-t-il se déplacer avec un magnétophone ?* » Dernier exemple, celui des confrontations, où le policier compare le récit du suspect à d'éventuels témoins des faits : « *Faudra-t-il également enregistrer les témoins ?* », s'interroge le fonctionnaire.

« DES MINES DANS LA PROCÉDURE »

Ces difficultés lui font craindre « *les mines placées dans la procédure* ». En clair, des erreurs involontaires commises dans l'usage de l'enregistrement pourraient provoquer l'annulation d'un dossier, à la demande d'un avocat. « *Auparavant, la question principale, c'était la culpabilité d'une personne mise en cause*, reprend le commissaire, inquiet des cas de nullité soulevés de plus en plus fréquemment devant les chambres d'accusation. *On a désormais l'impression que le respect de la forme a pris le pas sur le fond, avant toute autre considération.* »

Aux yeux des policiers, la garde à vue, dans sa forme actuelle, joue parfois un rôle essentiel. Il existe de nombreux cas, affirme un officier, où elle permet « *d'identifier par ses aveux l'auteur d'un délit ou d'un crime* ». En Corse, les aveux de l'une des personnes en garde à vue avaient permis l'identification du groupe de nationalistes qui avait assassiné, en février 1998, le préfet Claude Erignac, alors que la police ne disposait sur leur compte que d'éléments matériels très minces. « *C'est une technique*, raconte le commissaire parisien. *On parle d'abord d'un tas de choses avec le suspect. On essaie de lever l'écueil de la machine à écrire sur laquelle on va prendre le procès-verbal d'audition. Il y a des trucs, comme le PV de chèque. On sait que la personne ne nous dit pas la vérité. On fait semblant d'y croire. On tape. Elle se sent en confiance. Plus on nous ment, mieux c'est. Car, quand on confronte ces mensonges à nos éléments d'enquête, on obtient souvent des aveux. On recommence alors le vrai PV.* » « *Il y a aussi des choses toutes simples de psychologie humaine*, poursuit-il. *Parfois, on parvient à convaincre les suspects.*

J'ai connu plein de cas où je leur disais : "Prenez vos responsabilités !", et il reconnaissait : "Oui, c'est moi." D'autres fois, on négocie. Et toutes les choses que l'on nous dit hors PV, parfois très utiles à l'enquête, qu'est-ce que l'on va en faire avec l'obligation d'enregistrer ? »

« RENDRE À L'AVEU UNE FORCE PERDUE »

Beaucoup de policiers s'inquiètent aussi d'une mesure dont les effets pourraient aboutir, selon eux, à l'inverse de l'objectif recherché d'amélioration de la protection des personnes. « *L'enregistrement rend à l'aveu une force qu'il avait perdue*, estime André-Michel Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale. *Imaginez l'effet de l'audition par les jurés d'une cour d'assises des aveux d'un crime par une personne qui s'est ensuite rétractée. Cela risque d'être désastreux.* » Bruno Beschizza, secrétaire général de Synergie-officiers, souligne le danger d'inégalité que créeraient, selon lui, les enregistrements sonores : « *Quand on est en face d'un homme politique, ce n'est pas pareil que de-*

vant une personne qui s'exprime mal en français. Le PV a l'avantage de refléter de la même manière tout ce que les gens disent. »

L'ensemble des syndicats dénonce « *la suspicion* » que ferait peser sur les policiers cette nouvelle mesure. « *Si une personne se met à crier pendant son audition qu'elle est frappée et que ce n'est pas vrai, quel va-t-on croire ?* », demande Jean-Michel Touleux, un responsable du Syndicat national des officiers de police. La condamnation par la cour d'appel de Versailles de policiers soupçonnés d'avoir frappé à de multiples reprises des trafiquants de drogue pendant leurs gardes à vue avait toutefois démontré que celles-ci peuvent être entachées de graves dysfonctionnements. L'enregistrement sonore n'aurait-il pas permis d'éviter ce grave dérapage ? « *La seule vraie garantie consiste à filmer intégralement les gardes à vue*, rétorque M. Touleux. *C'est le seul moyen de reproduire fidèlement une scène. Le simple enregistrement sonore est une fausse garantie.* »

Pascal Ceaux

« Quand une personne me dit qu'elle n'a pas mangé ou qu'elle a reçu des coups, j'en prends acte »

ILS SONT quatre avocats, spécialistes ou non du droit pénal, tous volontaires pour les permanences de garde à vue du barreau de Paris. Comme une quinzaine d'avocats

TÉMOIGNAGES

Des avocats racontent leurs permanences de garde à vue au barreau de Paris

chaque jour, ils se rendent disponibles, de jour comme de nuit, pour répondre aux demandes des personnes qui, à la vingtième heure de la garde à vue, souhaitent les consulter. Commis d'office, ils sont payés par l'aide juridictionnelle. Ils disposent d'une demi-heure pour rappeler leurs droits aux personnes et contrôler les conditions de leur privation de liberté. Mardi 22 février, ils ont assuré en moyenne deux à trois visites dans les commissariats. Impressions d'après-journée.

● **M^e Béatrice de Vareilles-Sommières.** « Ce matin, j'ai rencontré un homme d'une soixan-

taine d'années, interpellé pour la première fois dans le cadre d'un vol de voiture. Il avait l'air assez traumatisé, il n'était pas rasé, pas lavé, il n'avait pas bien dormi. Il avait énormément besoin de parler à quelqu'un de neutre, quelqu'un qui est là pour le défendre, et non pour l'interroger. Je l'ai écouté, et j'ai tenté de le rassurer. En garde à vue, on a un peu un rôle d'assistance sociale. On fait un peu les psys malgré nous, dans le sens où on est dépositaire de la souffrance des personnes.

» De ce point de vue, l'intervention de l'avocat à la première heure de garde à vue sera un progrès. La plupart des gens ignorent complètement ce qu'est une garde à vue, et ils sont effrayés à l'idée de rester enfermés sans savoir ce qui va leur arriver. Rencontrer un avocat à la première heure devrait les rassurer, en les renseignant d'emblée sur la durée possible de la mesure et les suites qu'elle peut avoir, comme le défèrement au parquet, la comparution immédiate devant un tribunal ou l'ouverture d'une instruction.

» Notre seul pouvoir, en garde à vue, c'est de faire des observations, de noter les difficultés sur une feuille spéciale, glissée dans la procédure. Personnellement, je n'en ai jamais fait. Les observations sont accablées pour la police. Il faut que ce soit vraiment grave pour le noter. »

● **M^e Georges Rabemanantsoa.** « Aujourd'hui, j'ai fait trois interventions auprès de jeunes en garde à vue, à la première heure de la mesure, comme la loi y oblige en matière de mineurs. Le premier, qui avait quatorze ans, n'avait pas d'antécédents judiciaires, il s'était fait embarquer dans un vol à la tire par des copains plus âgés. Le policier m'a dit qu'il avait besoin d'un soutien moral et c'est vrai qu'il semblait très touché, il n'arrêtait pas de pleurer. J'ai tenté de le rassurer tout en faisant en sorte qu'il mesure l'importance de la situation et qu'il garde la tête froide pour pouvoir bien répondre aux questions.

» Avec les années, les relations se sont améliorées avec les officiers de police judiciaire : dans le passé, il nous arrivait de devoir nous entre-

tenir en cellule avec nos clients, alors qu'ils n'y sont jamais seuls, au mépris de la confidentialité. Maintenant, il y a un local qui nous est réservé dans presque chaque commissariat. Les conditions de garde à vue restent cependant très pénibles. Les personnes dorment mal, elles ont froid, elles n'ont pas mangé, parfois elles se plaignent d'avoir été malmenées. Je note systématiquement toutes ces difficultés dans les observations. On n'est pas là pour jouer au chat et à la souris avec les policiers, mais quand une personne me dit qu'elle n'a pas mangé ou qu'elle a reçu des coups, j'en prends acte. »

● **M^e Fabienne Côte.** « Ce matin, je suis intervenue pour un Algérien sans papiers qui avait commis un vol à la tire. Il avait reconnu les faits et ne se plaignait de rien, sa garde à vue s'était bien passée. La plupart du temps, ils demandent tous de la nourriture, des cigarettes. S'ils ont de l'argent, les policiers leur achètent quelque chose, sinon, ils peuvent rester vingt-quatre heures sans manger. Mais je ne fais pas d'observations

pour ça, j'essaie de régler le problème avec les policiers.

» En général, je trouve que les gardés à vue ne sont pas maltraités. Je n'ai jamais vu de marques de coups, par exemple. Il n'y a pas souvent d'allégations de violence contre la police. Je fais la part des choses : quand ils se plaignent d'avoir été malmenés, c'est souvent au moment de l'interpellation, parce qu'ils ont offert de la résistance aux policiers.

» Pour moi, la vraie urgence, c'est l'amélioration des conditions matérielles. Il faudrait que les cellules soient mieux équipées, autrement qu'avec un simple banc de bois ou de béton. Il faudrait aussi des couvertures pour qu'ils n'aient pas froid et un budget spécial pour qu'ils puissent manger et se laver. Ce serait mieux pour tout le monde, gardés à vue et policiers. »

● **M^e Esther Dandjinou.** « Aujourd'hui, j'ai rencontré deux mineurs, puis un homme de quarante ans qui avait été interpellé en flagrant délit pour usage d'une fausse carte d'identité. Il était resté le ventre creux pendant vingt et une

heures, alors j'ai fait une observation. Il vaut mieux toujours noter tout ce que l'on voit, même si la police n'a pas l'obligation légale de leur donner à manger. Je leur demande si tout s'est bien passé, s'ils ont pu téléphoner à leur famille ou voir un médecin. Je note également quand les étrangers ont des difficultés à se faire comprendre par manque d'interprètes. Comme j'interviens aussi auprès de personnes qui sont jugées en comparution immédiate, je sais que les observations faites pendant la garde à vue peuvent être utiles pour soulever d'éventuelles nullités de procédure.

» Les personnes qu'on rencontre à la vingtième heure de garde à vue sont généralement désorientées, parfois même traumatisées. Je n'ai jamais rencontré de personne qui m'ait dit qu'elle avait été frappée pendant la garde à vue, mais j'ai déjà vu des hématomes. Les gens se plaignent le plus souvent d'avoir été brutalisés pendant l'interpellation. Je fais une observation dans ces cas-là. »

C. Pr.

Aux assises de l'Aveyron, les confessions accusatrices de deux adolescents contre l'abbé Maurel

L'ancien directeur d'école nie avoir violé ces deux élèves

Le procès de l'abbé Maurel, ancien directeur d'un collège privé, s'est poursuivi, lundi 28 février, devant la cour d'assises de l'Aveyron, par

le témoignage de deux des trois adolescents qui l'accusent de viol sur mineur. Le prêtre s'est défendu fermement contre les accusations de

sodomie. La journée du mardi 29 février devait être consacrée au réquisitoire et aux plaidoiries et le verdict était attendu dans la soirée.

RODEZ

de notre envoyé spécial

Ce sont deux adolescents avec chacun leur sensibilité, leur façon de s'exprimer. Pour mieux recueillir leur parole, comme celle de tous les témoins mineurs, la cour d'assises de l'Aveyron a décidé de faire sortir le public, de n'autoriser que la présence de la presse. Kevin, grand gaillard d'un peu moins de seize ans, triture la barre de ses mains et chuchote sa déposition. « Quand j'étais au CM2, ça ne m'est arrivé qu'une fois. J'ai été victime de M. l'abbé. »

Jean-Lucien Maurel, ecclésiastique septuagénaire accusé de viols et d'agressions sexuelles sur trois enfants, tente d'intervenir mais doit s'incliner, sur ordre, devant la discipline procédurale. Kevin hésite. S'il n'y avait eu ces bruits revenus en 1997 aux oreilles des gendarmes, il n'aurait, dit-il, « jamais dénoncé ces faits ». Il était « mort de honte ». « Une victime n'est pas coupable, prévient le président Daniel Duchemin. Tu es partie civile. La meilleure façon de ne pas culpabiliser, c'est de nous dire ce qui s'est passé. »

Alors les mots sont susurrés, la respiration forte, les silences pointés. Un jour de printemps - il avait onze ans -, il s'est retrouvé, dit-il, allongé de côté, sur le lit, dans la chambre du domicile privé de « M. l'abbé », le directeur du

collège Saint-Pierre de Mur-de-Barrez. Aux gendarmes, Kevin avait dit : « L'abbé s'est mis derrière moi. Il m'a pénétré, c'est-à-dire qu'il a mis son sexe dans mon derrière. » La loi dispose que le crime de viol suppose pénétration, sinon il s'agit d'agression sexuelle, moins sévèrement punissable. La défense argue, contre-expertise privée à l'appui, de ce que les « capacités érectiles » de l'abbé Maurel, évaluées à 65 %, son âge et la prise de médicaments lourds contre l'insuffisance coronarienne dont il souffre lui interdisent d'avoir commis, en 1995, les actes qui lui sont reprochés.

Aussi le président, par obligation, force toute pudeur chez l'adolescent : « -Tu as senti son sexe ? » La voix est inaudible : « Oui. -Il l'a mis complètement ? -Non, je ne pourrais pas vous dire, je pourrais pas... Je l'ai senti quand même. -Tu as senti quelque chose, mais tu ne peux pas dire quoi ? Excuse-moi, mais c'est important pour notre débat. -Je comprends. -Ça t'a fait très mal ? » Kevin hoche imperceptiblement la tête, et puis : « Pas très longtemps. Plus grand, dit-il encore, j'ai compris ce qui se faisait et ce qui ne se faisait pas. J'ai compris ce que ça était arrivé n'était pas normal. Il y a eu ce sentiment de honte. »

Comme il l'avait déjà fait, vendredi 25, pour la déposition du premier des trois mineurs concernés (*Le Monde* daté 27-28 février), l'abbé Maurel nie fermement. La scène décrite par Kevin, affirme-t-il, est « totalement imaginaire » :

« Je n'ai jamais sodomisé. Jamais, jamais. Ni même jamais eu l'idée. » Et à la mère de Kevin : « Qu'elle soit rassurée ! »

Florent, dix-sept ans, a des mots plus vifs, une certaine agressivité. Il ne donne plus du « M. l'abbé » : « J'espère qu'il sera mis en prison parce que c'est une grosse pourriture. » Florent raconte ses périples avec le directeur : l'Italie, Andorre, l'Autriche et deux fois les Etats-Unis. En 1995, après New York, San Francisco et Las Vegas, le séjour s'achève à Orlando : trois nuits dans un motel, où quatre élèves de cinquième et l'abbé se partagent deux chambres.

« PÉCHÉ MAJEUR »

Florent affirme avoir passé deux nuits seul dans la chambre du directeur de Saint-Pierre, qui multipliait alors les petits cadeaux. Il dit avoir quitté son lit, la première nuit, pour retrouver l'abbé, à la demande de ce dernier, qui l'a caressé et s'est masturbé. « Ça n'existe pas ! », lance l'accusé. « C'était la même chose la deuxième nuit, poursuit Florent, sauf que ça a été plus loin. Il a tenté de me sodomiser, mais pas entièrement. »

L'abbé Maurel proteste. La position décrite par Florent est, selon lui, « sujette à débat ». « Quelle expérience avez-vous pour le dire ? », questionne le président. Et de remarquer, depuis le début de l'audience : « Il y a chez vous deux mots qui entraînent un rejet fort : sodomie et pénétration. Je ne veux pas faire du Torquemada. Mais quel impact a ce mot de sodo-

mie chez vous ? - C'est quelque chose d'exécration. - Un péché majeur ? - Je pense. »

Hormis Florent, les trois autres élèves présents lors du voyage à Orlando sont revenus dans un second temps sur leurs dépositions concernant la disposition des lieux, de sorte qu'ils affirment aujourd'hui que leur camarade n'est jamais resté seul avec l'abbé Maurel. Cependant leur dernière version ne s'accorde pas avec celle qu'a spontanément livrée l'accusé aux enquêteurs.

Pour le père de Florent, un artisan qui veut « démolir des montagnes pour soutenir son fils », il n'y a de place pour aucun doute. A la Toussaint 1996, Florent avait confié à l'une de ses sœurs qu'il avait été victime d'« attouchements sexuels ». « Nous en avons longuement parlé. Nous lui avions fait la promesse de ne rien dire, car il ne voulait pas que ses copains l'embêtent. » Ce n'est que devant les gendarmes, venus l'interroger à la suite de confidences d'élèves, que Florent a parlé de « viol ».

Son père décrit lui aussi ce vent de rumeurs, qui s'est abattu avec « l'affaire » sur leur cellule familiale : les coups de téléphone, les lettres anonymes, « un calvaire inimaginable ». Et, se tournant vers l'abbé, abandonnant sa peine au prétoire : « Cet homme qui nous a fait vieillir avant l'heure, s'il a quelque chose dans le creux de son cœur, s'il ne veut pas dire ce qu'il a fait, qu'il cesse de dire que les enfants sont des menteurs. »

Jean-Michel Dumay

Nouvelle polémique sur la déclaration obligatoire de séropositivité

DEPUIS quelques jours, une nouvelle polémique oppose plusieurs associations de lutte contre le sida aux autorités sanitaires et aux spécialistes chargés de la surveillance épidémiologique de cette infection virale. Elle pourrait retarder un peu plus encore la mise en place, voulue par le gouvernement, du système de déclaration obligatoire de l'infection par le VIH.

Refusée durant les quinze premières années de l'épidémie de sida par crainte de la stigmatisation dont auraient pu être victimes les personnes ainsi identifiées, cette déclaration est en effet devenue, de l'avis unanime des spécialistes et d'une majorité d'associations, un outil indispensable pour surveiller l'évolution de l'épidémie. Cet outil est devenu d'autant plus nécessaire que la diffusion et l'efficacité des nouvelles associations médicamenteuses antirétrovirales ont bouleversé l'histoire naturelle de la maladie et rendu obsolète le système de surveillance fondé, depuis 1982 en France, sur la déclaration des cas de sida cliniquement confirmés.

Mis en chantier il y a deux ans, le projet de déclaration obligatoire de l'infection par le VIH avait conduit à la publication d'un décret au *Journal officiel* du 13 mai 1999. Ce texte élargissait la liste des maladies à déclaration obligatoire à l'infection par le VIH ainsi qu'à

l'infection aiguë symptomatique par le virus de l'hépatite de type B et aux cas de saturnisme chez les enfants mineurs.

Deux mois plus tard, une première polémique éclatait : plusieurs associations jugeaient que les modalités pratiques retenues pour effectuer la déclaration de séropositivité et la transmission aux autorités sanitaires de cette information ne garantissaient pas pleinement l'anonymat des personnes infectées (*Le Monde* du 16 juillet). La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avait alors demandé au gouvernement des précisions, soulignant qu'elle n'avait pas rendu d'avis définitif dans ce dossier.

DISTINCTION ENTRE NATIONALITÉS

Pour tenter de sortir de cette impasse, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, ont chargé, en novembre 1999, la direction générale de la santé (DGS) et l'Institut national de veille sanitaire (INVS) d'élaborer un nouveau système de déclaration obligatoire de l'infection par le VIH, « protégeant l'anonymat des personnes, conformément aux dispositions de la loi sur le renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme ».

Les travaux de ce comité de pilo-

tage, présidé par le professeur Alfred Spira, sont à l'origine de l'actuelle polémique. Le 22 février, lors de la dernière séance de travail de ce comité, plusieurs documents ont été étudiés, parmi lesquels un projet de questionnaire de déclaration sur lequel figuraient des éléments concernant la nationalité, distinguant la nationalité française de naissance, française par acquisition, étrangère ou inconnue. « Cette proposition répondait à la demande du comité de pilotage que soit pris en compte le problème de la diffusion de l'épidémie parmi les populations migrantes, afin de mieux adapter les actions de prévention et de prise en charge », précise-t-on auprès de la DGS et l'INVS.

Bien que rejetée par le comité de pilotage, cette proposition a aussitôt déclenché de très vives critiques de plusieurs associations, ainsi que de Jean-Michel Baylet, président du parti des Radicaux de gauche. Celui-ci a annoncé son intention de saisir Lionel Jospin de ce qu'il qualifie de « dérives administratives ». « Je trouve profondément choquant que l'on puisse envisager d'interroger les personnes séropositives sur leur nationalité, explique M. Baylet. Sans vouloir accabler la DGS ou l'INVS, je sais trop comment fonctionne l'administration française pour ne pas dénoncer une telle initiative, qui rappelle une sombre période de l'histoire de France. » La nature des éléments

précis (autres que l'âge, le sexe et le département de résidence) dont pourront disposer les épidémiologistes n'est ainsi toujours pas tranchée. De même, la question de la déclaration du mode de contamination (par voie homosexuelle ou hétérosexuelle) reste pour l'instant sans réponse.

Jean-Yves Nau

Alain Ayache a été mis en examen dans l'affaire de la MNEF

Soupçons sur une campagne publicitaire

LES JUGES d'instruction parisiens Armand Riberolles et François Néher, chargés de l'enquête sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), ont mis en examen, le 3 février, Alain Ayache, président du groupe de presse Alain Ayache communication. Poursuivi pour « recel de détournement de fonds publics », M. Ayache est soupçonné d'avoir surfacturé, en 1992, une campagne de communication institutionnelle de la MNEF avec la complicité du directeur de la mutuelle, Olivier Spithakis.

Les enquêteurs suspectent un détournement de quelque 150 000 francs destinés à financer des voyages à bord d'un bateau appartenant à des proches de M. Spithakis, ainsi que l'indiquait *Le Parisien* dans son édition du 29 février. Ce dernier, placé en détention provisoire depuis quatre mois à la maison d'arrêt de la Santé, était déjà sous le coup d'une mise en examen pour « détournement de fonds publics » dans le même dossier. Les magistrats n'ont donc pas eu à délivrer de nouvelle mise en examen de ce chef.

Les deux juges semblent avoir découvert ces faits en examinant la gestion de la société Derya Tours, qui exploitait la location d'un bateau acquis par Bruno Pelletier, dirigeant d'une filiale de la MNEF chargée des travaux d'imprimerie. L'étude des comptes de Derya Tours semble avoir attesté qu'Alain Ayache avait versé 150 000 francs pour la location du bateau sans avoir effectué de séjour sur le navire.

L'entrepreneur de presse a toutefois déclaré aux juges d'instruction qu'il avait bien projeté un voyage sur le navire avec un de ses amis - décédé depuis -, mais que ce séjour avait été annulé. M. Ayache a assuré avoir d'abord refusé de payer le montant de la location que lui réclamait la société Derya Tours au motif qu'il n'avait pas utilisé le bateau. Toujours selon sa version, face à l'insistance de M. Spithakis, il aurait néanmoins accepté de régler cette facture.

Les enquêteurs semblent privilégiés

gier l'hypothèse selon laquelle cette somme aurait été versée grâce à la surfacturation d'un contrat de communication institutionnelle, d'un montant de 580 000 francs, qui liait la MNEF et le groupe Ayache communication en 1992 et 1993. M. Ayache avait alors négocié, en lieu et place de la MNEF, avec la société Carat, diffuseur et vendeur d'espaces. Des affiches publicitaires en faveur de la MNEF avaient orné, pendant quelques jours, à l'occasion de la rentrée universitaire, les bus parisiens et l'avenue des Champs-Élysées. M. Ayache avait perçu, pour cette prestation, une commission de 145 000 francs. L'enquête pourrait effectuer un rapprochement entre cette opération et le règlement consenti à la société Derya Tours - équivalents à 5 000 francs près -, générant ainsi le soupçon de voyages effectués à moindre frais sur le bateau par M. Spithakis et d'autres personnalités.

OFFRE PROMOTIONNELLE

En 1992 et 1993, la MNEF avait acheté, par ailleurs, un grand nombre d'abonnements au journal *Réponse à tout Santé*, édité par le groupe Ayache. Plus de 2 millions de francs avaient été dépensés pour offrir ce magazine, à un tarif préférentiel, aux futurs adhérents de la mutuelle dans le cadre d'une offre promotionnelle. Interrogé, lundi 28 février, par *Le Monde*, l'avocat de M. Spithakis, M. Jean-Dominique Lovichi, a estimé que les soupçons des juges relevaient « d'une construction intellectuelle hasardeuse ». « Depuis quand la justice connaît-elle le juste prix d'une campagne publicitaire ? a-t-il ajouté. Mon client niera les faits lorsqu'il sera entendu. » L'avocat de M. Ayache, M^{me} Marie-Hélène Antonini, nous a déclaré que « M. Ayache [n'appartenait] pas à la galaxie MNEF ». « Le contrat qui a lié sa société à la mutuelle a permis à la MNEF d'économiser 45 % sur les tarifs en vigueur à cette époque. Il n'y a aucun lien entre sa commission et le paiement du bateau. »

Jacques Follorou

800 millions de francs pour améliorer les conditions de travail des gendarmes

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Alain Richard, a annoncé, lundi 28 février, qu'une enveloppe de 800 millions de francs serait débloquée en trois ans pour améliorer l'organisation et les conditions de travail des 95 000 militaires de la gendarmerie. Les membres du Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie avaient attiré son attention sur la lourdeur de la charge de travail, les astreintes et le manque de moyens, en effectifs comme en matériels, de l'arme (*Le Monde* du 23 février).

Le premier axe d'effort concerne l'allègement de la charge de travail et l'organisation du service. Dès cette année, grâce à la fourniture de téléphones portables, les gendarmes verront leur régime d'astreintes diminué, dès lors qu'ils pourront s'absenter de leur domicile, sous condition de rappel. Chaque mois, deux demi-journées de quartier libre seront accordées pour favoriser la vie familiale des gendarmes.

Pour les moyens matériels, M. Richard a prévu la livraison de 1 500 véhicules supplémentaires dès

2000, permettant aux brigades à six gendarmes de disposer de deux véhicules. D'autre part, l'acquisition de 3 500 ordinateurs portables supplémentaires permettra d'atteindre le chiffre d'un portable pour deux gendarmes. De même, 8 000 téléphones portables supplémentaires seront acquis dès le mois de mars pour doter chaque brigade de six hommes d'un portable et chaque unité supérieure à six hommes de deux portables. Enfin, la fourniture de ces moyens matériels sera accompagnée d'un réévaluation, jugée « substantielle » par M. Richard, des frais de déplacement, de téléphone et de carburant.

Les effectifs augmenteront de 1 500 personnes, par tranche de 500 chaque année, entre 2000 et 2002. Dès cette année, seront créés 60 pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG) supplémentaires, tandis que les centres opérationnels de gendarmerie (COG), où sont gérés, au niveau du chef-lieu de chaque département, les appels téléphoniques et l'organisation des interventions, verront leurs effectifs augmenter.

RODEZ	755F	115,10€
SEVILLE	1 115F	169,98€
MALTE	1 315F	200,47€
LOS ANGELES	1 955F	298,04€
LOME	2 515F	383,41€
CAYENNE	2 970F	452,77€
MEXICO	3 200F	487,84€
PEKIN	3 365F	512,99€
ST DOMINGUE	3 425F	522,14€

DAKAR

2 285 F

348,35 €

PRIX TTC
TAXES ET REDEVANCES COMPRISES
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES
DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

VOLS ALLER RETOUR
DEPART DE PARIS
A CERTAINES DATES
200 AGENCES EN FRANCE
www.nouvelles-frontieres.fr

0,99F TTC/mn
N° Indigo 0 825 000 825



NOUVELLES FRONTIERES

Voyager ça fait avancer

DISPARITIONS

Jean-Pierre Grenier

Le cofondateur de la compagnie théâtrale Grenier-Hussenot

LE COMÉDIEN et metteur en scène Jean-Pierre Grenier, cofondateur de la compagnie Grenier-Hussenot, est mort le 20 février à Roquebrune-sur-Argens (Var), où ses obsèques ont eu lieu vendredi 25 février. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né en 1914 à Boulogne-Billancourt, Jean-Pierre Grenier appartient à la génération des « petits-fils » de Jacques Copeau. Il a débuté dans le théâtre sous la direction de Léon Chanceler (1886-1965), qui fut un membre actif de la troupe du Théâtre du Vieux-Colombier à Paris, avant de participer à l'aventure des Copiaus en Bourgogne. En 1932, Jean-Pierre Grenier rejoint la compagnie itinérante des Comédiens routiers, fondée par Chanceler en 1929 et animée par les principes de vie et de jeu prônés par Copeau. Il y reste deux ans (1933-1934), avant son service militaire, puis jusqu'à la seconde guerre mondiale. Auteur, comédien, costumier, décorateur, fabricant de masques..., il pratique toutes les disciplines pendant ces années essentielles au cours desquelles les Comédiens routiers jouent un rôle de pionniers de la décentralisation, aujourd'hui oublié. C'est là qu'il acquiert la maîtrise de la « clownerie grave » qui sera la marque de son style.

Pendant la guerre, Jean-Pierre Grenier passe par Uriage où il rencontre Jean-Marie Serreau, puis il fonde Le Chariot, une troupe qui tourne dans la région provençale et crée plusieurs œuvres de Jean Giono (*Joffroi*, *La Calèche*, *Le Cheval fou*), dont Grenier est devenu l'ami. A la Libération, il fonde avec Olivier Hussenot, qu'il a rencontré chez les Comédiens routiers, la compa-

gnie Grenier-Hussenot. Cette compagnie a marqué les années 50 et connu un succès énorme avec des spectacles comme *Les Gueux au paradis*, *Orion le tueur*, *Liliom*, dont Colette Godard (*Le Monde* du 3 décembre 1974) dit qu'ils étaient empreints de « l'humour naïf de ces années d'espoir ». Grenier et Hussenot formaient un couple de scène impeccable, ils avaient l'art de détourner par l'humour et la gravité l'esthétique pétaïniste dont le théâtre français avait subi l'emprise dans les années 40. Mais il leur a manqué l'argent et les auteurs qui auraient pu installer leur compagnie dans la durée. En 1955, ils succèdent à Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud au Théâtre Marigny, où ils restent deux ans. En 1957, ils dissolvent leur compagnie.

Depuis, Olivier Hussenot et Jean-Pierre Grenier ont mené leur carrière en solitaires. Acteur au cinéma avec Louis Dacquin, André Cayatte, Claude Autant-Lara, Jean-Pierre Grenier a essentiellement œuvré comme metteur en scène, restant fidèle à son désir d'un théâtre populaire. Il a également signé plusieurs mises en scène d'opéra pour le Festival d'Aix-en-Provence (Mozart, Rameau, Rossini, Gounod, Bizet), de 1954 à 1970. En 1974, il a renoué avec sa ville natale, Boulogne-Billancourt, où il a pris la direction du TBB. Il y est resté jusqu'en 1984, puis il s'est retiré dans le sud de la France. En 1992, Jean-Pierre Grenier a publié un livre autobiographique, *En passant par la scène* (éditions de la Manufacture, préface d'Alfred Simon).

Brigitte Salino

■ **GEORGES CHEIMONAS**, romancier et essayiste grec, est mort dimanche 27 février à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Né à Kavala (Grèce du Nord) en 1938, Yorgos (Georges) Cheimonas avait grandi à Thessalonique avant d'entreprendre, à Paris, des études de médecine et de neuro-psychiatrie.

Traducteur en grec moderne de Sophocle, Euripide et Shakespeare, il était aussi essayiste et auteur de plusieurs romans dont *Les Bâtisseurs*, *L'Ennemi du poète* ou *Le Docteur Inéotés*, tous trois traduits par Michel Volkovitch et publiés chez

Maurice Nadeau (1990, 1991, 1996). Dans une langue chargée d'images, Georges Cheimonas avait créé un univers halluciné, ancré dans la logique du rêve. Perturbation de la syntaxe, incohérence apparente des événements, personnages pétrifiés d'horreur, visions de cauchemar... : son écriture, portant la trace de sa formation de psychiatre et de son goût pour les tragiques grecs, en était le reflet. Dans cette même prose hachée, Georges Cheimonas était l'auteur de nombreuses nouvelles pour lesquelles il avait reçu le Prix national de la nouvelle en 1985.

Au *Journal officiel* du dimanche 27 février sont publiés :

● **Dons d'organes** : un décret relatif à l'importation et à l'exportation d'organes, de tissus et de leurs dérivés, de cellules du corps humain, à l'exception des gamètes, et de produits de thérapies génique et cellulaire.

● **Cherbourg** : un décret portant fusion des communes de Cherbourg et d'Octeville (département de la Manche).

● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Côtes du Rhône ».

Au *Journal officiel* daté lundi 28-mardi 29 février sont publiés :

● **Coopération intercommunale** : un décret relatif aux modalités d'exercice par les présidents, vice-présidents et membres des établissements publics de coopération intercommunale de leurs droits en matière de crédit d'heures.

● **Collectivités territoriales** : un décret relatif au remboursement des frais de déplacement engagés par les membres des conseils ou comités des établissements publics de coopération intercommunale.

● **Consommation** : un décret relatif à la sécurité de certains articles de literie.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Bernadette Bouchicot-Normand, son épouse, Catherine et Peter, Hélène et Jean-Noël, Jérôme, ses enfants, Victoria, sa petite-fille. Les familles Bouchicot, Cuny, Guyon, Motillon et Normand, ont la douleur de faire part du décès de

Alexis BOUCHICOT,

des suites d'une longue maladie, le 21 février 2000.

Il a rejoint son fils

Yvan,

décédé le 16 avril 1992.

L'incinération a eu lieu à Manosque, dans la plus stricte intimité.

31, chemin Brunet, 13090 Aix-en-Provence.

– M^{me} André Boehm, née Monique Haffner de Quatrefages, son épouse, Alain et Monique Boehm, Gérard et Chantal Boehm, Jacqueline Sauvage, Annick et Claude Leroi, Muriel Boehm, ses enfants,

Jérôme et Nathalie, Christel et Frédéric, Aymeric, Blandine, Grégoire, Clément, Sabine, Nicolas et Gwen, Guillaume, Pauline, Pierrick et Sophie, Arnaud, Florent, Edouard, Céline, ses petits-enfants,

Laure, Sébastien, Laureline, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BOEHM,

survenu, le 27 février 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

Un culte d'action de grâces sera célébré le mercredi 1^{er} mars, à 14 h 30, en l'église réformée de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e.

Ni fleurs ni couronnes.

« *Eternel, fais-moi cheminer dans ta vérité.* »
Psaume XXV, v. 5.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de Chartres, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le doyen Et la faculté Jean-Monnet, à Sceaux (université Paris-XI), s'associent à la tristesse de la famille de

M. Claude COLOMBET, professeur à la faculté de 1981 à 1986.

Il avait l'amitié et l'estime de tous.

– Geneviève Didier, Violette et Basile Ginger-Didier, Mireille Siegler-Didier, ses sœurs et beau-frère, Ses neveux et nièces Siegler, Millet, Funck, Ginger, et leurs enfants, Les familles Bourcart, Hartmann, Escard, de Miller, Bosshardt, Claye, Ses filleuls et filleules, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{lle} Marie-Thérèse DIDIER, chevalier de l'ordre national du Mérite, croix d'or du Mérite polonais,

survenu le 11 février 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Selon sa volonté, elle a été incinérée dans la stricte intimité familiale.

Un service d'action de grâce sera célébré le lundi 6 mars, à 14 h 45, à la maison de retraite protestante du Châtelet, 3 bis, rue du Bel-Air, à Meudon. Pas de fleurs.

48, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Gabriel ESSEVAZ-ROULET

nous a quittés, le samedi 26 février 2000, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu, ce mardi 29 février, à 15 heures, à Pringy (Haute-Savoie).

– Nous avons le regret de vous informer de la mort de

M. Pierre MICHEL, marchand de gravures, survenue à Paris, le 22 février 2000.

De la part de : son épouse, sa fille et son gendre.

– François et Andrée Valcke, Jean-Claude et Monique Valcke, Véronique Krezdorn (†), Martine Valcke, ses enfants, Serge Valcke, Jérôme et Rose Valcke, Judith et Rémi Brossollet, Lucas Krezdorn, David et Olivier Trystram, ses petits-enfants, Tristan, Julie, Sébastien, Mia, Antonin, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Alice DURAND VALCKE,

survenu le 24 février 2000 dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, ce mardi 29 février, en l'église Notre-Dame-de-la-Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13^e.

Impasse des Magnanelles, 84170 Montoux, 7, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris, 10-12, rue de Reims, 75013 Paris.

– Cyrus, Roxane et Cédric Hodes, ses enfants, Mona, Adrien et Caroline Hodes, Ainsi que l'ensemble de la famille Hodes, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Christian HODES,

survenu, le 26 février 2000, dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le 1^{er} mars dans l'intimité familiale.

9, rue Falguière, 75015 Paris.

– Manoucher Aryana, Kouroch Aryana, Anoucha Aryana, mère de Cyrus et de Roxane, Ainsi que toute la famille Aryana et les amis d'Iran, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Christian HODES,

survenu le 26 février 2000.

Manuel LOZANO

Il avait participé à la libération de Paris et de la France avec les anarchistes de la Nueve, compagnie de la 2^e DB du général Leclerc.

Ses amis l'accompagneront au cimetière de Pantin, le mercredi 1^{er} mars 2000, à 15 heures.

– Marie-Ange Regnaud, née Gainza Octavio de Toledo, son épouse, Annie, Christian, Evelyne, ses enfants, Vladimir Maranon, Edith Boisivon, Jean-Marc Luszpinski, ses beaux-enfants, Inès, Sonia, Judikaël, Aurélien, Marine, Mathias, ses petits-enfants, Eugénie, Sarah, Stéphane, leurs compagnes et compagnons, Noémie, son arrière-petite-fille, Serge Derouet, son frère,

Les familles Lallé, Miard, Milleman, Gainza, Guillot, Herrero, Desfosses, Seux et Rodriguez, Et tous ceux qui l'ont aimé, ont la très grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Pierre REGNAUT, ingénieur chimiste ESPCI (50^e), officier des Palmes académiques, officier de la Légion d'honneur, pionnier de l'énergie nucléaire et de ses applications pacifiques.

Il nous a souri pour la dernière fois le 22 février 2000.

Ses obsèques ont été célébrées le 25 février, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris-6^e.

21, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

– Sa famille, Ses amis français, ont le chagrin de faire part du décès de

Jacques VAENA, dit William JACQUES, comédien, metteur en scène et metteur en ondes.

Les obsèques auront lieu le 2 mars 2000, à 15 heures, au cimetière de Genéthod, Genève (Suisse).

1, route de Valavran, Colovrex-Bellevue 1293, (GE) Suisse.

– M^{me} Colette Pomeau, son épouse, M. et M^{me} Yves Pomeau, M. et M^{me} Michel Pomeau, M. et M^{me} François Pomeau, ses enfants, Ses petits-enfants, Et ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. René POMEAU, professeur émérite à la Sorbonne, membre de l'Institut, chevalier de l'Ordre d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

survenu le 26 février 2000, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie aura lieu le jeudi 2 mars, à 10 h 15, au crématorium du cimetière intercommunal de l'Orme-à-Moineaux, route de Marcoussis, rond-point de la Folie-Bessin, Les Ulis (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être faits à l'association Médecins du monde, 62, rue Marcadet, 75018 Paris.

– Le directeur, Le personnel, Enseignants et chercheurs, Et les collaborateurs du Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles de la Sorbonne (UMR 8599 du CNRS), ont la profonde tristesse de faire part du décès de

professeur René POMEAU, professeur émérite à l'université Paris-IV - Sorbonne, membre de l'Institut, président honoraire de la Société française et de la Société internationale d'étude du XVIII^e siècle,

Cofondateur de leur centre, indéfectivement attaché à son maintien et à son développement, leur ami et leur maître, il dirigeait et animait avec son incomparable compétence l'équipe Voltaire.

– Le président, Le secrétaire perpétuel, Et les membres de l'Académie des sciences morales et politiques, ont le regret d'annoncer le décès de leur confrère

René POMEAU, membre de l'Académie,

survenu le samedi 26 février 2000, à l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 2 mars, à 10 h 15, au crématorium du cimetière intercommunal de l'Orme-à-Moineaux, aux Ulis (Essonne).

– Le professeur Georges Molinié, président de l'université Paris-IV - Sorbonne, Le professeur Françoise Mélonio, directrice de l'UFR de littérature française et comparée, Et l'ensemble de la communauté universitaire de l'université Paris-IV - Sorbonne ont le regret de faire part du décès de

M. René POMEAU, professeur honoraire de littérature française du XVIII^e siècle,

survenu le 26 février 2000.

– La Société d'histoire littéraire de la France, Les membres du conseil d'administration, Le comité de direction de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, ont le profond regret de faire part du décès de

M. René POMEAU, président de la Société d'histoire littéraire de la France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, professeur émérite à la Sorbonne,

survenu le 26 février 2000.

112, rue Monge, 75005 Paris.

(*Le Monde* du 29 février.)

Anniversaires de décès

– Nîmes.

Magali GAUTIER

disparaissait en montagne, le 1^{er} mars 1982.

Elle avait vingt-cinq ans.

Son père,

Jacques GAUTIER,

la rejoignait le 22 octobre 1986.

Le siècle change, ils restent toujours présents dans notre souvenir.

– Il y a treize ans mourait

Emile S. COHEN.

Son souvenir nous accompagne.

– Le 1^{er} mars 1971, nous quittais

André MBOA ESSONO, chevalier de la Légion d'honneur.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Michel M.M.

Nathalie SZTARKMAN

nous a quittés, il y a dix-huit ans.

Elle est vivante en nous pour toujours.

– Il y a un an, le 1^{er} mars 1999, il y a une heure,

Anne ZAMIRE FRANKEL

s'en allait rejoindre

Jacques BROCHOT

nous laissant là, nous ses amis.

Nous nous souvenons aussi de ses parents.

Borvine et Halina FRANKEL.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 2 mars, à 20 h 30, professeur D. Bensimon : « Adolph Donath, intellectuel juif germanophone, Vienne-Berlin-Prague » (Ed. L'Harmattan). Tél. : 01-42-71-68-19.

DÉBATS A PARIS

Dans le cadre des « Rencontres des aînés » qu'il organise en la mairie du 13^e, 1, place d'Italie, le Conseil national pour les personnes âgées proposera deux débats le mardi 14 mars, de 14 h 30 à 16 h 30.

Le premier, comme *Le Monde* l'a déjà annoncé, portera sur le thème « Presse, information et publicité », avec Marie-Pierre Farkas (*France-Soir*), Franz-Olivier Giesbert (*Le Figaro*), Bruno Frappat (*La Croix*) et notre collaborateur Alain Rollat.

Le second, après une intervention de M. Henri Caillaud, ancien ministre et sénateur, membre du Comité national d'éthique, sera consacré à la proposition de celui-ci de dépénaliser l'euthanasie ou de la rendre licite.

Pour recevoir une invitation (exigée à l'entrée), envoyer enveloppe timbrée et libellée au CNPA, BP 46, 93163 Noisy-le-Grand Cedex.

Bientôt des Rencontres identiques en province.

SAUVEGARDE ÉCONOMIQUE

Titre notre périodique d'information n° 44. Il est envoyé gratuitement sur demande avec enveloppe timbrée à 3 F. Adresse Centre des droits de l'homme et de la femme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13. Infos message. Tél. : 01-45-82-77-77.

Conférences

HIGH-TECH EN ISRAËL ACTUALITÉ ET PERSPECTIVES

par – docteur Daniel Rouach, professeur ESCP-EAP, Dean of MBA full time ; – docteur Shimon Amar, directeur du service développement des ressources humaines chez INTEL-Israël. **Mardi 7 mars, à 19 h 30, à Paris-8^e.** Entrée libre. Inscription et détails : Agence juive pour Israël. Tél. : 01-44-15-23-03, ou avik@ajpi.org

– L'Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit de l'université Paris-II - Panthéon-Assas organise, le

vendredi 3 mars 2000, une journée consacrée à « Ordre juridique ? ».

Conférences à 10 h 30 et 15 heures au centre Panthéon, 12, place du Panthéon, salle des conseils. Renseignements : 01-44-41-59-14.

Tous les jours

dans le

« **Carnet du Monde** »

NAISSANCES,

ANNIVERSAIRES,

MARIAGES,

FIANÇAILLES, PACS

550 F TTC - 83,85 € 10 lignes

65 F TTC - 9,91 €

toute ligne suppl.

☎ **01.42.17.39.80**

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr.



<http://www.lemonde.fr>

La lettre hebdomadaire du cinéma : les sorties de la semaine, les critiques des films à l'affiche, les bruits de couloir, les acteurs en vue et les interviews.

RÉGIONS

2 COMBATTRE LA MALBOUFFE

Avec ou sans OGM ?

Les poulets fermiers Label rouge du Gers mangent désormais du « soja de pays », garanti sans organismes génétiquement modifiés. C'est la première filière organisée ainsi, du champ à l'assiette. Industriels et professionnels de la grande distribution s'engouffrent dans ce créneau

LES VOLAILLES fermières, les foies gras et les flacons d'Armagnac s'exposent dans un désordre alléchant. Au-dessus de l'étalage goûteux, une banderole clame « l'excellence qualité » des produits gersois. C'est que le département tient Salon, pour la première fois, à la porte de Versailles. Autre innovation : la mise en avant d'une nouvelle production, baptisée « soja de pays ». Le poulet fermier du Gers est désormais le premier Label rouge en France alimenté avec ce soja, garanti sans organismes génétiquement modifiés (OGM).

Lancé en septembre 1999 pour l'alimentation animale, le « soja de pays » est isolé et suivi, de sa production à sa commercialisation. Née à la demande de Bourgoin et Glon-Sanders, la première récolte aurait dû nourrir exclusivement les volailles des deux industriels du Grand Ouest (*Le Monde* du 2 septembre 1999). Mais une association gersoise, Avigers, a fait des pieds et des mains pour obtenir un peu de cette moisson exceptionnelle. « L'an dernier, quand on a vu naître la filière soja sans OGM, on s'est dit qu'il fallait qu'une petite partie de la récolte reste dans le Gers », raconte Pierre Buffo, d'Avigers.

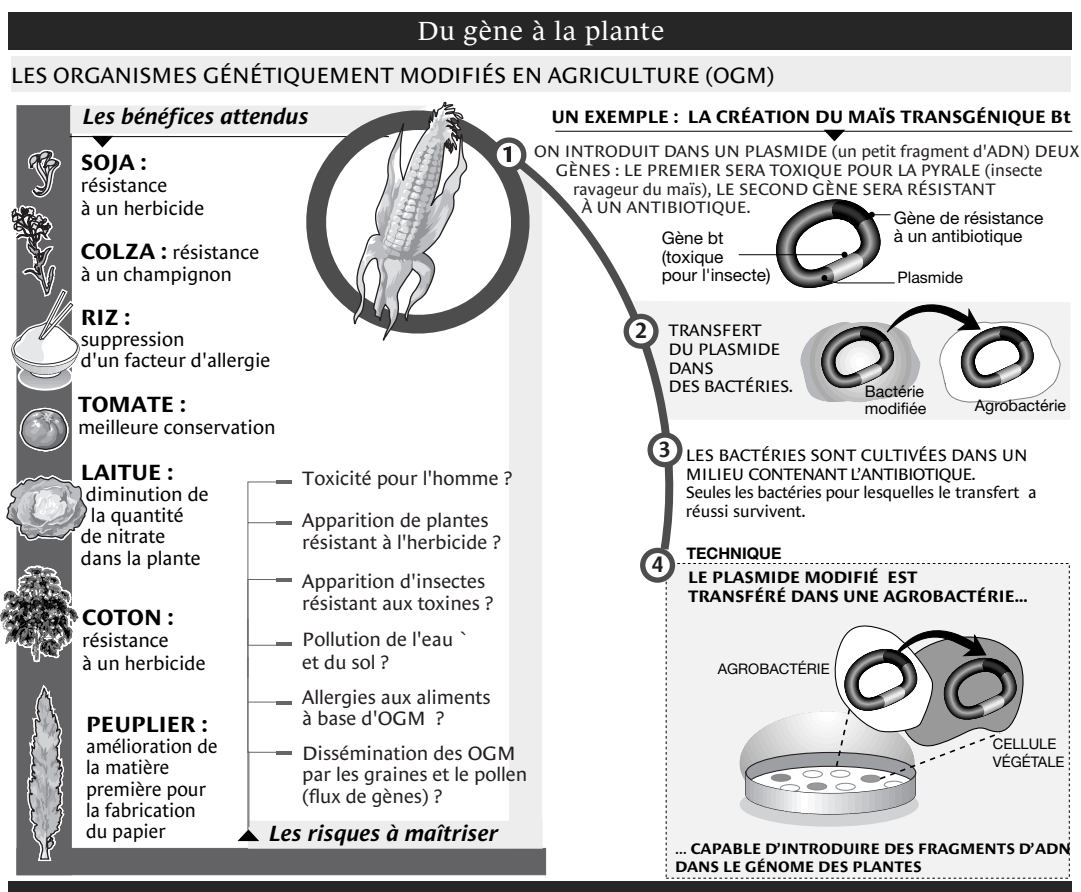
Avec la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne, le Gers est le principal bassin de production du soja en France. Il est aussi passé de 300 000 volailles en 1977 à 7,5 millions de poulets, pintades, dindes et autres chapons aujourd'hui, tous sous signe de qualité. Ces animaux sont élevés en plein air et nourris aux céréales : « Nous n'avions qu'un doute, sur la prove-

nance de notre soja... », se rappelle M. Buffo. L'affaire a donc été entendue. Après accords avec les autres intervenants de la filière, Avigers a pu nourrir ses gallinacés au « soja de pays ».

Dès janvier 2000, les 480 producteurs de poulets fermiers Label rouge du Gers ont changé le menu de leurs volailles, en substituant à un soja non identifié le soja dûment tracé. Les premiers poulets estampillés « soja de pays » sortiront dans le commerce à partir du 10 avril. Ils rejoindront sous cette bannière les œufs Matines, vendus depuis février (300 000 poules pondeuses nourries sans OGM), puis les poulets Duc.

« LA FILIÈRE BRÉSILIENNE »

L'attitude des industriels de l'agroalimentaire, soucieux de garantir l'origine des matières premières entrant dans leurs produits, en dit long sur les bénéfices escomptés. « Pour la récolte 2000, nous croulons sous les demandes », indique Proléa, qui représente l'interprofession des oléagineux et protéagineux et a lancé la marque « soja de pays ». Résultat : la surface de soja non OGM tracé devrait passer, en France, de 20 000 hectares, en 1999, à plus de 60 000 hectares pour la récolte 2000, soit environ 60 % de la production nationale. « Un objectif raisonnable compte tenu de la demande du marché potentiel », estime Xavier Beulin, président de la Fédération nationale des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP). Tous ces industriels sont soucieux de « répondre à la demande des consommateurs » :



ceux-ci se disent, à 72 %, opposés au fait que les animaux d'élevage consomment des OGM et à 84 % refusent de consommer eux-mêmes de la viande génétiquement modifiée, selon une étude de Marc Leusie de l'INRA. « Nous voulons leur donner l'alternative, au travers de nos marques Carrefour,

de ne pas manger d'OGM, explique Gilles Desbrosse, directeur des produits frais de Carrefour.

En attendant, pour se fournir en soja indemne d'OGM, le distributeur français Carrefour a décidé de faire cavalier seul. Il s'approvisionne au Brésil, où il a contribué à monter une filière soja non OGM.

« On nous promet 150 000 tonnes de soja de pays l'an prochain. Mais nos besoins chez Carrefour sont de 180 000 tonnes pour nourrir les volailles, poules pondeuses et porcs transformés sous notre marque. A terme, nous étendrons cela à l'alimentation bovine et ovine et il nous faudra 300 000 tonnes par an », indique Gilles Desbrosse. Au Brésil, donc, 850 cultivateurs de soja, dans l'Etat de Goiás, travaillent désormais pour des productions françaises, en montrant patte blanche à toutes les étapes : depuis la graine ensemencée jusqu'à la moisson. La récolte part dans une unique usine de trituration, puis le tourteau fait 500 km par la route jusqu'à Belo Horizonte, avant d'échouer dans des wagons plombés, direction le port de Vitoria. Le premier bateau chargé de la précieuse cargaison (25 000 tonnes de tourteau de soja, soit environ deux mois d'alimentation animale) arrivera en France entre le 15 et 20 avril.

Malgré ce parcours digne de la Route des épices, le soja brésilien serait deux fois moins cher que son homologue français, selon Carrefour. Par rapport à un soja classique, le surcoût pour le soja non OGM importé du Brésil s'établit à 125 F (19 €) la tonne, et environ le double pour le soja de pays. Pour des questions de volume principalement. Car Carrefour a entraîné dans son aventure brésilienne toute une kyrielle d'entreprises

françaises dont la plupart, sauf Guyomarc'h (producteur d'aliments du bétail), sont ses fournisseurs mais pourront aussi se servir de ce soja pour leurs propres productions. On trouve Zaffani (leader en France des poules pondeuses), la Cooperl, qui livre 50 % de sa viande de porc à Carrefour, LDC, leader de la volaille de qualité en France... et jusqu'à Duc-Bourgoin, l'un des initiateurs du soja de pays en France. Pour le consommateur, Carrefour annonce une incidence sur le prix en magasin de 1 centime par œuf, 36 centimes pour un poulet. Les œufs Matines « soja de pays » ont, quant à eux, fait leur entrée dans les rayons, 15 % plus cher que la boîte d'œufs standard.

« VIVRE AU PAYS »

En coulisses, se joue une lutte larvée entre le soja non OGM « de pays » et le soja non OGM d'importation. « Cultivées à proximité des lieux de transformation et de commercialisation, nos productions ont l'avantage, par rapport aux produits importés, de pouvoir être aisément tracées », souligne M. Beulin, de la FOP. Carrefour rétorque avoir pris toutes les précautions. Des contrôles effectués par une structure internationale indépendante sont effectués tout au long de la filière brésilienne, permettant de détecter toute contamination fortuite par du soja transgénique.

Tandis que l'agroalimentaire s'attache à redorer son blason, les agriculteurs cherchent davantage à « vivre au pays ». « Grâce au soja de pays, nous avons obtenu une augmentation de 10 centimes par kilo de poulet vif. Depuis que je me suis installé il y a quatre ans, le prix n'avait jamais été augmenté. Et puis j'allais arrêter le soja, car l'Europe a réduit la prime compensatoire de près de la moitié », confie Vincent Blagny, jeune agriculteur de trente-deux ans, installé à Leboulain, dans le Gers. Nombreux sont les professionnels à réclamer un « coup de pouce » de Bruxelles, pour défendre l'indépendance de l'Europe en protéines végétales. A ce jour, Avigers ne peut pas donner le surcoût du nouveau régime alimentaire de ses poulets fermiers - concurrence oblige. Pour son directeur, la bataille est ailleurs : « Notre objectif, c'est de développer un bassin de production du soja en France. Quant à notre poulet, on voudrait qu'il ait le goût du foie gras, de l'Armagnac. On voudrait même bannir le mot poulet et que la ménagère mette sur la table, le midi, un "Gers". »

Véronique Lorelle

PROCHAIN ARTICLE : la dioxine

Les villes de Bretagne se mobilisent

RENNES

de notre envoyée spéciale

D'abord Lorient. Puis Quimper. Puis Rennes et Brest. Et encore Fougères, Plouemeur, Quéven, Mellac. Bientôt, peut-être, Nantes aussi bannira les OGM. La Bretagne pourra alors s'afficher « terre sans OGM », comme le souhaite le réseau Cohérence, collectif breton d'associations de défense de l'environnement.

Tout commence à Lorient (Morbihan), le 1^{er} octobre 1998. Le conseil municipal doit voter le lancement des appels d'offres pour l'approvisionnement de la cuisine centrale, où 3 500 repas distribués dans les crèches, écoles, restaurant municipal et foyers de personnes âgées sont cuisinés chaque jour. La démarche est habituelle. La délibération du conseil municipal l'est moins. « Compte tenu d'une jurisprudence récente en la matière, il est proposé d'exclure de ce marché les denrées contenant des organismes génétiquement modifiés. » Adopté à l'unanimité. « A l'époque, le débat sur les OGM battait son plein. Nous avons agi comme un consommateur ordinaire, qui choisit ce qu'il mange », se souvient Yves Lenormand, adjoint au maire (PS) de Lorient. Au même moment, le Conseil d'Etat

recommande de surseoir à l'ensemencement de deux nouvelles variétés d'OGM, en vertu du principe de précaution. La voie est libre. Les fournisseurs de la municipalité doivent garantir, certificats à l'appui, que leurs maïs, soja, et produits dérivés ne sont pas génétiquement modifiés. L'un d'eux perd le marché.

« VISION SCIENTISTE »

A l'époque, la décision passe inaperçue. Le docteur Lylian Le Goff, médecin à Lorient, vice-président du réseau Cohérence et membre de la mission biotechnologies de France Nature Environnement (FNE), commence alors à vanter, partout en Bretagne, la démarche avant-gardiste de sa ville. Dans une région ravagée par les dégâts de l'agriculture intensive, Lorient fait des émules. A Rennes, les OGM sont proscrits des cantines scolaires depuis février 1999. Ici, la municipalité a préféré changer les produits plutôt que les fournisseurs : l'huile de tournesol remplace celle de soja, la féculé de pomme de terre la maïzena. Les municipalités du réseau sans OGM jouent sur du velours, compte tenu de l'état de l'opinion. De leur côté, les grands groupes industriels de

l'Ouest, Glon Sanders (le numéro un français de la nutrition animale), les volaillers Doux et Bourgoin (*lire ci-dessus*), les laiteries Tribalat, excluent, les uns après les autres, les OGM de leurs circuits.

Lylian Le Goff a surtout buté sur un obstacle : la « vision scientifique » de certains élus, la croyance indéfectible dans les bienfaits de la science. Ces réticences ont été vaincues par le doute. « Au vu des révélations qui nous sont faites, nous ne regrettons pas notre position. Bien au contraire ! », confirme Yves Lenormand. A Lorient, l'exclusion des OGM n'était qu'un point de départ. Après la crise de la dioxine, la ville a décidé de ne plus fournir aux cantines que des poulets fermiers nourris aux céréales non génétiquement modifiés. Des repas bio, qui ont déjà fait leur entrée au restaurant universitaire, pourraient également être servis aux enfants de la ville l'année prochaine. Les villes bretonnes rejoignent ainsi le groupe des quelque cent communes de France recensées par Les Amis de la Terre et qui, dès maintenant, ont exclu les OGM de leurs cantines scolaires.

Gaëlle Dupont

TROIS QUESTIONS À...

ALAN BRYDEN

1 Vous êtes directeur général de l'Association française de normalisation (Afnor). Les crises alimentaires se succèdent. Quels sont les labels et autres signes en France qui garantissent la qualité des produits ?

Il existe quatre grandes familles de signes : le label rouge, un label réglementaire axé sur la qualité du produit ; les appellations d'origine contrôlée (AOC) ; le label agricole biologique ; enfin la certification de conformité, régie par un décret de 1990. Trente-quatre organismes agréés peuvent décerner cette dernière certification. On retrouve des organismes privés comme qualité France. Il y a également des organismes régionaux comme Certicentre, Certiouest, Qualisud... Nous-mêmes, Afnor, sommes un organisme agréé. Nous décernons la marque NF agroalimentaire.

2 Comment le consommateur peut-il s'y retrouver ?

Cette profusion, il est vrai, peut perdre le consommateur. De plus, qualité et sécurité alimentaire étant des sujets porteurs auprès du grand public, les gens de marketing qui travaillent pour des

groupes agroalimentaires ont l'art et la manière de placer sur les produits toute une série de signes qui ont l'apparence d'une distinction ou d'un label. C'est la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui effectue à longueur d'année des contrôles, pour éviter les abus trompeurs pour les consommateurs.

3 Que manque-t-il pour qu'il y ait un peu plus de cohérence ?

Tout d'abord, ces différentes certifications sont là pour donner confiance, mais cela ne résout pas tout. Il y a atomisation de la certification. Les pouvoirs publics ont choisi de développer la concurrence en matière de certification alimentaire. Il peut en résulter une certaine dilution du message de certification. Je regrette, par exemple, de ne pouvoir développer la marque NF dans l'alimentaire. Elle est pourtant bien connue du public et leader pour les produits industriels et les services. Elle s'appuie sur des normes auxquelles participent les industriels, les consommateurs, la distribution et les pouvoirs publics.

Propos recueillis par Laure Belot

Les aléas de la manipulation du patrimoine génétique

● **Qu'est-ce qu'un organisme génétiquement modifié (OGM) ?** C'est un être vivant, mono ou pluricellulaire, dont on a modifié le patrimoine génétique en y « greffant » un ou plusieurs gènes issus d'une autre espèce. Ce processus, appelé transgénèse, permet par exemple de transférer des gènes d'une bactérie à une plante, ou d'un être humain à un animal.

● **Quels gènes transfère-t-on ?** En laboratoire, l'éventail est très large et les applications intéressent autant la médecine que l'agriculture. Les premières plantes transgéniques commercialisées contiennent, pour l'essentiel, des gènes de résistance à des herbicides ou à des insecticides. Afin de vérifier la présence du gène désiré, on introduit aussi des gènes « marqueurs », souvent des gènes de résistance à certains antibiotiques.

● **Qu'est-ce que le maïs « Bt » ?** La plus connue et la plus controversée des variétés transgéniques déjà commercialisées. Parce que le maïs était le premier sur les rangs et qu'il touche une espèce de très grande culture, c'est sur lui, en Europe et surtout en France, que s'est cristallisé le refus des OGM dans l'alimentation. Mis au point par la société Novartis, ce maïs contient trois

gènes étrangers. Le premier donne à la variété son principal atout : c'est un gène insecticide, extrait de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt) et dirigé contre la pyrale, grand ravageur des cultures de maïs. Le deuxième est un gène de résistance à l'herbicide Basta, le troisième un gène de résistance à un antibiotique courant, l'ampicilline. C'est sur ce dernier gène, introduit pour des raisons de commodités techniques, que se sont concentrées les plus fortes oppositions.

● **Quels sont les avantages éventuels des plantes transgéniques ?** Ils varient évidemment selon les gènes introduits. Certains, actuellement en cours d'élaboration dans les laboratoires, pourraient permettre d'accroître significativement la productivité des espèces cultivées, et ainsi de mieux répondre aux besoins alimentaires de la population mondiale. Ils pourraient également avoir un effet écologique favorable en limitant la quantité de pesticides utilisés. D'autres, enfin, pourraient permettre de créer des aliments dotés de propriétés médicales.

● **Quels en sont les risques ?** Il serait possible que les gènes introduits dans les OGM se diffusent à d'autres plantes ou organismes.

Avec des conséquences sanitaires : la diffusion de gènes de résistance aux antibiotiques ne ferait qu'accroître la capacité de survie des organismes infectieux. Et des conséquences écologiques : en renforçant la résistance aux pesticides, la diffusion de gènes pourrait favoriser l'expansion d'autres plantes que celles visées par ces manipulations, diminuant la biodiversité globale et appauvrissant les écosystèmes.

● **Comment détecter la teneur en OGM des aliments ?** Ainsi qu'en a décidé le Conseil des ministres européens de l'agriculture, les aliments contenant des OGM ou des produits dérivés devraient, depuis le 1^{er} septembre 1998, le mentionner clairement. Dans la pratique, on en est loin. Pour la plupart des experts, la seule manière raisonnable - tant techniquement que financièrement - de garantir aux consommateurs qu'un produit transformé ne contient pas d'OGM est d'adopter au plan européen une méthode applicable aux récoltes elles-mêmes, consistant à détecter, dans leur patrimoine héréditaire, la présence ou non des « constructions moléculaires » nécessaires à la transgénèse. Ce principe de détection une fois admis et appliqué, la mise en place de deux filières agricoles dis-

tinctes, permettant aux transformateurs de disposer de sources d'approvisionnement assurément non transgéniques, serait techniquement réalisable.

● **Qu'est-ce que la technologie « Terminator » ?** Une construction génétique dont les applications pourraient être considérables : elle permet de programmer dans le temps l'entrée en fonctionnement de n'importe quel gène. Conçu dans les laboratoires du ministère américain de l'agriculture (USDA) en collaboration avec la firme Delta & Pine Land (rachetée depuis par Monsanto, géant américain des biotechnologies végétales), ce procédé de manipulation des espèces végétales pourrait notamment déboucher sur un procédé de stérilisation d'une redoutable efficacité : il garantirait aux semenciers leurs droits de propriété, en condamnant les agriculteurs à racheter chaque année de nouvelles graines. En 1999, la perspective de cette mainmise sur le vivant a déclenché un tollé un peu partout dans le monde. Au point de convaincre Monsanto, en octobre, de renoncer - provisoirement - au développement de Terminator.

Catherine Vincent

Retour sur un dérapage

ET pourtant tout avait commencé dans un énorme éclat de rire, l'un de ces gags improbables qu'un scénariste hésiterait à imaginer : les drapeaux qui, du haut des mâts de Jérusalem, accueilleraient ce jour-là Lionel Jospin étaient... néerlandais. Les trois couleurs bleu, blanc et rouge y étaient, certes, mais dans le mauvais sens, telles qu'elles flottent sur le palais royal de La Haye, et non au fronton de Matignon. Il fallut toute une nuit pour que les services israéliens réparent leur gaffe et livrent, en urgence, le bon pavillon.

Apparemment, Lionel Jospin ne s'en offusqua guère. Les vit-il, seulement, ces fameux drapeaux dont toute la presse s'amusa ?

Lorsque, mercredi 23 février en fin d'après-midi, son avion se pose à l'aéroport Ben-Gourion, le premier ministre se rend aussitôt devant le monument à la mémoire d'Yitzhak Rabin, sur une place de Tel-Aviv. Le temps est pluvieux et doux. Le premier ministre dépose une gerbe, échange quelques mots avec la veuve de l'ancien dirigeant israélien, puis gagne la résidence de l'ambassadeur de France, à Jaffa, où l'attendent quelque mille cinq cents invités représentant la communauté française établie en Israël.

Dès sa première allocution, Lionel Jospin donne le ton : malgré les divergences anciennes, « l'amitié entre nos peuples ne s'est jamais démentie » ; « Nous voulons approfondir ces liens » ; « La même volonté de paix nous réunit » ; et encore : « La France sera, dans la paix, un partenaire de confiance pour Israël. »

« Partenaire de confiance » : là réside, sans doute, le début de l'histoire. La victoire d'Ehoud Barak sur Benyamin Nétanyahou, en mai 1999, a en effet suscité des analyses nouvelles au Quai d'Orsay et ailleurs. En substance : si la France veut jouer un rôle dans le processus de paix moyen-oriental, il lui faut retrouver la confiance d'Israël et faire, pour cela, les gestes adéquats. Seule cette attitude publique permettra d'être compris des Israéliens, de leur dire en privé ce qu'ils n'aiment pas entendre. La voie de l'efficacité en quelque sorte.

C'est psychologiquement ainsi préparé que M. Jospin a sa première entrevue avec M. Barak dans sa résidence privée de Jérusalem, quelques heures après son arrivée en Israël. La rencontre n'a pas été annoncée publiquement et les ministres qui accompagnent l'hôte de Matignon – Hubert Védrine, Jean-Claude Gayssot, Christian Sautter et Pierre Moscovici – ne l'apprendront qu'une fois celle-ci terminée. A côté de Lionel Jospin se tient Jean-Maurice Ripert, son conseiller diplomatique chargé de prendre des notes ; Ehoud Barak est, lui, accompagné de Shimon Batat, l'un de ses hommes de confiance, un ancien, comme beaucoup des collaborateurs du premier ministre israélien, des commandos de choc qu'il a commandés dans les années 70. Verre de cognac à la main, Lionel Jospin écoute plus qu'il ne parle, pose des questions. Le lendemain, les collaborateurs du premier ministre estimeront que la discussion a été « franche et complète ».

Jeudi 24 février, Lionel Jospin visite d'abord le mémorial de la Shoah, à Yad Vashem. Puis, les rendez-vous s'enchaînent. Avec Ehoud Barak, dans son bureau cette fois ; à la Knesset, avec le président du Parlement, Avraham Burg, où M. Jospin affirme que son gouvernement « n'a aucun goût pour ce que l'on a parfois appelé l'arrogance française. Il essaie de se situer à sa juste place, mais il pense qu'il peut être un élément fécond du dialogue des nations » ; à la présidence ensuite, pour une visite à Ezer Weizman ; avec David Lévy, le ministre des affaires étrangères, puis avec Ariel Sharon, le chef de l'opposition. A chacune de ces rencontres, le même message d'amitié et de chaleur se répète, ainsi que les remarques et les critiques à l'égard de la Syrie, décrite comme



MANOUCHER DEGHATI / AFP

Jeudi 24 février, 18 heures, le premier ministre français Lionel Jospin donne sa première conférence de presse en Israël. « La France condamne le Hezbollah et toutes les actions terroristes unilatérales ». Hubert Védrine se crispe. Le mot « terroriste » fait l'effet d'une bombe qui retentit jusqu'à l'Élysée

responsable du blocage des négociations de paix.

Lionel Jospin rencontre une première fois la presse en sortant du bureau d'Ehoud Barak. C'est ce dernier seul que les journalistes israéliens veulent interroger. La veille, en effet, le ministre des affaires étrangères David Lévy a perdu tout contrôle au Parlement, proférant, visage déformé par la passion, des menaces à l'égard du Liban. « Si Kyriat Shmona (une ville israélienne non loin de la frontière libanaise) brûle, le sol libanais brûlera à son tour », a-t-il hurlé à la tribune avant de conclure : « Sang pour sang, âme pour âme, enfant pour enfant ! » Le soir même les images sont passées à la télé. En quelques minutes, toute la Palestine a vu ces images terribles où un ministre israélien, cheveux blancs et lunettes carrées comme Lionel Jospin, éructe d'inadmissibles menaces. « M. Jospin n'a pas été suffisamment sensibilisé à cet épisode », dira, le lendemain, un officiel français pour tenter d'expliquer le dérapage du premier ministre.

Adix-huit heures jeudi soir, ce dernier donne sa première véritable conférence de presse. M. Jospin y martèle à nouveau son message. Il est un « ami d'Israël », répète-t-il à plusieurs reprises. Une question fuse sur les propos tenus par David Lévy. M. Jospin étudie puis ajoute : « La France condamne les attaques du Hezbollah et toutes les actions terroristes unilatérales, où qu'elles se mènent, contre des soldats ou des populations civiles ».

« Terroristes », le mot est lâché. Surprise dans la salle. A la tribune, le visage du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, se crispe. Relancé par une nouvelle question, Lionel Jospin insiste :

oui, ces attaques sont « terroristes », et la France, ajoute-t-il, « souhaite que la réplique frappe aussi peu que possible les populations civiles. Epargner les populations civiles est une contrainte que s'efforce de respecter Israël ». La veille, de ce pays. En fin d'après-midi, lors de la visite du Domaine français de Sainte-Anne, à Jérusalem, M. Jospin renomme « actes de guerre » les « actes terroristes » du Hezbollah.

La partie israélienne de son voyage est alors terminée et M. Jospin veut croire que sa bonne volonté à l'égard des Palestiniens ne sera pas mise en doute. La veille, à l'occasion d'un dîner officiel devant des convives israéliens, il a rappelé l'« aspiration légitime » du peuple palestinien « à créer un Etat sur sa terre » ; au maire israélien de Jérusalem, Ehoud Olmert, qui l'accueille lors de l'inauguration du centre culturel français, par un « Bienvenue dans Jérusalem réunifiée », M. Jospin a répondu, du tac au tac : « Je suis heureux d'être dans une ville qui appartient un peu à tous. »

de vingt ans ; oui, enfin, il fait confiance à Ehoud Barak quant à sa volonté de relancer le processus de paix.

La seule chose dont il veut bien convenir, à l'issue d'une réunion de travail tenue dans la nuit avec ses conseillers, est la nécessité de rassurer les Libanais et de retirer le mot « terroriste ». Ce sera chose faite le lendemain, lorsque devant les télévisions il souligne « l'amitié ancienne et traditionnelle de la France pour le Liban » et son « attachement à l'intégrité et à la souveraineté » de ce pays. En fin d'après-midi, lors de la visite du Domaine français de Sainte-Anne, à Jérusalem, M. Jospin renomme « actes de guerre » les « actes terroristes » du Hezbollah.

La partie israélienne de son voyage est alors terminée et M. Jospin veut croire que sa bonne volonté à l'égard des Palestiniens ne sera pas mise en doute. La veille, à l'occasion d'un dîner officiel devant des convives israéliens, il a rappelé l'« aspiration légitime » du peuple palestinien « à créer un Etat sur sa terre » ; au maire israélien de Jérusalem, Ehoud Olmert, qui l'accueille lors de l'inauguration du centre culturel français, par un « Bienvenue dans Jérusalem réunifiée », M. Jospin a répondu, du tac au tac : « Je suis heureux d'être dans une ville qui appartient un peu à tous. »

Il est tendu, ulcéré que l'on puisse imaginer qu'il a dérapé, qu'il ne connaît pas la question, lui, l'ancien du Quai, l'homme de la politique étrangère du PS, aujourd'hui premier ministre qui contribue largement à la définition du cadre de la diplomatie française. Alors oui, il assume ses mots

Au siège du quartier général de l'Autorité palestinienne, vendredi après-midi, M. Jospin et M. Arafat tombent dans les bras l'un de l'autre. Echange de décoration et de cadeau ; discours où l'on rappelle, des deux côtés, la visite, en 1996, de Jacques Chirac. A Paris il est 18 heures et Olivier Schrameck, directeur de cabinet de Lionel Jospin, joint son patron pour lui lire le contenu de la lettre que vient de lui adresser Jacques Chirac. Le chef de l'Etat souligne l'absence de « concertation », l'expression d'une ligne qui, selon l'Elysée, n'est « pas conforme » à la politique de la France au Proche-Orient, nuit à son équilibre et à son impartialité. Devant ses proches, M. Jospin réplique, cinq :

« Si Chirac me cherche sur ce sujet, il me trouvera. » Dans son entourage, on ajoute : « Ce ne sera pas évident, pour l'Elysée, d'apparaître comme défendant le Hezbollah ! »

Malgré ce défi, on a compris, dans la délégation française, qu'il faut désormais limiter les dégâts en distillant auprès des journalistes la bonne parole. Il faut « relativiser », assure-t-on, vendredi soir, en soulignant que ce qu'a dit M. Jospin n'est « pas central » par rapport à la question essentielle de l'accord de paix entre Israéliens et Palestiniens. Le chef du gouvernement a eu une « réaction vigoureuse, de conviction » car « on ne peut pas dire la messe tout le temps », affirme un proche. Et déjà s'esquisse la contre-attaque. Sur la cohabitation : « Le premier ministre ne transgresse pas la ligne, il fait la ligne. » Sur la « convocation » lancée par M. Chirac à son premier ministre : M. Jospin « rencontre régulièrement » le chef de l'Etat, et n'a donc pas l'intention d'anticiper sur ce rendez-vous habituels.

Le temps de Palestine est ensolleillé lorsque, samedi matin, le cortège du premier ministre se dirige vers l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah, longeant les premiers amandiers en fleurs. Quelques dizaines d'étudiants tenant des pancartes hos-

A sa sortie de l'université de Bir-Zeit, en Cisjordanie, samedi 26 février matin, le premier ministre tente de se frayer un chemin vers sa voiture sous les jets de pierres de jeunes Palestiniens.

mais fermes, de ses propos sur le Hezbollah. Calmement il tente d'expliquer que les « actes de guerre » lui paraissent « inopportuns » lorsque des « négociations difficiles » sont en cours. Il ébauche une autocritique : « Je me suis exprimé dans un contexte déterminé, ensuite il s'agit d'un problème d'expression telle que chacun peut le manifester au cours d'une conférence de presse. »

RELANÇÉ, il revient à la charge : « Je reste dans ce qui est ma conviction d'homme. On ne peut pas faire de politique sans convictions. Je comprends les passions, mais je m'efforce de les éclairer par la raison. » A un étudiant qui compare la situation libanaise à celle des résistants français pendant l'Occupation, M. Jospin observe, presque didactique : « On a tort d'utiliser les mêmes mots pour des situations très différentes. » Lorsqu'un autre évoque l'attitude de la France en Algérie, il ébauche un sourire. « Moi, justement, je suis venu à l'engagement militant, à la conscience politique sur le conflit algérien, comme militant anticolonialiste. » « Quel dommage que les étudiants n'aient pas entendu ce qu'il disait », regrettera, le lendemain, un professeur, qui a pourtant jugé « scandaleux » ses propos sur le Hezbollah et le Liban.

Dehors, où des centaines de manifestants sont maintenant rassemblés, la tension a encore monté. Les policiers en charge de la sécurité rapprochée du premier ministre sont inquiets. « Evacuez, vite ! », lancent-ils aux membres de la délégation. La foule se déchaîne lorsqu'apparaît le premier ministre. Ses gardes du corps le serrent de près. M. Jospin, agacé, tente de s'en dégager. Soudain, une pluie de pierres s'abat sur le groupe, petites d'abord, puis de plus en plus grosses. Les gardes du corps déploient aussitôt leur protection en kevlar. Le premier ministre disparaît littéralement sous les corps massés « en tortue » de sa protection rapprochée, avant d'être précipité à l'arrière de la Mercedes blindée qui l'attend. Une voiture, posée en travers de la route, barre le départ du cortège et immobilise quelques longues secondes celle de M. Jospin, criblée de pierres et de coups de pied, tandis qu'un enseignant, debout sur le toit du véhicule, lève les bras pour tenter de calmer les manifestants. Une vitre est atteinte par un pavé. Un photographe de l'Agence France-Presse, Manoucher Deghati, est renversé, la jambe cassée. Il sera transféré à l'hôpital de Jérusalem. Dans le hurlement des sirènes et sous les insultes des manifestants, le cortège repart, enfin.

Quelques minutes plus tard, à Ramallah, où il vient de s'entretenir par téléphone avec Yasser Arafat qui lui présente ses « excuses », Lionel Jospin affiche un visage qui se veut détendu : « Il faut aller au devant des choses, les accepter sereinement et dire ce qu'on a à dire », déclare-t-il aux journalistes. Il décide de maintenir l'essentiel du programme de sa visite à Gaza mais la visite du camp de réfugiés de Khan Younés est supprimée.

Dès son arrivée, Yasser Arafat l'embrasse longuement devant les photographes, le couvre de sourires, de remerciements et renouvelle publiquement ses « excuses » pour cet « incident regrettable qui a été totalement condamné » et qui, affirme-t-il, « n'exprime pas l'opinion du peuple palestinien, ni celle des étudiants de Bir-Zeit ». A son « bien cher ami » Lionel Jospin, le président palestinien demande de « transmettre au président Chirac l'expression de notre gratitude ». Le premier ministre, d'un hochement de la tête, acquiesce.

Une bonne quarantaine d'étudiants seront arrêtés dans les jours suivants.

Georges Marion et Pascale Robert-Diard

Bernard Dort entre dogmatisme et bon plaisir

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ON L'AURAIT PARIÉ : il n'y en a eu que pour les stars, dans les bilans du siècle, pour les politiciens et leur faribole du *destin national*; rien ou presque sur les seconds rôles, les souffleurs, les passeurs, sans qui les arts de la période n'auraient pas été ce qu'ils furent. Leur liste serait longue. Herr, Grothuyens, Pia, Herbart, vous connaissiez ? Chez les critiques, les oublis abondent, car leur influence s'est souvent payée de renoncement à une œuvre personnelle.

Ce fut le cas de Bernard Dort (1929-1994), sans doute desservi par son goût profond d'admirer, cette jouissance mal vue. Victime de sa naissance, d'abord. Parce que ses parents sont instituteurs, il ne se croit pas fait pour l'enseignement, erreur dont il reviendra, après un détour par l'ENA, aberrant chez un professeur et un dilettante dans l'âme.

On peut naître fou de spectacle, cela existe ; parce que fou d'éphémère. On reconnaît cette vocation, car c'en est une, à ce que l'enfant a été fasciné par le passage d'un cirque ou d'un *Aiglon*, par un Shakespeare à la radio. La mère de Dort meurt très tôt, d'où, par la suite, un don pour les amitiés rares avec des femmes rares : Nicole Védres, Yourcenar, Mnouchkine. Suivent des erreurs d'orientation, vers la haute administration puis, tardivement, à la direction du théâtre au ministère de la culture, fausse bonne idée s'agissant d'un hédoniste fantaisiste. L'érudition ardente, l'enchantement d'un soir : là vont ses instincts.

Le Paris des années 1950 est accueillant aux jeunes gens doués. Salons et revues fêtent l'énarque fourvoyé. Son éclectisme l'expose au grand écart : entre Sartre et Jouhandeau, Cayrol

et Chabrol. Cela fait beaucoup à l'âge où l'on se cherche, autant que des relations, une certaine cohérence.

Celle-ci va tomber du ciel, ou plutôt monter du terreau réaliste, matérialiste, avec la découverte illuminée, en 1954, du Berliner Ensemble de Brecht. Barthes, qui a partagé le coup de foudre, jure de s'en contenter à jamais. Tel l'amant d'un seul amour, il n'ira plus au théâtre de sa vie. En fait d'arts visuels, il se tournera vers la photographie ; et pour ce qui est des spéculations, il deviendra le grand prêtre de la sémiologie.

Dort, lui, entrera en religion brechtiste. Déjà la revue *Théâtre populaire*, qu'il a fondée, a marqué en creux ce qui manquerait, selon lui, au théâtre contemporain : traiter du réel et du présent à travers une Histoire revue par Marx, dépasser le bafouillage métaphysique des champions de l'absurde. Adamov seul échappe, parce que plus social, au discrédit jeté par la revue sur Beckett et Ionesco, lequel se vengera en ridiculisant le couple Barthes-Dort (*L'Impromptu de l'Alma*, 1956).

On ne comprend rien aux années 1950-1960 si l'on ne tient pas compte du besoin de foi éblouie qui s'y répand en même temps que naissent les doutes idéologiques. Tandis que la bourgeoisie thésaurise, l'intelligentsia théorise, à tout propos : roman, spectacles, musique. Barthes s'étant contenté de bouder tout ce qui ne relèverait pas du brechtisme, Dort se retrouve assez seul comme référence extasiée, donc comme cible des adversaires de la nouvelle religion. Les troupes décentralisées le prennent pour gourou, et le Boulevard pour

cible. Comme citoyen, il se radicalise, signe le « Manifeste des 121 » pour le droit à l'insoumission des rappelés en Algérie.

Mais les éclats du militant première manière auront égaré les contemporains. Dès sa *Lecture de Brecht*, Dort a pris des distances avec la... *distanciation*. Bientôt, la disparition de *Théâtre populaire* et son relais par *Travail théâtral* atténueront sa réputation de doctrinaire intractable. Le flirt avec le PC cesse, en partie à cause de la répression des homosexuels en URSS. Les bonheurs de l'éclectisme et de l'amitié remplacent la politisation à outrance. L'esthétisme chatoyant d'un Strehler éclipsa la rugosité brechtienne. Vilar retrouve grâce. Sobel et Lassalle sont reconnus. Dort ne se cache plus de collectionner les disques, de rêver à un roman, d'aimer l'opéra, qualifié naguère de divertissement bourgeois. Tel était l'engagement d'alors, qui n'allait pas sans hontes masochistes devant les préférences injustifiables, devant les tentations de l'écriture personnelle, devant les lucidités de l'humour.

Bernard Dort, un intellectuel singulier : ainsi Chantal Meyer-Plantureux a-t-elle titré une reconstitution méthodique et vibrante de ce trajet, en effet original mais aussi symptomatique d'une génération (Seuil, 284 p., 140 F). Mieux qu'une thèse biographique, l'ouvrage s'élève à la hauteur du portrait. Portrait d'un des grands « seconds rôles » dédaignés par les soldes du siècle, artiste de la réflexion, puits de science, champion de l'amitié ; et portrait d'une époque, où la réappropriation ardente du bon plaisir s'est accomplie sur les ruines fumantes du dogmatisme.

Entrée des artistes par Jacek Woźniak

Chopin



L'impossible boycottage intellectuel de l'Autriche

PLUS ENCORE que pour d'autres « causes », la mobilisation des intellectuels français contre la participation de l'extrême droite au pouvoir en Autriche, très observée par la presse germanophone, avait, cette fois, tous les ingrédients pour produire des résultats tangibles. Moins parce que ce combat visait, avec le FPÖ de Jörg Haider, un parti d'extrême droite plaçant son *Kulturkampf* contre l'art contemporain et la critique sociale au premier rang de ses projets à long terme. Mais parce que laisser une scène viennoise sans acteurs ni auteurs, des festivals sans directeurs, des prix sans candidats, des expositions sans artistes, paraissait devoir être de quelque conséquence. Comment expliquer, dès lors, que la notion de boycottage se soit si vite estompée avant de disparaître quasi totalement des bouches et des esprits les plus mal disposés à l'égard de M. Haider ?

Force est de constater que les manifestations du samedi 19 février à Vienne, et celles des deux pays européens où les formations rangées sous l'étiquette « nationale-populiste » occupent un espace électoral important (la France et la Belgique), ont eu un effet que certains pourraient qualifier de « pervers » : celui de substituer au boycottage le thème de la « résistance » sur place (terme souvent cité par son équivalent allemand de *Widerstand*). Malgré la connotation épique du mot, celui-ci recouvre, en réalité, une dynamique plus adaptable. Le directeur du Festival de Vienne, le metteur en

scène suisse Luc Bondy, est l'un de ceux qui s'inquiètent de voir cette notion galvaudée appliquée à l'Autriche actuelle. Michel Piccoli, qui a participé au rassemblement de Vienne au côté de Luc Bondy, a établi un distinguo entre le rejet de la coalition FPÖ-ÖVP et une quelconque exclusion de l'Autriche. A l'instar de quelques personnalités marquantes de la scène autrichienne parmi les plus véhémentes, qui ont fait discrètement quelques pas en arrière dans leur intention de quitter le pays ou de refuser des récompenses, le Belge Gérard Mortier, dont le départ spectaculaire de la direction artistique du Festival de Salzbourg avait frappé les esprits au début de la crise, vient de revenir sur sa décision.

L'ambiance serait-elle à la dédramatisation ? Sans doute pas. Plutôt aux bémols. D'autant plus que les dilemmes du terrain rendent toujours aussi complexe la mise en quarantaine d'un pays solidement installé dans l'espace culturel européen. Olivier Manonni, traducteur de Günther Grass et du philosophe allemand Peter Sloterdijk, par ailleurs bon connaisseur de l'Autriche, refusera, pour sa part, toute invitation émanant du gouvernement de Vienne. Mais, souligne-t-il, ne serait-il pas paradoxal que le projet qu'il entendait mener à bien avec une université de ce pays qui porte justement sur deux auteurs élevés ou nés à Vienne et pour le moins très critiques vis-à-vis de la société autrichienne d'avant-guerre – l'écrivain d'origine juive Manès Sperber et Hermann Broch,

l'auteur des *Somnambules* – pâtisse d'un boycottage dirigé contre Jörg Haider ? Les réponses ne sont ni simples ni univoques. Pour sa part, Peter Sloterdijk a déclaré à l'hebdomadaire *Profil* du 7 février que toute idée d'abandon de sa charge de cours à Vienne ou de démission lui paraissait « risible » ou relever de « réflexes d'une époque révolue ».

D'autres n'hésitent pas à juger sévèrement la réaction des intellectuels français à l'arrivée du FPÖ au pouvoir. Tel est le cas de Denis Tillinac, romancier, jadis proche de Jacques Chirac et directeur des éditions de la Table ronde. « On est face à un exorcisme collectif, dit-il. Une génération est en train d'essayer de se prouver que si elle avait eu vingt ans en 1938 elle aurait réussi à freiner Hitler. Tout le monde sait pourtant parfaitement que la démocratie n'est pas menacée en Autriche ! et que les SS ne sont pas en train d'y patrouiller dans les rues. »

« ACTES SYMBOLIQUES »

De tonalité plus « souverainiste » est le communiqué d'un groupe informel de diplomates (comme l'ancien ambassadeur André Chambon, ancien député) et d'hommes politiques (parmi lesquels certains « gaullistes historiques », dont Jean Foyer), qui estiment que l'intervention présente dans les « affaires intérieures de l'Autriche est inadmissible » et, dans une allusion à peine voilée à la puissance américaine, en profite pour fustiger ceux qui « mènent la France à sa dissolution dans une Europe apatride ». L'essayiste Paul-

Marie Couteaux, l'un des actuels théoriciens du souverainisme, proche de Charles Pasqua, tout en reconnaissant le caractère « dangereux » du programme de Jörg Haider, a refusé de voter les motions de défiance contre l'Autriche adoptées à Strasbourg parce qu'il trouve « choquant » d'enfermer l'Autriche dans une fatalité de « terre natale de Hitler ». A en croire, « les fédéralistes surréalistes en cette affaire pour afficher une unité de façade et masquer les incertitudes de la construction européenne ».

Pascal Perrineau, directeur du Cevipof, spécialiste de l'extrême droite dont le laboratoire suit depuis longtemps la progression du FPÖ de Jörg Haider – comme celle du Vlaams Blok à Anvers –, se défie « des amalgames hâtifs » avec la situation française. « Cette montée en généralité du cas autrichien » est-elle légitime, au regard des scores de l'extrême droite aux élections européennes, qui montrent que celle-ci traverse plutôt une phase d'érosion que de succès ? Pascal Perrineau ne se fait pas non plus d'illusions sur le caractère durable de la protestation : « Une fois les actes symboliques accomplis, je vois mal comment on pourrait aller plus loin. Il faudra trouver un modus vivendi et raison garder. L'Autriche en tant que nation n'a pas à être mise au ban de l'Europe. » L'ère de la protestation semble se clore, du moins provisoirement. S'ouvre peut-être celle de la vigilance.

Nicolas Weill

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

FMI : l'Europe indécise

L'Europe peut-elle risquer de perdre le dernier poste international qu'elle détient par tradition afin d'éviter la colère allemande et la perspective d'une crise diplomatique entre les Quinze ? La question a été tranchée lundi 28 février par les ministres des finances. Faute d'avoir osé s'opposer au chancelier allemand Gerhard Schroeder, qui menaçait d'opposer son veto à tout autre candidat européen, les grands argentiers se sont résignés à serrer les rangs derrière le secrétaire allemand aux finances, Caio Koch Weser, dont les chances de succès au poste de directeur général du FMI sont quasiment nulles. Malgré ses vingt-cinq ans passés à la Banque mondiale et sa double nationalité – allemande et brésilienne –, le poulain de Gerhard Schroeder n'a pas réussi à fédérer les soutiens internationaux, ni du côté des pays en développement, ni du côté des Américains.

Dès l'annonce de la démission de Michel Camdessus, début novembre 1999, l'Allemagne a revendiqué le droit à ce poste prestigieux, faisant du succès de M. Caio Koch Weser une question d'honneur national. Elle a empêché d'autres candidatures européennes de se manifester et est restée sourde aux mises en garde lancées par ses partenaires. La France, qui a détenu le poste pendant une période cumulée de trente-deux ans et ne projetait a priori pas de postuler, était la mieux placée pour faire entendre raison à Gerhard Schroeder, mais la révélation, par *Le Monde*, que le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, s'interro-

geait, et les travaux d'approche effectués par le premier ministre et le président de la République, début janvier, auprès de leurs partenaires du G 7 et de certains pays en développement, ont nui à sa crédibilité. Aucun autre pays n'a osé prendre le relais.

Piégés par l'entêtement allemand, les Européens n'ont plus eu qu'un objectif : déplacer le « dossier » de Bruxelles à Washington, c'est-à-dire laisser le soin aux 24 membres du conseil d'administration du FMI le soin... de le récuser. Une solution pathétique où l'on voit une Europe impuissante à marcher d'un même pas s'en remettre aux Américains. C'est donc Bill Clinton qui s'est chargé de la besogne en prévenant lui-même par téléphone le chancelier allemand que les Américains ne voteraient pas et ne feraient pas voter pour M. Koch Weser.

L'incident diplomatique entre les Allemands et leurs partenaires devrait être évité. Reste à trouver une issue. Depuis quelques jours, le Japonais Eisuke Sakakibara et l'Américain Stanley Fischer sont officiellement candidats, rompant la règle qui veut que le FMI revienne à un Européen et la Banque mondiale à un Américain. Ce principe n'est pas pour le moment remis en cause. « Notre objectif est de continuer à travailler avec l'Europe pour trouver un candidat européen fort qui rassemble un large soutien, y compris celui des pays émergents », déclare-t-on à la Maison Blanche. Encore faut-il que les Européens se montrent capables de prendre enfin leurs responsabilités en faisant émerger parmi eux l'homme providentiel.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Genre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les frères Jacques en disques

SANS s'être donné le mot, deux maisons d'édition viennent de recueillir les meilleures pièces baladées depuis deux ou trois ans par les frères Jacques. Le mime, l'orchestration des gestes, ont la part si belle dans les numéros de ce quatuor qu'on a pu croire longtemps à la vanité de l'enregistrement. Qu'il eût été dommage de se priver de ces disques ! La qualité proprement musicale de l'ensemble s'impose ici avec un relief nouveau. Au fond, les jeux de mains composent un décor, et pas autre chose.

La Boîte à musique inaugure une série de variétés par trois disques des frères Jacques, d'inspiration diverse. Voici le morceau de résistance, *L'Entrecôte*, une des premières chansons qu'ils se soient mises sous la dent. Rien d'avarié encore dans cette page qui reste l'une des meilleures de leur répertoire. Son nombril est aussi très co-

casé, admirablement servi par l'arrangement de Pierre Philippe, mais peut-être un peu long.

Trois chansons tristes sont inscrites enfin au menu de la Boîte à musique : *Rose blanche*, d'Aristide Bruant, *Les Places de Paris*, ballade inspirée par la vie de la Goulue, et une complainte dans le style médiéval de Raymond Asso, *Mon ami m'a donné*. Le goût des frères Jacques réussit à rendre leur fumet à des mélodies que l'on aurait pu croire éteintes.

C'est dans l'intelligence de la mise en scène musicale qu'il faut chercher l'essentiel du talent des frères Jacques. On ne pouvait détailler avec plus de finesse les chansons de Prévost et Kosma que vient d'éditer Polydor (quatre disques). *Barbara* est le joyau de l'album.

Pierre Drouin

(1^{er} mars 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)

ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Lionel Jospin dans son rôle

par Marie-Anne Cohendet

LIONEL JOSPIN avait-il le droit d'exprimer la position de la France lors d'une conférence de presse à Jérusalem le jeudi 24 février, sans que ses paroles lui soient dictées par l'Élysée ? Le débat est ouvert. On entend ici et là que le premier ministre aurait ainsi empiété sur le domaine présidentiel, faisant un accroc à la cohabitation, voire à la Constitution. De fait, cette intervention de M. Jospin a surpris, tant était grande l'habitude de voir le domaine de la défense et de la diplomatie dirigé par le président et premier ministre durant les cohabitations. Inhabituelle, cette intervention du chef de gouvernement a pu paraître anormale.

Mais à quelle norme faut-il se référer pour trancher ? A la pratique, ou à la règle ? La Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution. Telle est la seule règle juridique du jeu de la cohabitation. Chacun en est d'accord. Seulement, pour certains, la pratique, parfois qualifiée de coutume ou de convention constitutionnelle, serait un des éléments de la Constitution, à côté du texte. En délivrant une interprétation de la Constitution pour l'appliquer, les gouvernants pourraient ainsi en

modifier le sens. Dès lors, puisque le général de Gaulle et ses successeurs ont imposé leur prééminence ou au moins leur codirection en matière de défense et de diplomatie, la Constitution établirait ici un « domaine réservé » du président ou un « domaine partagé » entre président et premier ministre. Les citoyens ne s'étant pas révoltés, ils seraient présumés consentir à cette pratique. Et la voilà habillée du voile juridique de la coutume ou de la convention ! Dans cette optique, l'intervention de M. Jospin pourrait paraître contraire à la Constitution. Néanmoins, puisqu'elle crée une nouvelle pratique, il faudrait admettre que cette pratique du premier ministre modifie la Constitution. Par hypothèse, elle serait donc nécessairement conforme à cette Constitution protéiforme !

Pour les autres, on ne doit pas confondre la règle et la pratique. Si la notion de coutume constitutionnelle est admise dans certains pays, comme en Grande-Bretagne, n'oublions pas que la France est un pays de droit écrit. Ni la tradition ni la coutume ne sont reconnues comme des sources du droit constitutionnel français. La Constitution est seulement le texte adopté par le peuple. C'est donc exclusivement dans le texte constitutionnel et non dans son appli-

cation par les gouvernants qu'il convient de rechercher la règle constitutionnelle.

La pratique n'est que l'application de la Constitution. Elle peut être fidèle au texte ou lui être contraire. Affirmer que les gouvernants pourraient, par leur simple pratique, modifier la Constitution selon leur bon plaisir, c'est leur reconnaître le pouvoir de changer les règles par lesquelles le peuple a

détient des pouvoirs très importants en matière de défense et de diplomatie, puisqu'il « est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités » (article 5), il « accredit les ambassadeurs... » (article 14), « il est le chef des armées... » (article 15), il « négocie et ratifie les traités... » (article 52). En réalité, ces compétences présidentielles sont soumises au contreséing du

La théorie du domaine réservé, inventée par Jacques Chaban-Delmas pour tenter de limiter les excès de pouvoir du général de Gaulle, n'a aucune valeur juridique

entendu définir et donc limiter leurs compétences. C'est en faire des souverains. En démocratie, les gouvernants doivent respecter les règles constitutionnelles fixées par les citoyens et ils ne peuvent éventuellement les modifier que suivant la procédure établie par ce texte. Or, quel est le sens de la seule véritable norme constitutionnelle ?

Une lecture superficielle et partielle de la Constitution pourrait donner l'illusion que le président

premier ministre, ce qui signifie que ce sont des pouvoirs formels du président et des pouvoirs réels du premier ministre. Par le contreséing, c'est le chef du gouvernement qui assume la responsabilité de ces actes devant le Parlement. Seuls les pouvoirs propres du président, c'est-à-dire les pouvoirs dispensés de contreséing (comme le droit de dissolution), peuvent éventuellement lui permettre de décider librement.

Les pouvoirs soumis à contreséing sont seulement des pouvoirs de surveillance, ses pouvoirs propres sont les seuls pouvoirs d'action du président.

Ainsi, les pouvoirs apparemment accordés au président appartiennent en réalité au premier ministre. Si l'on avait voulu que ce domaine soit réservé au président ou partagé entre lui et le premier ministre, on aurait dispensé ces pouvoirs de contreséing, ou on aurait expressément formulé cette dérogation. Tel est le sens dans lequel la Constitution a été présentée au peuple pour qu'il l'adopte en 1958, et que la révision de 1962 n'a pas modifié.

Selon la Constitution, c'est « le gouvernement [qui] détermine et conduit la politique de la nation », sans qu'il y ait lieu de distinguer entre le prétendu domaine réservé et les autres secteurs. D'ailleurs, c'est lui qui « dispose de la force armée » (article 20 al. 2). Et c'est « le premier ministre [qui] dirige l'action du gouvernement. Il est responsable de la défense nationale... » (article 21). Quant au Parlement, devant lequel le gouvernement est responsable, il « détermine les principes fondamentaux de l'organisation générale de la défense nationale » (article 34), et les traités les plus importants « ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi » (article 53). La théorie du domaine réservé, inventée par

Jacques Chaban-Delmas pour tenter de limiter les excès de pouvoir du général de Gaulle à ces seuls secteurs, n'a aucune valeur juridique. Elle est clairement inconstitutionnelle. La doctrine pratiquement unanime l'a toujours affirmé, et nous l'avions fermement rappelé dès l'analyse de la première cohabitation, alors que François Mitterrand prétendait imposer sa volonté à Jacques Chirac en matière de défense et de diplomatie. Dans ce domaine comme dans tous les autres, c'est le premier ministre qui doit diriger la politique nationale, le président étant un arbitre et non un capitaine.

Hors cohabitation, la majorité étant soumise au président puisque c'est lui qui est armé du droit de dissolution, il peut imposer ses vues d'autant plus aisément que l'image de la règle constitutionnelle a été déformée par la pratique gaullienne. Mais en période de cohabitation, le retour à la règle constitutionnelle s'impose.

La cohabitation est devenue habituelle, elle doit durer longtemps et la légitimité du président en tant que dirigeant politique est nettement plus atteinte que précédemment puisque la cohabitation est née d'une dissolution. Le président reste légitime, mais seulement, conformément à la Constitution, en tant qu'arbitre et non plus en tant que capitaine. Dans ce domaine comme dans les autres, il doit donc se limiter à son rôle de garant. Ce pouvoir est important. En cas de problème, il n'a pas le droit de révoquer le premier ministre (article 8), mais il peut utiliser ses pouvoirs propres (message au Parlement, saisine du Conseil constitutionnel, éventuellement organisation d'un référendum, voire dissolution ou même pouvoirs de crise de l'article 16). Sinon, il peut user de sa liberté d'expression. En tant que « garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités » (article 5), il joue pleinement son rôle en rappelant par exemple que le fondement de l'Union européenne est le respect de la démocratie. En revanche, il ne saurait imposer ses décisions au gouvernement. Juridiquement, s'il y a désaccord entre eux, c'est la volonté du premier ministre qui doit s'imposer.

Loi d'être une entorse à la Constitution, cette intervention personnelle du premier ministre en matière de diplomatie est enfin un retour à sa lettre, si longtemps attendu. Le meilleur moyen d'éviter les crises et de préserver l'image de la France à l'étranger est de respecter la Constitution en admettant que le premier ministre dirige toute la politique et que le président reste un arbitre et un garant.

Il est avéré qu'Elf a été mandatée par Thomson, fournisseur des équipements des frégates vendues à Taïwan, afin de neutraliser l'opposition au marché projeté, à la fois, de Pékin, sur le fond, et du ministère des affaires étrangères françaises, au plan diplomatique. Elf disposait à cet effet des relations indispensables qui faisaient précé-

Marie-Anne Cohendet est professeur de droit public à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon.

Hezbollah,

Il ne faut pas se laisser entraîner abusivement par l'ire et le délire de certains commentateurs de la presse arabe ou par les images de l'université de Bir-Zeit. Dans son enceinte ont pénétré des provocateurs du Hamas. En voulant attenter à la personne du premier ministre français, d'un pavé ils voulaient faire trois coups : s'opposer à tout rapprochement entre Français et Israéliens, entre Palestiniens et Israéliens, et déstabiliser Yasser Arafat.

Le président de l'Autorité palestinienne ne s'y est pas trompé. Il a condamné avec force cet acte de violence et remercié à plusieurs reprises Lionel Jospin de son amitié.

Le débat sur la politique de la France au Proche-Orient à l'égard des peuples israélien, libanais et palestinien mérite mieux que des joutes politiciennes de caractère caricatural, sans analyse de la situation géopolitique de la région.

Faussement, certains polémistes voudraient faire croire que Lionel Jospin a voulu opérer un changement de cap radical en qualifiant les attaques du Hezbollah d'actes « terroristes », lâchant ainsi le Liban et les Palestiniens.

Il conviendrait de prendre garde aux réactions à courte vue. Adopter le contre-pied de la position du premier ministre, c'est soutenir les actions militaires du Hezbollah, parce qu'il lutterait pour l'intégrité territoriale du Liban. Les conséquences peuvent être graves, de considérer ce mouvement chiite comme le véritable bras armé du gouvernement libanais dont l'impuissance à le contrôler le rend déjà implicitement complice.

Porter la confusion entre le Hezbollah et l'Etat libanais, c'est faire peser sur ce dernier l'entière responsabilité des morts successives de sept Israéliens en dix jours. C'est placer le gouvernement libanais en ligne de front et justifier toute riposte d'envergure des Israéliens sur l'ensemble du territoire.

Fort justement, le premier ministre israélien Ehoud Barak

Roland Dumas est innocent

Suite de la première page

Revenant sur ses précédentes déclarations, elle n'a pas hésité à apporter un témoignage ajusté au besoin d'une justice en manque de preuves. Et, pour faire bonne mesure... et bonne figure, la « putain de République » selon son autoqualification, en a rajouté. Oui, elle a fait respirer l'air de son somptueux appartement à M. Dumas. Oui, elle lui y a fait admirer un tableau de Pignon qu'elle s'était elle-même offert et accroché à ses cimaises. Oui, son amant connaissait évidemment la provenance des fonds qui avaient financé ses acquisitions. Oui, c'est bien l'ancien ministre des affaires étrangères qui l'avait fait engager par Elf. C'est donc lui qui a, de ce chef, rendu possible l'abus de biens sociaux dont le recel est à elle imputé.

Nous arrivons là au centre du débat. Christine Deviers-Joncour est poursuivie pour recel d'abus de biens sociaux et M. Dumas, partant, pour complicité et recel. Quelques anciens dirigeants d'Elf comparaitront pour cette infraction. Que MM. Sirven, Le Floch-Prigent, Tarallo et consorts soient jugés pour abus de biens sociaux est compréhensible à la lumière des faits qui paraissent établis. On peut toutefois s'interroger sur la culpabilité de Christine Deviers-Joncour. Cette employée s'est-elle vraiment questionnée sur le bien-fondé d'un salaire, certes excessif, mais sans doute, dans son esprit, adapté à la qualité, sinon à la quantité, de ses prestations attendues et pour de nombreuses d'entre elles, accomplies ? Mais une tout autre analyse juridique et comptable autorise un doute plus global quant à l'appauvrissement d'Elf qui devrait être la base de la poursuite pénale.

Il est avéré qu'Elf a été mandatée par Thomson, fournisseur des équipements des frégates vendues à Taïwan, afin de neutraliser l'opposition au marché projeté, à la fois, de Pékin, sur le fond, et du ministère des affaires étrangères françaises, au plan diplomatique. Elf disposait à cet effet des relations indispensables qui faisaient précé-

Grand prix du confort,
nominée pour ses équipements,
à voir absolument.



ARMANDO TESTA

SAFIRA LANCIA LANCIA.IT

Garantie 24 mois : Les concessionnaires Lancia vous offrent une 2^{ème} année de garantie : "Extension de garantie Lancia" de 12 mois, kilométrage illimité. Offre valable et détails des conditions dans les points de vente participants.

Lancia Lybra. Installez-vous et goûtez aux raffinements réservés aux hôtes de choix.

Équipements : Air conditionné automatique avec réglage droite/gauche, autoradio 6 HP avec commandes au volant, ordinateur de bord, lave-vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sellerie en Alcantara*, système intégré de radionavigation par satellite associé au téléphone GSM*... **Sécurité :** ABS, 4 Airbags Lancia*, prétensionneurs de ceintures AV, antidémarrage électronique "Lancia Code".

Caractéristiques : 5 motorisations, 4 et 5 cylindres, essence ou diesel JTD Common Rail.

* selon version ou en option



Il Granturismo
Le Grand Tourisme

ire et délire par Henri Hajdenberg

pratique la différence entre les autorités libanaises et le Hezbollah, en ordonnant des réactions limitées qui ont pour objectif de mettre le gouvernement libanais face à sa responsabilité de maintenir l'ordre et la sécurité à ses frontières.

Lionel Jospin, tout en dénonçant les actes de représailles israéliens sur des centres de production électrique, n'a pas voulu accepter l'amalgame dangereux entre le Hezbollah et le gouvernement libanais.

Le débat sur la politique de la France au Proche-Orient mérite mieux que des joutes politiciennes

Tous les observateurs avertis sont informés qu'Israël ne convoite aucun morceau du territoire libanais et que c'est en réponse aux tirs de Katiouchas sur ses populations civiles que Tsahal a dû se maintenir au Liban sud. Ils analysent que le mouvement Hezbollah est manipulé par les chiites iraniens, et que son approvisionnement en armes est contrôlé par la Syrie.

Or les récentes attaques du Hezbollah sur des patrouilles de sécurité israéliennes et les menaces sur les populations civiles du nord d'Israël sont intervenues juste après la rupture des négociations par Hafez El Assad avec Ehoud Barak, et au moment où le premier ministre israélien confirmait qu'il y aurait de toute façon, accord ou pas, un retrait des troupes israéliennes du Liban sud au plus tard le 1^{er} juillet de cette année.

Dans ce contexte, comment qualifier autrement que de « terroristes » les actes du Hezbollah qui n'ont pour objectif que d'entraîner l'escalade militaire, la déstabilisation de la région et rendre impos-

sible la paix. Cependant, Lionel Jospin n'a pas pour autant disqualifié la Syrie, qui occupe pourtant tout le territoire libanais avec 30 000 à 40 000 militaires et 300 000 à 400 000 civils, pompant abusivement ses ressources et son économie. Il lui reproche de ne pas s'engager réellement dans la négociation avec Israël et offre la disponibilité de la diplomatie française.

Le premier ministre a souligné qu'il préférerait voir un retrait de Tsahal du Liban sud, après négociation avec la Syrie. Sans doute Lionel Jospin craint-il la mainmise du Hezbollah, et un nouveau pouvoir militaire de fait dans cette région, incontrôlable par les véritables autorités libanaises, et même par la Syrie. Le départ unilatéral du Liban sud de l'armée israélienne pourrait créer une situation redoutable pour le Liban même.

Soucieux des intérêts du Liban, il faut être conscient qu'il y a deux interlocuteurs incontournables : la Syrie et Israël.

De même, pour aboutir à un Etat palestinien, viable et prospère, reconnu internationalement, dont les attributs doivent être définis, réclamé par Lionel Jospin face à Ehoud Barak à Jérusalem, il faut l'accord d'Israël.

Depuis l'élection de M. Barak, le président de la République française, Jacques Chirac, a voulu aussi imprimer un tour meilleur aux relations avec l'Etat hébreu, faisant l'analyse de leur nécessité. En marquant sa sensibilité envers le peuple d'Israël, en se montrant lucide et équilibré dans ses positions, la France peut être un interlocuteur écouté par toutes les parties.

M. Chirac, au fait des enjeux considérables du Proche-Orient, ne peut pas ignorer l'avantage qui résulte pour la France d'être enfin prise sérieusement en considération par tous ceux qui doivent ensemble bâtir la paix.

Henri Hajdenberg est président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France).

Terroristes ou résistants ? par Amin Kammourieh

LES attaques de guérilla menées par des combattants munis d'armes légères ou moyennes contre une armée d'occupation supérieure en matériel et en nombre, cela s'appelle communément actes de résistance.

L'armée israélienne occupe une partie du Liban sud depuis 1978. En violation du droit international et en dépit de multiples résolutions de l'ONU, dont la première, la résolution 425, qui date de 1978, enjoint à l'Etat hébreu de se retirer sans conditions du territoire libanais.

Lors d'une deuxième invasion en 1982 (l'opération dite « Paix en Galilée »), Israël a occupé Beyrouth au bout d'un siège qui a duré deux mois. Tsahal a néanmoins dû en repartir précipitamment, à la suite des nombreuses actions de guérilla qui l'ont visée. Puis, soumise à des attaques incessantes, l'armée israélienne a dû se retirer par étapes jusqu'à l'actuelle zone dite « de sécurité », qui comprend 11 % du territoire libanais.

Aujourd'hui, la persistance des actions de résistance amène Israël à envisager un retrait total du sud du Liban.

Véritable armée d'occupation, reconnue comme telle par la France et l'ONU, l'armée israélienne s'est comportée comme le font toutes les armées d'occupation : création de camps de prisonniers (le sinistre camp de Khyam), tortures infligées aux prisonniers,

dynamitage des maisons – c'est une spécialité israélienne –, destruction des plantations d'agrumes, autant d'actes reconnus et condamnés, y compris par des organisations israéliennes des droits de l'homme.

Tout au long de son occupation, l'armée israélienne a mené quelques opérations, pour la plupart inefficaces, contre le Hezbollah, mais surtout des actions de représailles démesurées contre la population et les infrastructures civiles et dont la plus atroce a été le massacre de plus de 100 réfugiés dans une position de l'ONU à Cana en 1996.

En reconnaissant à une armée d'occupation un droit à la légitime défense, on reconnaît la légitimité de son occupation, de sa brutalité et de sa répression

Cet acte avait à l'époque suscité l'indignation quasi unanime de la communauté internationale et de toute la classe politique française. Toute ? Non. Car, déjà à l'époque, une voix discordante, celle de Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, s'était élevée pour rappeler le droit d'Israël à la « légitime défense ». Pour le futur premier ministre, le massacre (probablement délibéré selon le rapport de l'ONU) de populations civiles par une armée d'occupation relevait déjà de la « légitime défense ».

L'ensemble de la population libanaise, que le monde entier semblait croire irrémédiablement divisée par quinze ans de guerre civile, s'était d'ailleurs unie pour soutenir les victimes des représailles israéliennes et leur porter secours.

Les actions de résistance se sont poursuivies depuis. Au point que, je l'ai dit, l'armée israélienne envisage à présent son retrait total. Non par respect des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, mais à cause du prix humain trop élevé que lui coûte la guérilla libanaise.

Et voilà que M. Jospin, mû sans

ger permanent pour les habitants de Kyriat Shmona. Lionel Jospin va même beaucoup plus loin puisqu'il traite les résistants libanais (le Hezbollah en l'occurrence) de « terroristes » et condamne toute action contre les soldats israéliens « où que ce soit » !

Ce faisant, il insulte le Hezbollah, les Libanais et l'ensemble du monde arabe. Mais aussi les résistants du monde, tous ceux qui se battent et se sont battus au prix de leur vie contre les armées d'occupation. « Terroristes » : c'est le nom qu'ont toujours donné les armées occupantes aux résistants et c'est le nom que donne aujourd'hui le Kremlin aux combattants tchétchènes.

Ces déclarations nous indignent et nous blessent, bien sûr. Elles suscitent chez nous la rage de l'injustice. Mais ce qui les rend très graves, c'est qu'en reconnaissant à une armée d'occupation un droit à la légitime défense, on reconnaît la légitimité de son occupation, de sa brutalité et de sa répression. Concernant l'armée israélienne au sud du Liban, cela bafoue non seulement le droit international, les résolutions de l'ONU et la position traditionnelle de la France, mais cela implique surtout que, pour M. Jospin, certains peuples ont plus le droit que d'autres à la liberté et à la sécurité.

Amin Kammourieh est journaliste au quotidien libanais de langue arabe « An Nahar ».

sément défaut à Thomson, réseau qu'Elf avait intérêt à activer et à nourrir.

Cette mission devait être rémunérée par une commission de 5 %, en cas de succès. Appliquée à un marché potentiel de 14 milliards de francs, la prestation promise représentait 700 millions de francs ou quelque 120 millions de dollars, au cours de l'époque.

Un contrat en bonne et due forme confirmait cet engagement de Thomson en faveur d'une société Frontier AG, à Berne, qu'Elf s'était substituée pour faciliter, apparemment, la redistribution de la commission entre plusieurs préposés à diverses interventions. Un certain Kwan devait agir sur Pékin, alors que Christine Deviers-Joncour était chargée de faire revenir le ministre Roland Dumas sur un préavis négatif à l'exécution du marché. D'autres personnages devaient en outre participer au partage des commissions, de façon avouable ou non.

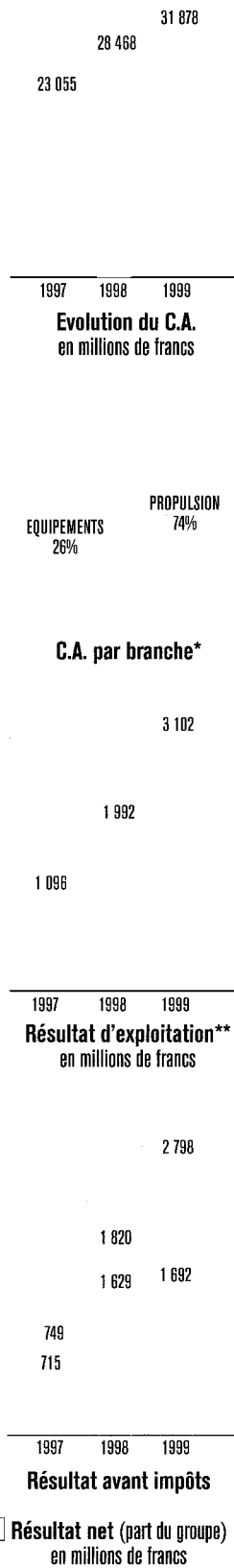
Le marché a finalement été exécuté et payé. Thomson a dû réaliser un profit de plusieurs milliards. Comme il est fréquemment d'usage en France, cette société, fleuron de l'industrie, une fois engrangé le bénéfice, a contesté et refusé de payer une commission à l'intermédiaire mis en œuvre. La victime de cette rupture de contrat, soit la société de Berne, s'est alors adressée à l'instance judiciaire, prévue par les contrats, soit un tribunal arbitral en Suisse. Bien que Thomson y ait pu faire valoir tous ses arguments, la société française a été condamnée à payer la commission promise. Sur appel, le tribunal fédéral suisse, instance suprême a confirmé, sans réserve, le jugement arbitral. Cet arrêt définitif a l'autorité de la chose jugée.

Une curieuse circonstance semble avoir entravé la procédure usuelle, de pure forme, à diligenter afin de rendre exécutoire ce jugement étranger en France. Si l'on en croit des rumeurs circulant dans les milieux judiciaires et médiatiques, l'avocat chargé de requérir l'« exequatur » aurait été menacé de dramatiques sanctions (judiciaires ?) s'il poursuivait son dessein.

Quel est donc le rapport de ces procédures avec la mise en examen de M^{me} Deviers-Joncour et de M. Dumas pour recel de biens sociaux ?

Eh bien, ce rapport est évident !

Jean-Pierre François



Le Conseil d'Administration de Snecma s'est réuni le mardi 29 février 2000, sous la présidence de Jean-Paul Béchat.

Le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1999 qui seront présentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 2 mai 2000.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 31,88 milliards de francs (4,86 milliards d'euros) contre 28,47 milliards de francs (4,34 milliards d'euros) en 1998, soit une progression de 12 %.

A périmètre de consolidation constant, le taux de progression a été de 6,3 %.

Les ventes se répartissent ainsi : Export 71 %, France 29 %, Civil 85 %, Militaire 15 %.

Les activités de Snecma sont réparties en deux branches, propulsion et équipements, où elle occupe, selon les cas, des positions de leader mondial ou européen.

La branche Propulsion réalise des moteurs pour les applications aéronautiques et spatiales : avions civils et militaires, lanceurs spatiaux et satellites.

La branche Equipements comprend atterrisseurs, systèmes de freinage, hydraulique, transmissions de puissance, nacelles et inverseurs.

Pour chacune de ces lignes de produits, le groupe a pour politique de développer les services associés.

La répartition du chiffre d'affaires par branche s'établit ainsi :

- propulsion : 74 %
- équipements : 26 %

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 3,1 milliards de francs, soit une progression de 56 % par rapport à 1998.

Il représente 9,7 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net avant impôts s'élève à 2,8 milliards de francs contre 1,8 en 1998, soit une progression de 54 %.

Le résultat net consolidé (part du groupe) s'établit à 1,69 milliard de francs, en progression de 3,7 %.

Compte tenu de la qualité du carnet de commandes, l'année 2000 permettra de confirmer le niveau de chiffre d'affaires et de résultats de 1999.

* Y compris ventes interbranches.

** L'intéressement et la participation sont désormais considérés comme des charges d'exploitation. Les chiffres 1997 et 1998 ont été retraités en conséquence.

Chiffre d'affaires

+ 12 %

Marchés

Export 71 %
France 29 %

Civil 85 %
Militaire 15 %

Résultat d'exploitation

+ 56 %

Résultat net

+ 3,7 %

EMPLOI L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a reçu, en 1999, 91 198 offres d'emplois. Un record qui témoigne du dynamisme du marché du travail. ● UNE ENTREPRISE SUR

TROIS déclare éprouver des difficultés de recrutement. ● LES NOUVELLES TECHNOLOGIES exigent des profils nouveaux, que les entreprises ne parviennent pas à définir précisément.

Les organismes de formation ont le plus grand mal à former des personnes à ces métiers émergents qui nécessitent souvent des compétences pluridisciplinaires. ● HUGUES BER-

TRAND, directeur du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Cereq), refuse de parler de pénurie. Il reproche aux entreprises de ne plus suffisamment former les

jeunes. Selon lui, un manque de main-d'œuvre est prévisible dans les années 2005-2010, ce qui devrait amener les pays occidentaux à revoir leur politique à l'égard de l'immigration.

Les entreprises à la recherche de nouvelles compétences

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a reçu en 1999 un nombre record d'offres. Même chez les non-cadres, les entreprises se plaignent de pénurie. Mais celle-ci est moins quantitative que qualitative. Certains secteurs n'arrivent pas à définir leurs besoins nouveaux

« LES OFFRES d'emplois ? J'avoue que nous ne prenons plus le temps de les compter. » Marie-Christine Le Garff est responsable du bureau des carrières à l'École normale supérieure des télécommunications. Alors que cette école forme chaque année 220 ingénieurs et 80 mastères, ses responsables enregistrent plus de 500 offres d'emplois... par mois. « Et encore, toutes les offres ne transitent pas par l'école. Les élèves reçoivent des coups de téléphone chez eux », précise M^{me} Le Garff. Cas exceptionnel d'une élite consacrée par la « nouvelle économie » ? Pas seulement.

« On peut évaluer à 20 000 le manque de conducteurs routiers. Et les besoins sont également considérables dans la logistique. Dans le Loiret, une entreprise cherche à embaucher 70 caristes. En un an, 280 jeunes y sont passés et ont eu un contrat à durée déterminée. 140 sont restés les deux mois que durait le stage. Au final, 14 se sont déclarés intéressés », témoigne Patrick Marquet, directeur général délégué de Promotrans, organisme de formation créé par le patronat du transport routier. Les télécommunications, les transports, mais aussi le bâtiment et les travaux publics, les professions commerciales, les métiers de bouche... la plupart des



secteurs professionnels se plaignent actuellement d'une pénurie de main-d'œuvre. « Le marché a changé. Les candidats ont la main depuis septembre 1998 et ne sont pas prêts de la perdre », observe Charles-Henri Dumon, PDG du cabinet Michael Page en France. En 1999, 11 % des cadres ont changé volontairement d'entreprise, contre 5 % l'année précé-

dente. « En janvier 1999, nous avions une offre ou deux par personne. Aujourd'hui, nous sommes passés à trois ou quatre », précise-t-il.

Dans certains secteurs, la pénurie est relativement classique et concerne tous les niveaux de qualification : en raison de leur image de marque, le BTP et les transports routiers ont depuis long-

temps des difficultés à recruter. Dans ce dernier secteur, la fin du service national aggrave la crise : 39 % des conducteurs de poids lourds ont un permis militaire. Les entreprises disposaient donc jusqu'à présent d'une main-d'œuvre formée toute trouvée. Mais les difficultés de recrutement tendent à se généraliser. Selon l'Insee, un établissement industriel sur trois estime en éprouver. Qui est concerné ? « On constate à la fois une montée des emplois liés à l'informatique mais aussi des métiers de relations », analyse Maryse Pagnano, responsable à l'ANPE de la classification des emplois.

NOUVEAUX PROFILS

Si la pénurie d'informaticiens est connue, l'ANPE met également en avant les offres d'emplois - environ 40 000 - déposées à l'Agence dans les domaines de l'intervention sociale ainsi que du développement local et de l'emploi et les 10 000 à 20 000 offres de « services à la personne ».

Mais les tensions actuelles diffèrent des précédentes pour au moins deux raisons : d'une part ce que l'on appelle la « nouvelle économie » nécessite de nouveaux profils de compétences. D'autre part, comme le montre l'exemple des transports routiers, les entre-

prises semblent avoir perdu l'habitude de former les jeunes recrues. « Plusieurs phénomènes caractérisent la situation actuelle liée au développement des nouvelles technologies. Il y a une véritable course au changement. Toutes les entreprises doivent anticiper. Et, par définition, il est très difficile de définir précisément les nouveaux métiers et donc les formations rendues nécessaires », analyse Mercedes Sadier, directeur des études à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

Les nouveaux métiers s'apparentent parfois à des coupées russes : « Prenez le commerce électronique. Il faut, bien entendu, connaître l'informatique, mais aussi Internet et les fonctions de veille », explique M^{me} Sadier. « Un chef de projet dans le commerce électronique doit à la fois posséder les connaissances techniques et savoir manager des équipes pluridisciplinaires. Ce genre de métier ne s'enseigne pas. Même chose pour les webmasters. Il faut à la fois être informaticien et posséder une solide culture générale littéraire ou scientifique. Nous sommes là dans le multiculturel. Les entreprises en sont réduites à se contenter du postulat de base : la connaissance de l'informatique et du web puis à jouer les alchimistes, en générant elles-

mêmes les métiers dont elles ont besoin », constate M^{me} Sadier, qui évoque « plusieurs milliers de postes de ce type ». Ainsi, l'APEC reçoit environ un millier de propositions d'emplois pour les concepteurs de sites Internet mais a moins de cinq candidats à présenter aux entreprises.

Cette polyvalence concerne aussi de nombreux secteurs plus traditionnels. C'est, bien entendu, le cas des télécommunications, de l'informatique ou, pis, des professions commerciales liées à ces secteurs. « Les informaticiens et les ingénieurs télécom ne sont pas formés aux métiers commerciaux. Nous recevons environ 3 000 offres d'emplois par an mais moins de cinq candidatures ciblées », se lamente M^{me} Sadier.

« PROBLÈME D'EMPLOI »

Même la banque, réputée pour être la « sidérurgie de demain », est à la recherche de nouvelles compétences. Des nouveaux métiers se profilent au confluent du marketing, de l'informatique et de la finance. « Une nouvelle race de banquiers se dessine », constate l'APEC. Et si le BTP se plaint de manquer de maçons ou de couvreurs, l'APEC cherche plutôt à définir le profil des « ingénieurs-architectes-chefs de chantiers capables d'intégrer les nouvelles technologies dans le domaine des télécommunications et du génie climatique » qui construiront les villes de demain.

Peut-on pour autant parler de « pénurie » d'emplois ? Certains en doutent. Dans un récent entretien au Monde (du 25 février), Michel Bernard, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, indiquait : « Il ne s'agit pas seulement d'une inadéquation entre la formation et l'exigence de postes, mais parfois d'un problème d'image et de conditions d'emploi. » Exemple-type : les centres d'appels. Les salons de recrutement dans ce secteur se multiplient. Plus d'un millier d'emplois sont à pourvoir mais, dans le même temps, environ 40 % des emplois y sont à contrat à durée déterminée et à peu près autant à temps partiel.

La « pénurie » est parfois une explication un peu facile : « La crise a modifié le comportement des entreprises. Avant, les entreprises intégraient les jeunes dans leur poste de travail. Maintenant, la démarche est inverse. On les laisse se débrouiller. On voit des jeunes occuper un poste depuis un an et n'être toujours pas intégrés. Les entreprises sont devenues élitistes », observe Pascale Levat, chercheur au Lab'Ho, un observatoire créé par le numéro un mondial de l'intérim, Adecco. Les tensions sur le marché du travail les contraindra sans doute à revoir leurs prétentions.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

F. Le.

1999, une année-record

● **Emploi des cadres** : en 1999, l'APEC a reçu 91 198 offres, un record absolu. Les offres-presses destinées aux cadres se sont élevées à 86 832, en légère baisse. Globalement, APEC et presse ont reçu 178 030 offres. A comparer à 1990, autre année faste (133 060 offres) et à 1993, année noire (55 072 offres).

● **Secteurs** : 33 % des offres APEC concernent les services aux entreprises, 29 % l'informatique, 17 % l'industrie, 9 % le commerce, 7 % les services aux particuliers, 3 % les banques et assurances et 2 % le BTP. Il y a 25 candidats par poste. Ce chiffre varie de 7 (informatique) à 70 (communication et création).

● **A l'ANPE** : les métiers qui ont compté le plus d'offres au premier semestre 1999 (382 800 emplois au total) sont ceux de serveur, cuisinier, artiste, agent administratif en entreprise, agent de collectivité, nettoyeur, aide agricole saisonnier, manutentionnaire, secrétaire bureautique et maçon.

● **CDI** : pour les contrats à durée indéterminée, les dix premiers métiers totalisent 111 000 offres. Les serveurs restent les plus nombreux, suivis des secrétaires bureautiques, cuisiniers, employés polyvalents de restauration, chauffeurs routiers, agents de sécurité, nettoyeurs de locaux, informaticiens d'études, maçons et représentants à domicile.

Hugues Bertrand, directeur du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications

« L'immigration va se poser en termes nouveaux »

« Peut-on parler de pénurie d'emplois ?

- C'est tout à fait abusif. Nous assistons à des difficultés de recrutement qui s'expliquent aisément. Mais, pour des raisons démographiques, il y aura pénurie de main-d'œuvre à partir de 2005-2006. Les discours actuels sur la pénurie sont, à mon avis, l'expression d'une angoisse d'une pénurie à venir.

- Il y a des secteurs, comme l'informatique, où la pénurie semble réelle.

- Il y a une demande très forte mais aussi une tendance des entreprises à rechercher des profils très particuliers. Quand elles ne les trouvent pas, elles parlent de pénurie. Certaines ont pris des habitudes extravagantes. Durant la crise, elles pouvaient chercher le mouton à cinq pattes et le trouver. Dès qu'elles ont besoin de former un tant soit peu un candidat, elles crient à la pénurie. Il faut que les entreprises cessent d'embaucher des salariés surqualifiés et acceptent de commencer à réfléchir sur la formulation de leurs besoins. Autre caractéristique : l'économie est de plus en plus cyclique. Les entreprises recherchent toutes du monde au même moment. Et généralement elles re-



HUGUES BERTRAND

cherchent les mêmes profils. Le système éducatif produit des diplômés de façon plus régulière. Il y a des désajustements réguliers, dans un sens ou dans l'autre. Dans certains secteurs, les deux phénomènes se superposent. Le BTP manque de salariés car ce secteur a supprimé nombre d'emplois et a perdu les compétences dont il disposait et, logiquement, l'appareil de formation a, dans le même temps, réduit son potentiel. Comme ce secteur est peu attractif, ceux qui ont aujourd'hui les moyens de le quitter ne s'en privent pas.

- Les nouvelles technologies créent également de nouveaux besoins.

- Certes, mais si l'on regarde les grandes masses, ce n'est pas Inter-

net qui crée des emplois, ce sont les secteurs traditionnels. En particulier les métiers liés aux soins du corps (médecins, centres de gymnastique...), de l'esprit (formateurs, animateurs...) et les métiers relationnels, comme les commerciaux.

- Assisté-t-on à une qualification croissante des emplois ?

- Il y a une évolution relativement commune à la plupart des métiers. Les entreprises demandent à leurs salariés certaines qualités relationnelles ou exigent d'eux une certaine capacité de diagnostic et de réaction à partir de certaines données locales et non plus à partir de consignes venues d'en haut.

- Comment se présente le marché du travail dans les années à venir ?

- La mondialisation réduit les espaces de non-qualification. On aura moins besoin d'emplois techniquement peu qualifiés. Mais il y a de la place pour des emplois qui nécessitent une qualification non pas technique mais sociale. Plus globalement, nous allons assister à une inversion de tendance au sein de la population active. Le nombre de salariés qui auront entre 25 ans et 54 ans va diminuer. Il y a donc des tensions sur le marché du

travail, surtout entre 2005 et 2010.

» Trois types de réponses sont possibles : les entreprises et les branches vont devoir tisser davantage de liens avec l'éducation nationale. L'enseignement professionnel a un bel avenir devant lui. Deuxième réponse : il faudra allonger la durée de vie active. Cela entraînera des changements dans la façon d'organiser la vie professionnelle des gens. Un exemple parmi d'autres : le management par le stress que l'on observe actuellement use les gens. A 50 ans, ceux-ci ne sont plus usés physiquement mais psychologiquement. Si vous envisagez de les faire travailler jusqu'à 65 ou 70 ans, ce genre de pratiques devra forcément cesser. Enfin, la question de l'immigration se posera en termes nouveaux. Il sera possible de faire venir l'élite des pays en développement. Ce serait une excellente chose pour notre démographie et nos régimes de retraite. Mais veut-on vraiment prendre le risque d'affaiblir ces pays qui nous alimentent en main-d'œuvre ? Il va donc falloir s'interroger sérieusement sur ce sujet, sans doute même au niveau international.

La grève qui s'enlise à Pechiney Dunkerque illustre les craintes des salariés

DUNKERQUE

de notre correspondant régional

Ils avaient tenu à faire le voyage pour se rappeler aux cadres du groupe. Tandis que le président de Pechiney, Jean-Pierre Rodier, expliquait, lundi 28 février à Paris, à l'intérieur du Palais des congrès, aux 2 000 cadres du groupe les changements qu'apporteraient la fusion avec Alcan et Algroup, et tentait de dissiper les craintes, à l'extérieur, 70 salariés d'Aluminium Dunkerque manifestaient pour rappeler leur opposition au projet d'application des 35 heures proposé par la direction. « Au-delà des 35 heures, les salariés veulent manifester leur ras-le-bol. Depuis cinq ans, la pression est incessante, et la fusion n'arrange rien », explique Dominique Wailly, responsable CGT.

Depuis le 22 février, Aluminium Dunkerque, « AD » pour les 570 salariés, est en grève, imitée par plusieurs sites en France. L'immense

usine est installée sur 63 hectares de la zone industrielle de Loon-Plage, entre le port à conteneurs de Dunkerque et la centrale nucléaire de Gravelines. Un paysage d'une platitude absolue balayé par le vent. De longs bâtiments reliés entre eux par des passerelles, l'usine est silencieuse. Beaucoup de voitures sur les parkings. Un piquet de grève assez léger à la seule entrée possible.

PRÉSERVER L'OUTIL

Les non-grévistes restent à la porte. Les grévistes, eux, travaillent, plus qu'en temps normal, depuis les cuves d'électrolyse jusqu'aux fonderies. Comme lors de leur dernière grève en 1994, l'intersyndicale a voulu préserver un outil qui, s'il s'arrête, est très long et très coûteux à remettre en route. La production est un peu au dessous des 660 tonnes quotidiennes en temps normal, mais rien ne sort. Cinq

mille tonnes de plaques d'aluminium, « le mur de la honte », selon un gréviste, attendent déjà devant l'usine.

90 % des « opérateurs » sont en grève, ainsi que près du tiers de l'encadrement. Le mouvement s'est déclenché le 1^{er} février, à la suite d'une action engagée par l'intersyndicale sur la défense de la convention collective de la chimie. « Nous avons été stupéfaits devant le ras-le-bol. Les gens voulaient partir en grève tout de suite. Il fallait calmer le jeu », raconte Jacques Benedetti (CGC), élu au Comité d'entreprise (CE) et au Comité central d'entreprise (CCE). Un cahier des charges est alors établi, présenté à la direction qui propose une réunion le 16 février. Echec total : lors de la réunion, les délégués découvrent des propositions qui sont très loin de leurs attentes.

« Les sept jours que nous réclamions dans le cadre des 35 heures, c'était à nous de les autofinancer au

nom du sacro-saint principe de la neutralité économique instauré par Jean-Pierre Rodier », dit M. Benedetti qui estime, avec ses collègues de la CGT, CFDT et FO, que les autres points du cahier de revendications n'avaient pas été abordés. Des points essentiels, comme l'amélioration des conditions de travail : « Comment une usine aussi récente peut-elle connaître autant de dysfonctionnements ? », demande Michel Marquant, délégué FO. « On nous colle sans cesse des réorganisations au nom d'on ne sait quels ratios de productivité ou d'économie. Cela crée un climat désagréable dans l'entreprise. Et en plus nos salaires sont bloqués depuis deux ans ». D'autres revendications étaient posées sur l'embauche d'une quarantaine de personnes, le maintien de la convention collective de la chimie et la progression professionnelle.

La grève est partie quatre jours

plus tard. Depuis, le scénario est immuable. La direction arrive le matin vers 8 h 30 avec un huissier qui constate le blocage organisé par les grévistes. Le dialogue est toujours le même : « Si vous nous laissez entrer, je suis prêt à négocier », propose Dominique Blachon, directeur de « AD ». « Depuis un an et demi, vous nous prouvez le contraire », répondent les grévistes. A 14 heures, une assemblée générale décide de la poursuite de la grève.

« UN RÉGAL »

Une sorte de jubilation discrète règne dans l'usine, un ordre mystérieusement entretenu. « Les gens n'ont même pas la certitude qu'ils vont être payés à la fin. Mais c'est un régal de travailler comme ça. Et nous on n'a pas eu besoin de consultants pour le faire. Si c'était pareil en temps ordinaire ! », se réjouit Bernard Frémaux, un militant CFDT.

Propos confirmés à la fonderie, où dans les interminables couloirs de l'usine où les chiffres de production sont affichés sur les panneaux des ateliers avec d'autant plus de sérieux que l'on sait que la direction, depuis un terminal installé dans un hôtel du voisinage surveille tous les paramètres.

Une petite phrase inscrite sur un tableau dans le local syndical résume sans doute le mieux la situation : « Le moral est bon, l'action baisse ». « Notre seul espoir, lâche un délégué, est de voir Rodier donner des ordres à notre direction qui n'est qu'une boîte à lettres. L'action Pechiney chute. On sait qu'il n'y a que cela qui le motive. » M. Rodier a prévu de rencontrer l'ensemble des syndicats à la mi-mars pour faire le point sur les 35 heures, 25 % des sites ayant déjà signé un accord sur le temps de travail.

Pierre Cherruau

Cap Gemini acquiert une dimension mondiale en reprenant l'américain Ernst & Young

Le nouveau groupe se spécialisera dans le conseil Internet

La société française de services informatiques Cap Gemini a annoncé, mardi 29 février, le rachat du cabinet de conseil américain

Ernst & Young pour près de 12 milliards d'euros. Cette opération permet au groupe français d'acquiescer une taille mondiale et de rivaliser avec

Andersen Consulting et Computer Sciences. Le commerce électronique devrait devenir le moteur de la croissance de la nouvelle entité.

LA SOCIÉTÉ de services informatiques française Cap Gemini a annoncé, mardi 29 février, l'acquisition de la société américaine de conseil Ernst & Young pour 11,5 milliards d'euros en actions et 375 millions d'euros en cash, si toutes les entités d'Ernst & Young rallient Cap Gemini. Ernst & Young, encore organisée en partenariat et mêlant les activités de conseil et d'audit, devra préalablement effectuer un changement de structures.

A la fin du mois de juin, les deux groupes pourront commencer à travailler ensemble. La nouvelle entité, qui conservera dans un premier temps les deux enseignes, devrait totaliser un chiffre d'affaires de 7,8 milliards d'euros sur la base des comptes 1999 avec 58 000 employés. Elle conservera

la cinquième place mondiale, derrière IBM, EDS, Andersen Consulting et Computer Sciences, mais talonnera désormais les deux derniers.

« Pour la première fois, un groupe français acquiert une dimension mondiale dans le consulting et les services informatiques », se réjouit Paul Hermelin, président de Cap Gemini France. La direction générale de ce nouveau groupe restera à Paris, tandis que les directions opérationnelles seront partagées entre les représentants des deux sociétés.

FINANCIÈREMENT BÉNÉFIQUE

Les discussions entre les deux groupes ont débuté il y a un an, mais elles ne sont entrées dans le vif du sujet qu'à partir de l'été 1999. Cap Gemini, leader en Europe mais peu présent aux États-Unis, recherchait activement un partenaire sur ce marché, le premier au monde. Grâce à cette acquisition, Cap Gemini réalisera désormais 36 % de son chiffre d'affaires outre-Atlantique, un niveau conforme à l'importance de ce marché. Il renforcera également sa présence en Allemagne. Pour Philip Laskawy, actuel président d'Ernst & Young et qui conservera ce poste dans la partie audit, son groupe « avait conscience de la nécessité de séparer ses deux métiers, d'accéder à un statut de société cotée en Bourse et de s'étendre en Europe. Cap Gemini

était un partenaire répondant à ces trois impératifs ».

Enfin, pour Cap Gemini, cette acquisition est financièrement bénéfique. Dans l'échange, Cap Gemini est valorisé avec un multiple de 60 fois ses résultats contre seulement 40 fois pour Ernst & Young. Pourtant, ce dernier réalise un chiffre d'affaires annuel de 220 000 dollars par employé, contre 107 500 dollars pour Cap Gemini.

Le point majeur de cette fusion est l'urgence pour les deux groupes de contrer l'émergence de nouveaux concurrents, sociétés de conseil spécialisées sur l'économie Internet, comme le suédois Icon Medialab ou l'américain Razorfish, contrôlé par le suédois Spray. Nés avec la « nouvelle économie », ils sont bien placés pour s'imposer dans le conseil sur le e-business face à des acteurs plus anciens comme Cap Gemini et Ernst & Young.

Le nouveau groupe a pour ambition d'être un « passeur » dans la migration qu'effectuent les entreprises traditionnelles vers le commerce électronique. Selon Pierre Hessler, président de Gemini Consulting, « les deux groupes réalisent déjà 16 % de leur activité dans l'e-business, un pourcentage qui devrait grimper à 25 % en 2000 et représenter la très grande majorité de l'activité dans les années à venir ». Dans ce secteur, Ernst & Young bénéficie déjà de

références prestigieuses : il est impliqué dans la plate-forme électronique d'achat de Ford et d'Oracle. Mais il est également le conseil de sociétés purement Internet comme Infoseek. Même si le volume d'affaires réalisé avec ces sociétés vedettes reste marginal, il constitue un précieux observatoire des nouvelles orientations du commerce électronique.

AUGMENTATION DE CAPITAL

L'opération de rachat s'annonce complexe. Les partenaires d'Ernst & Young des sept plus importants pays – les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – devraient voter au cours du mois de mars en faveur de la partition des activités d'audit et de consulting (intégrant les services informatiques), et la cession de cette dernière à Cap Gemini.

Ces propositions doivent réunir la majorité des deux tiers des partenaires et une majorité de 75 % chez ceux de la partie consulting. Pour sa part, Cap Gemini demandera à ses actionnaires, lors de son assemblée générale du 24 mai, l'autorisation de procéder à une augmentation de capital réservée aux partenaires d'Ernst & Young, leur donnant 36 % du capital de Cap Gemini, sans toutefois leur donner le contrôle du groupe.

Enguérand Renault

Le milliardaire Richard Li s'offre l'opérateur de télécoms de Hongkong

La société d'Internet PCCW fusionne avec HKT

HONGKONG correspondance

La bataille pour le contrôle de Hong Kong Telecom (HKT) (*Le Monde* du 16 février) a pris fin le 29 février avec la victoire d'une start-up de la nouvelle économie, Pacific Century Cyberworks (PCCW), sur une société de « l'économie réelle », Singtel Telecom (SingTel). In extremis, l'opérateur singapourien a bien tenté de nouer une alliance avec l'homme de presse australien Rupert Murdoch pour contrecarrer l'offre de PCCW, mais en vain. Forte d'appuis politiques décisifs, la jeune société Internet contrôlée par Richard Li, le fils du milliardaire Li Ka-shing, est parvenue à ses fins. M. Li a vaincu les réticences du groupe britannique Cable & Wireless, actionnaire principal de HKT, avec 54 % de son capital, qui était en discussion avec SingTel depuis plus d'un mois pour fusionner les deux opérateurs asiatiques. Dès mardi, News Corp, qui avait annoncé la veille qu'il investirait 1 milliard de dollars dans SingTel pour l'aider à remporter la bataille contre PCCW, a fait marche arrière, pendant que l'opérateur de Singapour reconnaissait sa défaite.

A Hongkong, PCCW attendait, mardi 29 février, le conseil d'administration de Hong Kong Telecom ainsi que le feu vert des autorités de tutelle locales des télécoms pour annoncer officiellement les modalités de la prise de contrôle. Celle-ci devait se faire par le biais d'une fusion avec échange de titres, sur la base d'une parité de 1,1 titre PCCW pour chaque action de HKT, valorisant l'opérateur de Hongkong 38,1 milliards de dollars américains (autant d'euros, près de 250 milliards de francs). La nouvelle entreprise Pacific Century-HKT, quant à elle, devrait valoir quelque 420 milliards de francs, et devenir la troisième capitalisation boursière du territoire, derrière China Telecom et la banque HSBC.

Cette opération est symbolique à plus d'un titre. Elle est tout d'abord révélatrice des montages financiers par lesquels les sociétés Internet parviennent à s'emparer des plus beaux actifs de l'économie réelle. Ces sociétés du monde virtuel dirigées par des trentenaires – Richard Li a 33 ans –

n'ont, pour tout actif, et donc pour monnaie d'échange, que leurs propres titres, gonflés par la spéculation boursière qui s'est emparée des valeurs des technologies de l'information dans le monde entier, et plus particulièrement à Hongkong. D'où l'empressement de Richard Li, qui reconnaissait il y a peu que le secteur n'évitera pas tôt ou tard une sérieuse correction boursière, même si le phénomène technologique est sans doute profond et durable.

ESPOIRS FRAGILES

Elle montre, ensuite, que les actionnaires de l'économie réelle sont prêts à accepter de se brader pour prendre le train de la nouvelle économie. Pourquoi le britannique Cable & Wireless a-t-il fini par accepter une décote sur ses propres titres pour, en plus, détenir les actions d'une société qui n'a que des projets et aucun revenu, au lieu de titres SingTel moins spéculatifs ? Les risques d'un dégonflement brutal de la bulle financière sont sérieux, ce qui pourrait entraîner des pertes considérables pour le groupe britannique, alors que sa participation de 54 % dans HKT vaut actuellement 147 milliards de francs. Est-ce pour lui, qui devient de facto le deuxième actionnaire d'un nouvel ensemble Pacific Century-HKT, le moyen d'intégrer davantage ses actifs de télécommunications dans le grand projet de la convergence ? « Cette opération a une logique irrésistible qui est dans l'intérêt des actionnaires de C&W et de PCCW », a affirmé, mardi matin, Richard Li. A moins, ce qui ne peut être exclu, que la Chine populaire, qui détient 10 % de HKT, n'ait pas laissé d'autre choix à l'actionnaire britannique.

Cette opération révèle enfin que les espoirs des acteurs de la nouvelle économie de gagner de l'argent avec des activités Internet sont extrêmement fragiles. La précipitation avec laquelle ces chevaliers du monde virtuel se ruent sur des actifs solides, qui génèrent un cash-flow considérable dès que leur titre leur en offre la possibilité, paraît de plus en plus suspecte. Voilà qui devrait donner un sérieux signal au marché.

Valérie Brunschwig

Classement mondial des groupes de services informatiques

- 1.- IBM (USA) : 32,2 milliards de dollars
- 2.- EDS (USA) : 18,5 milliards de dollars
- 3.- Andersen Consulting (USA) : 8,5 milliards de dollars
- 4.- Computer Sciences (USA) : 8,2 milliards de dollars
- 5.- Cap Gemini-Ernst & Young (France) : 7,5 milliards de dollars

Les géants de l'audit contraints de réviser leur stratégie

LES UNS après les autres, les big five de l'audit et du conseil se scindent en deux. Dès 1998, après l'échec de son projet de fusion avec Ernst & Young, KPMG avait lancé un chantier pour séparer sa branche audit et son activité conseil, poursuivant un double objectif : renforcer l'indépendance de ses métiers réglementés (l'audit, la certification des comptes et le conseil juridique et fiscal) et permettre à son activité de conseil, qui s'apparente de plus en plus à celle d'une société de prestataire informatique, de nouer des alliances capitalistiques. La branche conseil a abandonné son statut de partenariat pour devenir une société par actions, qui a ouvert son tour de table au fabricant de d'équipements de télécommunications Cisco Systems.

Le 20 février, le premier des big five PricewaterhouseCoopers (PwC) né d'une fusion en juillet 1998, a annoncé le lancement

d'une réflexion du même type. Certains évoquent la possibilité d'un rapprochement de la branche conseil avec IBM. Dernier en date, Ernst & Young vient de dévoiler son accord avec Cap Gemini (*lire ci-dessus*).

TROIS SOURCES DE PRESSIONS

Ce bouleversement est le résultat de trois tendances. La première vient de la Securities and Exchange Commission (SEC), la puissante Commission des opérations de Bourse américaine. Sa politique est de resserrer les règles déontologiques des cabinets d'audit. La pression qu'elle exerce sur PwC, à qui elle reproche d'être en conflit d'intérêt car la moitié de ses 2 700 associés détiennent des actions de sociétés auditées par leur firme, est un signe.

Dans le même esprit, elle pousse à la séparation des métiers de conseil et des métiers réglementés. « Le régulateur veut garantir la transparence pour les

marchés financiers, quitte à ce que les tarifs dans l'audit augmentent ou qu'une nouvelle fusion – KPMG et Arthur Andersen – ait lieu », se risque même à interpréter un observateur.

La deuxième pression est financière. Les métiers du conseil, dès lors qu'ils débouchent sur la mise en place de systèmes informatiques intégrés, nécessitent des investissements lourds que les structures partenariales des big five ne permettent pas d'assumer.

La troisième pression vient du marché : compte tenu de l'euphorie boursière, notamment pour les activités liées au conseil informatique et au e-business, le moment

paraît bien choisi pour les céder et les salariés sont tentés par les stock-options.

Les dirigeants des deux plus petits des big five en France, Arthur Andersen et Deloitte, ne sont toutefois pas sur la même longueur d'onde que leurs concurrents. Ils estiment que la séparation des activités d'audit et de conseil répond avant tout à des nécessités internes : besoin de financer les retraits pour KPMG, de digérer une fusion difficile et coûteuse pour PwC, et plus généralement de dégager des ressources pour investir dans les activités d'audit.

Sophie Fay

John Reed quitte Citigroup et laisse le pouvoir à Sandy Weill

DEUX ANS APRÈS la fusion entre Citicorp et Travelers qui a donné naissance à Citigroup, un établissement qualifié de « supermarché de la finance » et mariant les activités bancaires, l'assurance et le courtage boursier, le pouvoir ne sera plus partagé au sommet. John Reed, 61 ans, ancien président de Citicorp, a annoncé lundi 28 février qu'il quittait le groupe qu'il codirigeait avec Sandy Weill, 66 ans. « A dater du moment où nous avons annoncé notre rapprochement, je me suis impliqué dans l'intégration de deux compagnies en une. Avec les progrès réalisés, illustrés par les bonnes performances financières réalisées lors de notre premier exercice fiscal plein, je pense que je peux me retirer », a expliqué M. Reed. Personnage haut en couleur qui a connu une réussite spectaculaire avec Travelers, M. Weill devient le seul patron du groupe. Mais son conseil d'administration l'a tout de même chargé de se trouver un successeur dans les deux ans.

Carrefour, Sears et Oracle créent un marché d'achat sur Internet

LE GROUPE de distribution Carrefour, la chaîne américaine de grands magasins Sears & Roebuck et le fournisseur de logiciels Oracle ont annoncé, mardi 29 février, la création du premier marché global d'achats professionnels en ligne (« business to business »), destiné au secteur de la distribution. Le site GlobalNetXchange, qui doit être opérationnel dans trente jours et sera ouvert à d'autres partenaires, permettra de relier électroniquement des distributeurs et des fournisseurs. Sears et Carrefour, qui totalisent à eux deux une puissance d'achat de 80 milliards de dollars (82,5 milliards d'euros), pourront ainsi négocier en ligne et en temps réel avec leurs 50 000 fournisseurs et partenaires actuels.

Alic.



Aero

Essais Nouvelle Saab 9-5 Aero 230 ch.

Un simple appel et elle est à vous pendant une journée.

Saab vous offre 12 heures de sensations uniques au volant d'une Saab 9-5. Vous devez appeler le Centre de Réservation Saab* qui organisera votre essai. Saab s'engage à déposer à votre porte, à la date convenue, une Saab 9-5. Domicile ou bureau, c'est vous qui décidez. Au terme des 12 heures, Saab viendra rechercher la Saab 9-5 à l'endroit même où elle vous l'aura confiée. Saab 9-5, toute la technologie Saab réunie en une voiture.

Centre de Réservation :
0,99F TTC/mn
N° Indigo 0 825 000 370

www.saab.com / 3615 Saab (1,29 F TTC / mn).

*Offre valable du 28/02/2000 au 17/03/2000, en semaine, sur Paris et en Ile-de-France pour les conducteurs de plus de 21 ans et titulaires d'un permis de conduire en cours de validité de plus de 2 ans.

Modèle présenté : Saab 9-5 Aero Berline (AM 00) 256 005 F option peinture métallisée.
 Consommation selon la directive 93/116 EC. Mixte/Extra-Urban/Urban (l/100 km) : 9,5/7,2/13,5. CO₂ (g/km) : 228.





Catherine Trautmann tance le Conseil supérieur de l'audiovisuel

La ministre de la culture et de la communication reproche à l'instance de régulation sa précipitation et un manque de concertation dans sa décision d'autoriser la publicité de tous les sites Internet à la télévision

IL AURA FALLU une semaine à Catherine Trautmann pour réagir officiellement à la « bombe » lancée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui veut autoriser la publicité des sites Internet de la presse, de l'édition, du cinéma et de la distribution à la télévision (*Le Monde* du 24 février), secteurs jusqu'ici privés de petites lucernes par un décret du 27 mars 1992. Quelques minutes avant la réunion plénière du CSA, mardi 29 février, Hervé Bourges, président du CSA, a reçu une lettre de la ministre de la culture et de la communication. Elle y manifeste sa « très grande surprise » et demande aux sages de l'audiovisuel de « réfléchir à nouveau » et « de bien mesurer les conséquences » de leur décision.

CONTACTS OFFICIEUX

L'interprétation du décret par le CSA, qui considère les activités de la Toile comme un secteur à part, a immédiatement provoqué de vives réactions de certains professionnels, notamment de la presse quotidienne régionale, des radios et des milieux du cinéma. Les premiers craignent de voir les publicités pour les hypermarchés filer vers les écrans de télévision, les autres estiment que cette mesure va « favoriser encore plus la promotion des films américains », qui, grâce aux moyens financiers des firmes d'outre-Atlantique, auront

un accès plus facile aux spots télévisés.

Tous font chorus pour reprocher au CSA son manque de concertation et sa précipitation. Depuis plusieurs mois, les responsables de certains journaux, principalement de la presse quotidienne et magazine, réclamaient une interprétation du décret leur permettant de faire des annonces pour leurs sites Internet à la télévision. C'est le groupe de travail, dirigé par Janine Langlois-Glandier, chargée de la publicité et du parrainage, qui a organisé quelques consultations et préparé le dossier. Mais ce sujet n'a jamais bénéficié de la solennité d'un traitement en assemblée plénière avec information officielle, auditions des acteurs concernés, etc.

Certains membres du CSA ont même préféré les contacts directs et officieux aux traditionnelles réunions avec les délégués des organisations professionnelles représentatives. En outre, Hervé Bourges n'a pas pris la précaution d'informer Catherine Trautmann avant l'annonce de la décision du CSA.

Le communiqué n° 414 du CSA, qui prévoyait une « période expérimentale de dix-huit mois », ne donne aucune précision sur les modalités d'application de cette ouverture de la télévision aux sites Internet. Apparemment, il n'est pas question qu'elle soit totale. Ainsi, en ce qui concerne, le ciné-

ma, une société de production pourrait faire des annonces pour son site Internet, mais il serait impossible de diffuser des spots pour un film via « *laplage.com* » ou « *titanic.com* », par exemple. Impossible aussi de faire de la publicité pour un livre. Personne, en revanche, n'est capable d'évaluer les conséquences économiques de cette mesure. Difficile en effet d'estimer ce que perdrait la presse sur les 4,8 milliards de francs (732 millions d'euros) investis chaque année par la grande distribution ou la radio sur les quelque 2,4 milliards de francs (366 millions d'euros) dépensés en 1999 (don-

nées brutes Secodip). Pour pousser leur avantage, les détracteurs du CSA ont contesté son droit à statuer sur ce sujet. « *Vous avez été clairement au-delà des pouvoirs qui vous sont conférés par la législation en vigueur* », écrit Pascal Rogard, délégué général de la société civile des Auteurs réalisateurs producteurs.

Catherine Trautmann, elle, s'est abstenue de ce genre de mise en cause. D'abord parce que, en tant que membre du gouvernement, elle ne peut pas se permettre de contester la décision d'un organisme indépendant comme le CSA ; ensuite, parce que, comme

d'autres, le CSA a le droit d'interprétation des textes, au risque pour lui de se faire rappeler à l'ordre par le Conseil d'Etat, si un recours est déposé.

En réalité, la démarche de la ministre est surtout une manière de ne pas prendre position sur le fond. Elle tance le CSA pour sa précipitation, mais elle ne lui retire pas l'instruction du dossier. Il est vrai qu'à trois semaines de la seconde lecture de la loi sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale, l'affaire ne tombe pas très bien pour M^{me} Trautmann.

Sa tâche est déjà suffisamment compliquée pour qu'elle évite de se mettre à dos quelques lobbies supplémentaires. Quant au CSA, qui a profité de l'occasion pour mettre sa griffe de régulateur dans les affaires d'Internet, il devra en repasser par les voies obligatoires de la concertation pour aboutir à une modification du décret de 1992 qui, elle, ne peut être faite que par le gouvernement.

Françoise Chirot

Quand le Conseil d'Etat juge le CSA

Par deux fois, dans le passé, le Conseil d'Etat a été amené à porter un jugement sur la position du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Dans un arrêt du 18 février 1994, la haute juridiction administrative a estimé que le CSA avait fait preuve d'« excès de pouvoir », dans l'interprétation de l'article 27 de la loi de 1986 sur les conditions d'appels à candidatures pour les radios. En revanche, le 13 janvier 1995, elle a reconnu le bien-fondé d'une lettre interprétative d'un décret de 1987 sur la publicité et le parrainage.

Le BIT souligne l'enjeu d'Internet pour les pays en développement

GENÈVE

de notre correspondant

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : pour le meilleur et pour le moins bon. Ainsi pourrait se résumer une étude publiée lundi 28 février par le Bureau international du travail (BIT) à l'occasion de l'ouverture à Genève d'un colloque de cinq jours consacré aux mutations en cours dans l'industrie du spectacle et des médias, et de leurs répercussions sur l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles.

Les auteurs de ce rapport d'une centaine de pages évoquent la place prise par les nouveaux médias électroniques dans la vie quotidienne des pays industrialisés, tout en prévenant qu'il ne faudrait pas en surestimer l'importance. Pour eux, « les médias traditionnels, y compris ceux qui sont imprimés, ne seront pas remplacés dans l'avenir immédiat », le pourcentage de personnes connectées à Internet restant faible. Selon les chiffres disponibles pour 1999, 1 % seulement de la population mondiale disposait d'une adresse électronique. En Amérique du Nord et en Europe, le taux d'utilisateurs d'Internet était estimé à une personne sur six, contre une sur cinq mille en Afrique. Faute de moyens et d'infrastructures adéquates, nombre de pays d'Amérique latine et de grandes parties de l'Asie demeurent également en marge de « l'économie mondiale de l'information ».

« LES BÉNÉFICES DE LA MONDIALISATION »

Le directeur général du BIT, Juan Somavia, a mis en garde contre un risque de voir se dresser « une ligne de partage numérique » entre pays riches et pays pauvres. « Améliorer l'accès à Internet est probablement l'un des moyens les plus rentables d'étendre les bénéfices de la mondialisation aux pays en développement », a-t-il déclaré.

La mondialisation, constate le BIT, « a accéléré un

processus d'industrialisation des cultures, étroitement lié aux technologies et à la constitution de conglomerats planétaires impliqués dans les médias, le spectacle et parfois d'autres secteurs ». Pour illustrer cette tendance, le rapport cite les noms de cinq grandes sociétés de disques qui dominent le secteur de la musique dans le monde, ou encore des principaux groupes qui se partagent les secteurs du film, de la radiodiffusion et des médias. « Ces domaines sont extrêmement concurrentiels et deviennent de véritables structures de pouvoir à part entière, note le BIT. Leur réussite va souvent de pair avec l'absorption de plus petits acteurs, l'affaiblissement des entreprises et des cultures nationales et locales, la réduction de l'influence des syndicats, une plus grande intégration verticale, et une standardisation croissante des produits de médias et de spectacles vendus dans le monde. »

A titre d'exemple, le rapport mentionne la fusion, en septembre 1999, de Viacom et de CBS, qui a donné naissance à un conglomérat réalisant un chiffre d'affaires annuel de 20 milliards de dollars, supérieur au produit national brut de la Tunisie, de l'Equateur ou du Sri Lanka.

Abordant les conséquences sociales de ces bouleversements, l'étude relève que les nouvelles technologies ont entraîné la suppression de nombreux emplois dans les journaux ces vingt-cinq dernières années, surtout dans les salles de composition et parmi les employés de bureau. Si les journalistes n'ont pas été remplacés par des ordinateurs, leurs conditions de travail ont été sensiblement modifiées. Internet leur offre un accès plus facile aux ressources d'informations, mais l'un des inconvénients soulignés par le rapport est qu'il les inonde de données. La surabondance d'informations serait l'une de leurs récriminations, le courrier électronique étant le principal coupable.

Jean-Claude Buhner

CAHIERS DU CINÉMA

Où va le cinéma français ?

Enquête : la vidéo numérique

544 MARS 2000

35F - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Abonnement découverte

6 numéros, 99 F*

Offre réservée aux lecteurs du *Monde* non abonnés aux *Cahiers du cinéma*.

NOM _____
Prénom _____
Adresse _____
Commune _____
Code postal _____
Bureau distributeur _____

RÈGLEMENT :

Chèque bancaire CCP
 CB _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Bulletin à retourner aux :

CAHIERS DU CINÉMA - SERVICE ABONNEMENT
24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly cedex

Guetty Images rachète l'agence de photo VCG

LA FIRME AMÉRICAINE Guetty Images Inc., premier fournisseur mondial de contenus visuels (60 millions de photos, 27 000 heures de film), rachète au groupe britannique de médias United News and Media, pour 220 millions de dollars au comptant (autant d'euros), l'agence d'archives photographiques Visual Communications Group (VCG), numéro deux mondial dans son secteur, avec un chiffre d'affaires de 90 millions de dollars et un bénéfice d'exploitation de 6 millions de dollars l'année dernière.

United News and Media a expliqué, lundi 28 février dans un communiqué, que cette vente s'inscrit dans un programme de cessions lié à son projet de fusion avec son compatriote Carlton - en cours d'examen par la Commission de la concurrence - pour devenir le numéro un de la télévision privée britannique. Grâce au développement de l'activité en ligne, les ventes de Guetty Images ont augmenté de 34 % en 1999. Les ventes sur Internet ont progressé de 160 %, représentant 67,9 millions de dollars sur un total de 247 millions. - (AFP)

Coopération des télévisions publiques du sud de l'Europe

LES PRÉSIDENTS de France Télévision, de la RAI (Italie) et de la RTVE (Espagne) se sont rencontrés pour la troisième fois, vendredi 25 février, à Paris. Face au débat à Bruxelles sur le financement des télévisions publiques, ils « ont exprimé leur attachement à un système de financement mixte et à un accroissement stable de leurs ressources afin de développer une télévision grand public, forte et de qualité ».

Ils ont, par ailleurs, approuvé les études des groupes de travail sur le fonctionnement de l'Union européenne des télévisions (UER), de l'acquisition des droits sportifs, des échanges en matière de fiction et de cinéma. Les trois sociétés publiques envisagent aussi la création en commun de chaînes thématiques, dont la première pourrait être consacrée à « l'art de vivre ».

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente au Palais de Justice de PARIS,
Jeudi 16 Mars 2000 à 14h30 - En 2 lots à
PARIS 8^{ème}, 9, Rue de la Ville l'Evêque
1^{er} Lot - APPARTEMENT
4 P.P. et CAVE - LIBRE
2^{ème} Lot - CHAMBRE
au 6^{ème} étage et CAVE
Mise à Prix : 600.000 F
Mise à Prix : 70.000 F
Maître Yves TOURAILLE, Avocat à PARIS 9^{ème}, 48, Rue de Clichy
Tél : 01.48.74.45.85 de 14h à 16h
Visites le mercredi 8 et lundi 13 mars 2000 de 11h à 12h

75 Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS
Lundi 13 Mars 2000 à 14h
APPARTEMENT (104,5 m²) à PARIS 18^{ème}
52-54, Rue Letort, 4 à 10, Impasse Saint-Michel
de 6 P.P., cave et parking bâtiment B 6^{ème} étage
MISE A PRIX : 700.000 F
S'adr. à Me CHEVROT, Avocat, 8, Rue Tronchet 75008 PARIS
Tél : 01.47.42.31.15 - Me LARDIT-WASSILIEFF, Avocat,
5, Rue du Boccador à PARIS 8^{ème} - Tél : 01.40.70.08.80
Internet : www.licitor.com

78 Vente au Palais de Justice de VERSAILLES,
Mercredi 15 Mars 2000 à 9h
MAISON de Maître à LA CELLE-ST-CLOUD
24-26, Allée de la Fontaine - 450 m² habitables
Compr. : 11 Pièces Principales, jardin d'hiver, sauna, jacuzzi
et APPARTEMENT au sous-sol (150 m²)
de 6 Pièces Principales - Cave à vin
Le tout sur un terrain de 2.400 m²
Louée : 56.000 F/mois
MISE A PRIX : 2.500.000 F
A défaut d'enchères, remise en vente M. à Px : 1.000.000 F
S'adr. à la SCP SILLARD et ASSOCIES, Avocats à Versailles (78)
73 bis, Rue du Maréchal-Foch - Tél : 01.39.20.15.75

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOEING** : le constructeur américain devrait annoncer, mardi 29 février, à New York, le lancement de deux versions allongées de son dernier-né, le biréacteur B777, pour concurrencer le quadricoréacteur A340 de son concurrent européen Airbus Industrie.

● **BNFL** : le président de British Nuclear Fuels (BNFL), Hugh Collum, a estimé lundi 28 février que les difficultés de la compagnie publique pourraient retarder ses projets de privatisation partielle visant à mettre 49 % du capital en Bourse. Le directeur général, John Taylor, a démissionné après la publication d'un rapport révélant des falsifications dans les contrôles de sécurité sur le site de retraitement nucléaire de Sellafield.

● **AMGEN** : le cours de la société américaine de biotechnologies, numéro un mondial, a chuté de 7 % lundi à la Bourse de New York, entraînant dans sa baisse l'ensemble des valeurs du Nasdaq. La société avait annoncé qu'elle augmentait pour la première fois de son histoire le prix de vente de l'érythropoïétine ou « EPO », son médicament contre l'anémie. En 1998, les ventes mondiales d'EPO représentaient 1,5 milliard de dollars, selon JP Morgan.

● **AVENTIS CROP SCIENCE** : la filiale agricole du franco-allemand Aventis est entrée à hauteur de 25 % dans le capital de la société Novance, dans l'Oise, spécialisée dans les huiles végétales pour des débouchés non alimentaires, tels les biocarburants, selon un communiqué publié lundi.

SERVICES

● **AIR LIBERTÉ** : la compagnie aérienne, filiale de British Airways, desservira l'aéroport corse de Calvi (nord-ouest) dès le 26 mars, entrant ainsi en concurrence avec Air Littoral, filiale de Swissair qui est également l'actionnaire d'AOM. L'ensemble des liaisons entre le continent et la Corse représente un peu plus de 900 000 passagers par an (dont 30 000 sur Calvi).

● **BOL** : la librairie électronique, qui offre plus de 4,5 millions de références, filiale du groupe allemand

Bertelsmann, prévoit une introduction en Bourse avant la fin de l'été 2000.

FINANCE

● **ALLIANZ** : l'assureur allemand a annoncé, lundi, qu'il prenait une participation de 12,5 % dans la banque sud-coréenne Hana, pour 177 milliards de wons (157 millions d'euros), en vue de la création d'une société conjointe dans la gestion d'actifs en Corée du Sud.

● **SIEMENS FINANCIAL SERVICES** : la division financière du groupe allemand d'électrotechnique Siemens va acheter le fournisseur de services financiers et de leasing Schroder Leasing au Britannique Schroders, récemment repris par Salomon Smith Barney (Citigroup).

● **ODDO PINATTON** : la société de Bourse a lancé le 28 février le premier service en ligne d'accès direct aux introductions en Bourse. Ce site, baptisé first-offer.com, permet aux particuliers d'accéder de façon prioritaire aux introductions réalisées par la société de Bourse.

RÉSULTATS

● **HSBC HOLDINGS** : le géant bancaire sino-britannique a annoncé lundi à Hongkong un bénéfice net 1999 de 5,4 milliards de dollars (5,7 milliards d'euros), en hausse de 25 % par rapport à 1998. Il a fait état de son projet d'investir 2,5 milliards de dollars dans la banque en ligne.

● **DRESDNER BANK** : la troisième banque privée allemande a enregistré un bénéfice net de 1,1 milliard d'euros en 1999, en hausse de 13 % par rapport à 1998.

● **SOL MELIA** : le premier groupe hôtelier espagnol a annoncé lundi un bénéfice net consolidé de 93,5 millions d'euros en 1999, en hausse de 19 % par rapport à 1998. Le chiffre d'affaires a progressé également de 19 %, pour atteindre 659 millions d'euros.

● **JEFFERSON SMURFIT** : le groupe papeter irlandais a annoncé mardi une hausse de 21,1 % de son bénéfice imposable en 1999, à 263 millions d'euros. Hors éléments exceptionnels, son bénéfice imposable s'est établi en baisse de 20 %, à 167 millions d'euros.

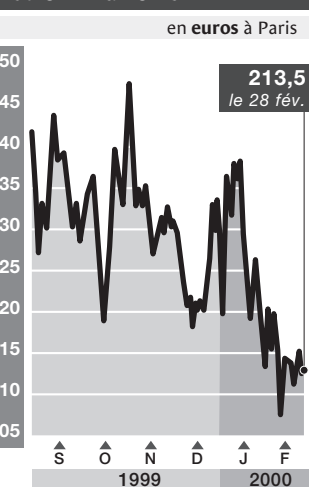
VALEUR DU JOUR

Danone et Nabisco se partagent United Biscuits

L'AMÉRICAIN NABISCO et le français Danone, qui se disputaient depuis plusieurs mois le contrôle du britannique United Biscuits (UB), se sont mis d'accord pour se partager ce groupe. Une OPA commune sera lancée, à 265 pence par action, ce qui valorise UB à 2,04 milliards d'euros. Le prix est le même que celui proposé par Finalrealm, le consortium formé par Paribas Affaires Industrielles (PAI), les fonds d'investissement Cinven et DB Capital Partners, avec l'appui de Danone. Une offre qui avait été acceptée le 18 décembre 1999 par la direction du groupe britannique, et sur laquelle le marché s'était aligné ces dernières semaines.

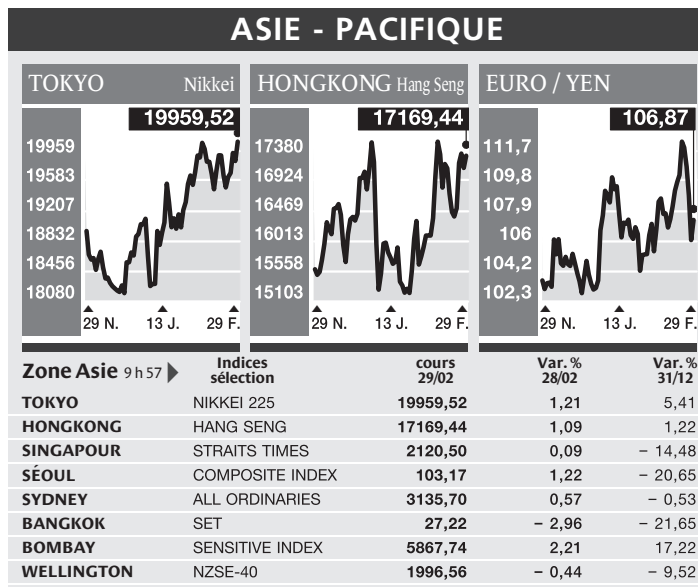
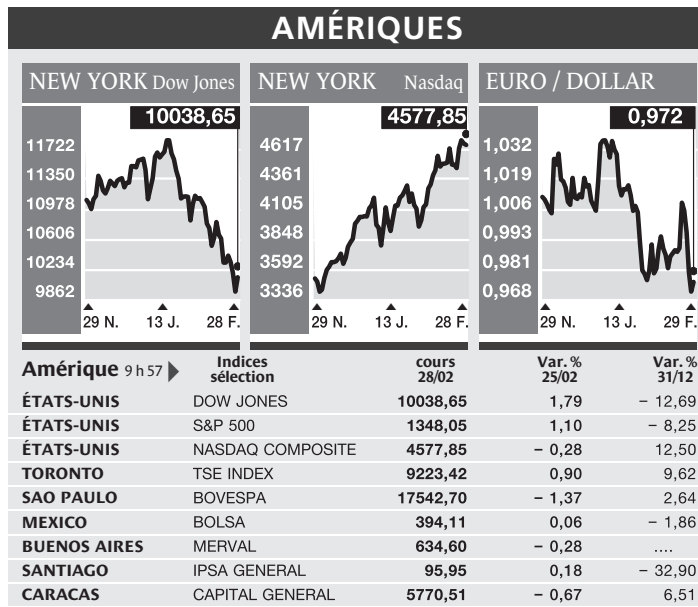
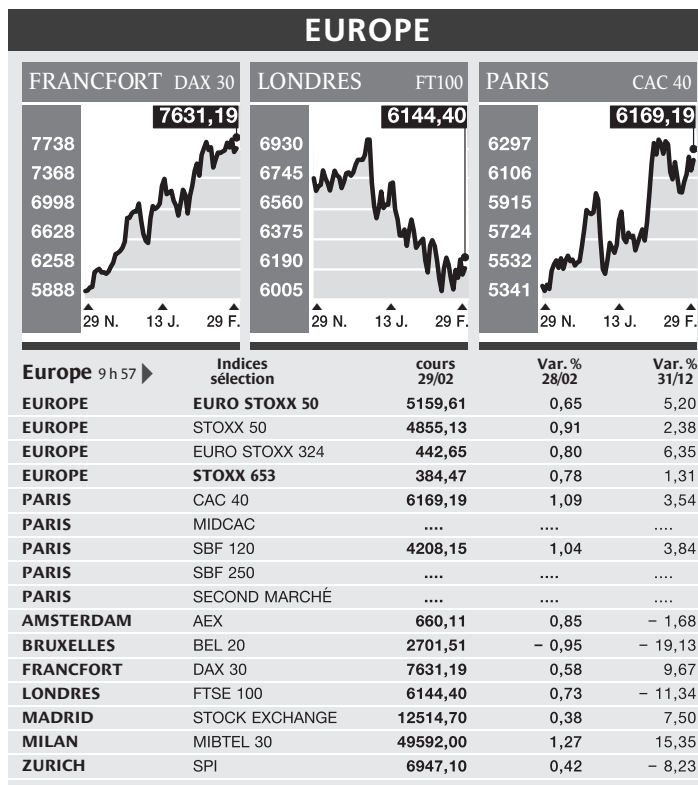
Si Finalrealm avait fait la meilleure offre, il ne contrôlait cependant, directement ou par le biais de promesses de vente, que 14,4 % du capital du groupe britannique. Son rival Burlington, formé par Nabisco et le fonds d'investissement Hicks Muse & Tate, s'était assuré, lui, du contrôle de 35,5 % de UB. L'opération conjointe, qui doit être soumise aux autorités britanniques de contrôle des fusions-acquisitions (Takeover Panel), prendra la forme d'une OPA de Finalrealm, dont le capital sera réparti entre les différents intervenants : PAI, Cinven et Hicks Muse contrôleront chacun 22,5 % de Finalrealm, Nabisco 24,6 % et DB Capital Partners 7,9 %.

Action Danone



Danone ne sera pas au tour de table, mais il récupère une part non négligeable des activités de United Biscuits, dans le partage qui suivra le rachat. Le groupe français reprendra les intérêts de UB à Singapour, en Malaisie, en Scandinavie, en Pologne, en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie. Danone rachètera aussi les biscuits apéritifs de UB en Allemagne et en Italie et une partie en Grande-Bretagne. Le groupe français obtient l'essentiel de ce qu'il convoitait (soit l'équivalent de 12 % du chiffre d'affaires pour un montant d'environ 1,5 milliard de francs), à l'exception de la Chine, de Taïwan et de Hongkong, qui tomberont dans l'escarcelle de Nabisco. Le reste des activités, notamment la Biscuiterie nantaise (BN) en France, restera dans le giron de Finalrealm.

Pascal Galinier (avec AFP)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 progressait de 1,02 % à 6 165,27 points, mardi 29 février en début de séance. La Bourse avait terminé en nette baisse lundi, bénéficiant toutefois de la forte progression du marché américain. Le CAC 40, qui avait cédé 2,53 % en cours de séance, avait clôturé en repli de 1,39 % à 6 102,73 points. Le volume des transactions avait totalisé 4,4 milliards d'euros.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,60 % à 7 633,01 points, mardi matin. La veille, l'indice Dax avait abandonné 151,55 points en clôture, soit un recul de 1,96 %, à 7 587,13 points après avoir chuté en séance jusqu'à 7 492,23 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ avançait de 0,32 % à 6 119,40 points, mardi matin. La Bourse de Londres avait terminé en forte baisse lundi, l'indice repassant sous la barre des 6 100 points pour clôturer à 6 099,6 points, en repli de 1,58 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 1,2 % mardi, soutenue notamment par la forte demande d'actions Sony avant le lancement de la console PlayStation II samedi au Japon. L'indice Nikkei a terminé à 19 959,52 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a rebondi lundi 28 février en gagnant 1,79 % à 10 038,65 points, effaçant une bonne partie de sa chute de vendredi, alors que l'indice composite Nasdaq regroupant les valeurs technologiques a faibli avec une perte de 0,28 % à 4 577,83 points. Deux des « gourous » de Wall Street, Abby Joseph Cohen, la stratège très écoutée de Goldman Sachs, et Bruce Steinberg, le chef économiste de Merrill Lynch, estiment que les récentes baisses enregistrées par de nombreux secteurs non technologiques de la cote constituent des opportunités d'achats à bon compte.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation du Trésor américain à 30 ans s'est tendu légèrement lundi à 6,189 % contre 6,153 % vendredi soir alors que celui des bons à 10 ans s'est relevé à 6,414 % contre 6,397 %. Mardi matin, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français s'inscrivait à 5,64 %. Les rendements des obligations évoluent à l'inverse de leur prix.

CHANGES

L'EURO rechutait au dollar mardi matin, pour retomber sous le seuil de 0,97 dollar, après s'être redressé, lundi après-midi, après la publication des chiffres régionaux de l'inflation en Allemagne. La devise européenne se négociait à 0,9670 dollar. Le billet vert s'inscrivait à 110,15 yens contre 109,54 yens lundi soir.

ÉCONOMIE

Nouveau recul du chômage en France

LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI a baissé de 0,7 % en janvier, en France, soit une diminution de 18 700 par rapport à décembre, ce qui porte leur nombre total à 2 564 900, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées mardi 29 février (lire page 10). Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail a diminué, passant à 10,5 % de la population active, contre 10,6 % fin décembre. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis septembre 1992. Le pic (12,6 %) avait été atteint en juin 1997.

● **JAPON** : le nombre de demandeurs d'emploi est repassé au-dessus des 3 millions au Japon en janvier pour la première fois depuis trois mois mais le taux de chômage est resté inchangé à 4,7 %. Le nombre de chômeurs a progressé de 110 000 pour atteindre 3,09 millions à la fin janvier, a précisé l'agence de gestion et de coordination.

● **La production industrielle a augmenté de 0,9 % en janvier au Japon** par rapport au mois précédent, a annoncé mardi le ministère du commerce et de l'industrie (MITI).

● **Les dépenses des ménages salariés ont reculé de 3 % au Japon** en janvier par rapport au même mois de 1999, se contractant ainsi pour le sixième mois consécutif, a annoncé mardi l'Agence de planification économique (EPA).

● **ÉTATS-UNIS** : le président Bill Clinton a obtenu lundi l'appui d'une majorité des gouverneurs des Etats américains à l'établissement de relations commerciales normales avec la Chine, dans le cadre de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

● **Les Etats-Unis ne soutiendront pas l'Allemand Caio Koch-Weser pour diriger le Fonds monétaire international (FMI)**, a annoncé lundi le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, en demandant à l'Europe de présenter un meilleur candidat.

● **Les dépenses de consommation des ménages américains ont progressé de 0,5 % tandis que leurs revenus ont augmenté de 0,7 % en janvier**, a annoncé lundi le département américain du Commerce.

● **CANADA** : l'économie canadienne a continué sa progression à la fin de l'année 1999, avec une hausse du PIB de 0,4 % en décembre, soit +1,1 % sur le

4^e trimestre, a annoncé lundi Statistique Canada. Sur l'année 1999, le PIB a progressé de 4,6 %.

● **ZONE EURO** : « Le redémarrage du cycle de croissance semble cette fois-ci solide », a estimé lundi le président de la République française, Jacques Chirac, à Amsterdam. Il a appelé les Européens à « poursuivre les politiques, notamment budgétaire et monétaire, orientées vers la stabilité, la discipline, la transparence ».

« Beaucoup de nos Etats demeurent trop endettés. Assurer l'avenir, c'est réduire le fardeau de nos dettes publiques et poursuivre activement la remise en ordre des finances par la maîtrise de nos dépenses publiques », a affirmé le chef de l'Etat, à la clôture d'un colloque franco-néerlandais d'hommes d'affaires.

● **La croissance dans la zone euro pourrait atteindre 3 % en 2000**, a indiqué lundi le ministre français de l'économie et des finances, Christian Sautter, en marge de la réunion des ministres européens des finances.

● **La zone euro a enregistré en décembre 1999 un excédent commercial de 4,7 milliards d'euros** avec le reste du monde contre 6,5 milliards en décembre 1998, a annoncé lundi l'office européen des statistiques Eurostat, sur la base d'une première estimation. L'excédent total de la zone euro pour l'ensemble de l'année 1999 est de 58,1 milliards contre 81,7 milliards en 1998.

● **ITALIE** : les ministres européens des finances ont approuvé lundi le programme de stabilité budgétaire de l'Italie jusqu'à 2003, en insistant toutefois pour que Rome baisse « régulièrement » sa dette publique, selon un communiqué.

● **ROYAUME-UNI** : la croissance britannique a été plus forte qu'anticipé au deuxième semestre et s'est finalement établie à 2 % pour toute l'année 1999, contre 1,9 % estimé auparavant, selon les chiffres publiés lundi par l'Office national des statistiques (ONS). Les prévisions officielles du ministère des finances tablaient sur une croissance du produit intérieur brut de 1,75 % seulement en 1999.

● **AFRIQUE DU SUD** : le produit intérieur brut de l'Afrique du Sud a crû de 1,2 % en 1999, après 0,6 % en 1998, a annoncé lundi Statistics South Africa. Le PIB sud-africain a progressé de 3,6 % en rythme annualisé au 4^e trimestre 1999 par rapport au 3^e trimestre, en données corrigées des variations saisonnières.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,0371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
29/02 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,91029	0,97230	0,14829	1,59365	0,60536	
YEN	109,85500	106,87000	16,29000	175,10000	66,50500	
EURO	1,02849	0,93572	0,15245	1,63820	0,62235	
FRANC	6,74335	6,13320	6,55957	10,75060	4,08280	
LIVRE	0,62749	0,57065	0,61040	0,09295	0,37975	
FRANC SUISSE	1,65190	1,50260	1,60700	0,24495	2,63315	

Taux d'intérêt (%)

Taux 28/02	Taux J. J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,34	3,37	5,61	5,95
ALLEMAGNE	3,36	3,62	5,48	5,86
GDE-BRETAG.	6,19	6,09	5,37	4,43
ITALIE	3,36	3,59	5,76	6,15
JAPON	0,82	0,04	1,81	2,42
ÉTATS-UNIS	5,84	5,81	6,38	6,19
SUISSE	1,25	2,39	3,86	4,36
PAYS-BAS	3,30	3,59	5,65	5,97

Matières premières

En dollars		Cours 28/02	Var. % 25/02
MÉTALX (LONDRES) \$/TONNE			
CUIVRE 3 MOIS	1758,50		+ 0,37
ALUMINIUM 3 MOIS	1608,50		- 0,16
PLOMB 3 MOIS	463		- 0,64
ETAIN 3 MOIS	5595		- 0,27
ZINC 3 MOIS	1083		- 0,37
NICKEL 3 MOIS	9480		- 0,84
MÉTALX (NEW YORK) \$/ONCE			
ARGENT A TERME	5,07		- 1,07
PLATINE A TERME	113196,63		+ 1,26
GRAINES DENRÉES \$/BOISSEAU			
BLÉ (CHICAGO)	244,25		- 0,10
MAÏS (CHICAGO)	212	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161,20		- 0,92
SOFTS \$/TONNE			
CACAO (NEW YORK)	740		+ 0,82
CAFÉ (LONDRES)	1650		- 4,35
SUCRE BLANC (PARIS)

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les titres bancaires italiens ont été bien orientés, lundi 28 février, avec une hausse de 8,26 % pour l'action Sanpaolo IMI et de 10,73 % pour celle de sa filiale Banca Fideuram.

L'action HSBC a baissé, lundi, de 3 pence, à 720 pence malgré l'annonce d'une hausse de 25 % du bénéfice net de la banque en 1999.

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoliv SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table of stock prices for the Banking sector, including companies like Abney National, ABN AMRO, etc.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including companies like Eircom, British Telecom, etc.

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like Acciona, Aktor SA, etc.

Table of stock prices for the Base Products sector, including companies like Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

Table of stock prices for the Chemical sector, including companies like Air Liquide, Akzo Nobel, etc.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including companies like Bayer AG, BOC Group, etc.

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including companies like CGIP, Christian Dior, etc.

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including companies like Eircom, British Telecom, etc.

Table of stock prices for the Construction sector, including companies like Acciona, Aktor SA, etc.

Table of stock prices for the Base Products sector, including companies like Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

Table of stock prices for the Chemical sector, including companies like Air Liquide, Akzo Nobel, etc.

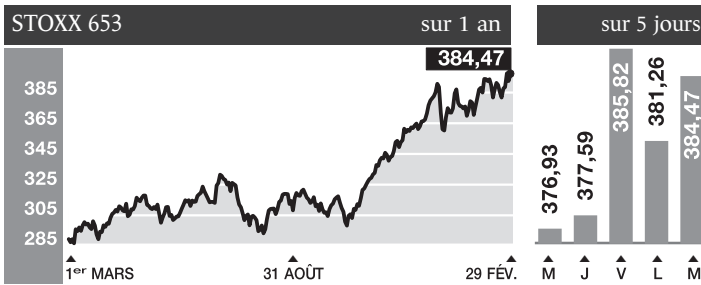


Table of stock prices for various companies including SAS DANMARK, SEB, SODEXO, etc.

Table of stock prices for the Pharmacy sector, including companies like AstraZeneca, Aventis, etc.

Table of stock prices for the Energy sector, including companies like BP Amoco, Burmah Castrol, etc.

Table of stock prices for the Financial Services sector, including companies like Almani, Alpha Finance, etc.

Advertisement for the new Volkswagen Golf V6 4Motion 204 ch, featuring an image of the car and technical specifications.

Table of stock prices for the Insurance sector, including companies like Aegon NV, Aegis Group, etc.

Table of stock prices for the Food and Beverage sector, including companies like Allied Domecq, Associated Brit, etc.

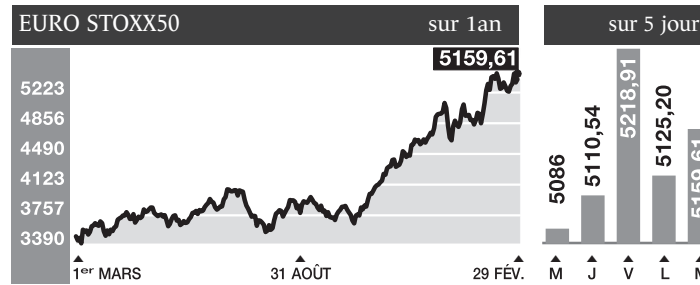


Table of stock prices for various companies including Sun LF & Prov H, Swiss Life, etc.

Table of stock prices for the Media sector, including companies like BSK B Group, Canal Plus, etc.

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including companies like Ahold, Aladis, etc.

Table of stock prices for the Commerce Distribution sector, including companies like Boots Co, Buhrmann, etc.

Table of stock prices for the Retail sector, including companies like Next Plc, Pinault Print, etc.

Table of stock prices for the High Technology sector, including companies like Aerospatiale, Alcatel, etc.

Table of stock prices for the Services Collectifs sector, including companies like Aem, Anglian Water, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Amsterdam market, including companies like Airspray, Antonov, etc.

Table of stock prices for the Brussels market, including companies like Envipco, Farmed Belgium, etc.

Table of stock prices for the Frankfurt market, including companies like 1 & 1 AG, Axtron, etc.

Table of stock prices for the Frankfurt market, including companies like 1 & 1 AG, Axtron, etc.

Table of stock prices for the Frankfurt market, including companies like 1 & 1 AG, Axtron, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède

VALEURS FRANÇAISES

L'action Carrefour affichait une progression de 7,93 %, à 161,90 euros, mardi 29 février dans la matinée à la Bourse de Paris, après l'accord intervenu entre le groupe français et la chaîne nord-américaine Sears pour créer sur l'Internet le premier marché mondial de l'approvisionnement. Le titre Cap Gemini bondissait de 7,8 %, à 276,5 euros, mardi, dans les premiers échanges. Le groupe français de services informatiques a conclu un accord avec le cabinet d'audit américain Ernst and Young pour reprendre ses activités de conseil en gestion et de services informatiques (lire page 21). L'action Schneider avançait de 1,25 %, à 65 euros, mardi matin, dans l'attente de la publication de ses résultats, après la clôture du marché. Le titre avait rebondi de 7 %, lundi, enregistrant la plus forte hausse des valeurs de l'indice CAC 40. Le cours de Bourse d'Alten, le groupe français de conseil en technologies avancées, gagnait 1,15 %, à 264,9 euros, mardi matin, après la publication de son bénéfice de 11,2 millions d'euros en 1999, en hausse de 59 %. L'éditeur français Havas était en hausse de 1,79 %, à 570 euros, à la Bourse de Paris, mardi matin. Le groupe a acquis deux sociétés américaines de presse médicale, se hissant au troisième rang mondial du secteur, selon le journal Les Echos.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 29 FÉVRIER Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 24 mars

Table of stock market data for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), CRILYONNAIS(TP) L., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 28 FÉVRIER Cours relevés à 17 h 35

Table of stock market data for the 'Nouveau Marché', listing companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ACCESS COMME, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 février

Table of SICAV and FCP data, including 'Émetteurs', 'AGIPI', 'BNP', 'INDOCAM', 'BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT', 'CDC Asset Management', 'MULTI-PROMOTEURS', and 'CAISSE D'ÉPARGNE'.

Main table of stock market data for various international companies, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like BAZAR HOT. VILLE, BIC., BIS., etc.

Advertisement for 'Elior' restaurant, featuring the text 'N°1 DE LA RESTAURATION CONCÉDÉE EN FRANCE' and 'VOUS INVITE AUJOURD'HUI A SON CAPITAL'.

Table of stock market data for various companies, including 'INFOTEL #', 'INTEGRA NET', 'INTEGRA NET #', etc.

SECONDE MARCHÉ

MARDI 29 FÉVRIER Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for the 'Second Marché', listing companies like PICOCIGIA, PROSODIE #, PROLOGUE SOF., etc.

Table of 'Fonds communs de placements' (mutual funds) data, including 'CM OPTION MODERATION', 'LCF E. DE ROTHSCHILD', 'ASIE 2000', etc.

Table of 'Fonds communs de placements' (mutual funds) data, including 'POSTE EUROPE C', 'POSTE EUROPE D', 'POSTE PREMIÈRE 8 ANS C...', etc.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS Le quatrième duel de la Coupe de l'America, qui devait opposer, mardi 29 février, à Auckland (Nouvelle-Zélande), *New-Zealand*, le *defender*, au *challenger* italien *Luna-Rossa*, a été annulé, faute de vent. ● **POUR COMBLER** le retard accumulé depuis le début de l'épreuve, les organisateurs ont annoncé qu'une régata aurait lieu lors

de la journée de repos, prévue mercredi 1^{er} mars. ● **L'OBJECTIF** est d'en finir au plus tard samedi 4 mars afin d'éviter la lassitude des spectateurs et celle des chaînes de télévision.

de la journée de repos, prévue mercredi 1^{er} mars. ● **L'OBJECTIF** est d'en finir au plus tard samedi 4 mars afin d'éviter la lassitude des spectateurs et celle des chaînes de télévision.

● « **NEW-ZEALAND** » mène par 3-0 devant *Luna-Rossa*, une domination jugée décourageante pour les futurs *challengers*, ce qui pourrait inciter les Kiwis à « lever le pied ».

● **LES EQUIPAGES** présents à Auckland n'ont encore subi aucun contrôle antidopage, les autorités prétextant une « confusion » momentanée des textes.

La Coupe de l'America se place au-dessus des contrôles antidopage

Les règlements internationaux devraient s'appliquer à l'épreuve mais les organisateurs affirment que la logistique nécessaire est trop lourde à installer et soutiennent que le bénéfice des pratiques illicites serait « négligeable sur le résultat d'ensemble d'une équipe »

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande)
de nos envoyées spéciales

« La Coupe de l'America est une épreuve sportive alliant haute technologie et tradition », martèlent ses inconditionnels et ses organisateurs. En matière de lutte contre le dopage, toutefois, l'option du charme surannée l'emporte clairement sur celle du progrès. A Auckland, depuis le début de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire, le 18 octobre 1999, aucun participant n'a été soumis au moindre contrôle. L'Association des 11 Challengers (ACCA) y avait pourtant souscrit, le 14 octobre 1999 « à la quasi-unanimité », à partir des demi-finales de la compétition, avant d'être « découragée », le 8 décembre, par un courrier signé du président de l'ACCA, Dyer Jones.

Il y arguait de la « confusion » du code olympique antidopage, à l'heure de sa refonte par « l'agence mondiale de lutte contre le dopage récemment créée ». La Fédération internationale de voile (ISAF) – qui régit toutes les compétitions mondiales – aurait pu agir, en s'appuyant sur le règlement déjà existant, comme le font les autres fédérations « olympiques ». Mais Paul Henderson, son président canadien, également membre de la commission antidopage du CIO, s'y est refusé : « Ce domaine est en chantier total. Quand le Comité international olympique, les Fédérations internationales et les gouvernements décideront quand et où les procédures seront effectuées, une action s'ensuivra. Il est impossible de mettre en place un système avant qu'il soit défini. »

Cette position a permis à l'ACCA (contre l'avis du défi français) et à l'organisation de la Coupe de l'America composée du *defender* (Team New Zealand) et du *challenger* de référence (le New York Yacht Club) de s'épargner des dépenses supplémentaires. « Le dopage n'est pas un problème », déclarait Peter Blake mi-janvier, et les contrôles sont trop compliqués. Nous n'avons pas les structures. » Les échantillons prélevés n'auraient, en effet, pu être analysés qu'à Sydney (Australie), au laboratoire le plus proche accrédité par le CIO, situé à 3 heures d'avion d'Auc-

kland. « Les bénéfices [du dopage] seraient négligeables sur le résultat d'ensemble d'une équipe », a renchéri Sean Reeves, l'avocat de Team New Zealand.

« BRÈCHE SUPPOSÉE »

L'article 5 des règles de course de voile a donc prévalu, évacuant pudiquement la question : « Un compétiteur ne doit ni absorber une substance ni utiliser une méthode interdite (...) Une brèche supposée à cette règle ne devra pas être sujette à une protestation ». Drapé dans sa dignité, le petit milieu de la Coupe de l'America

réfute la pensée même d'une possible entorse à son code d'honneur et évoque la « complexité » des mesures de contrôle. Les protagonistes de l'épreuve sont pourtant issus en majorité de la voile olympique, rompus aux procédures antidopage. Mais l'idée que la voile, sport de « penseurs », exige plus de sens stratégique et tactique que de muscles est bien ancrée.

Le gabarit de certains wincheurs la met cependant à mal. Selon le quotidien néo-zélandais *The New Zealand Herald*, Jonathan Macbeth, préposé remplaçant au « moulin à café » ki-

wi, aurait pris 24 kilos de muscles pour cette campagne. Craig Monk, titulaire au même poste et médaillé de bronze en Finn aux Jeux olympiques d'Atlanta (1996) en aurait pris 16. Ben Sheehan, un culturiste qui préside à la préparation physique de Team New Zealand depuis un an et demi, explique : « Craig était gros et gras, je lui ai surtout appris à mieux se nourrir. »

Le résultat est impressionnant mais l'intéressé admet avoir eu recours à la créatine tout en jurant que lui et son équipe ne prennent « rien d'interdit ». L'entraîneur grimace. La

controverse autour de ce produit – interdit en France mais en vente libre en Nouvelle-Zélande comme en Italie – lui paraît infondée. « Tous n'ont pas besoin de créatine », conclut-il.

Les membres du défi italien Prada Challenge n'ont pas non plus échappé à la transformation physique due au régime de renforcement musculaire concocté par Umberto Panerai, ex-gardien international de water-polo, médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Montréal (1976). Ils utilisent des « suppléments alimentaires », mais pas de créatine, « qui a mauvaise réputation ». Tout traitement médical est prescrit par le seul médecin de l'équipe.

Malgré tout, les navigateurs de la Coupe de l'America sont soumis à la juridiction de leur fédération nationale. Contrairement à d'autres, les membres du Défi français ne l'ont pas oublié. La Fédération française de voile (FFV) a été dûment informée des traitements médicaux administrés au sein de l'équipe. Quelques adeptes du cannabis y auraient renoncé : en août 1999, à leur base de Lorient (Morbihan), un médecin du sport, dépêché par la FFV, les avait mis en garde sur les mécanismes et les conséquences du dopage, volontaire ou non. Les équipiers ont été surpris de ne subir aucun test pendant leur séjour à Auckland. Dans la Coupe de l'America, la lutte antidopage reste une affaire d'interprétation personnelle.

Florence de Changy
et Patricia Jolly

F. de C. et P. Jo.

Comment sortir l'épreuve de l'ennui qui l'accable depuis dix jours

AUCKLAND
de nos envoyées spéciales

Le quatrième duel entre *New Zealand* et *Luna-Rossa*, déjà reporté dimanche faute de vent, a, une nouvelle fois, été annulé mardi 29 février. C'est la quatrième fois en onze jours qu'une régata doit être repoussée. Seuls trois matches ont pu avoir lieu. La veille, une brise idéale avait soufflé sur le golfe d'Hauraki, mais la journée était déclarée « de repos ». Face au retard accumulé, les organisateurs néo-zélandais de la Coupe de l'America, après concertation avec la chaîne de télévision américaine ESPN et le diffuseur officiel TVNZ, ont annoncé qu'ils utiliseront la prochaine journée de repos, mercredi 1^{er} mars, pour tenter de faire courir la quatrième course. La cinquième doit se courir jeudi.

Pendant que la Coupe de l'America piétine, les commerçants du port et les opérateurs touristiques se frottent les mains, tout le monde sachant que la ville redeviendra vite déserte à peine la Coupe terminée. Mais le public, comme les équipages, se

lassent de cette longue attente. « Bien sûr que l'ennui a été un facteur dans cette décision [faire courir pendant un jour de repos]. Les arbitres et les équipiers aussi n'ont qu'une envie, courir », a indiqué Harold Bennett, directeur du comité de course.

Les prévisions météorologiques étant optimistes pour les deux prochaines journées, on peut s'attendre à ce que la Coupe soit terminée le week-end prochain. Selon Bob McDavitt du service météorologique néo-zélandais, « des pluies tropicales pourraient arriver du nord mercredi en fin de journée, créant des vents de 10 à 15 nœuds dans l'après-midi, forçant à 20, 25 nœuds venant de l'Est pour jeudi ».

IMPACT DÉCOURAGEANT

La cérémonie de remise des prix étant prévue le surlendemain de la dernière course, elle pourrait avoir lieu samedi 4 mars en début d'après-midi, si *New Zealand* gagne à deux reprises dans les prochaines quarante-huit heures. Terminer l'événement pendant le week-end serait favorable à sa promotion et ravirait les sponsors. L'attente est

d'autant plus longue qu'elle ne réserve a priori plus guère de surprises.

Même si le tacticien de Team New Zealand, Brad Butterworth, déclare s'attendre à perdre « quelques régates », la victoire ultime de *New Zealand* semble évidente. Au point que la question du score final a été discutée de manière informelle au sein de l'équipe néo-zélandaise, l'état-major du syndicat étant conscient de l'éventuel impact décourageant qu'un score de 5-0 pourrait avoir sur les futurs challengers.

Il semble toutefois inconcevable que les Néo-Zélandais se freinent pour améliorer artificiellement la qualité du spectacle. Lorsque l'on suggère à l'un des membres de Team New Zealand de mettre le *trimmer* (la dérive de la quille) « à contre » (perpendiculairement au sens du courant), pour que les régates se passent davantage au contact avec les Italiens, on vous répond : « Mais il est déjà complètement à contre ! » Pour plaisanter bien sûr.

Les clubs cyclistes français boudent les campagnes antidopage

DRAGUIGNAN (Var)
de notre envoyé spécial

En matière de lutte contre le dopage, certains, dans le cyclisme, ont pensé qu'il fallait accepter de faire le « sacrifice » d'une génération de coureurs. Que les changements viendraient avec l'émergence de jeunes mieux formés. Voire. En France, les actions de prévention des clubs auprès de leurs jeunes – minimes, cadets, juniors, espoirs – sont quasi inexistantes. C'est ce que révèle une enquête menée, en 1999, au sein du comité pays de Loire, dont les résultats ont été présentés lors du congrès annuel de la Fédération française de cyclisme (FFC), samedi 26 février, à Draguignan (Var).

« Nous avons voulu connaître l'impact de la campagne antidopage lancée début 1999, qui a consisté à adresser à tous les présidents de clubs un CD-ROM et un livret et à convier les comités régionaux à faire des réunions d'information », a expliqué Alain Calvez, président de la commission médico-sportive et sécurité. Sur les 66 % de présidents de clubs ayant répondu à l'enquête, 53 % ont assisté à une réunion d'information avec leur comité avant, pour 28 % d'entre eux, de ranger le matériel qu'on leur a adressé dans un tiroir, quand 40 % disent l'avoir prêté et 31 % l'avoir confié en vue de préparer une réunion. « Mais 81 % ont déclaré qu'aucune réunion n'était prévue, contre 6 % qui ont dit l'avoir faite, précise Alain Calvez, et 31 % seulement ont dit oui quand on leur proposait d'organiser une réunion pour eux. »

Quant aux jeunes, ils sont « peu ou pas au courant » des modalités des contrôles antidopage et des substances interdites. Ceux qui sont informés disent l'être « à 30 % par la télévision et la radio et entre 36 % et 50 % par leurs lectures ou les discussions entre eux, contre 10 % via leur club ». Ce qui ne satisfait pas 58 % des minimes et 62 % des cadets, juniors et espoirs. Ils sont environ 56 % à réclamer une meilleure information de la part de leurs dirigeants et éducateurs. « Je

presentais ça, mais pas à ce point, a réagi Yvon Sanquer, le président de la Ligue nationale de cyclisme professionnel. C'est inquiétant, parce que si on n'arrive pas à le faire passer le message au niveau des minots, alors... »

« Nous avons un vrai problème de compétence et de renouvellement des cadres », analyse Daniel Baal, le président de la FFC, qui juge cette enquête, menée sur un seul comité, « représentative » de la réalité de l'ensemble du terrain et du « conservatisme » ambiant. Face à ce constat du « manque d'engagement de l'encadrement », Armand Mégret, médecin fédéral national de la FFC, évoque une retombée « dans les mentalités d'autrefois, c'est-à-dire n'en parlons pas, ça fait plus de mal que de bien ».

« LEÇONS PAS COMPRISSES »

« Les contacts avec la base m'ont montré que ce que l'on veut c'est que l'on arrête de parler dopage, confirme Daniel Baal. A la fois parce que l'on n'est pas à l'aise pour en parler et parce que l'on estime qu'il vaut mieux ne pas en parler pour ne pas inciter les jeunes à y aller. « Arrêtez de parler de dopage » : c'est ce que l'on me disait déjà avant la crise de 1998. Il y a des leçons qui ne sont pas comprises. » Pour ne pas en rester là, Alain Calvez considère qu'il « faut développer la présence des éducateurs dans les clubs et privilégier les tête-à-tête avec les jeunes ». La FFC lancera, en mai, un plan de formation à l'intention des dirigeants dans lequel figurera un module « cyclisme et santé ». Au-delà, un certain « dépolssiérage » dans les clubs sera sans doute nécessaire. Daniel Baal affirme : « Beaucoup ne font pas la différence entre un éducateur bien formé et un ancien coureur, qui se croit éducateur. Or nous savons que les messages passés par certains anciens coureurs ne correspondent pas à notre philosophie. »

Philippe Le Cœur

Amateurs : l'inquiétude

Daniel Baal reste préoccupé par l'état de santé des coureurs amateurs (les Elite 2) : « J'ai toujours des inquiétudes, notamment par rapport à l'utilisation des corticoïdes. Je crains que ces produits constituent quasiment un dopage de base », indique le président de la FFC, qui dit « ne pas comprendre ce qu'a en tête le ministère de la jeunesse et des sports ». Le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry ayant développé une méthode de détection, la FFC a demandé sa mise en œuvre cette année. « Nous n'avons pas de réponse », déplore Daniel Baal, qui souligne que la FFC a en revanche reçu l'autorisation de réaliser le suivi biologique longitudinal des 500 Elite 2. Mais les premiers examens n'auront pas lieu avant fin mars, voire mi-avril.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : l'Olympique lyonnais a démenti, mardi 29 février, avoir pris la décision de remplacer son entraîneur, Bernard Lacombe, à l'issue de la saison 1999-2000 (*Le Monde* du 29 février). « Aucune décision n'a été prise à ce sujet et aucune décision ne sera prise par le club avant la fin du championnat », a assuré l'OL, dans un communiqué. « Bernard Lacombe est aujourd'hui à la tête d'une équipe en course pour une place en Ligue des champions, poursuit le club. La question de la reconduction de son contrat sera seulement d'actualité après le dernier match de la saison, comme c'est le cas chaque année depuis sa prise de fonctions en novembre 1996 avec chaque fois un contrat d'une durée d'un an. » Dans un entretien au *Monde* (du 29 février), Jean-Michel Aulas, président de l'OL, déclarait : « A son poste, personne n'a fait mieux que [Bernard Lacombe] depuis trois ans (...). Je peux vous assurer que nous ne changerons pas d'entraîneur avant la fin de la saison. » Il ajoutait cependant : « J'observe que la longévité des entraîneurs en activité dans les grands clubs ne dépasse que rarement trois, quatre années. »

■ **RUGBY** : le trois-quart centre du XV de France, Richard Dourthe (Dax), victime d'un éclatement d'une pommette, dimanche 27 février, lors du match de championnat contre Auch, a déclaré forfait pour le match Ecosse-France du Tournoi des six nations, samedi 4 mars. Il a été remplacé par le Rochelais Jean-Baptiste Elissalde (22 ans, 1,72 m, 73 kg). Ce forfait est le huitième enregistré par l'entraîneur, Bernard Laporte.

C'EST NOUVEAU ...

Comportements - Produits - Technologies - Langage
Mode - Santé - Evolution - Cyberculture...

C'EST SUR RTL



➤ PIERRE KOHLER

"Sur internet les crackers ont véritablement l'intention de nuire, c'est une nouvelle forme de banditisme..."

➤ ALIX GIROD DE L'AIN

"Encore une injustice, plus on est beau, plus on est riche..."

➤ PIERRE GUYOT

"Un nouveau concept arrive des Etats-Unis ... Le Retailment ..."

➤ ANTHONY MARTIN

"Le Brain Gum... c'est le chewing gum qui rend intelligent... C'est la dernière folie sur la côte américaine !"

➤ VIRGINIE GARIN

"Les start-up ont ouvert leur propre voie. Ces sociétés du multi-media ont pour la plupart élu domicile dans le Sentier."

➤ SOPHIE JOUSSELLIN

"Ouvrez le grand livre de la cuisine française, cliquez. Vous allez prendre une leçon de cuisine."

L'INFO
TENDANCES

RTL
rtl.fr

Longyearbyen, cité polaire sauvée par la recherche

Une ancienne ville minière du Spitzberg, au nord de la Norvège, s'est reconvertie en haut lieu des sciences arctiques

LONGYEARBYEN (Spitzberg)

de notre envoyé spécial
Cette année, les glaces ont prématurément libéré les eaux noires du fjord de Longyearbyen. Chacun des flancs imposants de la vallée semble figurer l'échine d'un monumental ours blanc assoupi. Il est midi à Longyearbyen mais il ne fait pas vraiment jour. Par 78 degrés de latitude nord, la ville la plus septentrionale de la planète ne connaîtra sa première aube de l'an 2000 que le 8 mars, au terme d'une nuit polaire de quatre mois.

Autrefois dédiée à l'exploitation du charbon, la cité de 1 400 âmes a dû se reconverter après que toutes les mines – sauf une, qui alimente la centrale électrique – eurent fermé par manque de rentabilité. Située à 1 300 kilomètres du pôle, dans un désert arctique où dominent les glaciers et où pas un arbre ne pousse en raison du froid (-14 °C en hiver en moyenne et 6 °C en été), la communauté n'aurait pas véritablement eu de raisons de se maintenir sur place s'il n'y avait eu un essor modéré du tourisme et... la recherche.

Car Longyearbyen n'a pas seulement des écoles, une banque, un hôpital, une église, un – modeste – musée, un bureau de poste, une salle de sport, un cinéma, des cafés et des restaurants. Elle s'est aussi dotée d'une université à vocation scientifique : UNIS (The University Courses on Svalbard). Au début des années 90, rappelle Lasse Lonnum, le directeur d'UNIS, la Norvège, qui exerce sa souveraineté

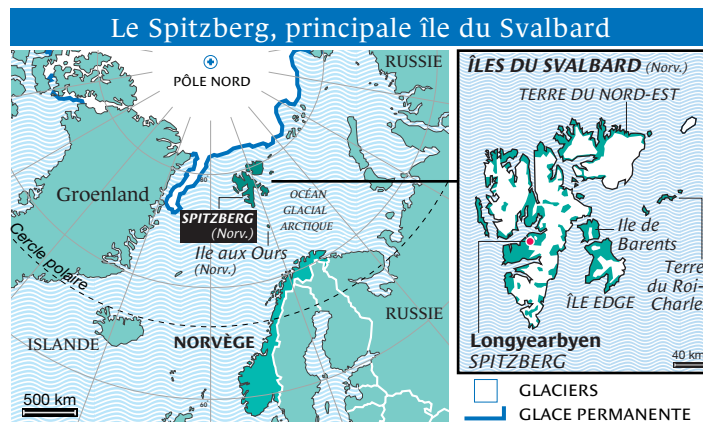
sur le Svalbard – dont le Spitzberg est la principale île – depuis 1920, « s'est demandé comment maintenir une population qui avait tendance à s'en aller. D'où l'idée de créer une université dédiée uniquement à l'Arctique ». C'est d'abord « une initiative politique » qui se justifie pleinement sur le plan scientifique, car UNIS, ouverte en 1993 sous les auspices des universités d'Oslo, Bergen, Trondheim et Tromsø, est une structure unique au monde pour ce qui est de l'enseignement et de la recherche arctiques.

Aujourd'hui, UNIS a peut-être sauvé la ville. En 1999, 230 étudiants de vingt-deux nationalités et de tous niveaux ont été accueillis pour suivre gratuitement des cours donnés en anglais. Si seulement quatorze chercheurs travaillent en permanence pour UNIS, ce sont 160 scientifiques du monde entier qui sont chaque année invités pour enseigner dans leur discipline.

UN LABORATOIRE NATUREL

Quatre domaines sont enseignés, couvrant le champ de la recherche en Arctique, région du monde souvent absente des planisphères mais qui représente quand même 5 % de la surface du globe. La biologie avec, notamment, l'étude des emblématiques ours polaires, des rennes, de la plus grande communauté d'oiseaux de l'Atlantique nord et d'une surprenante flore. La géologie et en particulier l'étude des processus gla-

ciaires et de la glaciologie, qui permet de retracer l'histoire du climat. La géophysique, avec l'étude de l'Océan Arctique mais aussi de la haute atmosphère car, situé sous le « cornet polaire », le « trou » dans la magnétosphère qui protège la Terre des particules hautement énergétiques échappées du Soleil, le Spitzberg est le lieu idéal pour s'intéresser à l'ionosphère et aux aurores boréales. Enfin, les sciences de l'ingénieur, puisque quelques cours sont consacrés aux difficultés à



L'archipel du Svalbard, sous souveraineté norvégienne depuis 1920, a une superficie de 62 000 km², dont les deux tiers sont recouverts par des glaciers. La couche de sol gelé en permanence (permafrost) peut atteindre 500 mètres d'épaisseur.

construire des infrastructures dans un pays où le sol est gelé sur près de 500 mètres de profondeur.

Comme aime à le rappeler Lasse Lonnum, « UNIS n'a que peu de laboratoires. Le laboratoire est de-

hors ». Car, à l'inverse de ce qui se fait dans la plupart des universités du monde, le travail sur le terrain occupe une part prépondérante du temps d'étude. Régulièrement, des bateaux sont affrétés par UNIS pour des croisières scientifiques, qui pour mesurer les courants marins, qui pour faire des carottages sédimentaires ou prélever du plancton. Régulièrement, des expéditions terrestres partent capturer des rennes, ramasser des échantillons de roche ou de flore.

A cet effet, le premier des cours que suit obligatoirement tout nouvel étudiant n'a rien d'académique : afin d'assurer la sécurité des raids dans un milieu hostile où la moindre erreur peut coûter très cher, il faut apprendre à se servir d'un fusil en cas de rencontre avec l'un des trois mille ours polaires vivant au Spitzberg, acquérir des bases de secourisme, savoir ma-

nier la carte et la boussole aussi bien que la moto-neige...

Plus qu'apprendre, il faut vivre l'Arctique, le ressentir, le fouler, sentir son importance. Le cours consacré à la pollution dans la région affiche complet et la préservation de l'archipel est une des priorités de la Norvège comme d'UNIS. « L'enseignement dispensé ici permet de sensibiliser des étudiants du monde entier sur les dangers qui pèsent sur l'Arctique et de leur inculquer les mêmes valeurs sur sa préservation pour qu'ils en deviennent les ambassadeurs », explique le biologiste Rolf Langvatn. La plupart des jeunes, assurent les cadres d'UNIS, repartent enchantés de leur séjour au Spitzberg, malgré le froid, malgré l'éloignement, malgré la nuit polaire.

UN ENFER QUI SE FAIT AIMER

La plaisanterie locale veut qu'un surnois « bacille arctique » infecte les hommes et les fasse tomber amoureux de ce que les Vikings auraient appelé « le pays au nord du bout de la mer ». « C'est l'enfer sur Terre. Il gèle. On n'y voit rien, résume Rolf Langvatn, spécialiste des rennes. Moi-même, je ne suis pas venu de gaieté de cœur mais parce que l'écosystème était intéressant, parce qu'on est à la limite de ce que la vie peut supporter, parce qu'il est a priori inconcevable qu'un herbivore comme le renne puisse survivre ici. Au départ, je devais rester deux ans, seul, car mon épouse, qui est aussi enseignante, travaille sur le continent. Mais cela fait déjà quatre ans et cela va durer encore deux ans. Je crois que j'ai été contaminé. »

Pierre Barthélémy

La Russie en alerte nucléaire pour une fusée-sonde

Les recherches menées au Spitzberg auraient bien pu mener à un scénario-catastrophe de guerre mondiale. Le 25 janvier 1995, dans le cadre d'une étude américano-norvégienne de l'ionosphère, une fusée de la NASA bourrée d'instruments de mesures était tirée depuis la Norvège. Quelques minutes plus tard, elle atteignait son apogée dans le cornet polaire, au-dessus du Spitzberg, d'où l'opération était coordonnée. Ce que les scientifiques ignoraient, raconte Lasse Lonnum, le directeur d'UNIS, c'est qu'au même moment « les Russes détectèrent la fusée et la prenaient pour un missile stratégique. L'alerte remontait jusqu'à Boris Eltsine, qui sortait sa fameuse mallette nucléaire, alors que Moscou avait été prévenu. Mais le dossier était resté "coincé" quelque part dans la chaîne bureaucratique. Nous ne l'avons su que bien plus tard, lors de la diffusion à la télévision d'un reportage norvégien. Par plaisanterie, la fusée, qui était appelée Scifer, a été rebaptisée Eltsine-1 ».

Gaël de Ploëg, le chercheur d'ambre amateur qui a ses entrées au Muséum

« UNE MINE de plastique ? ! » Pataugeant dans une gravière des environs de Creil (Oise), en ce jour de 1996, Gaël de Ploëg a d'abord été intrigué par les fragments jaunâtres récoltés dans son tamis. Paléontologue amateur, ce jeune « chasseur de dents de requin » s'attendait bien à trouver, sur ce site où affleurent des strates vieilles de 55 millions d'années, « du vertébré », des plaques de tortues fossilisées ou des écailles de poissons anciens. Mais pas ces boulettes de grossière pâte de verre, le plus souvent opaques. L'œil d'un expert, André Nel, paléontologue au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, confirmera son intuition : il s'agissait bien d'ambre, cette résine fossilisée conservée depuis la nuit des temps dans les couches argileuses.

Le site « inventé » par Gaël de Ploëg a, depuis lors, livré un nombre impressionnant d'échantillons, récoltés selon une méthode inspirée des techniques d'orpaillage – « J'avais fait un stage en Aveyron à l'âge de treize ans », indique-t-il. Résultat : pas moins de 12 000 boîtes attendent l'examen de générations de paléontologues. Une fois polis, les fragments dorés retrouvent leur transparence. On a déjà pu y découvrir des termites de la famille des *mastotermitidae*, aujourd'hui présente en Australie, parmi quelque 200 espèces d'insectes recensées – y compris un pou encore accroché à une touffe de poils d'origine inconnue (*Le Monde* du 18 mars 1998).

TROUVAILLES EN FAMILLE

Des fleurs et des fragments de feuilles ont également été conservés. Mais le dernier trésor livré par l'ambre de l'Oise, des grains de pollen encore « frais », vaut à Gaël de Ploëg, détenteur d'un simple BEP « agriculture et élevage », les honneurs d'un article dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* du 24 février, cosigné par Dario de Franceschi et Jean Dejax, paléopalynologues au MNHN.

La palynologie désigne l'étude des spores et grains de pollen, que l'on trouve en abondance dans les strates argileuses, « mais sous la forme d'enveloppes vides, de crêpes de quelques millimètres de millimètre d'épaisseur », indique Jean Dejax. Dans l'ambre, leur structure tridimensionnelle est préservée, mais il

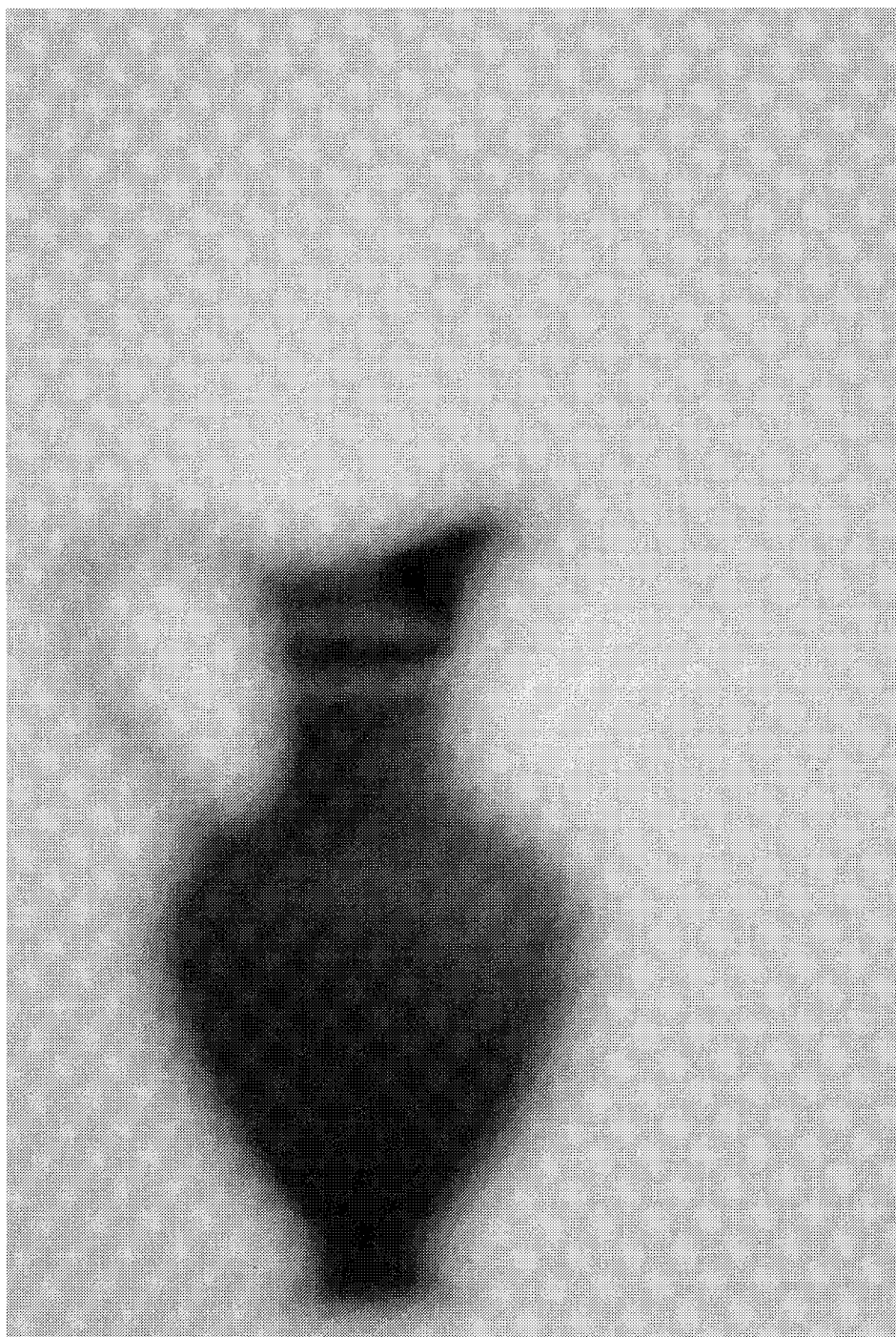
est très difficile de les observer au microscope, faute de pouvoir approcher suffisamment l'objectif de l'échantillon. Jusqu'ici, les chercheurs n'étaient pas parvenus à extraire les grains de manière satisfaisante.

Mais l'ambre de l'Oise est un peu une affaire de famille. « Mon père a trouvé une formule à base d'acétone et d'essence de térébenthine », raconte Gaël. Peintre amateur, M. de Ploëg père s'est souvenu que le vernis de certains tableaux anciens comporte des extraits d'ambre, et a effectué un simple « transfert de technologie ». Mis à tremper dans cette solution pendant quarante-huit heures, l'ambre acquiert la souplesse du caoutchouc. Rien de plus facile alors que d'en retirer les grains de pollen, pour les observer au microscope.

Les paléopalynologues ont eu la surprise de constater que le contenu cellulaire du pollen récolté avait été préservé, « quoique déshydraté et contracté ». « Il est encore trop tôt pour dire si ce matériel se prêtera à des études génétiques », indique Jean Dejax, qui espère néanmoins que l'ADN fossile permettra de retracer l'histoire et l'évolution des familles d'angiospermes concernées – quatre espèces ont déjà été identifiées.

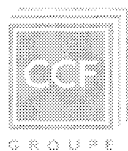
Pour Gaël de Ploëg, cette nouvelle trouvaille n'est que l'une des facettes du site de l'Oise, sur lequel il est intarissable. Sans emploi lors de sa découverte, un temps prothésiste dentaire grâce à sa pratique de la paléontologie, il est aujourd'hui chômeur en fin de droits. Mais il passe régulièrement au laboratoire de paléontologie du Muséum, où il bénéficie d'un « laissez-passer ». La paléontologie est sa passion. « Depuis tout petit, raconte-t-il. Ça me permettait de voyager dans le temps, de rencontrer des climats et des faunes exotiques. Vivant dans l'agglomération creilloise, ça m'offrait des perspectives plus lointaines que celles de la cité. » Aujourd'hui, il rêve de faire connaître cette discipline aux élèves de Picardie à l'aide d'images en trois dimensions et veille jalousement sur son gisement. Il faut absolument, insiste-t-il, le préserver des convoitises de visiteurs indécents, et garder « pour les générations à venir » quelques-unes de ces pépites d'ambre doré.

Hervé Morin



Seton Smith.
HEART PITCHER. 1997
Lauréate 1998 de la Fondation CCF pour la Photographie.

Au CCF, nous n'oublions jamais que c'est avant tout la façon dont on regarde le monde qui fait la différence.



L'efficacité discrète d'une grande banque.

Don Herraiz de la Mancha

Un Espagnol joue la carte de l'ancien et rénove la paella à Paris

UNE HEURE du matin passée. La nuit est encore jeune. En effet, la *noche es joven* pour ce groupe de joyeux noctambules qui poussent la porte du Fogon Saint-Julien comme s'il était neuf heures du soir. Juan-Alberto Herraiz abandonnait la salle et remontait en ligne.

La table ibérique n'a jamais fait beaucoup parler d'elle à Paris. Rustique et locale, elle a longtemps hésité à venir s'installer chez son puissant voisin, préférant de beaucoup en accueillir les ressortissants plutôt que d'essayer de les narguer sur un terrain qui n'était pas le sien. Elle se trouvait bien chez elle. Dans le début des années 1960, quand la deuxième vague de colonisateurs s'abattait sur les sables de la côte, le pays pouvait leur offrir un panorama vrai de traditions non encore passées à la moulinette du tourisme de choc.

Les hommes de la Guardia civil avaient toujours la main lourde et le regard brillant ; la zarzuela, elle, gardait tout son pouvoir d'attraction. Un parrainage léger suffisait pour s'en aller patrouiller dans une cuisine robuste à l'inspiration constructive. On y prenait vite goût, comme celui de décaler les horaires et de se mettre à vivre sur une planète à l'anarchie souple et au faux désordre convaincant.

TROIS FIGURES IMPOSÉES

Au centre de la fête luisait la paella. Elle était l'ostensoir ; plat d'un peuple à l'âme vive, qui venait se réfugier près d'elle pour prier sur le passé autant que sur l'avenir. Sans avoir de commentaire à faire, l'étranger s'inclinait devant la ferveur. Elle changeait d'allure et de discours au gré des régions traversées, mais gardait partout ce même propos populaire, ce même langage étrangement unitaire. Où était le mystère ?

On la donne pour native de



DESSINS DESCLOZEUX

Valence. S'il est admis que ses composantes peuvent varier selon les contrées, le cœur de son mécanisme s'organise invariablement autour de trois éléments de base : le riz, l'huile d'olive et le safran. Après, tout semble permis. Poulet, porc, lapin, crustacés, légumes, mollusques, poissons ; tout ce dont dispose le territoire sur lequel elle évolue. Reste la magie de la réussite, qui n'appartient qu'au seul peuple espagnol.

Installé depuis cinq ans rue Saint-Julien-le-Pauvre, Herraiz avait voulu s'échapper des frontières de Cuenca, dans la Manche, pour venir porter la bonne nouvelle dans la capitale, où l'on ne savait pas grand-chose des dures et succulentes réalités de la paella. Il présente son restaurant sous l'appellation d'*arroceria*, spécialité de riz ; le riz, pierre de touche du plat. Au fil du temps, il a fait de l'endroit - *fogon*, fourneau, art du feu - une sorte de consulat gourmand où les artistes et dignitaires de la Péninsule viennent se refaire une santé, intrigués et émus de voir l'un des leurs enfin reconnu comme fréquentable par ces Parisiens au goût, paraît-il, si sûr.

Parmi les clients qui lui

apportent leur imprimatur, figure très naturellement Manuel Vázquez Montalbán, débarquant régulièrement dans la place en compagnie de Pepe Carvalho, le détective-gastronome, personnage central et turbulent de ses intrigues policières. Mais beaucoup d'anonymes aussi, hispanisants de circonstance, tous persuadés que l'on touche ici le pays au plus près. C'est vrai, voilà une Espagne sans mollesse ni castagnettes de contrebande, moderne et respectueuse de son passé comme elle a aujourd'hui le droit de l'être ; érudite comme elle l'a toujours été.

LE GRAND RETOUR EN AVANT

Il y aura donc des tapas réformistes et sans concession, des bouillons de mise en bouche plaisants, raides et fades comme ceux lampés par le Chevalier à la triste figure, dans ses longs moments d'agonie, et des paellas multiples,

toutes tirées au cordeau, sévères, implacables et justes. Celle-ci, par exemple, largement plébiscitée, composition joyeusement endeuillée à l'*arroz negro*, servie sous linceul, égayée de supions, de rougets et de crevettes estourbis et cuits de la plus rigoureuse façon.

Comme chez Paolo Petrini (*Le Monde* du 3 novembre 1999), homme de fidélité tout spécialement engagé dans son combat toscano-toscan, nous sommes ici en face de la mise en réhabilitation d'une cuisine qui se serait trop parjurée, trop longtemps dévoyée, pour ne pas finir par trouver ses nouveaux bretteurs. Au grain de riz près, aux arômes de la mémoire pour toujours inscrits, ils deviennent les combattants de ce que l'on pourrait appeler l'ère du grand retour en avant. Anthropologues et écologistes à la fois, servants d'une culture à retrouver et à purifier.

Jean-Pierre Quélin

★ Fogon Saint-Julien, 10, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-31-33. Menus : 190-240 F, 29-36,5 €. Carte : 180-250 F, 27,4-38 €.



de fromage. Seuls 15 % des bries de Meaux sont encore fabriqués en Seine-et-Marne. Poussé par

l'invasion de la plaine céréalière, le bétail a trouvé refuge de plus en plus à l'est : aujourd'hui, plus du tiers du brie de Meaux provient de la Meuse ! Quant aux fabricants de brie fermier, il n'en reste désormais plus qu'un seul, et en Seine-et-Marne, pour que l'exception soit complète. Le fromager qui le produit est un baron, puisqu'il s'agit de Benjamin de Rothschild. Prenant la suite de son père Edmond, il récolte quotidiennement, dans sa ferme de Favières, le produit de la traite de ses deux cents vaches laitières et fabrique ainsi des bries de Meaux qu'il affine pendant sept semaines. Ce délai exceptionnellement long donne à son fromage un bouquet unique.

Guillaume Crouzet

★ Brie de Meaux de la compagnie fermière Rothschild, 80 F (12,2 €) environ le kilo. Informations sur les points de vente au 01-64-41-67-36.

Le brie de Meaux

« La différence entre un brie de Meaux et un brie industriel, qualifié le plus souvent de "laitier" ? L'un et l'autre ont autant de points communs qu'une jolie femme et une poupée gonflable ! » Eric Bourges ne mâche pas ses mots. Pas étonnant : fabricant et affineur, il est aussi président de l'Union syndicale interprofessionnelle de défense du brie de Meaux. Ce fromage de vache, pâte molle et croûte fleurie, a fait l'objet d'un décret le 18 août 1980 et défend bec et ongles son mode de fabrication et par conséquent son goût.

Le brie de Meaux, fromage AOC (appellation d'origine contrôlée) ne se conçoit qu'à partir de lait cru. Moulé à la main, salé au sel sec et non pas en saumurage, il développe, à partir de quatre semaines minimum d'affinage, une certaine douceur en bouche et un parfum qui évoque la noisette. Vendu presque uniquement à la coupe, ce fromage ne fait pas le poids face au brie préemballé et calibré que fabriquent les grosses laiteries avec du lait pasteurisé. En 1998, il s'est vendu 2 708 175 bries de Meaux. Dix fois moins que de bries industriels. Ces derniers, insipides et inodores, n'ont toutefois pas de quoi rendre fiers nos

compatriotes. En 1815, ils n'auraient pas fait florès au Congrès de Vienne. C'est pourtant là que le brie de Meaux bénéficia de son meilleur coup de pub. Pour se venger du chancelier autrichien Metternich qui avait fait proclamer la sachertorte « roi des gâteaux », le prince de Talleyrand, qui conduisait la délégation française, organisa un concours ayant les fromages pour thème. Plus de cinquante fromages différents furent présentés par les trente ambassadeurs présents. Stilton, emmenthal, cheddar, stracchino, fromages de Bohême, du Limbourg, de Livonie : le jury restait hésitant jusqu'à ce qu'on apporte une caisse de brie, lequel fut aussitôt sacré « prince des fromages et premier des desserts ». D'où était issu ce fromage couronné de lauriers ? Il provenait de la ferme de M. Baulny, à Villoroy, près de Meaux. Ce fermier serait sans doute surpris de voir aujourd'hui combien peu de ces fromages sont encore fabriqués aux alentours de la ville qui leur a donné son nom. La zone de production du brie de Meaux s'étale désormais à l'horizontale à travers six départements, comme une traînée coulante

BOUTEILLE

AOC cahors

Clos Triguédina 1997

■ C'est en 1830 qu'Etienne Baldès planta ses premières parcelles dans les méandres du Lot, sur des terrasses argileuses mêlées de silice ou de calcaire. Comme l'ensemble du vignoble cadurcien, la propriété fut décimée par le phylloxera. Aujourd'hui, Jean-Luc Baldès représente la huitième génération à la tête du domaine. Le nom de Triguédina est emprunté à l'occitan « *me trigo de dina* » (« il me tarde de manger ») qui donna son nom à une étape de la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le clos-triguédina, élaboré avec un vignoble trentenaire, est issu d'un assemblage de trois cépages : l'auxerrois, appelé aussi malbec, pour 75 %, qui assure la couleur, le caractère tannique et l'aptitude au vieillissement ; le merlot, 20 %, pour la rondeur, le bouquet et le fruité ; et enfin le tannat (5 %), qui accentue les caractéristiques du malbec. Vinification traditionnelle, entre quinze et vingt jours, qui permet d'obtenir des vins extrêmement colorés. Elevage en fûts de chêne de l'Allier durant dix-huit mois. C'est une bouteille bien équilibrée, où s'exprime le meilleur de l'appellation, le fruité en raison de sa jeunesse, et déjà une certaine générosité et beaucoup de finesse. Potentiel de vieillissement important. Un vin à boire avec des viandes rouges, des cèpes, les classiques de la cuisine du Sud-Ouest, y compris les truffes.

Clos Triguédina AOC cahors 1997 : 56 F (8,5 €) TTC la bouteille. Jean-Luc Baldès, Triguédina 46700 Vire-sur-Lot. Tél. : 05-65-21-30-81.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

CHEZ DRAGICA

■ La diaspora yougoslave, depuis de nombreuses années, a produit autour de la porte de La Villette un singulier phénomène d'installation de boutiques et de restaurants. Menus en cyrillique, cuisine orientale arrosée de slivovitz, alcool de prune appelé aussi rakija, et musique des Balkans, le dépaysement est total. La cuisine des Balkans est imprégnée des saveurs de la Méditerranée, autrefois véhiculée par les Ottomans. Aubergines, oignons, poivrons, tomates sont les ingrédients de base de la cuisine familiale ; mais au restaurant, on se doit de présenter des viandes, en boulette, en brochettes, de porc, de bœuf, de poulet. Sur les immenses tables d'hôtes recouvertes de toile cirée rouge, où s'amoncellent les riches plats de viandes, les familles viennent écouter et reprendre en chœur les chansons d'autrefois. A la carte compter 160 F, 24,4 €.

★ 2-4, rue des Cités, 93300 Aubervilliers (accès par la rue Emile-Reynaud, dans le 19^e arrondissement de Paris). Tél. : 01-49-37-14-89. Fermé le lundi.

GRAINDORGE

■ La cuisine à la bière voit s'ouvrir tout l'éventail des saveurs jusqu'à une amplitude inconnue. C'est le passage rendu possible pour le cuisinier du sucré à l'amer : lier une sauce, la détendre, ou au contraire la réduire, permet d'appeler à la rescousse toutes les saveurs adjacentes et d'en jouer avec habileté. Bernard Broux, enfant du pays, y excelle dans une simple soupe crémeuse à la bière, lard et croûtons et quelques plats de saison dans lesquels, toujours, la fine amertume s'associe aux saveurs les plus variées. Mais le menu-carte du jour réserve aussi d'autres bonnes surprises, comme la ravigote de tête et langue de veau et légumes du pot-au-feu, la grosse bintje farcie de morue en brandade, l'admirable dos de cabillaud rôti au genièvre ou encore le waterzoï de la mer aux crevettes grises d'Ostende. Quelques desserts fameux, des bières artisanales, une cave garnie et un service d'une infinie courtoisie. Une table qui rompt avec les usages - et les prix - du quartier des Champs-Élysées. Au déjeuner : 138 et 168 F, 21 et 25,6 €. Menu-carte : 195 F, 29,7 €.

★ 15, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : 01-47-54-00-28. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

AUBERTIN

■ Une nouvelle fois, le Guide rouge aura oublié cet excellent cuisinier, qu'il honorait encore de sa confiance il y a une dizaine d'années. On ne peut pas dire que la maturité arrivant, Jean-Claude Aubertin ait perdu de la précision ou de l'invention qui faisaient le charme de sa cuisine à l'Auberge de Noves, puis au Domaine de Valmouriane, à Saint-Rémy de Provence. Grappe de saint-jacques, poireaux et truffes forment une bien savoureuse entrée, avant le plat gourmand d'une carte d'hiver qui accorde une place remarquable à *Tuber melanosporum*. Il s'agit de la truffade d'agneau de la tête aux pieds, soit une présentation de différents morceaux d'agneau - la tête et le pied bien entendu, mais aussi le carré ou le filet - dans une cocotte de fonte lutée où s'achève la cuisson et se forge l'harmonie des goûts. Un plat légèrement canaille dans lequel chaque élément conserve sa texture, parmi les fragrances aromatiques de la truffe. Le rare Château Fonsalette 1996, dernière vinification de Jacques Reynaud peu avant sa mort, est à la mesure d'un tel plat, tout à la fois ample et ténu. Mais la cave contient bien d'autres trésors, maintenus pour la plupart à des prix raisonnables, en provenance des deux rives du Rhône. Formule (dég.) : 120 F, 18,3 €. Menus : 180 et 275 F, 27,4 et 41,9 €. A la carte, compter 350 F, 53,4 €.

★ 1, rue de l'Hôpital, 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-25-94-84. Fermé lundi.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 1^{er}

A L'Escargot Montorgueil

Nouvelles formules : Midi Bistrot 130 F et 180 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 6^e

Vagenende

Maison classée, fondée en 1904

Cuisine traditionnelle et marché

Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e

NEW JAWAD

HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tlj - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Talibout
PARIS 9^e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES

Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp.
Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE

PARIS 14^e

MONIAGE GUILLAUME

Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 8^e

CHEZ VONG CHAMPS-ÉLYSÉES et LES HALLES

HAUTE GASTRONOMIE CHINOISE
Spécialités vietnam et vapeur
• 27, rue du Colisée (8e)
• 01.43.59.77.12 - Voiturier
• 10, rue de la Gde Truanderie (1er)
• 01.40.39.99.89 - Park. Forum Sud
Salles climatisées - Ouvert T.L.J.

PARIS 8^e

SHOZAN

Fusion Franco Japonaise
«Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France»
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M^o Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

Les Frères Blanc
RESTAURATEURS A PARIS

3 Plats exceptionnels par 3 grands Chefs exceptionnels

en Mars **S & Découvertes** **Saveurs**

L'Entrée de Marc Meneau
Risotto aux Morilles parfumé à la Noix de Coco

Le plat de Michel Guérard
Bar au Bouillon fruité d'Herbes

Le dessert de Michel Loxain
Gâteau moelleux au Chocolat

Charlot 12, place de Clichy - 01 53 20 48 00.
Au Pied de Cochon 6, rue Coquillière - 01 40 13 77 00.
L'Alsace 39, Champs-Élysées - 01 53 93 97 00.
La Fermette Marbeuf 5, rue Marbeuf - 01 53 23 08 00.
Brasserie Lorraine 2, place des Ternes - 01 56 21 22 00.
Le Petit Zinc 11, rue St Benoît - 01 42 61 20 60.
Le Procope 13, rue de l'Ancienne-Comédie - 01 40 46 79 00.
Le Grand Café 4, bld des Capucines - 01 43 12 19 00.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25



Ci-contre, un manteau « mille-feuille » de polyester à reflets métalliques dans la collection de Junya Watanabe.

Ci-dessous, entre chaînes, lacérations et Skaï perforé, les humeurs néo-punk de Rei Kawakubo (Comme des garçons). A gauche, le final du défilé de l'Anversois Dries Van Noten au Stade français.

En bas, les mailles arachnéennes rebrodées de sequins de Thimister. A gauche, tailleur aux lignes exactes et noir hitchcockien par Alber Elbaz pour Yves Saint Laurent Rive Gauche.

PRÊT-A-PORTER AUTOMNE HIVER 2000-2001

Planètes parisiennes

Depuis le samedi 26 février, les défilés s'enchaînent entre variations sur le noir, jeux arc-en-ciel et profusion de peaux

La course folle a commencé avec dix-neuf défilés programmés sur la seule journée de dimanche. Du lycée Jules-Ferry (Junya Watanabe), à la Cigale (Berhard Wilhelm) en passant par le Carrousel du Louvre (Koji Tatsuno, Balmain, etc.), les rédactrices de mode tentent d'échapper aux averses. Un calendrier éclaté, à l'image de ses premiers défilés qui ont multiplié les styles et les points de vue. Pendant que Milan définit clairement les tendances qui seront copiées de Zara à H & M, Paris offre la diversité de ses planètes.

Dans une overdose de couleurs, Gilles Dufour a présenté pour Balmain une collection carnaval, où la robe en panne de velours moutarde portée avec des bottines fuchsia chahute la fourrure barbe-à-papa. Pêle-mêle, s'enchaînent les tee-shirts graffités à la Sex Pistols et les tailleurs de satin rebrodés de pastilles et de rubans, très empruntés à Christian Lacroix. Le clin d'œil amusant

d'un petit pull rose lipstick parsemé de faux ongles multicolores ou de sweaters aux motifs op art et surtout le rassemblement à grands frais des tops du moment (Audrey Marnay, Maggie Rizer, Frankie Ryder) ne pallie pas la faiblesse du propos.

C'est au contraire une palette sourde, terre d'ombre, taupe ou noir brûlé qu'a travaillé Martin Margiela chez Hermès. Malgré l'argument des détails sellier (pattes de cuir) et des matières nobles (alpaga double face, flanelle de cachemire, crocodile, agneau souple), le Belge invisible a du mal à se renouveler et s'enfoncé dans les clichés rustiquement corrects : duffle-coat sortie de messe, robe chasuble pour la kermesse, gilet de lad pour visite au haras, veste en alpaga roulée dans un porte-couverture en veau barénia pour un week-end en Sologne.

FÉMINITÉ ARACHNÉENNE

Loin de ces panoplies qui réduisent le corps à un rectangle, Josephus Thimister propose une féminité arachnéenne. Entre robe en mousseline couleur de brume, maille vaporeuse entortillée de papier d'argent, manteau de peau vieillie comme un parchemin, la collection de ce créateur originaire de Maastricht semble baignée dans la lumière du nord des peintures flamandes. Yohji Yamamoto a quant à lui puisé son inspiration entre la Laponie et les steppes d'Asie centrale. A l'Espace Moulin-Rouge, les mannequins au teint diaphane et aux joues comme rosées par le froid se réchauffaient dans d'épais manteaux de peau bordés de fourrure de renard ou de loup, de longues jupes ouatinées ou des douounes-cocons dans des imprimés cachemire.

Programmé en fin de soirée lundi 28 février, Bernhard Wilhelm a présenté ses vêtements sous forme de clip à la Cigale. Le créateur allemand formé à l'Académie d'Arnhem a projeté sur triple écran ses rêveries enfantines avec de toutes jeunes filles installées sur des balançoires ou tournant sur elles-mêmes comme des toupies dans des robes de Merlin l'enchanteur, des jupes à volants, un pull jacquard à l'effigie de Michael Jackson ou un sweet tyrannosaure.

Lundi matin, Eric Bergère rendait hommage aux années 60 de Françoise Hardy. « une silhouette entre l'étudiante de Yale et la rockeuse de Brighton », explique le créateur, qui jouait sur « le mélange de couleurs d'uniformes et de teintes flashy Salut les copains ». Rythmées par France Gall et des extraits de la bande originale d'Austin Power, Colette, Hannelore, Carmen et les autres arboraient combinaison-short et blouse à manches bouffantes, manteau camel à col claudine ou



tailleur pantalon de velours. Plus attaché à la décennie 80, Gaspard Yurkievich fêtait le retour du lamé, du doré et des zips sur les mannequins parés d'« ailes » d'oreilles en strass.

Quand la plupart des créateurs limitent leur présentation à une quarantaine de modèles, Thierry Mugler s'est lancé dans un défilé-fléuve de 107 passages, dédié à

Photographies Pierre-Olivier Deschamps/Vu



« une femme féline, câline et caressante », sur fond de miaulements interminables mixés avec le Love Cats des Cure. Sous l'œil attentif de Jack Lang - fidèle spectateur des collections Mugler - silhouettes de jour et de cocktail réversibles et transformables se sont succédé jusqu'au final de robes longues de gala en velours fluide suspendues à des bretelles bijoux. Dix-huit coiffeurs, dix-sept maquilleurs et sept manucures étaient convoqués au Carrousel du Louvre pour transformer les quarante mannequins en femmes-chats, avec pour chacune plus d'une heure de travail.

Après Mugler, c'est au Stade français (porte Saint-Cloud) que Dries Van Noten a convoqué son public. Au centre des gradins, le podium s'est illuminé sous une

constellation d'ampoules pour cette collection sur le thème « hippie et raffinement années 20 ». La douceur et les sonorités cristallines des Cocteau Twins s'accordent à ces jupes volantes qui dansent autour des jambes, à ces pulls aux manches chauve-souris ou ces robes en soie à broderies géométriques. Glycine, vieux rose, citron, motifs « peintures abstraites et panneaux décoratifs » : les couleurs sont franches ou feutrées. Le créateur anversois offre un propos généreux et tout en nuances, de l'opulence d'une jupe en dentelle qui s'échappe sous un manteau de tweed à la « main sèche » du crêpe réchauffée par les paillettes et le lurex.

Anne-Laure Quilleriet

Fantaisies nippones

PNEUMATIQUES et mongolfières chez Issey Miyake, hérissons et roudoudous de polyester chez Junya Watanabe, manga-punks chez Rei Kawakubo (Comme des Garçons) : l'hiver nippon se met aux couleurs d'un film d'animation. Au moment où, selon les duettistes hollandais Viktor and Rolf, « l'avant-garde est en ruine », certains créateurs tentent d'échapper à la globalisation de la mode.

Aux avant-postes de la création textile, les japonais renouent avec d'incroyables jeux de volumes, de couleurs et de matières, révélant les émerveillements de l'enfance à retrouver. Pour Naoki Takisawa, qui dessine aujourd'hui les collections Issey Miyake, l'hiver est un kid-lyland rythmé par les apparitions des « Scrolls », « Puffs » et autres « Bumps ».

L'Ecole des beaux-arts devient une immense cour de récréation, où défilent des jupes-bouées, des pulls-pneumatiques, des robes aux deux manches gonflées d'un ballon de plage et d'autres tout emplies d'air, parfaites pour une silhouette Shadoks. Bruits d'enfants et xylophones accompagnent ce défilé aux couleurs des jeux d'éveil de Fisher Price, conclu par une procession de robes cloquées façon « boîte d'œuf » : « Mais, soudain, renaissent les forces souterraines, libérées d'un profond magma, se pressant en petites cellules à la surface d'une lave bouillonnante pour former de nouvelles entités... », précise le dossier de presse...

SCULPTURE DE SUCRE

Chez Junya Watanabe, pas de chaussettes ni de cornes fluo, mais d'incroyables mille-feuilles de polyester à impression nymphéas comme des halos pastels autour des corps. La volonté de construction l'emporte sur toute tentation régressive. Une robe devient sculpture de sucre tissé, et les volants des chips de rose. On a envie de croquer dans ses robes comme dans un gâteau dont les plis, en bougeant, évoquent la meringue en train de se briser.

Lampions, alvéoles, gaufres géants, c'est avec l'exaltation d'un confiseur au pays des elfes que le fils spirituel de Rei Kawakubo (Comme des Garçons) défie toutes les nostalgies de la saison. Et invente des robes du soir, comme des soufflés de lumière, recouvrant pudiquement ses femmes-enfants de manteaux alvéolés qui évoquent les papiers réservés aux fruits de luxe en hiver. Sa mère spirituelle, Rei Kawakubo (Comme des Garçons), voit l'avenir dans un néo-no future, le cri de guerre des punks en 1976. Sur le thème de l'entrave, de l'étoffe mutilée, les vestes-bondage à ceinture de chaise électrique, les pochoirs de bouches avec lames de rasoirs, les déjections d'écosse marquent de façon radicale et parfois caricaturale le rejet de la jolie madame italo-américaine. Les costumes noirs des Blues Brothers nous ramènent au début des années 80, au temps des zips et des zappeurs.

Laurence Benaim



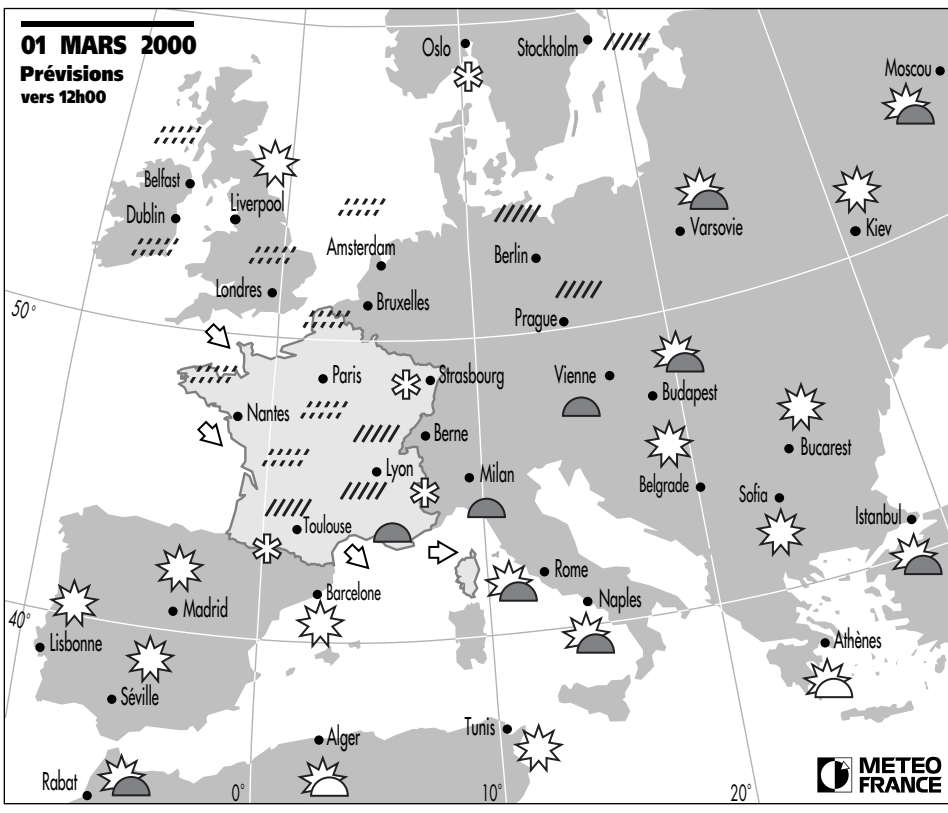
L'allure YSL : le mouvement et la ligne

Grain de poudre noir et manteaux de cachemire sans poche et sans col. Tailleurs mordorés et effleurements de mousseline sur la peau nue. Blouses de cuir et bas de voile. Présentée au Carrousel du Louvre, la collection austèrement sensuelle Yves Saint Laurent Rive Gauche, signée Alber Elbaz, s'impose par la rigueur et la netteté d'une allure ni minimaliste ni rétro. Si les chevelures sont peut être trop tirées et la silhouette un peu trop Hitchcock et pas assez Truffaut, s'il manque des accessoires, tout est là pourtant pour aimer les désirs, les noirs et les robes d'argent telles des lingots en fusion sont là au rendez-vous sans date du style et de la mode. Les manteaux semblent déjà parfumés par celles qui les portent.

Un temps très perturbé

MERCREDI. Une perturbation a déjà traversé la France et se situe encore du Massif Central aux Alpes. Une deuxième perturbation plus active va traverser la France mardi et mercredi. Elle va donner des vents très forts sur la moitié nord, mardi, beaucoup de pluie et des chutes de neige importantes. Les températures baisseront sensiblement. **Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Ces régions connaîtront un temps de traîne très actif avec des averses. Elles pourront être orageuses et accompagnées de grêle sur la Normandie. Une amélioration se dessinera sur les côtes atlantiques en fin de journée. Il fera entre 7 et 10-degrés. **Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Mardi après-midi, la pluie soutenue sera accompagnée de fortes rafales de vent. Mercredi, le temps sera agité avec des giboulées accompagnées de grêle ou d'orage. Il fera entre 6 et 8-degrés. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne,**

Franche-Comté. - Le temps restera très agité, mercredi, avec de la pluie soutenue. Il neigera fortement sur les Vosges et le Jura à partir de 600-mètres. Il fera de 6 à 8-degrés. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le temps deviendra pluvieux, avec du vent très fort, jusqu'à 100 km/h, mardi soir. Mercredi, le temps restera très agité, avec des giboulées. Il neigera sur les Pyrénées à partir de 1200-mètres. Il fera entre 8 et 12-degrés. **Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le temps devient très maussade, avec de la pluie, du vent fort et de la neige, d'abord à partir de 1000-mètres, puis 600-mètres. Ces chutes de neige pourront atteindre le mètre sur les Alpes. Il fera entre 6 et 10-degrés. **Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Ces régions connaîtront des passages nuageux accompagnés d'éclaircies. La tramontane atteindra 100 km/h et le vent d'ouest 130 km/h sur le nord de la Corse. Il fera de 12 à 15-degrés. l



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Lille 12°C

Bali 33°C

ebookers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

PRÉVISIONS POUR LE 01 MARS 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

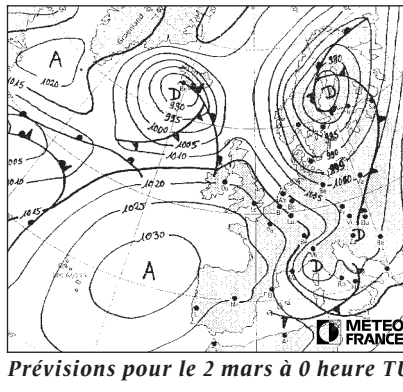
FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	7/15 C	NANCY	4/8 P
BIARRITZ	8/11 P	NANTES	6/10 P
BORDEAUX	8/11 P	NICE	8/16 C
BOURGES	5/9 P	PARIS	5/9 P
BREST	6/9 P	PAU	7/11 P
CAEN	6/8 P	PERPIGNAN	8/15 C
CHERBOURG	5/9 P	RENNES	7/11 P
CLERMONT-F.	5/9 P	ST-ETIENNE	6/9 P
DIJON	5/9 P	STRASBOURG	6/9 P
GRENOBLE	4/9 P	TOULOUSE	7/11 P
LILLE	4/7 P	TOURS	5/9 P
LIMOGES	5/8 P	FRANCE outre-mer	
LYON	6/11 P	CAYENNE	24/29 S
MARSEILLE	7/14 C	FORT-DE-FR.	21/27 S
		NOUMEA	24/27 S

PAPEETE	25/30 S	KIEV	-3/4 S	VENISE	6/12 C	LE CAIRE	10/16 N
POINTE-A-PIT.	20/27 S	LISBONNE	9/16 S	VIENNE	3/10 C	NAIROBI	19/27 C
ST-DENIS-RE.	24/28 C	LIVERPOOL	3/8 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/25 S
		LONDRES	1/9 P	BRASILIA	19/25 C	RABAT	10/18 N
		LUXEMBOURG	1/6 P	Buenos Air.	16/29 S	TUNIS	10/21 S
		MADRID	3/17 S	CARACAS	22/27 S		
		MILAN	7/16 C	CHICAGO	1/10 S		
		MOSCOW	-2/3 N	LIMA	20/26 S		
		MUNICH	1/9 P	LOS ANGELES	9/15 S		
		NAPLES	5/14 N	MEXICO	9/22 C		
		OSLO	-5/4 *	MONTREAL	-3/3 S		
		PALMA DE M.	7/20 S	NEW YORK	-2/10 S		
		PRAGUE	2/8 P	SAN FRANCIS.	8/14 S		
		ROME	8/16 N	SANTIAGO/CHI	10/27 S		
		SEVILLE	7/21 S	TORONTO	1/8 C		
		SOPIA	-4/7 S	WASHINGTON	-1/18 C		
		ST-PETERSB.	-2/4 N	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	1/3 P	ALGER	4/22 S		
		TENERIFE	11/16 S	DAKAR	18/25 S		
		VARSOVIE	4/10 N	KINSHASA	20/32 S		



ASIE-Océanie

BANGKOK	24/34 S
BEYROUTH	11/15 P
BOMBAY	18/34 S
DJAKARTA	27/29 S
DUBAI	17/26 S
HANOI	8/10 P
HONGKONG	11/12 P
JERUSALEM	8/13 P
NEW DEHLI	18/26 S
PEKIN	0/14 S
SEOUL	-2/6 S
SINGAPOUR	25/30 S
SYDNEY	20/25 S
TOKYO	1/8 S



PRATIQUE

LOINTAINS HÉRITIERS

de François-Eugène Vidocq, l'ancien bagnard créateur en 1833 du Bureau de renseignements universels pour le commerce et l'industrie, les agents privés de recherche, appellation officielle des détectives privés, constituent une profession en plein essor. A Paris, 261 cabinets sont déclarés en préfecture (contre une poignée au lendemain de la deuxième guerre mondiale) et, dans toute la France, on en compte 2 981. Un univers qui, de Léo Malet à Didier Daeninckx en passant par Jean-Patrick Manchette, fascine les auteurs de roman noir. Pourtant, le métier est plus trivial que ne le laissent supposer des personnages de littérature comme Nestor Burma ou Eugène Tarpon. Pendant longtemps, le « privé » à la française a été confiné dans la recherche de personnes disparues ou de preuves d'adultère. Mais, selon Christian Borniche, vice-président de l'Union fédérale des enquêteurs de droit privé, « la brigade des cocus a été dissoute ». L'évolution des mœurs et les dispositions législatives de 1975 sur le divorce ont sonné le glas de cette « police privée de papa » qu'avait

mise en scène en 1968 François Truffaut dans *Baisers volés*. Aujourd'hui, estime Christian Borniche, les affaires privées ne représentent plus que 15 à 20 % de l'activité des cabinets en ville et 25 à 30 % de celle des campagnes. Place désormais aux « enquêtes industrielles, commerciales et financières » qui constituent le gros du travail des détectives. Cette évolution est facilement repérable dans la publicité des agences. Ainsi, sous le titre « de la multinationale au particulier », la célèbre agence Duluc, fondée en 1913, propose ses services aux entreprises « confrontées à des

Renseignements

● **S'informer.** Pour mieux connaître le métier, son histoire et obtenir les indications téléphoniques et télématiques qui permettront de se repérer ensuite dans cet univers peu connu, le Centre d'information sur les détectives propose un service vocal gratuit au 01-45-22-22-22. Le même organisme dispose d'un service Minitel (08-36-29-00-39, 9,21 F la minute) sur lequel on

trouvera des conseils pour éviter les pièges de certaines officines peu regardantes. ● **S'inscrire.** En symbiose avec la profession, l'université Paris-II-Panthéon-Assas propose un diplôme universitaire professionnel, ouvert aux bacheliers et aux détenteurs de la capacité en droit. Les cours ont lieu au centre universitaire de Melun pour la formation permanente (tél. : 01-64-22-33-44).

problèmes humains, commerciaux, financiers ». Du « contrôle de la compétence ou de la loyauté des collaborateurs » aux enquêtes sur la « concurrence déloyale », les « fraudes, détournements de technologie, contrefaçons, espionnage commercial ou industriel, audits de sécurité », en passant par les « études de solvabilité, détournements de fonds, escroqueries », elle est représentative des évolutions de la profession. Mais Martine Baret, directrice de Duluc, dont l'enseigne est toujours 18, rue du Louvre, dans le 1^{er} arrondissement de Paris, affirme avoir « toujours beaucoup

de cas de recherche de personnes disparues » ou bien encore être sollicitée par des « parents inquiets qui soupçonnent leur enfant de se droguer ou de filer un mauvais coton ». Bien souvent, en plus du rôle traditionnel d'enquête et de filature, le détective sert aussi de confident, dans un métier qui « exige beaucoup de psychologie ».

UN COÛT ÉLEVÉ
Faire appel à un privé est onéreux, surtout si l'on s'adresse à une agence à la réputation établie, comme l'est celle de M^{me} Baret : le tarif horaire de base hors taxes pour la surveillance est alors de 350 F (53 €) pendant la journée (de 6 à 21 heures) et de 438 F (67 €) la nuit, les dimanches et jours fériés. Les frais éventuels ainsi que les kilomètres effectués, si une voiture est nécessaire, sont en sus. A Paris et en région parisienne, l'enquête-recherche est tarifiée au forfait : 5 000 F (762 €), parfois moins, parfois plus, « selon ce que la personne demande et les éléments qu'elle apporte », explique la patronne de l'agence Duluc. Les tarifs imposent de prendre quelques précautions avant de s'adresser à un agent privé de

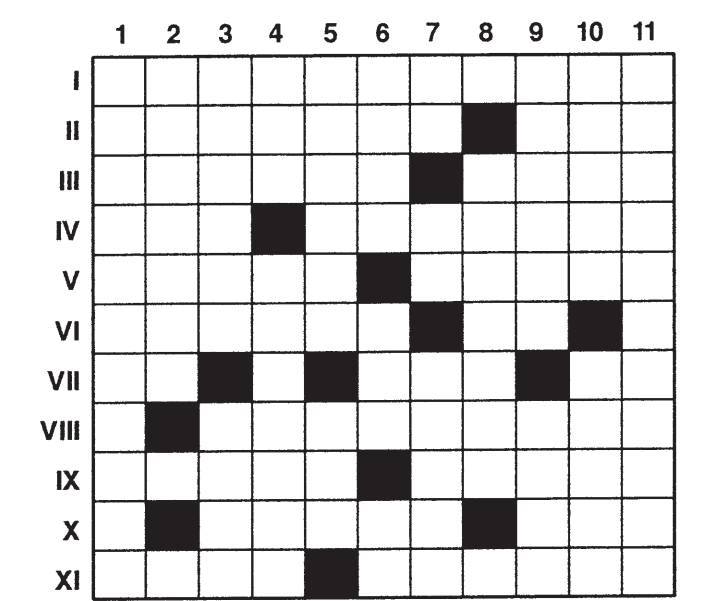
recherche. D'autant plus qu'avec l'explosion de ses effectifs la profession compte quelques « tocards et des escrocs par inexpérience », comme le reconnaît Christian Borniche. Ainsi le Centre d'information sur les détectives recommande de se méfier des publicités tapageuses et d'éviter les agents qui utilisent les « dénominations trop ronflantes, telle celle de police privée ». Autres conseils donnés par Christian Borniche : vérifier à la préfecture si le cabinet est inscrit sur la liste départementale des agents de recherche, exiger du cabinet une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et toujours demander des reçus des sommes versées ainsi qu'un contrat fixant l'objet de la mission et les conditions financières. « Le meilleur moyen pour trouver quelqu'un de fiable est de s'adresser à son avocat ou de se renseigner auprès des services contentieux de sa banque ou de son assureur. Eux ont l'habitude de travailler avec des détectives », assure M. Borniche. Une fois ces précautions prises, il faut aussi savoir que les agents, qui sont considérés comme une profession libérale depuis 1977,

ont, comme un médecin ou un avocat, une obligation de moyens et non de résultats. Toutes les enquêtes n'aboutissent pas. Enfin, avant de se lancer dans l'« espionnage » d'un proche, d'un débiteur ou d'un salarié, il est aussi utile de se demander si cela est bien moral. C'est en tout cas l'interrogation de Thierry Jonquet, auteur de romans noirs. « Le boom de la profession a quelque chose d'inquiétant. Je crains que ne se développent des formes de flicage, notamment dans les entreprises, d'autant plus qu'il existe des outils technologiques d'écoute et de surveillance très performants », estime l'auteur de *Moloch* et des *Orpailleurs* (Série noire). La récente condamnation d'un privé peu scrupuleux qui avait placé un mouchard sur le téléphone d'un entrepreneur pour le compte de la concurrence, comme celle d'un mari inconsolable qui avait piraté le téléphone de son ex-épouse, semble confirmer ces craintes. Autant de dérives auxquelles sont censés remédier deux projets de lois en préparation, afin de « moraliser » la profession.

Marc Coutty

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00-052



HORIZONTELEMENT
I. Formule magique. - II. Bienvenu au premier frisson. Musique de la rue. - III. Adopté par Claude qui il succéda. A fait rêver beaucoup d'hommes. - IV. Cru une fois retourné. Remis à plat. - V. Pour suivre ceux qui suivent. Dame de Beauté. - VI. Font travailler leur esprit. Personnel. - VII. Le premier. Un petit supplément. Devoir du jeune loup. - VIII. Prêt résolument les devants. - IX. Qui offense.

VERTICALEMENT
1. Echange de mauvais procédés. - 2. Echanges de bons procédés. - 3. Joyeux débordement à table. Bon pour la suite. - 4. Têtu et sympathique. Mathurin fut écrivain, Henri poète. - 5. Comestible à la base. Une fois de plus. - 6. Déjà

bien avancée. Choix organisé. Refus chez Blair. - 7. Protection. Bouts de forces. Ecrits du maître. - 8. Ronfler. - 9. Crier comme un âne. Prise de risque. - 10. Fait toute la lumière sur le drame. Etat du Brésil. - 11. Une garantie de qualité si elle est contrôlée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 051
HORIZONTELEMENT
I. Impétuosité. - II. Neuvaïne. Em - III. Dîner. Drame. - IV. Ili. Taie. Pu. - V. Clémentines. - VI. Ae. Ami. Nat. - VII. Tulipes. Cap. - VIII. Er. Tirage. - IX. Pro. Polka. - X. Ralenti. Lit. - XI. Suis. Entêté.
VERTICALEMENT
1. Indicateurs. - 2. Meilleur. Au. - 3. Punie. Pli. - 4. Eve. Maîtres. - 5. Tartempion. - 6. Ui. Anier. Te. - 7. On-dit. Sapin. - 8. Serein. Go. - 9. Nacelle. - 10. Tempête. Kit. - 11. Emeus. Plate.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 163

Pour gagner, ôter le haut

LE DEUXIÈME MOT de cette partie jouée en club, CHIPETTE (« ça ne vaut pas chipette », ça ne vaut rien) et COUROI, pluriel grec de COUROS, statue de jeune homme, étaient invariables. D'où de nombreux zéros ultérieurs pour les joueurs qui ne les connaissaient pas.
1. Tirage : ERRUSSZ.
a) Marquez 72 points sans scrabbliser. Trouvez deux huit-lettres rapportant respectivement 75 et 106 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).
b) Tirage suivant : I K M N N O O. En trois endroits différents, placez trois mots différents rapportant respectivement 54, 54 également et 88 points. Solution de a) : SUSURREZ, D 8, 106.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) A E F O T U X. Trouvez un cinq-lettres rapportant 54 points, puis trouvez un sept-lettres. A E E G N S U.



Trouvez un sept-lettres. En utilisant le X du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 8 mars.
Solution du problème paru dans Le Monde du 23 février. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal, lorsqu'elle commence par un

chiffre, le mot est vertical.
a) MEETING, 1 H, 116, faisant METHANOL.
b) PIGMENTE, A 3, 89 - FIGEMENT, D 3, 78 - GALEMENT, 5 G, 70 - GEMINENT, 6 D, 66 - GISEMENT, F 1, 64 - REGIMENT C 3, 63 - TMOIGNE, 7 E, 63, ou l'anagramme MIGNOTE.
c) VELOUTE et LOUVETE - EVOLUENT - PLEUVOTE.

Michel Charlemagne

CINÉMA

Etonnante semaine : elle décevra peut-être les espoirs les plus légitimes comme les rumeurs montantes, mais surprendra en revanche très agréablement là où on ne l'attendait pas. Dans la première catégorie, citons *Magnolia*, de l'Américain Paul Thomas Anderson (qui vient pourtant de recevoir l'Ours d'or du Festival de Berlin), ainsi que les deux plus importantes productions françaises de la semaine – *La Vie moderne*, de Laurence Ferreira Barbosa, et *Le Goût des autres*, premier long métrage d'Agnès Jaoui derrière la caméra, qui, souffrent respectivement de leur ambition et de leur didactisme. Ces œuvres sont une nouvelle fois sauvées par la qualité de leur interprétation, au premier chef celle d'Isabelle Huppert, comédienne qui, cette année, multiplie les rôles à l'écran et à la scène. Juste retour des choses, c'est d'un festival dédié aux jeunes acteurs (Acteurs à l'Ecran, de Saint-Denis) qu'on reçoit une très bonne nouvelle, avec la révélation d'Arnaud et Jean-Marie Larrieu, deux frères au cinéma subtil et rieur. Philippe Ramos signe quant à lui, avec *L'Arche de Noé*, un film risqué, au format et au ton inhabituels, qui a entre autres vertus celle de rappeler tout simplement ce que le mot « découverte » veut dire.

En attendant le déluge

L'ARCHE DE NOÉ. Film français de Philippe Ramos. Avec Philippe Garziano, Jean-Claude Montheil, Emmanuelle Cornet (57 min). En complément de programme : ICI-BAS de Philippe Ramos (20 min).

La découverte d'un auteur, dans le contexte de plus en plus industrialisé du cinéma et sa tendance au clonage, est un sentiment qui se fait rare. Le mot lui-même finit par être galvaudé, en désignant, à défaut d'une œuvre personnelle, rien de plus que l'arrivée d'un nouveau produit dans les rayons du supermarché cinématographique, sur fond de mayonnaise promotionnelle laborieusement montée au batteur médiatique. On saura donc gré à Philippe Ramos de nous rappeler ce que « découverte » veut dire : cette impression rarissime que quelque chose d'inconnu dans notre propre rapport au monde, dans la connaissance et l'expérience que nous en avons, est soudain révélé par la manière dont un film le regarde.

Ce phénomène ne se manifeste pas nécessairement dans le fracas du génie, il peut aussi agir de façon ténue ou fugitive, à la façon d'un bain purifiant, d'une fraîcheur re-

conquise sur l'usure de l'habitude, d'une fluide renaissance de notre faculté de sentir. *L'Arche de Noé* porte donc bien son nom, qui, entre la tentation du déluge et l'horizon d'une nouvelle promesse, embarque ses trois principaux protagonistes dans une sorte de « voyage au début du monde », dont la beauté renaissante et inexplicable serait l'ultime destination.

ZOOM

L'hypothèse d'un western tourné par Robert Bresson

L'action se noue, comme de juste, avec l'arrivée de la femme dans le village, mystérieuse inconnue en rupture de couple. Recueillie par Antoine, solitaire meurtri qui se prend à rêver d'une possible union, la belle Joséphine sera finalement conquise par Noé, sourcier farouche et solaire, qui fait jaillir l'amour comme l'eau de ses baguettes mais aussi, à son corps défendant, la mortelle jalousie de son ami Antoine.

Tout cela – qui se déroule dans

le cadre édénique d'une nature qui semble avoir reconquis ses droits légitimes sur l'humanité – navigue entre la pastorale américaine, la dramaturgie biblique et la verdure familière d'un coin de campagne française. La frontalité des scènes filmées, l'alternance de gros plans imprégnés de sensualité et de vues générales qui anéantissent les personnages dans la somptuosité des paysages, la brutalité des ellipses et le dépouillement de la narration se conjuguent ici pour offrir un cinéma qui cherche à atteindre la nudité des choses et des êtres pour mieux en révéler le mystère.

On pourrait évoquer l'hypothèse d'un western tourné par le défunt Robert Bresson, si ce n'était, tout simplement, le troisième film de Philippe Ramos, qui a réalisé précédemment deux courts-métrages. On pourra découvrir le premier d'entre eux en complément de programme, un récit magnifique et digne de Georges Bataille intitulé *Ici-bas*, réalisé en 1997. Cette double sortie risquée et originale fait partie de la collection « Décadrage », récemment mise en œuvre par la société de distribution Magouric, dont il faut saluer l'excellente initiative.

J. M.

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

RENCONTRE

Thomas Ordonneau, distributeur décadré

« La société Magouric était à l'origine consacrée à la production. A quelle nécessité a répondu la création de Magouric Distribution, que vous dirigez aujourd'hui ?

– Nous nous sommes lancés en 1996 dans la distribution pour permettre à des courts métrages produits par la société d'avoir une existence en salle. Avec le développement de Magouric Production, qui a commencé à produire des longs métrages, cette solution impliquait des risques que nous n'étions pas en mesure d'assumer. C'est pourquoi, aujourd'hui, Magouric Distribution est une entité à part, qui se spécialise dans la distribution de films pointus, quelle que soit leur provenance.

– Dans ce contexte, quelle est la particularité de la collection « Décadrage », dont *L'Arche de Noé* de Philippe Ramos est le quatrième film à sortir en salle ?

– L'idée de « Décadrage » est de faire bénéficier les jeunes cinéastes qui se lancent dans ce format difficile de l'effet de la collection. Celle-ci nous permet aussi d'amortir les frais de sortie, ce qui n'est pas le cas avec des films qui dépassent rarement dix mille entrées en salle, car elle favorise les partenariats, l'acquisition de la série par la télévision, et l'édition de cassettes vidéo. C'est d'ailleurs ce qui est en train de se passer pour ce premier volet de « Décadrage », qui rassemble *La Tentation de l'innocence*, de Fabienne Godet, *La Beauté du monde*, d'Yves Caumon, *Promène-toi donc tout nu*, d'Emmanuel Mouret, *L'Arche de Noé*, de Philippe Ramos, et *Soins et Beauté*, d'Alexandra Rojo, dont la sortie est prévue pour avril.

– Au-delà de l'aspect purement économique, y a-t-il une spécificité esthétique liée à ce format, et, partant, à cette collection ?

– Non, dans la mesure où les cinéastes viennent d'horizons très différents, depuis la Femis jusqu'au petit artisanat, et que leurs univers sont par conséquent très divers. Il se peut en revanche que l'économie particulière de ces films, qui sont produits avec des budgets de courts métrages tout en permettant une écriture qui se rapproche de celle des longs, soit propice à l'inventivité et à la liberté de création. On est à la fois soustrait à la pression du marché et contraint de s'arranger des restrictions financières.

Isabelle Huppert, comédienne

« Je ne peux pas résister à un rôle qui m'intéresse »

SELON un rythme mystérieux, il y a des années au long desquelles Isabelle Huppert se multiplie. Coup sur coup sortent *La Vie moderne*, le troisième long métrage de Laurence Ferreira Barbosa, triptyque dont un panneau est consacré à Claire, la femme perdue qui se perd pour mieux se retrouver, et *La Fausse Suivante*, pièce de Marivaux filmée à toute vitesse par Benoît Jacquot. Isabelle Huppert y est la Comtesse, victime des manigances du faux chevalier que joue Sandrine Kiberlain. Elle sera encore Madame de Maintenon dans *Saint Cyr*, de Patricia Mazuy, et Médée, sous la direction de Jacques Lassalle, dans la cour d'honneur du Festival d'Avignon en juillet. Elle tournera bientôt avec Claude Chabrol puis dans une adaptation de *La Pianiste*, d'Elfriede Jelinek, réalisée par l'Autrichien Michael Haneke. Parce que cette série étourdissante a commencé par le tournage, début 1998, de *La Fausse Suivante*, l'entretien tourne d'abord autour de la comtesse dupée.

« Vous aviez déjà joué Marivaux ?

– Jamais. J'ai vu la pièce deux fois au Théâtre des Amandiers de Nanterre dans la mise en scène de Patrice Chéreau, d'abord avec des acteurs du Piccolo Teatro, puis avec Jane Birkin et Michel Piccoli. Chéreau en avait plus accentué la cruauté que Benoît Jacquot, qui privilégie la légèreté, la virtuosité, la brillance sans pour autant évacuer la cruauté finale. C'était assez drôle de se confronter tout d'un coup à cette langue. Quand j'étais au Conservatoire, j'étais intimidée par tous les auteurs, mais il y en avait de plus intimidants que d'autres. Je me disais que jamais je ne jouerai Claudel, ou Racine. C'est amusant comme, des années plus tard, on a moins de timidité par rapport à toutes ces langues. Mon désir de faire du théâtre est lié à l'idée que le théâtre devienne une confrontation avec soi, au même titre que le cinéma. Pour l'acteur, la différence fondamentale entre le théâtre et le cinéma est là : la collusion entre l'acteur et le personnage au cinéma donne beaucoup plus la possibilité d'une confrontation directe avec soi-même. Au théâtre, on est toujours confronté à la convention de l'espace, qui est quand même celle du faux. Bresson disait : « *Le théâtre est l'art du faux alors que le cinéma est l'art du vrai.* » Au théâtre, il est beaucoup plus amusant pour un acteur d'abaisser cette barrière. C'est ce que le cinéma a apporté au théâtre : on y croit plus, tout simplement.

– Benoît Jacquot cadre les visages de très près, ce qui fait disparaître l'illusion du travestissement.

– Ça peut accentuer un certain malaise. On est à la fois dans l'artifice de la langue et, en même

temps, les visages sont complètement offerts. Et peut-être le spectateur avance-t-il plus vite que les acteurs. Finalement, c'est comme ça que la cruauté se voit. Dans le dispositif de Benoît Jacquot, il y a quelques partis pris. La comtesse est toujours sur la scène, contrairement aux autres personnages. Apparemment elle domine, mais elle est très exposée et la chute sera d'autant plus dure. Elle est totalement victime et aveugle.

– C'est un personnage qui a moins d'intelligence de la situation que les autres, et c'est rare pour vous.

– Oui, je suis toujours dans le rôle de celle qui voit et qui « clairvoit ». C'est vrai du personnage de *La Vie moderne* : Claire est à la fois candide et clairvoyante, et c'est toujours comme ça que j'ai joué mes personnages. La Comtesse, elle, n'est pas très clairvoyante. Elle est quand même un objet de convoitise, elle ne se fait pas avoir de la manière la plus indigne qui soit. C'est une victime relativement triomphante. Tout dépend de pourquoi on est victime. Les femmes chez Hitchcock sont toujours des victimes. Je vais faire un film avec Chabrol que l'on pourrait un peu hâtivement et paresseusement qualifier d'hitchcockien, mi-polar, mi-drame psychologique. Le personnage que je vais jouer est plutôt l'incarnation du mal. J'aurais rêvé de tourner avec Hitchcock mais les femmes hitchcockiennes ne sont



Isabelle Huppert et Robert Kramer dans « La Vie moderne ».

pas manipulatrices. Les victimes que j'ai jouées au cinéma cherchaient à sortir de leur condition de victime, devenaient des rebelles, voire des meurtrières.

– Avez-vous été gênée de ne jouer que dans un tiers de *La Vie moderne* ?

– Chaque personnage est à la fois le tiers et le centre du film. Il y a

trois films en un, chaque histoire irigue les deux autres. J'aimais le scénario, j'avais envie de travailler avec Laurence Ferreira et puis je crois qu'au point où j'en suis, je me pose moins ce genre de questions.

– C'est votre premier contact avec cette génération de metteurs en scène ?

– Oui, c'est vrai. J'ai longtemps

tourné avec mes pairs et avec mes sœurs aussi, au propre et au figuré. Cette année, j'ai tourné avec Laurence et avec Patricia Mazuy. Plutôt qu'une génération, c'est une mouvance. C'est toujours difficile de généraliser. Mais pour ce qui est de Patricia Mazuy et Laurence Ferreira, je trouve qu'il n'y a rien de narcissique dans leur projet et leur atti-

tude de cinéaste. Elles parlent plus du monde que d'elles-mêmes.

– Comment s'organise votre travail avec Claude Chabrol ?

– Sur un principe qu'il a mis au point : il faut qu'on fasse chacun deux films ailleurs avant de se retrouver. Moi, j'en ai fait beaucoup plus que deux, au moins six. Une fois posé ce principe, on se jette des petites pierres, généralement pendant qu'on tourne un film. Pendant qu'on tournait *Rien ne va plus*, il m'avait dit qu'il allait m'écrire un rôle de vraie méchante. Et voilà. Ça m'avait fait rire, parce que finalement je n'ai eu que des rôles de fausses méchantes avec lui, des violentes ou des rebelles. Là, c'est quelqu'un qui est traversé par le mal sans raison objective, sans les raisons sociales de *La Cérémonie* ou historiques d'*Une affaire de femmes*.

– Savez-vous faire des choses que vous ne saviez pas faire il y a dix ans ?

– Oh, oui ! Je ne savais pas faire grand-chose, il y a dix ans. Aujourd'hui, c'est comme si je me promène en compagnie de metteurs en scène d'un univers à l'autre. Avec le plaisir de savoir que tout est encore à faire, même s'il y a tant de choses passées. Cette année, j'en ai fait beaucoup et je n'ai pas du tout le sentiment d'avoir épuisé les possibilités. D'abord, de manière purement enfantine et gourmande, je ne peux pas résister à un rôle qui m'intéresse. Je ne me pose pas trop de questions stratégiques... Les rôles sont autant de masques qui se superposent et s'annulent les uns les autres. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

Les personnages en folie de Laurence Ferreira-Barbosa

La Vie moderne. Les récits enchevêtrés de trois dérives individuelles

Film français de Laurence Ferreira-Barbosa. Avec Isabelle Huppert, Frédéric Pierrot, Lolita Chammah, Juliette Andrea. (1 heure.)

Trois histoires mêlées, trois histoires de dingues. Enfin, pas de dingues, mais de gens qui ne vont pas très bien dans leur tête, qui passent leur temps à rencontrer d'autres personnes ayant des troubles de comportement assez apparents, suite à certaines difficultés existentielles, supposées représentatives de notre époque, si l'on comprend bien le titre du film de Laurence Ferreira-Barbosa.

Dans la première histoire, une adolescente mal dans sa peau parle avec Dieu pour tenter d'échapper à l'état familial (un papa rigoriste, un grand frère égoïste) et à son impossibilité de communiquer avec les jeunes de sa génération. Dans la deuxième, un homme qui vient de perdre son travail et d'être jeté par sa femme rencontre une prostituée mythomane qui le trans-

forme en détective sur les traces d'une mystérieuse amie disparue. Dans la troisième, une femme s'enfonce dans la déprime et perd le contrôle de ses actes à force d'être obsédée par le désir d'avoir un enfant.

La Vie moderne est le troisième film d'une cinéaste dont l'œuvre est hantée par la folie. Dans *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, le réalisme de l'évocation d'une dérive psychique était magnifiquement porté par Valeria Bruni-Tedeschi. Dans *J'ai horreur de l'amour*, la fiction prenait consistance grâce à l'extraordinaire incarnation de Jeanne Balibar, qui donnait au personnage principal toute sa réalité – sa réalité de personnage – en même temps qu'une liberté totale. Le nouveau film de Laurence Ferreira-Barbosa partage avec les précédents l'excellence des interprètes : Isabelle Huppert, impériale, comme la toute jeune et très émouvante Lolita Chammah ; Frédéric Pierrot, impeccable de distance vulnérable ; les seconds rôles

– notamment Jacques Spiesser et Robert Kramer – sont parfaits.

Malheureusement, cette fois-ci, la relation entre les personnages et leurs interprètes, d'une part, le scénario et la réalisation, d'autre part, est trop inégale. La multiplication des récits et le choix de faire survenir sans cesse des événements absurdes transforment les protagonistes en jouets impuissants d'une succession de péripéties qui pourraient être comiques si elles n'étaient pas filmées avec autant de pathos.

DES PERSONNAGES INEXISTANTS

Le film a certes raison de se défier de ce pseudo-réalisme psychologique et de toute cette tambouille romanesque et sentimentale qui ont fait les riches heures d'un certain « réalisme à la française ». Mais le refus de ces ficelles ne suffit pas. Il exige l'invention d'un autre point de vue que celui de la prétention du réalisateur ou du scénariste « qui connaît la vie ». En mixant comme elle le fait observation entomologique

des corps et théâtre de l'absurde, la cinéaste ne prend pied sur aucun terrain réel – fût-ce celui du fantasme. Elle semble au contraire régresser sur son film, en ayant pour seul objectif de manipuler de manière délirante les figures qu'elle a convoquées, sans jamais laisser ni aux protagonistes ni aux comédiens assez le droit d'exister pour conquérir un peu de présence, un peu de liberté.

On comprend alors que cette jeune fille boudinée dans son anorak et sa capuche, cette femme belle et dure, ce gentil garçon inquiet jeté malgré lui dans une enquête policière abracadabrante ne sont pas fous. Ils n'existent pas. Seuls l'artifice des tribulations qu'ils subissent et la manière dont ils sont filmés les transforment abusivement en dingues dans l'opération même qui est supposée les faire exister. Ce n'est pas la façon la plus digne de traiter les gens dont on a choisi de raconter l'histoire.

Jean-Michel Frodon

chaPitre.com
VOTRE BIBLIOTHÈQUE SUR TABLETTE

Où trouver un livre ancien ou épuisé ?

www.chapitre.com

- 200 000 livres anciens
- Service de recherche gratuit
- 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Alfr

Raphaël Nadjari, un reclus à New York

RAPHAËL NADJARI est devenu cinéaste grâce à la télévision. Après avoir travaillé pour Arte, à Strasbourg, de 1992 à 1997, il part pour New York avec sa valise, un

PORTRAIT

Le cinéaste s'est repu de films des années 1950 et 1970 grâce aux vidéoclubs

numéro de téléphone, quelques économies et découvre le paradis des vidéoclubs. Son départ pourrait ressembler à la lubie d'un enfant gâté mal dénié, curieux de découvrir ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique, ou à celle d'un grand naïf qui ne parle pas anglais - « J'inscrivais sur un bout de papier ce dont j'avais besoin et je le tendais aux commerçants » -, écrit toute la journée, ne quitte jamais son appartement et reste rivé à son poste de télévision.

S'il n'avait pas rapidement vendu son premier scénario (intitulé *Le Petit Bleu*) à Arte, Nadjari aurait pu se transformer en un personnage de faits divers, étranger à une ville dont il fuit soigneusement les habitants. « J'ai commencé à me gaver de films des années 1950, puis de séries B des années 1970 comme *Le Justicier* dans la ville avec Charles Bronson. C'est d'ailleurs de cette manière que

j'ai appris l'anglais. J'ai refait mon enfance en arrivant à New York. Je devais me redéfinir, ce qui est toujours une chose difficile lorsque l'on décide de réaliser un film. J'ai découvert la fragilité du film B, celle de certains Bronson dont les fins de plan sont souvent mal foutues car ses producteurs n'avaient, en général, pas d'argent. Meurtre d'un bookmaker chinois, de John Cassavetes repose sur une seule phrase répétée plusieurs fois dans le film : "C'est con d'avoir de l'argent." Des films pareils m'ont permis de trouver un dépassement par les conditions de travail. »

LA « CHALEUR » DU SUPER-8

Raphaël Nadjari commence à écrire *The Shade* en 1998, d'après une nouvelle de Dostoïevski, *Une femme douce*, qui le poursuivait depuis longtemps. Une initiative étrange qui fait se demander pourquoi il lui a fallu partir aux Etats-Unis pour adapter un scénario russe. « Je suis tombé un jour sur le scénario de *Taxi Driver*, et il m'a semblé clair que son auteur, Paul Schrader, avait lu *Notes d'un souterrain de Dostoïevski* avant de l'écrire. Une femme douce et *Journal d'un condamné* à mort, de Victor Hugo, m'ont profondément marqué. Ce sont des anti-récits. Je me suis inspiré de ce principe pour *The Shade* en restant sur l'énergie et la thématique du film de genre tout en distordant la narration. »

Le tournage de *The Shade* relève du tour de force. Des comédiens qui donnent leur accord la veille du tournage, un budget très serré, fourni par la toute jeune maison de production française Whole Nine Productions, qui se révélera insuffisant pour boucler la post-production de ce film enfanté dans une extrême précarité. « Nous avons envoyé en janvier 1999 la cassette du film à plusieurs festivals. Nous avons reçu un coup de fil de Gilles Jacob, qui a littéralement sauvé *The Shade*. Notre sélection pour Cannes a tout changé. La post-production aura été tellement compliquée que je n'ai vu mon film terminé que le jour de sa présentation au festival. »

Le projet suivant de Raphaël Nadjari, intitulé *Burnt*, ne se complait toujours pas dans la facilité. « C'est l'histoire de trois frères issus d'une famille juive traditionnelle qui travaillent chez un grossiste en tissu. Après avoir passé le vendredi soir chez leur mère, ils sortent ensemble et l'un des trois frères est assassiné. » Tourné en super-8, un format en voie de disparition - « je voulais une chaleur immédiate sans recul » -, *Burnt* essaie de restaurer une vision qui serait celle du cinéma yiddish perdu. Prisonnier des contraintes des laboratoires, Nadjari n'en a toujours pas vu la moindre image.

S. Bd



FRANCK COURTÈS POUR « LE MONDE »

« La post-production de "The Shade" aura été tellement compliquée que je n'ai vu mon film terminé que le jour de sa présentation au Festival de Cannes. »

Conte noir en nocturne américain

The Shade. Une nouvelle de Dostoïevski tournée dans l'esthétique de la série B

Film américain de Raphaël Nadjari. Avec Richard Edson, Lorie Marino, Barbara Haas, Jeff Ware, Jacob Lavin. (1 h 23.)

Premier long métrage d'un réalisateur français de vingt-huit ans installé aux Etats-Unis, *The Shade* a été réalisé dans des conditions de guérilla, en vingt jours et pour moins de 100 000 dollars. Le film réussit le pari de marier l'esthétique de la série B à *Une femme douce*, nouvelle de Dostoïevski dont Robert Bresson s'était inspiré

il y a trente ans pour son film éponyme. Aucun lien ne peut pourtant être décelé entre ces deux films que tout sépare. Dénuée de toute référence chrétienne qui émaillait autant la nouvelle de Dostoïevski que le film de Bresson, l'inspiration de Raphaël Nadjari est davantage à chercher du côté de certaines figures du roman noir qu'il épuise et porte à leur point ultime.

Un tournage de nuit - *The Shade* signifie « ombre » en anglais -, une musique du compositeur de jazz John Surman de plus en plus obsédante au fil du récit, un New York

réduit à quelques extérieurs et qui semble déserté par ses habitants, une narration à la première personne, la vision inaugurale d'un homme serrant un cadavre dans ses mains, une construction elliptique : autant de composantes cultivées autrefois par la série B, mais qui, mises ensemble, donnent un film mystérieux et envoûtant qui fonctionne entièrement sur le non-dit.

GHETTO IMAGINAIRE

Comme dans *La nuit tombe* ou *Tirez sur le pianiste* de David Goodis, un écrivain avec qui *The Shade* entretient une relation plus intense qu'avec Dostoïevski, Simon, le héros du film de Raphaël Nadjari, souffre d'une fêlure intime qui rend ses gestes douloureux et chacune de ses expressions mélancoliques. La sève de la vie semble avoir quitté son corps pour le laisser à une existence morne, comme si le personnage était victime d'une mystérieuse punition. Interprété par Richard Edson, qu'on avait déjà aperçu dans *Stranger Than Paradise* de Jim Jarmusch - un de ces rares comédiens dont la seule présence suffit à installer une atmosphère -, ce prêteur sur gages est intrigué par une femme qui vient régulièrement déposer dans son officine des bijoux de famille. Il l'invite à sortir un soir, et lui propose de but en blanc de l'épouser. Leur union tourne court très vite et la jeune femme se suicide. La narration très ramassée de *The Shade*, la succession rapide des actions, interdisent au spectateur de bien mesurer l'écoulement du temps, et confèrent au déroulement du film un caractère inéluctable qui participe grandement à sa réussite.

En transformant, à la différence

de la nouvelle de Dostoïevski, ce personnage du prêteur sur gages en juif, Raphaël Nadjari déconstruit le cliché ancien du juif qui bâtit sa fortune sur la misère des autres. Le réalisateur ne s'en tient pas à ce que son personnage possède - très peu de choses d'ailleurs - mais à ce qu'il dissimule. La disposition de son magasin, avec un guichet qui sépare l'homme de ses clients, dresse un ghetto imaginaire, entre lui et le reste du monde. Seul un dîner rituel avec sa mère tous les jeudis vient déranger le cours d'une existence consacrée à expier une faute mystérieuse.

Le choix de New York, a priori gratuit pour une telle histoire, se révèle pertinent. Débarassée de son gigantisme et de sa dimension high-tech régulièrement revisitée par les productions hollywoodiennes, la métropole américaine se transforme en un lieu sans âge dont les racines d'Europe centrale resurgissent brutalement et où les fantômes circulent avec d'autant plus de liberté.

La confrontation entre un homme à la mémoire devenue trop lourde et une femme frappée d'amnésie, sur laquelle le film ne révèle jamais la moindre information biographique, aboutit à cette image obsédante, montrée à plusieurs reprises dans le film, d'un corps inerte tenu à bout de bras par Richard Edson. Richard Edson ressemble dans *The Shade* à un ange, désintéressé des plaisirs de la vie et étranger à toute forme de jouissance. L'enjeu du récit consiste à le faire tomber de son ciel. Confronté au corps de la femme qu'il n'a pas su aimer, il devient enfin un homme.

Samuel Blumenfeld

Abraham cherche Paul désespérément

Le Mystère Paul. Une enquête sur le chemin de Damas

Film français d'Abraham Ségal. Avec Didier Sandre (1 h 44.)

En 1996, l'auteur de ce film, Abraham Ségal, signait une enquête du même type que celle qu'il nous propose aujourd'hui sur l'apôtre Paul, à cette différence près qu'elle était consacrée au patriarche Abraham. Deux traits particuliers suscitaient l'intérêt de ce document. D'abord, le fait que le même personnage était revendiqué par les trois grandes religions monothéistes, dont les représentants justifiaient cette appropriation par un plaidoyer *pro domo*. Ensuite, l'actualité et l'intérêt que revêtait plus précisément la figure d'Abraham à travers le conflit israélo-arabe. Adoptant

exactement la même méthode d'investigation pour Paul (un enquêteur, interprété par l'acteur Didier Sandre, reconstitue le périple de l'apôtre et s'entretient avec divers spécialistes, chercheurs et théologiens, à son sujet), Abraham Ségal échoue pourtant, cette fois, à nous passionner pour son enquête comme pour son personnage. Non que la figure éminemment complexe du juif Saül de Tarse, converti au christianisme sur le chemin de Damas, manque en soi d'intérêt, ou que les commentaires du film ne soient pas riches d'enseignements.

Mais il y manque ce petit quelque chose qui, au-delà d'une diffusion télévisuelle à titre pédagogique, justifierait sa vocation cinématographique. Cet échec in-

Dieu est partout dans le village global

Magnolia. Ours d'or à Berlin, l'essai métaphysique de Paul Thomas Anderson n'échappe pas au verbiage et à un lourd symbolisme

Film américain de Paul Thomas Anderson. Avec Tom Cruise, Philip Baker Hall, Julianne Moore, Jason Robards, William H. Macy. (3 h 4.)

Des images d'archives retraçant une exécution qui s'est déroulée en 1911, un homme-grenouille perché sur un arbre après avoir été ramassé accidentellement par un Canadien, un suicide raté se transformant en un meurtre réussi : ce sont les premières images de *Magnolia*, un film qui nous plonge brutalement dans le tumulte de Los Angeles d'aujourd'hui et qui aura été plébiscité à Berlin, où il a remporté l'Ours d'or. Ces séquences hilarantes posent un des axiomes du film : l'étrange trouve toujours une explication quand on se donne la peine de le déchiffrer.

Les comédiens de *Magnolia*, Philip Baker Hall, Philip Seymour Hoffman, William H. Macy, Julianne Moore, John C. Reilly, Tom Cruise, Jason Robards, s'expriment souvent en hurlant dans des rôles outranciers. Paralysé sur son lit, des tubes dans le nez, Jason Robards se perd dans des monologues sur le sens de la vie, pendant que sa femme, interprétée par Julianne Moore, perd la tête et se repent de sa vie adultère. Assis en slip devant une journaliste, un gourou sexuel personnifié par Tom Cruise, qui parodie son rôle de pilote dans *Top Gun*, raconte son enfance à un journaliste circonspecte.

Anticipant la folie qui s'est emparée d'une partie des téléspectateurs américains depuis la diffusion du jeu télévisé « Who wants to be a millionaire ? », Anderson se sert d'une émission imaginaire baptisée « What do kids know ? » - présentée comme le plus ancien jeu télévisé - comme pierre centrale de son édifice narratif. L'« émission » oppose avec un humour certain des adultes à des adolescents et résume à merveille l'angoisse générationnelle qui caractérise le film.

COTATION MORALE

Le producteur de l'émission et son spectateur se meurent quand leurs enfants ont perdu la tête. L'un se prostitue pour payer sa cocaïne, l'autre s'est transformé pour la télévision en prêtre de la fraternité virile. Pendant ce temps, l'un des candidats les plus géniaux de l'histoire du jeu sombre corps et âme en direct, accablé par la pression d'un père qui tient absolument à en faire une vedette de la télévision. Cette émission est entrecoupée d'une histoire d'amour, des déboires d'un ancien candidat au chômage et des tentatives désespérées d'un infirmier pour exaucer la dernière requête de Jason Robards : retrouver la trace de son fils. Il y a un film passionnant dans *Magnolia*, mais il est enfoui sous trois heures de verbiage.

Dans le village global agencé par Paul Thomas Anderson, chacun a rendez-vous avec le destin. Une chanson d'Aimee Mann que la dizaine de personnages du film chantent en même temps, chacun dans leur coin, souligne le lien intime qui les unit. Une intervention divine sous la forme d'une des plaies d'Égypte vient régler le sort des différents protagonistes en obéissant à un barème de cotation morale. L'animateur du jeu imaginaire révèle avoir abusé sexuellement de sa fille et meurt seul et abandonné de tous. La femme adultère est sauvée *in extremis* après avoir expié ses fautes. Les autres trouveront le réconfort.

Ce symbolisme pesant, digne d'un étudiant découvrant les vertus de l'analyse structurale, serait plaisant si le réalisateur ne semblait pas croire que Dieu est partout, que l'homme est une marionnette entre ses mains. Les visées métaphysiques de Paul Thomas Anderson ne dépassent malheureusement pas le stade des maximes populaires cachées dans les biscuits offerts par les restaurants chinois avec le café.

J. M.

S. Bd



Cinéma, télévision, livre, formation, + le guide pratique du scénariste

Numéro 6 en vente chez votre marchand de journaux

www.6nop6.com

HORS-CHAMP

■ L'acteur américain Leonardo DiCaprio devait interpréter le trompettiste et chanteur de jazz Chet Baker à l'écran, dans un film inspiré de *As Though I Have Wings*, les mémoires écrites par le musicien. La compagnie Miramax doit produire le film mais n'a pas encore choisi de scénariste et de réalisateur.

■ La société chargée de l'exploitation de la station orbitale Mir a signé avec la société américaine Vidéfco un contrat pour envoyer sur Mir l'acteur russe Vladimir Steklou. Le film, qui sera réalisé par Iouri Kara, est inspiré du roman d'un écrivain kirghize, paru en 1994, qui raconte l'histoire d'un scientifique qui s'est enfui dans l'espace pour prévenir l'humanité d'une catastrophe imminente et qui est poursuivi par les services secrets.

■ Après la rafle sur les prix (quatre récompenses) opérée par *Venus Beauté (Institut)*, lors de la 25^e cérémonie des Césars, le 19 février, et l'augmentation de la fréquentation qui s'ensuit en France, le film de Tonie Marshall connaît non seulement un regain de faveur en Belgique et en Suisse, mais suscite désormais l'intérêt de trois distributeurs américains, avec lesquels Jacques Le Glou (Mercure Distribution), détenteur des droits internationaux, est actuellement en négociation.

Au festival des jeunes talents

Les Acteurs à l'Écran, une compétition encadrée par des rétrospectives

GLORIEUSE SOLITUDE des acteurs français ? Le diagnostic était en tout cas posé dans ces colonnes (*Le Monde* du 23 février), relevant la tendance actuelle des acteurs à « porter » des films souffrant par ailleurs d'une certaine faiblesse. En attendant que l'avenir dise s'il s'agit d'une tendance profonde ou seulement conjoncturelle, ce constat devrait trouver l'assentiment des responsables du festival Les Acteurs à l'Écran, qui s'attache depuis quinze ans à découvrir et faire reconnaître de jeunes talents.

Créé et dirigé par Alain Losi, qui vient de céder la place à Armand Bédaryan, cette manifestation n'en attire pas moins quelque cinq mille spectateurs en l'espace d'une semaine. Un jury professionnel, présidé cette année par Bulle Ogier, y attribuera un double prix d'interprétation (masculine et féminine) dans la catégorie longs (dix films sélectionnés) et courts métrages (douze films).

Laurence Côte, Nathalie Richard, Marie Matheron, Elsa Zylberstein, Yvan Attal, Emmanuel Salinger, Benoît Magimel, Jalil Lespert ont été distingués ici au cours des éditions précédentes. Cette année, Isild Le Besco (*La Puce*), Emilie Dequenne (*Rosetta*), Catherine Vinatier (*Peau neuve*), Marcial di Fonzo Bo (*Peau neuve*), Zakarya

Gouram (*Plus qu'hier moins que demain*) ou Philippe Garziano (*L'Arche de Noé*) se disputent notamment le privilège de leur succéder, sans oublier le remarquable quatuor de viragos adolescentes (Ingrid Molinier, Julie-Marie Parmentier, Camille Rousselet, Magali Woch) révélé dans *La vie ne me fait pas peur*, de Noemie Lvovsky. Cette appétissante compétition est loin d'être le seul atout du festival, qui consacre des coups de projecteur et des rétrospectives à des acteurs confirmés (le 29 février à Mirielle Perrier; le 2 mars à Jean-Pierre Darroussin; le 5 mars à Jean-Pierre Bacri), mais aussi à de jeunes cinéastes.

DÉCOUVRIR LES FRÈRES LARRIEU

On ne saurait trop recommander, parmi ces derniers, la soirée consacrée aux frères Larrieu (vendredi 3 mars, 19 heures), pour les découvrir avant que leur réputation n'égalise, dans un registre plus souriant mais non moins talentueux, celle des Dardenne. Un programme composé d'un court métrage (*Bernard et les apparitions*, 1992) et de deux moyens métrages (*Fin d'été*, distribué en salle en 1999, et *La Brèche de Roland*, présenté en avant-première) permettra d'apprécier leur univers très original, qui a pour caractéristique

de déplacer le cadre du marivaudage sentimental et intellectuel parisien dans des coins reculés de la campagne française.

S'il contribue indéniablement à la fraîcheur et à l'humour de leurs films, cet effet de distanciation n'est pas uniquement employé à des fins parodiques. Le paysage naturel (qui semble d'ailleurs redevenir un personnage à part entière du cinéma français chez de jeunes réalisateurs comme Bruno Dumont, Laurent Achard, Philippe Ramos ou Yves Caumon) y acquiert une valeur de contrepoint abstrait au récit, contribuant à créer des moments d'une grande beauté et d'une vraie âpreté. Un fil court du Jean Renoir d'*Une partie de campagne* au cinéma des frères Larrieu, qui passe par le Jean Eustache du *Père Noël à les yeux bleus*. C'est dire s'il faut aller y voir, ne serait-ce que pour découvrir, dans *La Brèche de Roland*, l'acteur Mathieu Amalric dans la peau d'un alpiniste du dimanche, en équilibre névrotique au bord du gouffre familial.

J. M.

★ **Les Acteurs à l'Écran. Ecran Gérard-Philippe - Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93200 Saint-Denis. Tél. : 01-48-20-99-20. Jusqu'au 5 mars.**

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Toy Story 2	4	552 733	695	▼ - 24 %	3 458 671
2 La Plage	2	463 228	538	▼ - 48 %	1 569 835
3 Sixième Sens	8	307 977	594	▼ - 21 %	6 701 603
4 Sleepy Hollow	3	303 415	473	▼ - 32 %	1 681 733
5 Les Rois du désert	1	275 259	299		275 259
6 American Beauty	4	201 893	268	▼ - 17 %	1 190 975
7 Vénus beauté (institut)	56	80 021	160	▲ +80 000 %	1 093 806
8 Anna et le roi	5	79 438	308	▼ - 29 %	916 859
9 Himalaya ...	11	75 722	341	▼ - 18 %	2 317 521
10 American Pie	12	60 000	267	▼ - 20 %	2 029 386

* Période du mercredi 23 févr. au dimanche 27 févr. inclus

Sans tambour ni trompette, les statistiques des entrées en salles sont en train de jouer, semaine après semaine, un requiem. Le chant funèbre de la singularité du cinéma français, exécuté dans le silence assourdissant des pouvoirs publics et des professionnels de la production repus de subventions. Les résultats de cette semaine, où un ou deux titres (*Vénus Beauté* grâce aux Césars, *Himalaya* grâce au fait qu'il ne ressemble surtout pas à un film français) se singularisent au milieu d'un flot constant de productions américaines, ne sont même plus exemplaires, ils sont routiniers. La situation est désormais similaire à celle des autres pays européens : en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne aussi une poignée de films locaux tirent leur épingle d'un jeu dont les règles sont fixées par l'industrie hollywoodienne et ses relais nationaux. Tandis que « le » nouveau film français de la semaine, *Love Me*, se classe seulement quinzième avec vingt-six mille entrées...

Source : "Ecran total"

Que cache la moustache de Jean-Pierre Bacri ?

Le Goût des autres. Agnès Jaoui signe son premier long métrage en tant que réalisatrice

Film français d'Agnès Jaoui. Avec Anne Alvaro, Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Agnès Jaoui, Gérard Lanvin. (1 h 52.)

Encensée pour son interprétation dans le film de Christophe Blanc, *Une femme d'extérieur*, Agnès Jaoui signe avec *Le Goût des autres* son premier long métrage de fiction comme réalisatrice et

prouve qu'elle est aussi une « femme d'intérieur ». Son film prend d'ailleurs à bras-le-corps la question des préjugés pour dire, au terme d'une traversée des apparences, que les individus sont toujours différents de la position sociale à l'aune de laquelle on les juge. Plusieurs couples antagonistes illustrent ici la même idée avec des résultats différents, selon la tradition classique de la comédie morale.

Le tandem principal est constitué de Castella (Jean-Pierre Bacri), industriel arrivé et mal dégrossi, et de Clara (Anne Alvaro), comédienne de répertoire entre deux âges et deux chomages. Marié à une bourgeoise égoïste et emmerdeuse, Castella rencontre Clara par hasard, au détour d'un cours de perfectionnement en anglais. Il en tombe amoureux. Délaissant l'entreprise, il se met à fréquenter assidûment le théâtre et à mener

une cour effrénée à la comédienne, au risque de trahir son indifférence aux choses de l'esprit et de subir en retour le mépris des gens de culture à l'égard des gens d'argent.

Distribuant équitablement les coups de griffes, Agnès Jaoui joue de la cruauté de la situation avec efficacité, montrant au passage que la générosité et la cupidité ne sont pas forcément du côté qu'on croit, et en démontrant que les différences peuvent être surmontées dès lors que chacun des partenaires est en mesure de faire triompher son « goût des autres » sur les préventions. Ce que ne parviendront pas à faire Manie (Agnès Jaoui), serveuse facile du bar du théâtre, et Moreno (Gérard Lanvin), ancien flic aigri devenu garde du corps de Castella.

PHILOSOPHIE DE COMPTOIR

Tout cela aurait été évidemment bel et bon si la réalisatrice était parvenue à nuancer davantage trois caractéristiques qui font dériver son film vers la philosophie de comptoir : l'usage des dialogues et des bons mots comme essence de la mise en scène ; le recours à des facilités typologiques (Bacri interprétant pour la millième fois le même rôle, la bêtise outrancière de son personnage, l'homosexualité de l'acteur de théâtre) ; un scénario, écrit par Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, qui assène de façon trop mécanique la morale qui le sous-tend. Ce dernier point est sans doute le plus intéressant, renvoyant en miroir l'image du couple qu'ils forment à la ville comme à la scène. Comment concilie-t-il sa contribution au cinéma grand public (*Un air de famille*, de Cédric Klapisch) et celle au cinéma d'auteur (*Smoking, no smoking*, d'Alain Resnais) ? La réponse est explicite dans le film : la rencontre de l'artiste et de l'industriel peut, à la condition de la tolérance et du respect réciproque, se révéler fructueuse.

De même pour l'image du « type mal embouché » soigneusement entretenue par Jean-Pierre Bacri, dont le film propose une exégèse exemplaire. Un détail la révèle : une moustache de « beauf ». Elle n'a d'autre fonction que de révéler, comme le nez au milieu du visage, Bacri l'acteur : un homme sensible au cœur gros comme ça. Au cambriolage ontologique de la moustache de Charlot par Hitler (diagnostiqué par André Bazin), correspond ici la révélation par Jaoui du camouflage ontologique de Bacri. L'ennui, c'est que la carrière de l'acteur est bâtie sur ce camouflage, que sa révélation en est par conséquent de longue date éventée.

J. M.

SORTIR

PARIS

Orchestre de Paris

Berlioz : *Waverley*, *La Belle Voyageuse*, *La Captive*. Liszt : *Faust-Symphonie*. Brigitte Balleys (soprano), Roger Norrington (direction). A l'instigation de Georges-François Hirsh, son directeur général, l'Orchestre de Paris s'est lancé dans une intégrale de l'œuvre d'Hector Berlioz qui doit prendre fin en 2003. Au programme de ce soir, trois raretés et la *Faust-Symphonie* de Franz Liszt. En soliste, la remarquable Brigitte Balleys et Roger Norrington, un chef d'orchestre britannique qui connaît son Berlioz comme peu.

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Les 1^{er} et 2 mars, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

Brigitte Fontaine

Manquer Brigitte Fontaine ? Pas question. La créatrice de *Comme à la radio*, de *Genre humain*, de tous ces témoignages précieux sur nos contemporains, ne se lasse pas de revenir sur les folies communes, les soulignant, les transformant en objets de jeu. Imprévisible, mais toujours avec Areski, musicien qui sut introduire l'Afrique du Nord (la Kabylie) dans cet univers de free-jazz et de chansons-performances qui était celui de Brigitte Fontaine et de sa

bande (Higelin), la chanteuse a pris avec grâce et volupté le virage électronique, endossé la modernité du second millénaire. Kiron Espace, 10, rue La Vacquerie, Paris 11^e. M^o Voltaire. Jusqu'au 18 mars, du mardi au samedi, 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. De 100 F à 150 F.

SCEAUX

Compagnie Yvann Alexandre

Intimoléum. La 18^e édition des Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux maintient comme à son habitude l'équilibre entre talents reconnus et jeune garde de la danse contemporaine. En tête de manifestation, Yvann Alexandre, régulièrement soutenu par le lieu depuis 1996 (il a créé sa compagnie en 1993), propose un duo intitulé *Intimoléum*. Il sera suivi par Angelin Preljocaj et son *TV show* chorégraphique aussi drôle et décalé que la télé parfois peut l'être, *Personne n'épouse les méduses* (du 8 au 11 mars), puis de la troupe japonaise Sankai Juku avec leur pièce culte *Unetsu* (des œufs debout par curiosité). Odile Duboc, Catherine Berbessou, José Montalvo, clôtureront cette manifestation. Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. M^o Bourg-la-Reine. Du 2 mars au 20 avril. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Voyage au bout de l'enfer (*) de Michael Cimino, avec Robert de Niro, John Cazale, John Savage, Christopher Walken, Meryl Streep. Américain, 1978, copie neuve (3 h 03). VO : *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40). (*) Film interdit aux moins de 12 ans

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Actualité de Georges Bernanos Galerie Bernanos, 31-39, avenue Georges-Bernanos, Paris 5^e. RER B, Port-Royal. Tél. : 01-40-51-37-80. De 11 heures à 20 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 1^{er} mars au 11 mars.

Evelyne Axell (1935-1972) Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 1^{er} mars au 10 mai. Entrée libre.

Les Extravagants du théâtre Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 22, rue Malher, Paris 4^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-44-59-29-60. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé les 22, 23 et 30 avril. Fermé lundi. Du 1^{er} mars au 31 mai. 20 F. 10 F.

Hervé Rabot : discrets séismes Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 1^{er} mars au 8 avril.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Hammerklavier de Yasmina Reza, mise en scène de Tilly, avec Josiane Stoleru. Théâtre international de langue française (parc de La Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. A partir du 1^{er} mars. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 1^{er} avril.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain Œuvres de Webern, Benjamin, Huber. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris 16^e. M^o Iéna. Le 1^{er} mars, 20 heures. Tél. : 01-44-43-92-30.

Ensemble l'itinéraire Atelier-concert Michaël Levinas. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^o Solferino. Le 1^{er} mars, 20 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

Daniel Müller-Schott (violoncelle). Bach : *Suites pour violoncelle seul BWV 1008, BWV 1010 et BWV 1012*. Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1^{er}. M^o Louvre. Le 1^{er} mars, 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. De 100 F à 135 F.

Claude Barthélemy Quintet L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17^e. M^o Place-de-Clichy. Les 1^{er} et 2 mars, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 90 F à 120 F.

Steve Grossman Quartet Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 1^{er}, 2, 3 et 4 mars, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

MEMOIRE VIVE

8H30-10H

RTL

rtl.fr

L'INTERACTIVITÉ EN LIGNE

EN VUE

■ Les journalistes envoyés spéciaux en Israël ont vu, rapporte l'AFP, « une marque sombre ressemblant à une croûte à l'arrière du crâne de M. Jospin ».

■ **Bernard-Henri Lévy**, philosophe et romancier français six fois entarté, a qualifié de « terrorisme mineur et sans gravité », la tentative dont il était la cible, dimanche soir à Bruxelles.

■ **Henry Kissinger**, ancien secrétaire d'Etat américain, administrateur de la compagnie PT Freeprot Indonesia exploitant en Indonésie l'une des mines d'or les plus riches du monde, accepte « sans compensation financière », en tant qu'« ami de l'Indonésie », le rôle de « conseiller pour les affaires générales » du président **Abdurrahman Wahid**.

■ Comme son fils venait de gagner à la loterie 829 milliards de livres turques (1,45 million de dollars), **Haci Paloglu**, retraité de la province d'Elazig, est mort d'une crise cardiaque, samedi 26 février, en bondissant de joie.

■ Une passante qui promenait son chien, samedi 26 février, a trouvé sur un trottoir de Long Beach le cadavre d'un immigré tombé du ciel, lâché, sans doute, par un avion qui ouvrait son train d'atterrissage à l'approche de New York.

■ Echouant dans l'Aveyron, épuisé, affamé, noirci de graisse et de poussière, **Saïd Abdelkrim**, mauvais élève, a, pour fuir la colère de son père, parcouru sous un car de tourisme le trajet Marrakech-Rodez.

■ Devant l'afflux de demandeurs d'asile, le gouvernement britannique envisage de convertir des bateaux en centres d'hébergement.

■ Les amis des bêtes retiendront le nom de **Frodo Baggins**, premier chien à débarquer librement, lundi 28 février, sans être soumis à la quarantaine qui, en Grande-Bretagne, frappaient les animaux domestiques depuis cent ans.

■ La population a augmenté de 10,99 millions d'habitants en 1999 en Chine, où cinq millions de fonctionnaires seront privés d'emploi cette année.

■ Les médecins italiens battent des records pour soulager les couples stériles : après les sextuplés de Pérouse et les quintuplés d'Avellino, voici les quadruplés de Syracuse.

■ **Luiz Carlos Silva Costa**, mère de deux garçons, qui vit avec **Ricardo**, son mari, dans une petite maison de deux pièces sur l'île de Gobernador, près de Rio, vient de donner naissance à des quintuplés de 37 à 38 centimètres, pesant plus de 1 kg chacun.

Christian Colombani

L'autocritique du « Washington Post »

Le grand quotidien américain énumère ses erreurs d'appréciation concernant la campagne présidentielle aux Etats-Unis et s'interroge sur les méthodes utilisées par la presse pour sonder l'électorat

The Washington Post

line du Sud, le même « coude-à-coude » était néanmoins annoncé, à grand renfort de sondages et de micro-trottoirs. Nouveau ratage : Bush engrangeait 11 points d'avance. Autres exemples : « l'enterrement » de la droite chrétienne fondamentaliste (laquelle a survécu avec suffisamment de vigueur aux commentaires pour faire le succès de Bush dans les éditoriaux suivants). Ou l'analyse de la participation des électeurs indépendants en Caroline du Sud. Importante, elle ne pouvait que profiter à

McCain. Le journaliste du Post met en cause les enquêtes et sondages sur lesquels les médias fondent leurs analyses. « En étant gentil, on peut dire que ces intentions de vote sont notoirement peu fiables dans le cas des primaires, étant donné la difficulté de déterminer qui va effectivement se rendre aux urnes, écrit-il. Pour être plus direct, ou bien les journalistes ne le savent pas, ou bien ils choisissent de ne pas révéler les limites et l'histoire contestée de ce type de sondages. »

Exemple : le retournement fulgurant des sondages en Caroline du Sud après la victoire de McCain dans le New Hampshire. Du jour au lendemain, deux enquêtes annonçaient que l'ancien héros du

Vietnam avait rattrapé son retard. Selon Richard Morin, les deux instituts de sondage ont en fait utilisé des « méthodes contestables ». L'un a interrogé 500 votants « probables ». L'autre a procédé par une ahurissante méthode téléphonique (les questions sont posées par un répondeur automatique ; les sondés donnent leur avis en pressant des touches...).

Dans un suprême mea culpa, Morin raconte comment il s'est lui-même retrouvé à jouer le modérateur dans un panel d'électeurs du New Hampshire qui, démocrates comme républicains, se plaignaient de ne pas savoir comment faire leur choix. « J'ai écrit un papier sur un électoral désarçonné dans ses choix. Problème : des enquêtes ultérieures ont montré que les Américains étaient plutôt heureux, merci, de leurs choix, cette année. » Conclusion : il faut se méfier des panels auxquels recourt la presse « principalement parce que leur organisation ne coûte pas cher »...

Le journaliste cite l'opinion d'un chercheur sur ce phénomène de « presse de sitcom » qui risque de conduire les électeurs à rester « sur la touche », à observer le feuilleton plutôt qu'à participer. Cette analyse est cependant démentie par les chiffres de participation aux primaires en cours. Réveillés par l'effet McCain, les électeurs n'ont jamais été aussi nombreux, dans l'histoire récente, à prendre part au processus.

Corine Lesnes

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Ivan Rioufol

■ Le procès fait aux pouvoirs publics sur la gestion du drame de l'Erika est légitime. (...) L'Etat s'est montré inapte à prévenir le danger, mais aussi à protéger de ses conséquences. Hier, il ne s'est rendu utile que dans son rôle de comptable. Décevant. (...) Il n'est pas bon de laisser s'installer des sentiments d'abandon dans des provinces. Le maintien de l'autorité de l'Etat passe par le préalable de l'écoute et de la compassion. De ce point de vue, le gouvernement Jospin a sans doute réussi, hier, avec ses milliards de francs distribués à éteindre les plus grosses braises. Mais est-ce ainsi que les jacqueries s'achètent ?

FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

■ Sans doute la crise actuelle ne met-elle pas en péril la poursuite de la cohabitation. (...) Mais la dégradation des rapports entre l'Elysée et Matignon est telle qu'elle ne peut pas ne devenir un sujet de réflexion pour l'opinion sur les limites du système. La détérioration rapide du climat entre le président et le premier ministre s'explique, bien sûr, par l'approche des échéances électorales, mais plus directement par l'impact des « affaires » et par le renforcement de Matignon. Les premières (...) ont détruit le climat de convivialité relative des deux premières années et constitué une sorte de rupture psychologique entre les deux hommes. Le rapport de forces favorable au premier mi-

nistre a fait le reste, en renforçant, d'une part, l'impatience manœuvrière de l'Elysée et, d'autre part, la volonté de Lionel Jospin d'affirmer, au-delà de l'exercice de sa responsabilité gouvernementale – et peut-être au-delà de la prudence politique –, une personnalité, une vision, une stature, une ambition nouvelle.

INTERNATIONAL
HERALD TRIBUNE

John Vinocur

■ Le thème qui domine les critiques adressées à Lionel Jospin pour la façon dont il s'est écarté de la politique pro-arabe menée par la France au Proche-Orient depuis près de quarante ans est qu'il aurait porté atteinte à la réputation internationale de son pays. (...) Mais en

termes internationaux, à part la colère dans les pays arabes, les dommages les plus graves se situent sans doute à un autre niveau. Le trouble qu'a provoqué dans son propre pays le jugement critique de M. Jospin sur le Hezbollah et le régime syrien, joint à son éloge de la démocratie israélienne, a jeté une lumière crue sur la difficulté profonde avec laquelle la France aborde le changement. Dans un pays qui aspire au « leadership » de l'Europe, les réactions d'indignation portent essentiellement sur la redéfinition de la réalité par M. Jospin, sa renonciation à la prétention française, vieille de plusieurs décennies, selon laquelle la France aurait un rôle particulier à jouer au Proche-Orient, en raison d'affinités prétendument exceptionnelles avec le monde arabe.

www.cat-scan.com

A l'avant-garde de l'art numérique, les images de chats pressés contre la vitre d'un scanner de bureau

« J'ÉTAIS en train de m'ennuyer dans mon appartement, quand j'ai vu mon chat marcher à côté du scanner de mon ordinateur. J'ai alors eu un grand moment d'inspiration. J'ai empoigné le chat, je l'ai posé sur le scanner et j'ai vu quelque chose de magique ! » Le résultat obtenu, une image hilarante, a aussitôt donné envie à Cliff Bleszinski, vingt-trois ans, dessinateur et concepteur de jeux vidéo vivant à Raleigh (Caroline du Nord), d'inviter les internautes à participer à un grand concours de chats scannés. Le nom de son site était tout trouvé : Cat Scan, terme technique désignant aux Etats-Unis tous les scanners médicaux.

Principale consigne délivrée par Cliff aux propriétaires de félins : scanner leur animal dans la position la plus insolite ou la plus ridicule possible. Le succès du concours est immédiat : « J'ai déjà reçu une centaine d'images et on m'en envoie toujours. Je n'ai pas le temps de tout mettre en ligne. »

Le site comporte aujourd'hui neuf galeries où des dizaines de



chats, de toutes les couleurs et de toutes les races, sont montrés sous divers angles, pressés avec force contre la vitre du scanner. Chaque image est accompagnée d'un commentaire ou d'un mot pour encourager l'auteur à améliorer sa technique de scannage.

Le courrier des lecteurs montre que le concours a suscité des réactions très diverses. On reproche notamment à Cliff de mettre en péril les yeux des chats, soumis à la lumière intense d'un scanner.

En guise de réponse, il a publié une image de son propre visage

scanné les yeux écarquillés, pour rassurer tout le monde. Il a également déclaré vainqueur du concours un beau chat roux dont les yeux sont protégés par un bandeau mauve : « J'ai reçu pas mal de lettres haineuses de France et d'Europe continentale ; en revanche, les Anglais semblent m'aimer. Peut-être parce que je me suis rapproché de ce fameux humour anglais, si bizarre. En tout cas, les associations de défense des animaux ne m'ont pas envoyé de courrier. Elles ont sans doute mieux à faire. »

Cliff envisage sérieusement de lancer une deuxième édition de son concours. Il recherche à présent des volontaires susceptibles de l'aider à gérer son site. Quoi qu'il advienne à l'avenir, la consécration artistique de Cat Scan est désormais acquise : le mois dernier, soixante-dix-sept de ses images ont été sélectionnées par une galerie d'art de San Francisco, qui les a agrandies et exposées. L'accueil de la critique a été excellent.

Fabrice Gontier

SUR LA TOILE

AUTOMOBILE

■ Ford, General Motors et Daimler-Chrysler ont annoncé la création prochaine d'un système commun d'achat de leurs pièces et fournitures via Internet, ouvert aux constructeurs, fournisseurs et concessionnaires. Renault et Nissan ont fait part de leur désir de se joindre à l'opération. – (AFP)

WANTED

■ Interpol a décidé d'afficher sur Internet les portraits d'une vingtaine de criminels recherchés, de diverses nationalités. D'autres photos seront ajoutées prochainement, à la demande des Etats membres de l'organisation. – (Reuters.)
www.interpol.int

POUR LES 7-14 ANS

■ Sssplashnet, moteur de recherche destiné aux enfants de sept à quatorze ans, a lancé un service gratuit de création et d'hébergement de pages personnelles pré-formatées.
www.sssplash.fr

BANQUE

■ Selon le webmagazine ZDNet France, 840 000 Français ont déjà utilisé l'un des 90 services bancaires en ligne disponibles à ce jour.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

☐ M. ☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQP41

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom : _____			
Prénom : _____			
N° : _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N° : _____			
Code postal : _____ Ville : _____			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Cle RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HTC}/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel. : 800-428-30-03

Une journée « portes ouvertes » par Alain Rollat

IL N'Y A PAS plus comédien qu'un maton stalinien. Excepté le maton poutinien. C'est une tradition théâtrale. Les journées « portes ouvertes » ont toujours donné lieu, dans les prisons russes, à des mises en scène raffinées. La photographe Jane Evelyn Atwood, qui a visité une quarantaine de prisons, raconte, dans son dernier album, comment, en 1990, après l'avoir autorisée à circuler dans la « colonie de travail » pour délinquants juvéniles de Ryazan, les autorités pénitentiaires essayèrent de la manipuler : « Un après-midi, on m'a dit qu'une fille allait être libérée et que j'allais pouvoir photographier la procédure (...) J'ai photographié tous ses préparatifs de départ, jusqu'au moment où elle a disparu sur une route de campagne qui s'enfonçait dans les champs broussailleux. A ses côtés, un grand gaillard en uniforme portait galamment sa petite valise. Quelques heures

après, une détenue a pris à part mon interprète et lui a expliqué que cette histoire avait été montée de toutes pièces. La fille n'avait pas été libérée, on l'avait ramenée à la prison et cachée dans un autre bâtiment... »

Dix ans plus tard, la crème du personnel pénitentiaire russe se produit en Tchétchénie et elle utilise les mêmes ficelles. La visite guidée du « camp de filtration » de Tchernokozovo, organisée pour la presse internationale, était un modèle du genre « Circulez, y'a plus rien à voir ». France 2 en a rendu compte, sans être dupe. La couche de peinture était encore fraîche. Un général et un procureur militaire se sont mis en quatre pour permettre aux reporters d'interviewer les détenus, en parfait état de santé. Les quelques invalides, entrevus au second plan, avaient été consignés, hors champ médiatique. Les dialogues, sous surveil-

lance, étaient des plus sobres : « Que vous a demandé l'émissaire du Conseil de l'Europe ? - Il nous a demandé comment on vit... - Que lui avez-vous répondu ? - La même chose que les autres... - Vous avez peur, ici ? - Il est possible d'avoir peur, ici... » Un grand maton en uniforme a soufflé aux journalistes la conclusion officielle : « On ne vous a rien caché. Il n'y a pas de salle de tortures, ici... » Et ailleurs ?

Les six ou sept femmes qui ont failli se faire écraser en essayant d'intercepter l'autobus de la presse, à la sortie du camp, avaient, semble-t-il, deux ou trois choses à ajouter, en tant que mères ou épouses de ces détenus. Mais les journalistes n'ont pas été autorisés à leur parler. On en aurait presque s'il ne s'agissait pas d'une représentation macabre. Et si l'on n'avait pas honte de voir les acteurs de l'Union européenne s'y comporter en piteux figurants.

MARDI 29 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Beria, le maître de la terreur.	Forum
23.00 A quoi sert l'ONU ?	Forum
MAGAZINES	
18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Louis Murat, Patrick Bosso.	Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS.	LCI
19.00 Archimède.	Arte
20.00 et 23.50 Les Défilés prêt-à-porter. Les collections à Paris : Chloé.	Paris Première
20.55 Hors série. Sur la terre des dinosaures. Les coulisses du film.	France 3
21.00 Le Gai Savoir. La solidarité est-elle une illusion ?	Paris Première
21.05 Temps présent. Birmanie : l'exil ou le silence.	TV 5
22.25 100 % 2000. Invités : Organiz ; Les jeunes artistes du Théâtre-Cirque.	TSR
22.35 Le Droit de savoir. Commerces du cœur : mariage à tout prix.	TF 1
23.20 La Vie à l'endroit. Ces femmes qui les séduisent.	France 2
0.15 Zone interdite.	M 6
DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. USA, le feu sacré.	Arte
20.30 Mines anti-personnel. La guerre des lâches.	Planète
20.40 La Vie en face. Les Anges gardiens.	Arte
21.30 Beria, l'homme de main de Staline.	Planète
21.40 Comedia. Le Festival mondial du Théâtre de Nancy.	Arte
21.55 Ethique, bioéthique : état des lieux.	Histoire
23.10 L'Homme à la main greffée.	France 3
23.45 Histoires secrètes de la seconde guerre mondiale. [17/26].	Histoire
23.45 Baby, that's Rock'n Roll. [1/2].	Canal Jimmy
0.45 Le Siècle des intellectuels. [1/5].	Histoire
SPORTS EN DIRECT	
20.30 Basket-ball. Euroleague masculine (8 ^e de finale aller).	Pathé Sport
20.40 Football. Ligue des champions (2 ^e phase, 3 ^e journée) Groupe C : Real Madrid - Bayern Munich.	Canal + vert
20.45 Football. Ligue des Champions (2 ^e phase, 3 ^e journée) Groupe D : Marseille - Chelsea.	Canal +
22.00 Boxe. Poids lourds-légers : Chris Bacon (Ang.) - Konstantin Ochrej (Ukr.).	Eurosport
MUSIQUE	
21.00 Les 60 ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël. Œuvres de Weber, Brahms. Dir. Zubin Mehta et Daniel Barenboim.	Muzzik
22.00 « La Symphonie fantastique », de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner.	Mezzo
THÉÂTRE	
23.00 Comedia. Direct 1 Pièce.	Arte
TÉLÉFILMS	
20.55 Le Troisième Jumeau. Tom McLoughlin [1 et 2/2].	M 6
0.20 Muriel fait le désespoir de ses parents. P. Faucon.	Arte
COURTS MÉTRAGES	
21.30 Scénarios sur la drogue. Avalanche. G. Canet et J.-C. Pagnac.	Arte
23.55 Scénarios sur la drogue. Chiienne de vie. H.-P. Korchia.	TF 1
0.50 Libre court. A l'ombre des grands baobabs. Rémy Tamalet.	France 3
1.40 Scénarios sur la drogue. T'en as ? Antoine de Caunes.	France 2
1.50 Scénarios sur la drogue. Kino. Alain Beigel.	France 3
SÉRIES	
20.45 Le Caméléon. Gigolo. O. Cadeau surprise.	Série Club
21.40 Ally McBeal. Car Wash (v.o.).	Téva
22.00 Friends. The One on the Last Night (v.o.).	Canal Jimmy
22.45 The Practice. Caméras cachées (v.o.).	Série Club

FILMS

16.55 Le Patient anglais ■■■ Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 125 min) O.	Cinéstar 2
17.00 Kirikou et la sorcière ■■■ Michel Ocelot (Fr - Bel. - Lux., 1998, 74 min) O.	Canal +
17.20 Les Années terribles ■■■ Richard Heffron (Europe, 1988, 155 min).	Ciné Cinémas 1
17.25 L'inquiétante dame en noir ■■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1962, N., 125 min).	Cinétoile
17.25 Razzia sur la chnouf ■■■ Henri Decoin (France, 1954, N., 105 min).	Cinéfaz
18.30 Police pythou 357 ■■■ Alain Corneau (France, 1975, 120 min) O.	Ciné Cinémas 2
18.55 Nos années sauvages ■■■ Wong Kar-Wai (Hong-Kong, 1990, v.o., 90 min) O.	Ciné Cinémas 3
19.10 Crying Freeman ■■■ Christophe Gans (France - Canada, 1995, 105 min) O.	Cinéfaz
21.00 La Haine ■■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 100 min) O.	Cinéstar 2
21.35 Je hais les acteurs ■■■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min).	Cinétoile
22.15 Créatures célestes ■■■ Peter Jackson. Avec Mélanie Lynskey, Kate Winslet (NZ, 1994, v.o., 100 min).	Ciné Cinémas 1
22.20 Le Troisième Homme ■■■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 110 min).	Ciné Classics
23.50 Le Voyage fantastique ■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 100 min).	Ciné Cinémas 2
0.30 Mima ■■■ Philomène Esposito (France, 1990, 80 min).	Cinéstar 1
1.15 Esther et le roi ■■■ Raoul Walsh (EU - It, 1960, v.o., 110 min) O.	Canal +

le Monde
TELEVISION

ARTE	
21.40 Le Festival mondial du théâtre de Nancy	
Vingt ans d'histoire de cette scène théâtrale, creuset de créations, du Bread and Puppet à Pina Bausch et de Bob Wilson à Tadeusz Kantor. Dirigés par Jack Lang, des prospecteurs sillonnèrent le monde entre 1963 et 1983, en quête des créations les plus inventives. Le déclin s'amorça en 1979 et le Festival de Nancy disparut avec le départ du ministre de la culture.	

CINÉ CINÉMAS 1	
22.15 Créatures célestes ■■■	
Un film profondément troublant du réalisateur néo-zélandais Peter Jackson, qui raconte l'amitié passionnée entre deux jeunes filles qui les mènera jusqu'à leur mort. Mise en scène frénétique qui s'apaise à la fin de ce film, grâce auquel Kate Winslet et Melanie Lynskey obtinrent leur premier grand rôle. Lion d'argent à Venise en 1994, Grand Prix à Gérardmer l'année suivante.	

FRANCE 3	
23.10 L'homme à la main greffée	
Un documentaire très complet de Richard Vargas et Catherine Cupillard qui décrit l'histoire des différentes greffes d'organes, à l'occasion de la greffe d'un avant-bras pratiquée sur Clint Hallam et qui fut réalisée en septembre 1998, à Lyon, par les professeurs Earl Owen et Jean-Michel Dubernard. Une enquête qui pose honnêtement plus de questions qu'elle ne donne de réponses.	

MERCREDI 1^{er} MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Affaire Lewinsky, tempête sur une démocratie. Invités : Jérôme Cahryn, Philippe Jacquin, André Kaspi, William McGurn, Walter Welles.	Forum
22.00 Ecrire pour la télé. Invités : Claude de Givray, Joëlle Goron, Frédéric Krivine, Dominique Pasquier, Claude Santelli.	Forum
MAGAZINES	
17.00 Les Lumières du music-hall. Bing Crosby. Nana Mouskouri.	Paris Première
17.10 LCA, la culture aussi.	LCI
17.30 Le Journal de l'histoire. L'Histoire qui vient.	Histoire
18.15 Union libre. Invité : David Douillet.	TV 5
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Madrugada, Nick Cohn, Daniel Prévost.	Canal +
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
20.10 Strip-tease.	RTBF 1
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire.	Histoire
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La jeunesse sous Hitler [4/5] : Guerre.	Arte
20.55 La Marche du siècle. Régime, santé, plaisir. Invités : Catherine Jacob, Nathalie Garçon, Gérard Apfeldorfer, Marcel Ruffo, Jean-Philippe Zermati, Maryse Wolinsky, Vincent Ferniot.	France 3
21.05 Au nom de la loi. Les hommes du président. Village n° 1, pile et face.	TV 5
22.35 Ça se discute. Comment vit-on la clandestinité ?	France 2
22.45 La Route. Invités : Tonton David et Etienne Roda-Gil.	Canal Jimmy
DOCUMENTAIRES	
18.05 Cézanne.	Odyssée
18.15 Les Grandes Expositions. L'or des Scythes.	Planète
18.15 Les Grands Commandants. [3/6]. Napoléon.	Histoire
19.00 Sur les traces d'Hemingway avec Michael Palin. [2/4].	Arte
19.15 Marc Ferro, la passion de l'Histoire.	Histoire
19.30 Jazz Collection. Gerry Mulligan.	Muzzik
19.40 A la conquête de l'indéfiniment petit.	Planète
20.00 La Terre en question. L'avenir du Botswana.	Odyssée
20.15 La Terreur au nom du Christ.	Arte
20.30 Chevaux sauvages australiens.	Planète
20.35 Les Mineurs de glace.	Odyssée
21.00 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [18/26]. Ils voulaient pour la Chine.	Histoire
21.00 La Gloire du Kirov.	Muzzik
21.00 Provence. Un million d'années d'histoire.	Odyssée
21.15 Libération.	Planète
21.50 Chostakovitch contre Staline. La musique sous la dictature.	Arte
21.55 L'Instinct animal.	Odyssée
22.00 Le Siècle des intellectuels. [2/5]. Les années Gide.	Histoire
22.30 Monica Lewinsky, une affaire ?	Planète
23.05 Gutenberg, l'homme du millénaire.	Arte
23.55 Mines anti-personnel. La guerre des lâches.	Planète
23.55 Sam Shepard, écrivain, acteur, scénariste.	Ciné Cinémas
0.00 L'Amour de ma vie.	Arte
0.50 La Case de l'oncle doc. La Ferme des Lamache.	France 3
0.55 Music Planet. Compay Segundo ; Ruben Gonzales.	Arte
0.55 Beria, l'homme de main de Staline.	Planète
1.00 Les Grands Destins du XX ^e siècle. Les acteurs de Yalta : Staline.	TF 1
SPORTS EN DIRECT	
20.45 Football. Ligue des champions. Groupe B : Manchester United - Bordeaux.	TF 1
2.35 Basket NBA. Detroit Pistons - Utah Jazz.	Canal +
MUSIQUE	
18.10 Concerto pour violon, de Brahms. Itzhak Perlman, violon.	Muzzik
18.30 Cecilia et Bryn à Glyndebourne. Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ; Bryn Terfel, baryton-basse. Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Myung-Whun Chung. Œuvres de Mozart, Rossini, Haydn, Donizetti, Haendel.	Mezzo
20.00 Donizetti et Mozart. Matti Helin, flûte ; Jussi Siirala, piano.	Mezzo
21.50 Motown Live. Bizzy Bone ; Kurupt ; Grandmaster Melle Mel ; Mack 10 ; Sugarhill Gang ; Saïch Evans ; 112.	Paris Première
THÉÂTRE	
23.05 Le Diamant rose. Pièce de Michel Pertwee. Mise en scène de Michel Roux.	TMC
TÉLÉFILMS	
17.40 Les Compagnons de Jésus. Michel Drach [2/3].	Festival
20.10 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant [1 et 2/3].	TSR
20.30 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [1/6].	Festival
20.55 Rends-moi mon nom. Patrice Martineau.	France 2
20.55 De plein fouet. Laurent Carceles.	M 6
COURTS MÉTRAGES	
0.40 Scénarios sur la drogue. Papa Was a Rolling Stone. Jean Bocheux.	TF 1
0.40 Scénarios sur la drogue. Tube du jour. Diane Bertrand.	France 3
1.05 Scénarios sur la drogue. Le Bistrot. Georges Lautner.	France 2
SÉRIES	
17.55 Angela, 15 ans. Un vilain bouton.	France 2
18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de cobayes.	M 6
18.45 Friends. Celui qui ne voulait pas partir.	France 2
19.35 Mission impossible. Le sceau.	Série Club
20.00 That 70's Show. Grand-mère est morte (v.o.).	Canal Jimmy
20.10 Une nounou d'enfer. La nuit miraculeuse de Hanouka.	M 6
20.15 Ellen. Une soirée en limousine.	RTL 9
20.50 Homicide. [2/2]. Prise d'otages O.	Série Club
20.55 St Elsewhere. La mort d'un frère. Prise d'otages.	Téva
21.05 Star Trek, Voyager. Froid comme l'enfer.	Canal Jimmy
21.55 Star Trek, Deep Space Nine. L'adversaire.	Canal Jimmy
22.45 Oz. Lettre piégée (v.o.).	Série Club
0.00 Friends. The One on the Last Night (v.o.).	Canal Jimmy
0.15 The PJ's, les Stubbs. Hangin' with Mr Super (v.o.).	Série Club
0.50 Les Soprano. Suspicion (v.o.).	Canal Jimmy

FILMS

13.40 Le Port de Fangoise ■■■ Howard Hawks. Avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall (EU, 1944, N., v.o., 100 min).	Cinétoile
14.25 Passion d'amour ■■■ Ettore Scola (Italie, 1981, 120 min).	Ciné Cinémas 3
15.35 Mima ■■■ Philomène Esposito (France, 1990, 85 min).	Cinéstar 2
16.20 Do the Right Thing ■■■ Spike Lee (Etats-Unis, 1989, v.o., 115 min) O.	Ciné Cinémas 1
16.40 Les Sept Voleurs ■■■ Henry Hathaway (EU, 1960, N., v.o., 105 min).	Ciné Classics
17.15 New York, New York ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1977, 140 min).	Cinétoile
17.45 Le Patient anglais ■■■ Anthony Minghella (Etats-Unis, 1996, 170 min) O.	Cinéstar 1
18.15 L'Argent des autres ■■■ Christian de Chalonge (France, 1978, 110 min) O.	Ciné Cinémas 1
18.50 Créatures célestes ■■■ Peter Jackson (NZ, 1994, 100 min).	Ciné Cinémas 2
20.30 Le Troisième Homme ■■■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 110 min).	Ciné Classics
20.30 Le Voyage fantastique ■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 100 min).	Ciné Cinémas 2
22.20 La Fille du désert ■■■ Raoul Walsh. Avec Joel McCrea, Virginia Mayo (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min).	Ciné Classics
22.30 La Haine ■■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) O.	Cinéstar 1
22.35 Hair ■■■ Milos Forman (Etats-Unis, 1979, 120 min).	Cinéfaz
22.40 Le Plaisir ■■■ Max Ophüls (France, 1951, N., 100 min).	Cinétoile
23.45 Guerre et Paix ■■■ Serge Bondartchouk [4/4] (Urss, 1956, 120 min).	Histoire
0.00 Les Années-lumière ■■■ Robert Enrico (Europe, 1989, 170 min).	Ciné Cinémas 2
0.35 Possession ■■■ Andrzej Zulawski (Fr - All., 1981, v.o., 120 min) O.	Canal +



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
18.25 Exclusif.	
19.00 Etre heureux comme...	
19.05 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Voile, Météo.	
20.50 Un Indien dans la ville ■ Film. Hervé Palud.	
22.35 Le Droit de savoir. Commerces du cœur : mariage à tout prix.	
23.55 Scénarios sur la drogue. 0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.	
0.25 Football. Ligue des champions. Groupe D : Marseille - Chelsea.	
FRANCE 2	
17.20 Un livre, des livres.	
17.25 Cap des Pins.	
17.55 Nash Bridges.	
18.45 Friends.	
19.15 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Rugby, Météo.	
20.50 Professeur Holland ■ Film. Stephen Herek.	
23.15 Un livre, des livres.	
23.20 La Vie à l'endroit. Ces femmes qui les séduisent.	
FRANCE 3	
17.45 Le Kadox.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.46 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Hors série. Sur la terre des dinosaures. Les coulisses du film.	
22.35 Météo, Soir 3.	
23.10 L'Homme à la main greffée. 0.05 Cold Squad, brigade spéciale.	
CANAL +	
17.00 Kirikou et la sorcière ■■ Film d'animation. Michel Ocelot O.	
► En clair jusqu'à 20.15	
18.15 Flash infos.	
18.20 Nulle part ailleurs.	
20.15 Football. Ligue des champions. Groupe D : Marseille - Chelsea.	
23.44 Le Monde selon Glup. O.	
23.45 La Nouvelle Eve ■ Film. Catherine Corsini O.	
1.15 Esther et le roi ■■ Film. Raoul Walsh (v.o.) O.	

FRANCE 2

17.20 Un livre, des livres.	
17.25 Cap des Pins.	
17.55 Nash Bridges.	
18.45 Friends.	
19.15 Qui est qui ?	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Rugby, Météo.	
20.50 Professeur Holland ■ Film. Stephen Herek.	
23.15 Un livre, des livres.	
23.20 La Vie à l'endroit. Ces femmes qui les séduisent.	

FRANCE 3

17.45 Le Kadox.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.46 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Hors série. Sur la terre des dinosaures. Les coulisses du film.	
22.35 Météo, Soir 3.	
23.10 L'Homme à la main greffée. 0.05 Cold Squad, brigade spéciale.	

CANAL +

17.00 Kirikou et la sorcière ■■ Film d'animation. Michel Ocelot O.	
► En clair jusqu'à 20.15	
18.15 Flash infos.	
18.20 Nulle part ailleurs.	
20.15 Football. Ligue des champions. Groupe D : Marseille - Chelsea.	
23.44 Le Monde selon Glup. O.	
23.45 La Nouvelle Eve ■ Film. Catherine Corsini O.	
1.15 Esther et le roi ■■ Film. Raoul Walsh (v.o.) O.	

FRANCE 2

14.55 Le Renard.	
15.55 La Chance aux chansons.	
16.50 Des chiffres et des lettres.	
17.20 Un livre, des livres.	
17.25 Cap des Pins.	
17.55 Angela, 15 ans.	
18.45 Friends.	
19.15 Qui est qui ?	
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.	
20.00 Journal, Météo.	
20.55 Rends-moi mon nom. Téléfilm. Patrice Martineau.	
22.35 Ça se discute. 0.40 Journal, Météo.	

FRANCE 3

14.42 Keno.	
14.58 Questions au gouvernement.	
16.00 Les Minikeums.	
17.45 C'est pas sorcier.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.46 Un livre, un jour.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa si la.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 La Marche du siècle. Régime, santé, plaisir.	
22.40 Météo, Soir 3.	
23.10 Le Visage du diable. Téléfilm. Rob Fresco O.	
0.40 Scénarios sur la drogue. Tube du jour. Diane Bertrand.	

CANAL +

13.50 Mercredi animation. Cyberix ; Vission d'Escaflowne ; Les Simpson.	
15.00 Dilbert.	
15.20 Seinfeld.	
15.45 Invasion planète Terre.	
16.30 et 20.30 Le Journal du cinéma.	
16.35 Le Jeu du diable. Téléfilm. Michael Carson O.	
► En clair jusqu'à 21.00	
18.15 Flash infos.	
18.20 Nulle part ailleurs.	
21.00 Wedding Singer, demain on se marie ! Film. Franck Coraci O.	
22.29 Le Monde selon Glup.	
22.35 Evil Ed. Film. Anders Jacobson O.	
0.07 Surprises.	

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Archimède.	
19.45 Arte info, Météo.	
20.15 Reportage. USA, le feu sacré.	
20.40 La Vie en face. Les Anges gardiens.	

Au suivant ! par Pierre Georges

CECI n'est pas une statistique. Mais un fait. Tous les trois jours, en moyenne, terrible moyenne, un condamné à mort est exécuté aux Etats-Unis. Tous les trois jours, en l'an 2000, dans la plus grande démocratie du monde, la barbarie judiciaire s'offre le plus légal des bégalements, la *death penalty*.

Bourreau, fais ton office ! Quand ces lignes seront à peine sèches, Odell Barnes, 31 ans, sera, sauf miracle procédurier, mort (*lire page 4*). Exécuté par injection. Coupable de meurtre, ou innocent, car la question se pose, mais mort, exécuté. Au suivant !

Bourreau, fais ton office ! Il y a de l'homme sur la planche ! Dans l'ensemble des Etats qui appliquent la peine capitale, les fameux couloirs de la mort sont surpeuplés : 3 625 condamnés en attente d'exécution. Avec ici, pour seul débat de conscience, le choix sur le mode de la mise à mort : chaise électrique ou injection mortelle ? Quel est le moindre moyen de la barbarie charitable ?

Bourreau du Texas, fais ton office ! Un virtuose, celui-là, pas le temps de perdre la main. Ainsi que le raconte notre correspondante aux Etats-Unis, Odell Barnes devrait être le 121^e condamné à mort exécuté au Texas depuis que George W. Bush est le gouverneur de cet Etat. C'est-à-dire depuis cinq ans. Admirable rythme, jamais démenti. Jeudi dernier, une femme, une grand-mère, Betty Lou Beets. Ce mercredi, Odell Barnes. A chaque semaine suffit sa peine, capitale ! Au suivant !

On a lu, dans une dépêche, qu'au rang des qualités qu'il se prête dans la course à la Maison-Blanche George W. Bush affirme être « un conservateur de compassion ». Extrême compassion, en effet ! Depuis qu'il est gouver-

neur, M. Bush fils n'a jamais changé de position : on ne gracie pas un condamné à mort ! S'il est condamné, c'est qu'il devait l'être. Et s'il devait l'être, c'est qu'il faut l'exécuter ! Seule exception à cette règle, une grâce accordée en 1998, pour des raisons techniques.

Un condamné à mort a échappé à George W. Bush, le très compassionnel ! Un sur cent vingt-deux ! Ce qui tendrait à prouver que l'on peut être à la fois accessible, en paroles, à la compassion et inaccessibles, en actes, au doute. Et pourtant ! Une autre statistique justement et qui devrait quelquefois tourmenter les gouverneurs dormant du sommeil du juste et du rigoureux : les progrès de la médecine scientifique, notamment, ont permis grâce à des retours sur enquête bâclée, d'innocenter, ces dernières années, 85 condamnés à mort, à arracher 85 innocents aux fameux couloirs.

C'est pour cette raison, une série de condamnations à mort annulées en dernière minute, que le gouverneur de l'Illinois, le républicain George Ryan, a décidé un moratoire sur les exécutions. Par crainte fondée de l'erreur judiciaire, par hantise de ce que la peine de mort, outre son irrecevabilité morale et sa barbarie, comporte de plus évident : son irréversibilité.

Ce qui vaut en Illinois, ne vaut-il pas au Texas ou en Floride ? Ou, dit d'une autre manière, considère-t-on dans ces Etats que mieux vaut le risque d'un innocent exécuté que d'un assassin en liberté ? Evidemment non. On ne se pose pas la question. On ne veut pas se la poser, au chant du bourreau. Car se la poser, ce serait se condamner, nuit après nuit, exécution après exécution, à ne plus dormir du sommeil du compassionnel !

Le président sénégalais est mis en ballottage

Abdou Diouf face à Abdoulaye Wade

Fait sans précédent au Sénégal où, depuis la première élection pluraliste en 1978, Léopold Sédar Senghor puis son héritier Abdou Diouf ont toujours été élus au premier tour, ce dont rêvaient les Sénégalais ou ce qu'ils redoutaient semble être arrivé : la perspective d'un second tour à l'élection présidentielle. Au vu de résultats officiels, le président Abdou Diouf, qui brigait un quatrième mandat, devrait se retrouver en ballottage à l'issue du scrutin de dimanche.

Khalifa Sall, le responsable des élections au PS, a dressé un constat lucide : « La probabilité d'un second tour montre que la démocratie se consolide ». Et a d'emblée abordé la question des alliances pour le second tour : « Nous sommes disposés à discuter avec tous ceux qui peuvent contribuer à la réélection du président Diouf ».

Alors qu'Abdou Diouf est invisible depuis la fin de la campagne, Abdoulaye Wade, son éternel rival, a savouré ce moment historique. « C'est seulement par moi que peut passer l'alternance », a-t-il déclaré. A 73 ans, le chef de la coalition « Alter-

nance 2000 », qui regroupe des partis d'opposition, apparaît comme le candidat le mieux placé derrière Abdou Diouf pour disputer le deuxième tour.

Si le camp du pouvoir peut se targuer de bons résultats macro-économiques (notamment une croissance de plus de 5 % en 1999) la redistribution des fruits de cette croissance se fait attendre. « Abdou Diouf n'a pas perçu à temps l'aspiration au changement que les Sénégalais ont exprimée aux législatives de 1998. » Le PS n'avait alors remporté que 50,18 % des voix et avait essuyé la première attaque de Djibo Kâ, un de ses anciens barons passés à l'opposition.

Moustapha Niasse, un autre ancien poids lourd du PS, a été la surprise du dernier scrutin. Cet ancien directeur de cabinet du président Senghor et ancien ministre des affaires étrangères du président Diouf s'est attiré un fort courant de sympathies. En se plaçant en troisième position à l'issue du premier tour, il devient un acteur incontournable sur la scène politique sénégalaise.

Brigitte Breuillac

Des rumeurs d'intervention font remonter l'euro

Un tournant dans la politique de change de l'Europe

L'EURO s'est redressé, mardi matin 29 février, face au billet vert, dopé par des rumeurs d'une intervention imminente de la Banque centrale européenne (BCE) sur le marché des changes. L'euro est remonté jusqu'à 0,9864 dollar, contre 0,9650 dollar à l'ouverture.

Mardi matin, la Bundesbank a téléphoné à plusieurs banques allemandes pour celles-ci lui fassent des propositions de prix en vue d'acheter des euros. Plusieurs autres banques centrales nationales, agissant pour le compte de la BCE, auraient fait de même. Ni la BCE, ni la Bundesbank n'ont souhaité faire de commentaires. Interrogée par *Le Monde*, la Banque de France s'est également refusée à commenter cette opération.

Cette action directe sur le marché, la première de l'institut d'émission européen depuis le lancement de la monnaie unique, marque un tournant majeur dans la politique de change européenne. Elle indique que les gouvernements de la zone et la banque centrale jugent que la baisse de l'euro est allée trop loin.

Lundi matin, l'euro était tombé à un plancher historique de 0,9390 dollar. Le principe d'une action concertée des banques centrales pour faire remonter l'euro aurait été arrêté, quelques heures plus tard, à Bruxelles, à l'occasion du conseil des ministres des finances de la zone euro, auquel assistait le président de la BCE, Wim Duisenberg. Dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, les ministres et la Banque centrale européenne s'étaient contentés de « confirmer l'analyse faite au cours de la dernière réunion de l'euro-11 le 31 janvier, à savoir que la croissance est forte dans la zone euro et que la vocation d'une économie forte est d'avoir une monnaie forte ».

« Je ne suis pas satisfait du cours actuel de l'euro », avait estimé, lundi après-midi, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Le président de la République, Jacques Chirac, avait pour sa part affirmé, à Amsterdam, que « l'euro doit être solide. A Europe forte, monnaie forte ! ».

Pierre-Antoine Delhommais

Deux nouveaux nationalistes corses mis en examen

LES JUGES D'INSTRUCTION antiterroristes parisiens Laurence Le Vert, Gilbert Thiel et Jean-Louis Bruguière ont mis en examen et placé en détention provisoire, lundi 28 février, deux nouveaux nationalistes, dans le cadre de l'enquête sur le double attentat du 25 novembre 1999, à Ajaccio (Corse-du-Sud), contre les bâtiments de l'Urssaf et de la direction départementale de l'équipement (DDE) qui avait fait sept blessés.

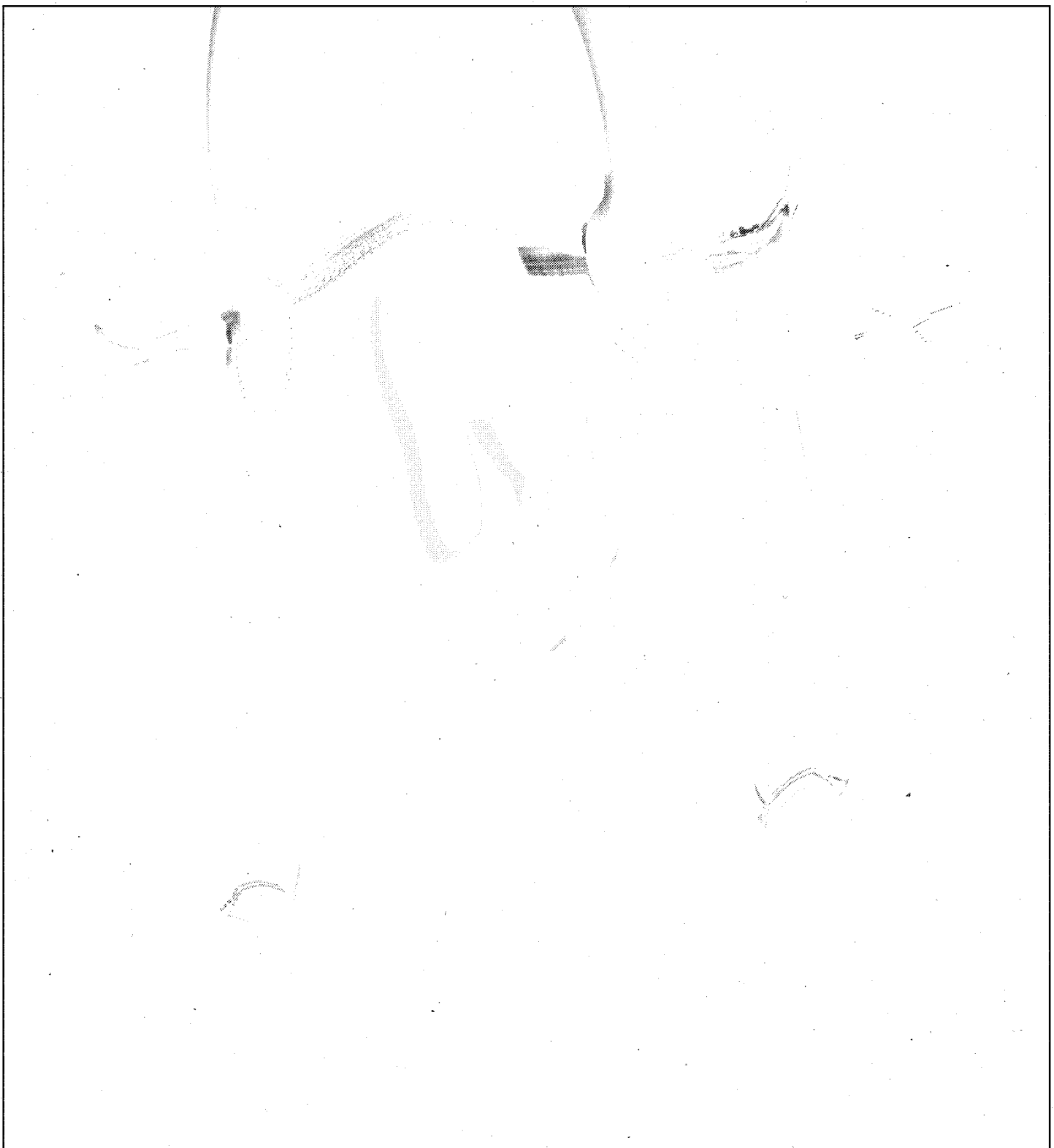
Simon Salvini, trente ans, a été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « destruction par explosif ayant entraîné des blessures » et « infraction à la législation sur les explosifs ». Christophe Pireddu, âgé de vingt-sept ans, a été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Le matériel informatique de ce dernier aurait servi à dactylographier le communiqué par lequel un groupe jusqu'alors inconnu, Clandestinu, avait revendiqué, le 30 novembre 1999, les deux attentats. Ces militants, et trois autres militants déjà mis en examen dans cette affaire (*Le Monde* du 29 février) au cours du week-end des 26 et 27 février, appartiennent au mouvement nationaliste Corsica Viva.

Deux leaders de Corsica Viva, Jean-Louis Orlandetti et Joseph Peraldi, étaient toujours en garde à vue, mardi 29 février dans la mati-

née. M. Orlandetti aurait reconnu devant les policiers avoir participé à la conception du communiqué de revendication. Quant à M. Peraldi, il avait été mis en cause par un autre nationaliste incarcéré ce week-end, Jean-Claude Ampart, qui avait évoqué son rôle de donneur d'ordre avant de se rétracter. M. Peraldi nie les faits qui lui sont reprochés. « Mon client est totalement étranger à l'organisation du double attentat d'Ajaccio du mois de novembre », nous a déclaré, mardi 29 février, son avocat M^e Antoine Sollacaro.

M. Peraldi aurait participé à la rencontre qui s'est tenue, le 22 janvier, dans les locaux parisiens du Grand Orient de France avec des responsables socialistes francs-maçons. Le grand maître de cet ordre, Simon Giovannai, dément la présence de M. Peraldi. Le Parti socialiste a affirmé, lundi 28 février, par la voix de son secrétaire national à la communication, Alain Bergounioux, qu'il n'avait pas été informé de la participation, à cette réunion, de son délégué national aux associations, Serge Jakobowicz. « C'est une faute », de la part de ce délégué, a estimé M. Bergounioux. M. Jakobowicz, interrogé par *Le Monde*, dans son édition des 13 et 14 février, nous avait indiqué : « Quand on veut faire la paix, on ne parle pas avec son ami, on parle avec son adversaire. »

Jacques Follorou



Tirage du *Monde* daté mardi 29 février 2000 : 513 398 exemplaires.

1-3

L'ARBRE À LETTRES

62, rue du Faubourg-Saint-Antoine
Paris 12^eme - Tél. 01 53 33 83 23

Reçoit

le mercredi 1^{er} mars

le jeudi 2 mars

NICK COHN
et
GUY PELLAERT

GILLES CORNEC
et
MARCELIN PLEynet

à partir de 20h.30

à partir de 18h.30

Faire du ciel le plus bel endroit de la terre.



HOMMES
Sur la planète Marseille, Christian Artin a démontré son talent de webmaster. La conception du site du groupe IAM, c'est lui. P. IV

TECHNIQUES

Pour un surcoût de 10 %, le téléviseur produit par TAK, joint-venture de Thomson Multimédia et Microsoft, offrira un accès à la télévision interactive. P. V

10%



MÉTIERS

Les risques liés aux mouvements de capitaux sont si importants que les acteurs de la Bourse font appel à des outils mathématiques pointus. Profession : informaticien et mathématicien de la finance. P. VIII

CANAL+

Visiter 150 lieux et près de 70 personnages en quatre CD-ROM, c'est ce qu'offre The Longest Journey, qui donne vie à une héroïne qui provoque l'engouement : April Ryan. P. VI



ENTREPRISES

Le deuxième Festival international du film de l'Internet (FIF) reflète l'émergence d'une nouvelle génération d'auteurs 100 % multimédias. P. VII

ENQUÊTE

Comment se taille l'étoffe des héros



Banja, nouvelle star du jeu en ligne, s'imposera-t-il comme le Super Mario de l'ère Internet ? Aux joueurs d'en décider...

POURQUOI eux ? Pourquoi un simple plombier rondouillard tient-il le haut du pavé depuis bientôt vingt ans, aux côtés d'un petit animal virevoltant et bleu, dont on nous dit qu'il serait un hérisson ? Et que dire de cet autre, nommé Pac-Man, sommaire cercle glouton au sourire carnassier ? Ainsi donc, voici les héros des temps modernes : Mario et Sonic, Gordon Freeman, Rayman ou Lara Croft. Passe encore pour cette dernière, Jeanne d'Arc bodybûlée, première héroïne parmi ses pairs, qui dut, on le devine, cristalliser aussi quelques fantasmes. Mais les autres ? Pourquoi eux ?

Mystère. Les héros de jeu vidéo génèrent des milliards de chiffre d'affaires en se dérobant à l'analyse. Sous le crayon ou la palette graphique de l'auteur, quand ils ne sont encore qu'ébauches incolores, nul ne saurait déceler ce qui fait vraiment l'étoffe des héros. A l'origine, Mario n'était pas destiné à endosser le costume de vedette : modeste second rôle, apparu sous le pseudonyme de « Jump Man », il n'était que le faire-valoir de Donkey Kong, rôle-titre des premiers jeux sur Nintendo. Oui mais voilà : la star, maintenant, c'est lui. Une étude réalisée par Nintendo au début des années 90 auprès de jeunes Américains de 7 à 14 ans, révélait que le facétieux plombier était plus connu que Mickey lui-même. Et qu'en France seuls Mac Gyver et Patrick Bruel parvenaient à lui chiper la vedette.

« On peut éventuellement pressentir, lors de sa conception, si un jeu a ou non des chances de devenir un top, admet Patrick Melchior, directeur général d'Eidos France, producteur des aventures de Lara Croft, mais jamais deviner à l'avance si un personnage a un destin d'étoile. » Chez Ubi Soft, on reconnaît également n'avoir pas beaucoup misé sur la destinée de ce singulier personnage au gros nez qu'est Rayman au moment de sa naissance, en 1995. Ce n'est qu'après, le succès aidant, qu'il est devenu l'objet de toutes les attentions de la part de ses créateurs.

Point de lois, donc, sur les chemins de la gloire. Sinon quelques balises disséminées, mais sans garantie. Un univers cohérent, tout d'abord, explique-t-on chez Infogrames. Puis un personnage pour le moins charismatique, musclé, doué du sens de l'humour, un costume remarquable, enfin. Tout le contraire, en somme, de Mario, et plus encore du hérisson Sonic. C'est que toutes les recettes, en vérité, s'effacent devant cette évidence : « C'est le public qui fait le hé-

ros », ainsi que le rappelle Arnaud Blacher, chef de groupe au service marketing d'Infogrames.

Certes, les jeux qui ont servi de tremplin aux futures stars ont aussi ce petit « plus » indispensable propre à l'univers du jeu high-tech : de l'inédit technique. Mario fut le premier personnage à se mouvoir dans un univers « défilant ». La vitesse d'évolution de Sonic, proprement ébouriffante, contribua largement à son succès. « Je pense que la réussite d'un réalisateur se mesure à sa capacité à mettre du rythme et de l'émotion dans ses jeux », déclarait, dans le magazine américain *Feed*, Shigeru Miyamoto, heureux papa tout à la fois de Mario et de Link. « En fait, nous faisons des jeux qui nous plaisent d'abord à nous », ajoutait le créateur japonais. Le seul vrai secret, insondable, peut-être, d'un rappel aux émotions, aux peurs et aux joies de l'enfance.

Olivier Zilbertin



PERSONNALITÉS

« Le Monde interactif » révèle en exclusivité la vie secrète des stars des jeux P. II

10 heures gratuites Internet + téléphone inclus

* Seul le code personnel composé lors de l'inscription de votre compte. ** Avant d'adhérer à une communication téléphonique - RCS Nanterre 406 192777

Ils tiennent une vraie place dans la vie des enfants et des adolescents. Doux ou violents, musclés ou chétifs, les héros de jeux vidéo incarnent les marques qui leur ont donné le jour bien mieux que toute publicité ne pourrait le faire.

Le top des réseaux

Quelques sites pour jouer en ligne comme sur une console

Banja

Il est peut-être le prototype du héros de jeu de demain, qui naîtra et grandira à 100 % sur Internet. Banja, héros alternatif, est une ex-star du reggae-funk partie se reposer dans une autre dimension, une île paradisiaque dont il est le garde champêtre. Avec son allure rasta et son goût pour le miel, Banja a la lourde tâche de préserver Itland. Une aventure sans monstres ni méchants. Le but, apprendre à vivre en communauté, à maîtriser l'énergie et à préserver l'environnement. Un jeu écolo-rigolo dont, pour le moment, seule une version provisoire est disponible.

■ www.banja.com

Half Life

Installez-vous dans la peau de Gordon Freeman, le héros du jeu déjà culte Half Life, pour des aventures en ligne aussi sanglantes que sur ordinateur. A partir de la plate-forme Zonejeux, vous pouvez désormais combattre à plusieurs et mettre au point des concours. Une fois sur cette page d'accueil, sélectionnez Half Life dans la liste des titres disponibles et consultez le nombre de joueurs présents simultanément. Bonne chance, et bon courage.

■ www.zonejeux.com/groom/

Quake

Considéré comme l'un des meilleurs jeux de type Doom, Quake est devenu, avec sa version 3 (Quake Arena), un des jeux de combat 3D en réseau les plus populaires. Décors inquiétants, armes destructrices et ennemis sans pitié pullulent dans cet univers glauque à souhait. Pour les mordus du genre, ce site donne tous les conseils pour jouer en réseau et en mode multijoueur.

■ www.quake3france.com

Age of Empires

Surfant sur le succès de SimCity, de l'éditeur EA, Microsoft a enrichi sa collection de jeux d'une simulation médiévale pour PC, qui occupe actuellement la tête des ventes. Dans Age of Empires, le joueur accompagne, seul ou en équipe, la civilisation qu'il dirige à travers les âges, de la préhistoire au Moyen Age. Stratégie et réflexion sont les deux meilleures armes pour triompher de ces aventures. Sur ce site, devenez membre du Clan des Barbares scientifiques et participez à des parties en ligne avec d'autres clans.

■ perso.club-internet.fr/bernhardt/index.html

Les héros, super-VRP des éditeurs

Avec le succès les personnages principaux deviennent des emblèmes commerciaux

LES HÉROS ont la peau dure, c'est bien connu. Même dans l'univers si éphémère des jeux vidéo, où une mode en chasse une autre à la vitesse grand V. Ainsi Mario, le célèbre plombier italien, figure emblématique du constructeur japonais Nintendo, entame-t-il sa vingtième année de bons et loyaux services avec plus de 100 millions de cartouches vendues. Même chose pour Sonic, le hérisson qui depuis bientôt quinze ans s'agite fiévreusement pour la plus grande joie de Sega, le grand rival de Nintendo. Dans les années 80, Mario et Sonic ont été les porte-drapeaux de la guerre sans merci que se sont livrée les deux géants japonais. Conscients du capital de sympathie de leurs mascottes auprès du public, les deux marques les ont largement utilisées pour imposer leurs machines sur le marché. Le succès fulgurant de la Super Nintendo en 1991, par exemple, est en grande partie dû au jeu Super Mario World, vendu avec la console.

Ces longévités exceptionnelles, savamment orchestrées à coups de merchandising, illustrent parfaitement les relations que les éditeurs entretiennent aujourd'hui encore avec leurs héros et l'importance de ceux-ci dans un univers très concurrentiel. « Pour Sega, explique Cédric Maréchal, chef de projet chez Sega France, *Sonic a été un formidable moyen d'installer la marque. Il a été l'emblème de la société et un vecteur de vente très important pour nos consoles.* »

Un constat partagé par les éditeurs de jeux vidéo. Chez Infogrames, le numéro un français du secteur, le héros maison s'appelle Cutter Slade, un colosse musclé qui a déjà impressionné les quelque 30 000 possesseurs du jeu Outcast pour PC. Forte de ce succès, la marque utilise désormais Slade comme vitrine de ses activités et de son savoir-faire. Pour Arnaud Blacher, chef de groupe au service marketing d'Infogrames : « Oui et non, le héros est important. Oui, car il focalise l'attention du public, surtout quand il s'agit d'un personnage créé de toutes pièces et non d'un héros importé. Nous pouvons donc capitaliser sur lui pour le bénéfice d'Infogrames, car le jeu est sorti de nos studios. Non, car avant Slade nous n'avions pas de vrais héros, et Infogrames se portait très bien. »

En chœur, les éditeurs reconnaissent ainsi qu'il y a une règle d'or à respecter absolument si l'on veut imposer un personnage : la qualité. « On n'a jamais vu un héros sortir d'un jeu pourri », admet-on chez Infogrames. Même vision chez Ubi Soft, qui,

avec Rayman et ses dix millions d'aventures vendues, sait ce que mettre au monde un héros veut dire. « C'est la qualité d'un produit qui fait son succès, assure Laurence Buisson, chef de groupe au marketing international. Pour Rayman, c'est vrai qu'à sa sortie, en 1995, nous n'avons pas investi beaucoup sur le jeu. Mais, au bout d'un an, nous avons vu que le personnage marchait très fort et dès 1996 nous avons commencé à capitaliser sur lui. Aujourd'hui, nous avons étendu la gamme avec des produits éducatifs et des versions améliorées du jeu. Rayman 2 est sorti l'année dernière et, dans les mois prochains, ce jeu sera porté sur les nouvelles consoles. »

Cette stratégie marketing intensive a pourtant ses limites. Sega, par exemple, pour le lancement de sa

console Dreamcast, n'a pas mis en avant son Sonic fétiche. « Pas assez fédérateur » pour la marque, à l'heure de l'Internet, du jeu en réseau et donc d'une nouvelle stratégie. Sega préfère ces temps-ci miser sur Eco, un dauphin porteur de valeurs écologiques susceptibles de drainer un autre public vers sa console. Du côté des éditeurs, on se pose moins de questions, car aucune vente de machines n'est en jeu. « Je crois que l'avenir est au développement de nos héros sur tous les supports disponibles : télévision interactive, Internet, bande dessinée ou autres », estime ainsi Arnaud Blacher. Mario, Sonic, Rayman, Slade ou Lara ont donc encore de beaux jours devant eux.

Guillaume Fraissard

Les records du monde virtuel

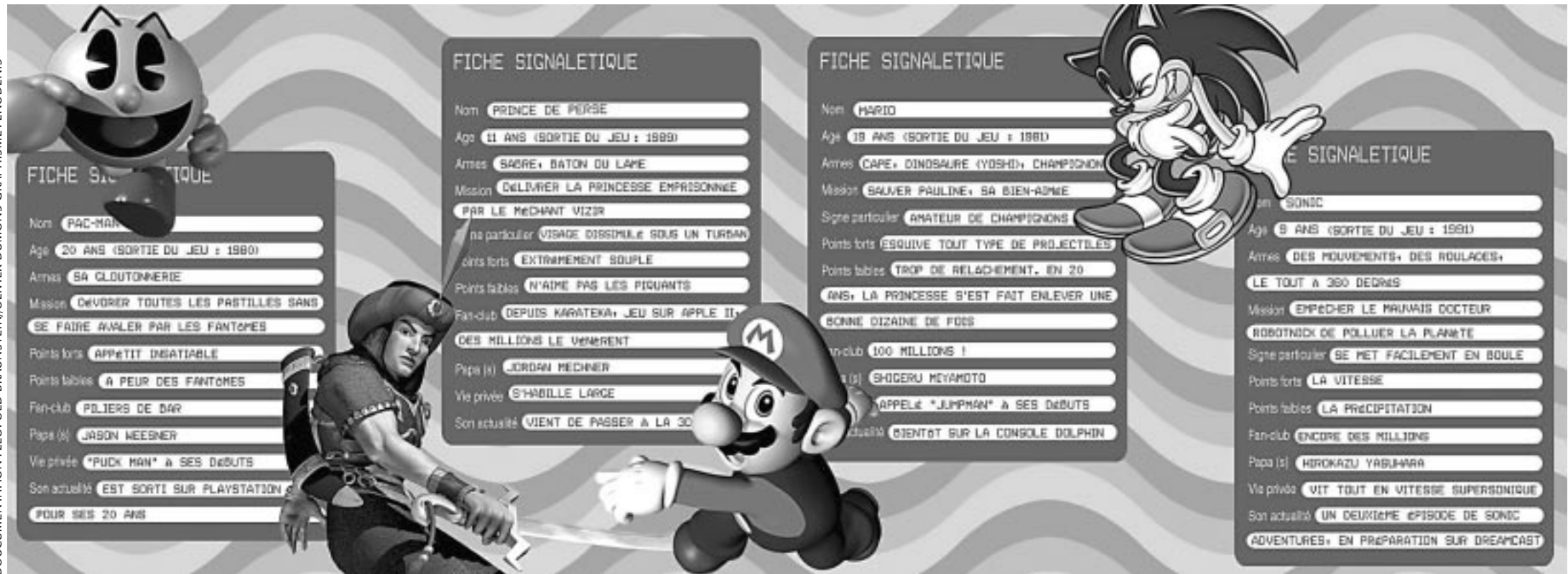
40 millions de dollars (environ autant d'euros). Budget de production de Wing Commander, jeu de simulation de combat spatial d'Electronic Arts.

Près de 4 ans. Durée de création du jeu La légende de Zelda (Nintendo) – la durée de création moyenne d'un jeu vidéo est d'une année.

13 ans. Record de longévité d'un jeu, qui revient à Donkey Kong (Nintendo). Plus de 15 de ses « nouvelles aventures » ont été éditées.

97 millions de dollars. Chiffre des ventes de la Dreamcast (Sega) pendant les premières vingt-quatre heures de sa sortie aux Etats-Unis.

120. Nombre record de personnages recensé dans The Nomad Soul (Eidos).



Leurs terrains d'aventure

AVANT de s'imposer dans les cours d'école, et parfois sur les écrans, les héros font leurs premiers pas dans un jeu sur PC ou console. Visite guidée de ces grandes familles de jeux.

Les jeux de plate-forme permettent au joueur d'explorer des univers magiques (forêts, châteaux, montagnes, etc.), tout en raflant au passage pièces d'or ou bonus, en découvrant des salles secrètes et en gagnant en force et en expérience. Les deux figures les plus marquantes du jeu vidéo, Donkey Kong et Mario Bros, font partie de cette catégorie. Ces deux personnages Nintendo, créés par Shigeru Miyamoto, côtoient dans ce type de jeu d'autres personnages, proches du dessin animé, comme Sonic le hérisson, Earthworm Jim le ver ou Rayman.

Profitant de la puissance d'affichage accrue des ordinateurs, les jeux des années 90 permettent d'explorer en temps réel des labyrinthes en 3D remplis de monstres à anéantir. Primaires mais jubilatoires, Wolfenstein, suivi de Doom et de Duke Nukem, ont donné une place aux jeux en 3D, vue subjective sur le marché. L'écran représente la vision du joueur. Un mouvement de la souris permet de lever ou de tourner la tête, un clic d'éliminer le moindre nuisible qui oserait un mouvement... Les Quake, Hexen, et autres Half Life en sont des prolongements récents.

Fin 1996, cassant la vue subjective, apparaît une jeune Marilyn aux mouvements souples et pra-

Pas de personnages légendaires sans un univers pour le valoriser

cieux, Lara Croft. Après avoir fait fantasmer nombre d'adolescents masculins, cette héroïne s'impose comme le vidéo-symbole de la décennie (lire p. 111).

Les héros classiques, ceux qui sauvent la Terre et épousent les princesses, trouvent leurs aises dans les jeux d'aventures. Les tout premiers sont composés d'échanges de phrases simples tapés au clavier (jeux-texte). Il faut attendre Roberta Williams et ses équipes de la société américaine Sierra On Line (à présent filiale d'Havas) pour voir bouger à l'écran un preux chevalier (King Quest), un séducteur sur le retour (Larry Laf-

fer) ou un concierge de vaisseau spatial (Space Quest). Les aventures sont poétiques ou humoristiques, riches d'un scénario consistant. Dans cette catégorie, toutes les techniques sont utilisées : vue à la troisième personne ou vue subjective, 3D temps réel, déplacement en vue fixe, dessin animé, film interactif.

L'important, c'est que le joueur, par l'intermédiaire du personnage qu'il manipule, apprenne, réfléchisse, se mette en situation et en ressorte transformé. Le jeu de rôle, que ce soit dans la série des Wizardry, Ultima, Zelda, Diablo ou Final Fantasy, reprend les mêmes ingrédients en privilégiant la simulation, fabriquant somme toute peu de héros stables, car il autorise le joueur à changer de peau à chaque fois.

Léopold Braunstein

Des créatures sous licences

POUR CRÉER un héros, deux solutions. Soit les éditeurs parient sur leurs équipes de développement, soit ils achètent des licences pour exploiter des personnages venus du cinéma, du dessin animé ou de tout autre univers – James Bond, Barbie, Mickey, Asterix ou Bugs Bunny. Pour les éditeurs, cette politique d'achat des droits dérivés est vitale, car elle permet de sortir des jeux à forte notoriété immédiate. Le récent Milia l'a souligné, avec une avalanche d'annonces (Ubi Soft acquiert les droits du prochain film de Disney, Dinosaur, tandis qu'Infogrames lance des jeux au nom du footballeur Ronaldo).

Le succès de tels jeux n'est pas garanti. De plus en plus coûteux, l'achat des licences monopolise une grande partie du budget, ce qui nuit parfois à la qualité de la conception.

Trois questions à...

Alain Le Diberder

1 Directeur des nouveaux programmes de Canal+, vous êtes le coauteur de deux ouvrages sur les jeux vidéo. Pensez-vous que les héros de jeux vidéo sont en train de supplanter les héros traditionnels dans notre imaginaire collectif ?

Le jeu vidéo a créé des héros célèbres, tels Mario, Zelda, Lara Croft ou Pac-Man dans les années 80, qui ont acquis un statut de quasi-icônes. Mais ils n'ont aucunement supplanté les héros traditionnels – ils ont tout juste pris le pas sur les héros de bande dessinée. Aujourd'hui, pour le grand public, les « vrais » héros, ce sont les footballeurs professionnels et les présentateurs télé.

2 A travers le héros de jeu vidéo, le vrai héros n'est-il finalement pas le joueur lui-même ?

Certainement. Mais il ne faut pas oublier que les joueurs ne sont pas dupes et que plus on essaie d'introduire des casques et des dispositifs sophistiqués pour faire ressembler le virtuel au réel, moins les gens tombent dans le panneau. Ce qui est radicalement différent avec le héros de jeux vidéo, c'est qu'il est à la fois valorisant et transparent. Il représente le joueur : ce n'est pas un hasard si quelqu'un qui joue parle du héros à la première personne du singulier.

Le héros est une médiation, un destrier qu'on enfourche pour le

plaisir d'aller jusqu'au bout d'une aventure et savoir si on va réussir à sauver la princesse. En cela, il se rapproche du héros romanesque mais s'éloigne du héros de cinéma. Dans le 7^e art, le héros est un contenu, alors que, dans les jeux vidéo, il est un contenant, un réceptacle qui doit être accepté par un maximum de personnes.

3 C'est pourquoi les héros de jeux vidéo semblent tous sortir du même moule ?

En effet, à de très rares exceptions près, les héros de jeu se ressemblent tous et ont très peu d'épaisseur psychologique. Mais le plus frappant est qu'ils sont tous blancs. On pourrait facilement penser que les éditeurs de jeux sont des fascistes, surtout lorsque l'on sait que certains héros, à l'instar des personnages de soldats médiévaux, sont directement tirés de la mythologie viking. La vraie raison est purement marketing. Les héros de jeu sont inventés, conçus et lancés sur le marché en fonction d'une base démographique très étroite : l'adolescent mâle blanc américain.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

■ Alain Le Diberder est l'auteur, avec Frédéric Le Diberder, de *Qui a peur des jeux vidéo et de L'Univers des jeux vidéo (La Découverte)*

Leurs mots

API. L'API (en français, interface de programmation d'applications) est en quelque sorte un standard de développement. Trois API dominent le marché de la création de jeux. Glide, mise au point par 3dfx, est réputée plus simple à coder que ses concurrentes. OpenGL (Silicon Graphics) a surtout servi au développement des jeux de combat, comme Quake, Half Life, Heretic, etc. Aujourd'hui, deux tiers des jeux utilisent Direct3D, à cause de sa grande compatibilité avec Windows 95 et 98.

Overclocking. Tous les « hardcore gamers », ces joueurs passionnés qui bricolent leur micro-ordinateur pour en améliorer les performances, connaissent l'« overclocking », méthode qui permet de faire fonctionner son processeur à une vitesse plus élevée que celle pour laquelle il était prévu. Ainsi, en « overclockant » la fréquence de bus d'un Pentium III 450, on obtient facilement les performances d'un Pentium III 600.

Patch. Pour des raisons commerciales, les éditeurs n'hésitent pas à sortir des jeux qui ont des bogues ou des défauts visuels, quitte à les améliorer ensuite par des « patches » (rustines), des mises à jour disponibles en téléchargement sur Internet. Par exemple, il a fallu à Quake II vingt patches pour obtenir un jeu parfait presque deux ans après la sortie.

Frag. Dans les jeux de combat en réseau, un « frag » est 1 point. Sur les forums de discussion, ne dites pas : « J'ai tué dix adversaires », mais plutôt : « J'ai obtenu dix frags » ou « J'ai frappé dix fois ».

Pitié pour eux !

9 heures. Collège François-Couperin (Paris-4^e). Une dizaine de garçons et filles âgés de 11 à 13 ans, joueurs invétérés ou occasionnels de jeux vidéo, ont séché les cours pour dire au « Monde interactif » ce que les héros de jeux vidéo leur évoquent. Morceaux choisis.

Mario, le chouchou chahuté

Yann : « Mario, il est plombier, il est intelligent, il est vachement fort, il aurait pu faire un autre métier. »

Jessica, 12 ans, 5^e : « C'est un nain et il est gourmand ! »

Alexis, 12 ans, 5^e : « Quand il sauve la princesse, c'est juste parce qu'elle lui promet des gâteaux ! »

Rudy, 11 ans, 6^e : « Et alors ? Il aime les pizzas comme moi et il fait des acrobaties. »

Les Pokémons, l'overdose

Aminata, 12 ans, 5^e : « C'est nul, on ne voit partout, dès le petit déjeuner, à la télé. Il y en a même en porte-clés. »

Lara Croft en prend pour son grade

Yeelen : « Lara Croft, je ne l'aime pas, elle m'énerve, elle m'exaspère. Elle a des gros seins. Elle a toujours un petit sac qui est magique parce qu'elle en sort des trucs énormes, on ne sait pas comment ils tiennent. Elle est toujours en T-shirt, même quand il pleut ou qu'elle est dans l'Himalaya. »

A la rencontre des collégiens : ils jugent leurs héros favoris sans complaisance

Vladimir, 11 ans, 6^e : « Elle est superficielle. »

Pourquoi Lara Croft est considérée comme un héros

Jessica : « Héros, elle ? C'est juste parce qu'elle est représentée dans toutes les pubs, on la voit partout même sur les sites Internet. On a décidé d'en faire une héroïne de jeu vidéo, on la fait en vrai, parce que c'est une fille et qu'elle plaît aux mecs et aux adultes. »

Alexis : « Elle est plus connue parce qu'elle est top model et milliardaire, c'est écrit dans les journaux et les magazines. »

Neil : « Pour acheter les maisons et les armes qu'elle a, il faut beaucoup d'argent. »

Le héros démythifié

Théo, 13 ans, 4^e : « Un héros, c'est juste un personnage, un instrument que l'on manie, ça ne représente rien de plus. C'est nous qui dirigeons le héros, on est un peu le héros du jeu. »

Yeelen : « Dans les jeux vidéo, les héros n'ont pas de caractère, ils n'ont pas de personnalité. »

Alexis : « Un héros, ça peut être un

pou, c'est plutôt celui qui réfléchit et pas celui qui arrive avec ses gros muscles. S'il est intelligent, il n'a pas besoin d'armes. »

Les méchants plutôt que les gentils

Yann, 11 ans, 6^e : « Si j'étais un héros de jeu vidéo, je serais un méchant. Les méchants, c'est mieux, tu peux tuer plus de gars. C'est plus marrant de tuer les gentils que de sauver une princesse. »

A mort, le héros !

Arthur, 13 ans, 4^e : « La mort du héros, je n'en ai rien à faire. J'appuie sur le bouton "Sauvegarde" et je recommence. »

Rudy : « Ce qui me plaît dans le jeu James Bond, c'est de le faire se suicider, le faire mourir. »

Le héros, c'est moi

Théo, 13 ans, 4^e : « Un héros, c'est juste un personnage, un instrument que l'on manie, ça ne représente rien de plus. C'est nous qui dirigeons le héros, on est un peu le héros du jeu. »

Yann : « Moi, je veux bien être un héros mais je ne veux pas mourir. »

Ma mère, ce héros

Rudy : « Mon vrai héros, c'est ma maman. Elle me réveille tous les matins. C'est elle qui m'aide à vivre. »

Propos recueillis par Claudine Boeglin et Stéphane Mandard

Toshifumi, joueur extrême

TOKYO
correspondance

Le vendredi 3 mars au soir, Toshifumi K., 23 ans, ne sera exceptionnellement pas en train de jouer sur sa console Dreamcast. A la veille de la mise en vente officielle de la PlayStation2, la nouvelle console de jeux de Sony (voir article page VII), Toshifumi s'apprête à passer une nuit blanche dans la rue pour être l'un des premiers à se procurer la console multimédia du futur.

Toshifumi redouble sa quatrième année de droit à la prestigieuse université de Waseda. Sa passion, c'est de franchir à l'aide de son double numérique les différents niveaux de difficulté des jeux vidéo. La PlayStation2 va faire un trou de 2 400 francs (366 euros) dans son budget et ira rejoindre, dans son étroite chambre d'étudiant, d'autres consoles, qui témoignent de sa longue histoire d'amour avec les jeux, du Family Computer de Nintendo (1983) à la Dreamcast de Sega (1999), en passant par la SuperNES (Nintendo), Sega Saturn, la PlayStation (Sony), Nintendo 64, sans oublier la GameBoy. Sa logique comporte plus de cent jeux différents. « Pourtant, dit-il, j'en revends régulièrement pour faire de la place ».

Récemment, Toshifumi a passé huit heures d'affilée devant son écran, ne le quittant, à regret, que

La vie de « gamer » d'un jeune Japonais

pour se rendre à son travail à temps partiel. « Je ne suis pas un cas extrême, estime-t-il, sur une échelle de 1 à 10, je dois me situer à 5 environ dans l'univers des gamers japonais. »

Comme tous les enfants japonais, ce sont ses parents qui lui ont offert sa première console lorsqu'il avait neuf ans. Avec son job d'étudiant plus sa bourse, il gère un budget mensuel d'environ 18 000 francs (2 744 euros), ce qui, même si la vie est chère à Tokyo, lui laisse largement de quoi se payer les jeux dont il a envie. Avec quelques amis, tous joueurs comme lui, il discute des derniers jeux auxquels il s'est frotté.

Comme eux, il va sur Internet pour y échanger des infos et comparer les mérites des nouveaux jeux. A défaut de jouer en ligne, car les problèmes de l'infrastructure téléphonique japonaise, et la lourdeur des tarifs pratiqués par NTT, n'ont pas permis l'essor, au Japon, des jeux multijoueurs. Seule la Dreamcast de Sega s'est risquée jusqu'à présent dans l'univers des jeux en ligne. Sega est d'ailleurs le fournisseur d'accès de Toshifumi. Il y est comme chez lui...

Etienne Barral

Superstar



Lara Croft : une vie après le jeu

DES DIZAINES de couvertures de magazines, des spots publicitaires ont exhibé son image, stylos et blousons à son effigie abondent, un film est en projet, des milliers de sites lui sont consacrés sur Internet... Jamais un personnage de jeu vidéo n'a été aussi médiatisé que Lara Croft, l'héroïne de la série des Tomb Raider. Une visibilité entretenue par son éditeur, Eidos, qui, au gré des différents épisodes, a réussi à faire de l'héroïne virtuelle un mannequin à part entière, une véritable star. Dernier exemple en date : Lara Croft apparaît ces jours-ci dans le spot publicitaire de Nike, aux côtés du footballeur brésilien Ronaldo.

Pour parvenir à ses fins, Eidos s'est fixé deux objectifs : donner à l'héroïne une existence en dehors du jeu vidéo et occuper le terrain médiatique en lançant chaque année, depuis 1996, un nouvel épisode de Tomb Raider. « C'est bien d'avoir une actualité constante et d'entretenir le phénomène », explique Sébastien Salinié, responsable du produit chez Eidos France.

Pour donner vie à Lara, Eidos s'est employé à lui créer une « biographie officielle » sur mesure. Ainsi, Lara Croft est anglaise, née le 14 février 1968 à Wimbledon. Elle mesure 1,75 mètre, pèse 60 kilogrammes, possède un tour de poitrine de 90 D. Dans sa jeunesse, elle a fréquenté des écoles privées pour filles, la Wimbledon High School et la Swiss Finishing School. Elle a connu sa première aventure en accompagnant en Asie le professeur Von Crod, un ami de son père, Lord Henshingly Croft... Elle tire des revenus des livres qu'elle écrit sur ses explorations aux quatre coins du globe.

« Lara reste une femme. Nous avons développé son image de femme à travers des images où elle n'est plus représentée en tant qu'aventurière, mais en femme. Nous avons distribué des images de Lara non pas en short moulant et rangers, mais en peignoir ou robe de soirée, raconte Sébastien Salinié. Tout cela pour arriver à cette image de femme indépendante, dynamique, séduisante et sexy, qui a bénéficié de la vogue du moment qui était le Girls Power, avec l'émergence de personnages féminins très mode comme les Spice Girls. » En France, elle a fait la couverture de Libération et de nombreux magazines de mode, masculins et féminins, mais aussi celle de Télé-Poche ou du Nouvel Observateur. Son sosie réel, un mannequin trié sur le volet par Eidos, a été invité sur le plateau de « Nulle part ailleurs » de Canal+. Et, consécration suprême, Lara Croft est entrée en décembre 1999 au Musée Grévin.

« Tout cela fait partie de la promotion du jeu Tomb Raider. Notre intention n'a jamais été de vendre autre chose que des jeux vidéo », rappelle Sébastien Salinié. « Ce serait une erreur de penser que les gens achètent Tomb Raider et continuent à l'acheter uniquement pour admirer Lara Croft. On n'achète pas un jeu à 350 francs pour regarder une femme se balader dans des labyrinthes », résume-t-il. Un succès qui se traduit par des ventes de Tomb Raider qui atteignent aujourd'hui plus de 22 millions d'exemplaires à travers le monde.

Hai Nguyen



Profil

Frédéric Raynal, créateur de héros

TWINSEN, le gentil héros de Little Big Adventure (LBA), c'est lui. Edward Carnby, l'aventurier d'Alone in the Dark, c'est encore lui. Frédéric Raynal, trente-trois ans, ne se contente pas de côtoyer les stars, il les crée. Originaire de Brive, Lyonnais d'adoption, le jeune homme a conservé toutefois le contact facile.

Engagé par Infogrames en 1989, Frédéric Raynal construit d'abord un moteur graphique révolutionnaire, cœur du jeu, qui sera employé pour Alone in the Dark, inspiré de l'univers horrifique de Lovecraft. « Ce jeu présentait pour la première fois des personnages animés et articulés en 3D qui n'étaient pas des assemblages grossiers d'éléments séparés. Le héros, dès le début, a été pensé pour être un M. Tout-le-Monde, pas un personnage bodybuildé. C'était le premier jeu d'aventures avec de l'action en 3D et ça a donné naissance au genre survival horror », rappelle-t-il.

Deux ans plus tard, Frédéric Raynal quitte sèchement Infogrames, sans les droits de développement de son moteur graphique. Il en fabrique donc un autre pour Little Big Adventure. Nouveau succès. Le héros, Twinsen, est atypique. « La mode était aux jeux de combats et de tirs au look réaliste et violent. Nous avons délibérément voulu prendre le contre-pied de cette tendance en créant un monde imaginaire poétique et coloré. Au début du premier épisode, Twinsen ne sait même pas qu'il possède des pouvoirs magiques hérités de sa famille. Son look a été inspiré par les contraintes techniques de l'époque. » Toujours plus fort : dans Toy Commander, le dernier jeu en date, sorti en 1990 sous le label No Cliché, le joueur manipule 35 jouets différents pour revivre les aventures qu'il s'imaginait à 7 ou 8 ans. « Ce sont les jouets les véritables héros », note Frédéric Raynal.

Le prochain jeu de ce créateur de héros est prévu fin 2000 sur console Dreamcast. « Il s'agit d'un jeu d'aventures horreur/fantastique. On y plongera dans un monde menaçant qui oblige à rester constamment sur ses gardes. Les connaissances glanées permettront de comprendre et d'utiliser l'environnement pour progresser. Le plaisir est simple : on est heureux de franchir des épreuves difficiles, on se fait peur en assistant à un spectacle dont on est le héros », annonce le jeune homme. Dans ses créations, Frédéric Raynal se laisse inspirer par d'autres héros. « En tout premier, je pense à Link, bien sûr, le héros de Zelda, pour ses aventures, et Sonic pour sa vitesse. Sinon, je reste marqué par les héros des BD de mon adolescence : Spiderman, Iron man, Daredevil... »

Lé. B.

www.nocliche.com

Vous avez dit parité ?

BIEN SÛR, il y a Lara (Croft), et maintenant April, l'héroïne du jeu The Longest Journey (lire p. VI). Mais ces deux exemples sont des exceptions qui confirment une règle : l'univers des jeux vidéo reste essentiellement masculin. Et, lorsque les femmes y sont représentées, elles tiennent rarement la vedette. Pourquoi ? Difficile de le dire. Quelques études, comme celle menée par Dominique Pasquier et Josiane Jouët en 1997 sur les jeunes et la culture de l'écran, se sont attachées aux différences de pratiques entre garçons et filles - utilisation d'une console, d'un PC, jeu en réseau -, mais peu, à ce jour, se sont penchées spécifiquement sur le contenu et le genre des jeux vidéo. A l'exception peut-être du livre de Justine Cassel et Henry Jenkins, From Barbie to Mortal Kombat, paru chez MIT Press en 1999.

Dans cet ouvrage, les deux chercheurs du Massachusetts Institute of Technology abordent en préambule la question de la représentation des femmes dans les jeux vidéo. Et le tableau n'est pas brillant. « Les jeux vidéo fournissent un remarquable exemple de la construction sociale des genres, disent-ils. Les femmes y apparaissent rarement, sauf sous les traits de damoiselles nécessitant des secours ou de récompenses pour le parfait accomplissement d'une mission. »

S'appuyant sur quelques études antérieures, Cassel et Jenkins montrent combien les personnages féminins sont peu nombreux dans

L'absence de femmes dans les jeux vidéo est la cause et la conséquence du faible nombre de joueuses. Mais cette situation évolue

les jeux vidéo. En 1991, notent-ils, les femmes étaient absentes de 92 % des centaines de jeux d'arcades passés au crible. Et, dans les 8 % restants, seuls 2 % présentaient des personnages féminins avec un rôle actif. Personnes qui n'étaient pas toujours des êtres humains, à l'instar de Mme Pac-Man.

Cette situation explique-t-elle le manque d'intérêt que portent généralement les filles aux jeux vidéo ? En 1999, elles ne représentaient pas plus de 25 % du marché. Et, si leur participation progresse, notamment par la pratique du jeu en réseau, qui restaure le lien social qu'elles affectionnent, les filles ont toujours du mal à rattraper l'écart constaté par Dominique Pasquier et Josiane Jouët en 1997 (52 % des filles françaises jouaient alors, contre 78 % pour les garçons). La réponse n'a rien d'évident. Car, en fait, ce serait plus le scénario que la personnalité du héros qui amènerait les filles au jeu vidéo. Stressées

par la violence des jeux « shoot them all » (tue les tous !), elles affectionneraient en revanche les jeux où il y a une énigme à résoudre, à l'instar de Myst, jeu aux décors magnifiques qui connut un formidable succès auprès des joueuses.

Or, dans le domaine de l'intrigue, les choses changent aussi. « La plupart des jeux sortis cette année misent sur le scénario, se référant moins au héros », remarque Christian Laguerre, chargé de cours à l'université de Bordeaux et membre du Groupe de recherche sur les relations enfants-média (Gremm). Dans ce contexte, Ragnar Tornquist, créateur d'April Ryan, aurait-il tout compris ? « Nous avons choisi une jeune femme comme héroïne parce que l'histoire réclamait un personnage capable d'empathie, émotionnellement fort », dit-il à propos de The Longest Journey. Et, si le but n'était pas uniquement d'amener les femmes à jouer en leur proposant de se livrer à d'autres activités que battre la campagne et tirer, il faisait clairement partie de la stratégie. Plus que Lara Croft, April est en effet « en accord avec ce que sont les jeunes femmes aujourd'hui ».

Corinne Manoury

■ From Barbie to Mortal Kombat, MIT Press, 1999
■ Les jeunes et l'écran », enquête comparative européenne. Revue Réseaux, Hermès, février 1999.

Carnet

WebandStats

Paul Klein devient directeur du développement du marketing et de la communication de WebandStats, spécialisé dans les outils de mesure de consultation de sites. Il appartenait auparavant à la direction générale de la communication et des relations extérieures de la Ville de Marseille.

Computer Associates

Geoffroy Toulemonde, 38 ans, vient d'être nommé directeur général de la filiale française. Il était directeur commercial de la société depuis juillet 1999 et l'acquisition de Platinum Technology.

Sage

Guy Berruyer, PDG de Sage France et Ciel depuis deux ans, vient d'être nommé directeur général pour l'Europe continentale et rejoint le conseil d'administration du groupe britannique Sage.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Le 6 mars

Modélisation Java en couleurs avec UML : composants et processus d'entreprise

Ce séminaire s'adresse aux développeurs-concepteurs objet et e-business travaillant en Java ou C++.

- CNIT, Paris-la Défense.
- Tél. : 04-78-19-84-00.
- www.soleri.com
- e-mail : soleri@soleri.com

Le 7 mars

Café du gène-Les Rencontres de génopôle

Génétique et plantes : enjeux scientifiques, éthiques et économiques La Ferme du Bois briard, Evry-Courcouronnes (Essonne).

- Tél. : 01-60-87-83-00.

Du 7 au 9 mars

Séminaire « L'ingénierie système en informatique temps réel, traitement distribué, tolérance aux fautes » (TRDF)

- Hôtel Novotel Vaugirard, Paris.
- Tél. : 01-41-24-31-00.
- www.axlog.fr
- e-mail : trdf@axlog.fr

Du 7 au 10 mars

MPLS Forum 2000

Conférence qui a pour thème phare la nouvelle construction architecturale du protocole Internet.

- Hôtel Sofitel Rive gauche, Paris.
- Tél. : 01-53-46-63-80.
- www.upperside.fr

Le 9 mars

Journée d'études sur la GED

Echanges d'expériences et démonstrations d'applications de gestion électronique des documents (GED).

- IUT département Info-Com, Besançon (Doubs).
- Tél. : 03-81-66-68-41.

Du 17 au 20 mars

SIPI

Rassemblement des professionnels des métiers de l'image autour de la révolution numérique.

- Paris Expo, porte de Versailles, hall 7-2.
- www.sipi-paris.com/dossier_fr/pages/sommaire/somfr.html

Du 22 au 23 mars

SECA 2000

4^e édition du Salon européen des centres d'appels.

- CNIT, Paris-la Défense.
- Tél. : 01-41-18-68-88.
- www.seca2000.com

Du 27 au 29 mars

Net 2000

Rendez-vous des utilisateurs et fournisseurs autour des enjeux des nouvelles technologies dans l'entreprise, l'administration et les collectivités locales.

- Cité des sciences et de l'industrie, Paris.
- Tél. : 01-47-76-30-30.
- www.mynet2000.net
- e-mail : team@mynet2000.net

Intr@net 2000

Entreprises, administrations, collectivités, organismes publics autour de la problématique de la Netéconomie et des enjeux des NTIC. Concours du meilleur projet intranet/extranet/commerce, exposition, conférences, tables rondes.

- Cité des sciences et de l'industrie - Paris.
- Tél. : 01-47-76-50-99.
- www.intranet2000.net

Du 28 au 30 mars

« Where Voice and Data Converge »

Salon des nouvelles technologies dédiées aux applications voix-informatique de l'entreprise.

- Paris Expo, porte de Versailles, hall 7.2.
- www.cyperus.fr/CyperusFR/FR/Societes.nsf/EnvSocietes/FD4E

Micad 2000

9^e Exposition et conférences internationales de la CFAO et des nouvelles technologies de conception et de fabrication

- Paris Expo, porte de Versailles.
- Tél. : 01-53-17-11-40.
- www.birp.com/micad

Forum de l'informatique et de la haute technologie (FIHT)

IT Comdex 2000

Le Salon des solutions informatiques et des télécoms. Paris Expo, porte de Versailles, Groupe Solutions.

- Tél. : 01-44-39-85-00.
- www.groupe-solutions.fr
- e-mail : info@infopromotions.fr

Du 30 au 31 mars

L'explosion des nouveaux médias

Connaissance des innovations technologiques des acteurs du multimédia et d'Internet.

- Sciences Po Formation, Paris-7^e.
- Tél. : 01-44-39-07-57 et 01-44-39-07-59.
- e-mail : info@formation-continue.sciences-po.fr

Rendez-vous notés par Claire Sassus

■ Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique agenda@lemonde.fr

Webmaster sur la planète Marseille

LA VOIX douce et posée de Christian Artin masque à peine son bouillonnement intérieur. En visite à Paris, à l'occasion du Salon Imagina, ce touche-à-tout des nouvelles technologies évoque quinze ans de cavalcades entre son Marseille natal et les diverses cités européennes dans lesquelles il a appris à maîtriser la Toile et ses ramifications. Quinze années qui ont fait de cet autodidacte de quarante ans l'une des figures les plus marquantes du petit monde de l'Internet phocéén.

L'homme-orchestre du Web d'IAM, le célèbre groupe de rap marseillais, c'est lui. Le lancement du premier cybercafé de la ville, c'est encore lui. Enfin, en juin prochain, Christian Artin gèrera, à Marseille, la diffusion par Internet de trois heures de défilé, sorte de *bis repetita* des deux mille six cents ans de la cité, célébrés l'an dernier. « Avec des écrans disséminés un peu partout dans la ville, les gens des quartiers apprécieront le spectacle sans aller sur le Vieux-Port, précise-t-il. Et il paraît que près de 150 000 Marseillais sont exilés sur la planète. Cette retransmission leur sera spécialement destinée. » Et, pour Imagina, Christian Artin a coordonné, vingt-quatre heures d'affilée, douze équipes de graphistes pour la création d'une animation en 3D avec vidéo et... une belle nuit blanche à la clé.

Photographe à ses débuts, Christian Artin s'intéresse très tôt à la peinture numérique. Très tôt, c'est-à-dire en 1985, lors d'un Salon consacré aux images de synthèse à Paris, où il reçoit « un coup au plexus ». Mais le matériel et les logiciels sont hors de prix. Qu'importe. Il s'arrange avec une société pari-

sienne pour venir, la nuit, s'essayer à l'infographie sur ses ordinateurs. « En échange, je leur laissais mes travaux, qu'ils montraient à leurs clients », se souvient-il. Les aller-retour entre la cité phocéenne et la capitale le fatiguent mais il tient bon. Il met d'ailleurs à profit ses nuits dans les trains Corail pour remplir ses carnets de croquis.

Cette période de va-et-vient a tout de même le mérite de provoquer une succession de rencontres et d'expériences enrichissantes. Il fréquente ainsi des peintres portés sur le numérique, réalise des habitacles en vidéographie pour FR3 Méditerranée, publie, en 1989, *La Peinture sur ordinateur* et rejoint le Studio graphique d'Apple, un cercle de développeurs triés sur le volet à qui l'entreprise prête du matériel dernier cri en échange de conseils. En 1990, il se fait formateur à Lyon, où il convertit au traitement numérique des photographeurs et des imprimeurs, tous « élevés au plomb ».

« Le deuxième coup au plexus » a lieu lors d'un colloque en 1993, au cours duquel un intervenant améri-



caïn vante un réseau prometteur baptisé World wide Web. Voilà l'outil de diffusion qu'il manque entre les artistes et le public. Pendant plus d'un an, commence une quête pour trouver un fournisseur d'accès sur Marseille.

Les idées de projets abondent, il faut trancher. Finalement, le 3 mai 1995, avec deux amis, il frappe un grand coup en lançant le premier cybercafé de France dans la friche industrielle des anciennes usines marseillaises de la Seita. Le cyberrestaminet des Internautas associés devance de quelques semaines l'ouverture de l'Orbital dans la capitale. « Marseille beats Paris ! », clame un mail de félicitations en provenance du premier cybercafé, établi en Californie, à Santa Monica. Le gourou high-tech marseillais voit, dans ce message, le symbole du Réseau : un espace sans frontières où les débrouillards peuvent accéder à la reconnaissance et le public, à la connaissance. Le cybercafé fera école puisqu'il inspirera plus tard le label Espace culture et multimédia, créé par le ministère de la culture (Plus de cent espaces sont labellisés ECM aujourd'hui en France).

Christian Artin connaît alors une « cyberitinérance », phase pendant laquelle, avec les Internautas associés, il part « propager l'usage d'Internet » dans des quartiers de Marseille et d'ailleurs. Au bout de deux ans, l'envie de mener des projets plus personnels se fait sentir.

Ainsi naît La Cybernostra, une association qu'il installe dans la pépinière d'un technopôle au nord de la ville. Là, face au massif du Garlaban, il se concentre sur le développement de sites Web. Pour certaines missions, il n'a pas d'autre choix que de se déplacer. Comme pour la conception du site du Parti socialiste lors des législatives de juin 1997, un monstre de 5 000 pages développé sur place en un mois avec une équipe restreinte. Par contre, pour le Musée d'art contemporain de Lyon, avec lequel il a décroché un contrat de trois ans en 1998, il fait tourner ses Macintosh depuis La Cybernostra. Ce projet l'a amené à bâtir un site à l'arborescence labyrinthique, avec mise en abyme de toute la collection : la recherche d'une œuvre se fait par thèmes, le résultat pouvant lui-même donner lieu à une nouvelle recherche, etc.

Le webmaster de la planète Marseille fait mine de se plaindre de cette complexité. Mais la fascination de Christian Artin pour le caractère infini du Net reprend immédiatement le dessus. Qu'un projet multimédia frôle la mesure, et il répond tout de suite présent.

Robin Carcan

- www.iam.tm.fr (IAM)
- www.moca-lyon.org (MAC)
- www.lafriche.org (La Friche)

Sur tous les fronts avec IAM

FIN MARS, Christian Artin promet de faire du site d'IAM un grand portail musical dédié au rap. L'interactivité avec les fans, par le biais de visioconférences, de forums et de mise à disposition d'outils de mixage, sera encore plus présente. Sans parler des morceaux qui seront diffusés en exclusivité via le Web. En juin, il enchaînera avec un projet associé à *Comme un aimant*, premier film d'Akhenaton, l'un des membres du groupe IAM. Un site Web sera créé pour diffuser la musique du film. Depuis la première page bricolée en 1995, sa collaboration avec le groupe phocéén ne s'est pas relâchée. Christian Artin a même monté des visioconférences avec des fans japonais, qui n'ont pas encore eu le plaisir de voir IAM fouler leur archipel. À côté de l'internaute qui envoie un morceau de rap pour le soumettre au groupe, le site reçoit également des mails citoyens, où il est question du Pacs ou de racisme. Et devinez qui relève quotidiennement le courrier électronique et classe les messages ?

A bon droit

La responsabilité commune de l'éditeur et de l'hébergeur

LE TRIBUNAL de grande instance de Nanterre affine, au fil des affaires qui lui sont soumises, sa définition de la responsabilité des fournisseurs d'hébergement. Le 31 janvier 2000, le président de ce tribunal, saisi en référé, a eu à connaître de la question de la vente aux enchères, sur un site Web, de noms de domaine reprenant des marques ou des noms commerciaux d'entreprises notoires de vente par correspondance (VPC). Un particulier mettait en effet en vente, sur le site dont il était l'éditeur, vingt-quatre noms de domaine, dont « les-3suisses.com », « la-camif.com » ou « la-redoute.org », sur une mise à prix de 1 500 000 euros (10 millions de francs).

Les entreprises de VPC concernées ont donc saisi le juge des référés, non pas sur le terrain de la contrefaçon de marques, mais sur les dispositions de l'article L. 713-5 du code de la propriété intellectuelle, qui prévoient que « l'emploi d'une marque jouissant d'une renommée (...) engage la responsabilité civile de son auteur s'il est de nature à porter préjudice au propriétaire

de la marque ou si cet emploi constitue une exploitation injustifiée de cette dernière. »

C'est ainsi que le juge des référés a considéré que l'éditeur du site, en enregistrant les noms de domaine mis aux enchères, s'était prêté à une exploitation injustifiée de marques notoires. La bonne foi de l'éditeur a été écartée sur la constatation que les noms de domaine en cause résultaient d'une analyse méticuleuse des combinaisons envisageables de ces noms et de leurs suffixes pour s'approprier ceux qui demeuraient disponibles (adjonction de tirets, enregistrement en .net, en .org,...). Enfin, le juge a estimé que la mise en vente aux enchères, sur Internet, de noms de domaine reproduisant des marques notoires révélait une volonté de parasitisme, causant aux entreprises de VPC un préjudice d'image.

Quant à l'hébergeur du site, le juge a relevé qu'il était tenu, par son activité – définie comme étant « une opération de stockage et de mise à disposition d'informations auprès du public » – « (...) à une obligation de prudence et de

diligence ». Pour conclure que l'hébergeur était solidairement responsable avec l'éditeur, le juge a retenu qu'il aurait dû justifier d'une information auprès des créateurs de site, lors d'ouvertures de comptes en ligne, du nécessaire respect des droits de la propriété intellectuelle, et qu'il aurait dû créer sur son propre site, un message signalant aux éditeurs que la liberté d'expression sur Internet a pour limite l'obligation de respecter les droits des tiers.

Pour le juge des référés, par de tels manquements fautifs, l'hébergeur a participé à la réalisation du dommage causé. En revanche, dans la mesure où la société hébergeuse avait fermé le site de vente aux enchères dès réception de l'assignation, on ne peut lui reprocher aucune faute sur ce point. On retrouve ainsi, les trois types d'obligations dont les contours avaient été définis par ce même tribunal dans l'affaire Lacoste (« Le Monde Interactif » du 22 décembre 1999) : information, vigilance, action.

Alain Hazan est avocat à la cour

Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !

eyrolles.com

La librairie en ligne du management et de l'informatique

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"

avec Jérôme Colombain

FRANCE info 105.5

Le **multicast** désengorge Internet

« **MULTICAST** », le mot revient souvent dans la bouche des plus initiés d'entre les internautes. De quoi s'agit-il ? Par IP Multicast (pour « multitransmission avec Internet Protocol »), on entend un principe de diffusion des données informatiques permettant de réduire la congestion des réseaux et l'encombrement des serveurs informatiques chez les diffuseurs.

La multitransmission, ou encore diffusion multiple, est un dérivé direct du principe de « broadcast », utilisé par la télévision, qui consiste à inonder une zone dans laquelle se trouve un grand nombre de récepteurs. La base est la même : on diffuse simultanément des données multimédias vers l'ensemble des récepteurs, soit directement vers chaque PC au sein d'un réseau fermé (intranet, réseau local d'entreprise...), soit grâce à des serveurs relais qui répliquent le signal (à l'image des réémetteurs terrestres de télévision) avant d'atteindre l'internaute. Mais, adapté à l'informatique en réseaux, le « broadcast » suppose des procédures de contrôle et de dissémination des données plus poussées. Pas question qu'un paquet de données s'égaré s'il s'agit d'un logiciel : celui-ci ne pourrait plus fonctionner.

Le multicast se comprend surtout par opposition à l'unicast. Ce dernier est le mode traditionnel de transmission des données sur le Net. Un serveur produit une nouvelle copie des données pour chaque client auquel il veut les envoyer et les données sont adressées de manière unique. Mais ce mode de connexion « point à point » à un gros défaut : il nécessite rapidement, pour l'envoi de logiciels entiers ou le téléchargement de vidéos en continu (streaming), de grosses capacités en bande passante du réseau. D'où l'intérêt du multicast.

Longtemps réservé aux applications professionnelles sur les réseaux locaux, le multicast est utilisé sur le Net depuis que les applications s'orientent vers des communications de données sur

Solution La technologie de la multitransmission applique à Internet les principes de la diffusion télévisuelle

de grands volumes de cibles. Une société française baptisée Swan met, par exemple, à jour, par le biais de diffusions multicast contrôlées, les données informatiques du réseau de succursales de Federal Express (FedEx, 200 000 stations de travail à servir). Swan permet aussi à un fournisseur de jeux en réseau américain, Mediastation.com, de mettre à jour ses niveaux de jeu par diffusion multicast. Les différents niveaux de jeu sont ainsi téléchargeables en direct sans avoir besoin d'être adressés spécifiquement à chaque joueur. De plus en plus utilisé sur le réseau IP, le multicast reste totalement transparent pour l'utilisateur.

Cette technologie repose en fait sur l'usage de relais, les serveurs de réplication (*replication servers*), vers lesquels sont disséminées des copies d'un fichier à diffuser. En coulisse, le schéma de connexion est le suivant : un serveur maître encode les informations et les transmet par paquets à des serveurs relais, ou frères, paramétrés de manière à optimiser la totalité de la bande passante apportée par chacun. La colonie de serveurs frères achemine alors les données en mode unicast vers l'internaute.

Si de prime abord le principe de multitransmission s'apparente à celui du proxy, machine qui stocke localement des données pour désengorger les serveurs très sollicités, comme ceux des fournisseurs d'accès, il s'en distingue nettement par sa faculté de gérer la diffusion en temps réel d'importants fichiers. Aux Etats-Unis, les principaux utilisateurs de l'IP multicast

s'appellent Broadcast.com (le portail de diffusion en « streaming » de Yahoo !), Real Broadcast Network ou KPNWest. En Grande-Bretagne, la société Kingston utilise le multicast au travers de son offre de vidéos à la demande via l'ADSL. Plus près de nous encore, une start-up luxembourgeoise LuxSat, soutenue par l'opérateur des satellites Astra, propose elle aussi de la vidéo à la demande en diffusion IP multicast, mais via le satellite.

Enfin, en France, l'infrastructure permettant l'IP Multicast est tout juste en place, Apple étant parmi les premiers à proposer des serveurs dédiés à ce type de diffusion chez les fournisseurs d'accès à Internet (Unet, Oléane, Cegetel...). Pour lancer le marché, la firme à la pomme installe même une batterie de serveurs frères et achète aux ISP de la bande passante récurrente en fonction d'événements à retransmettre afin de promouvoir cette technologie. Les premières retransmissions vidéo de ce type ont eu lieu lors du Salon Imagina, en janvier 2000, et d'autres directs télévisés de congrès professionnels devraient suivre.

Marc Bourhis

www.ipmulticast.com

Mon téléphone carbure au **méthanol**

COMMENT faire pour que les petites batteries qui alimentent téléphones mobiles et ordinateurs portables durent plus longtemps ? Les concevoir autrement, tout simplement, de manière à augmenter leur densité d'énergie. La première solution qui vient à l'esprit des ingénieurs, celle qui consiste à rapprocher les deux bornes positive et négative de la batterie, est en train d'atteindre ses limites. En dessous d'une certaine distance, en effet, les bornes établissent un contact. Et, dans ces conditions, l'électrolyse – principe électrochimique sur lequel repose toute pile ou batterie – ne peut plus fonctionner.

Il faut donc explorer de nouvelles voies technologiques. Songer à utiliser des condensateurs, réfléchir à l'implantation de microturbines à gaz ou trouver le moyen de miniaturiser les piles à combustible, qui sont actuellement développées pour les automobiles ou l'alimentation électrique des usines. C'est cette dernière orientation que vient de choisir Motorola, en annonçant le 20 janvier 2000 son alliance avec le Los Alamos National Laboratory (Californie). Laboratoire du ministère américain de l'énergie, ce dernier a déjà longuement planché sur le sujet. Nul ne sait encore à quel horizon la pile

Innovation Motorola explore l'alimentation des portables par pile à combustible

sera commercialisée, mais il a été dévoilé qu'elle devrait fonctionner au méthanol et pourrait être aussi facile à recharger qu'un briquet. Car les piles à combustible ne sont pas des piles au sens propre du terme. Plutôt l'inverse, puisqu'elles ne stockent pas l'énergie, mais la produisent en continu dès lors qu'on les alimente en carburant. Schématiquement, le fonctionnement est le suivant : le carburant est oxydé d'un côté, au pôle positif de la pile, et les protons produits diffusent à travers une membrane jusqu'au pôle négatif, où ils se combinent à l'oxygène de l'air pour former de l'eau. Si l'on utilise du méthanol, on récupère aussi du dioxyde de carbone. Mais ce système ne fonctionne pas tout seul. Il faut non seulement des catalyseurs coûteux comme le platine, pour accélérer la réaction, mais aussi

souvent des pompes à air, des convertisseurs de chaleur, des humidificateurs. Toute une machine qui prendrait trop de place dans un appareil électronique.

C'est sur ce point précisément que la technologie du Los Alamos National Laboratory pourrait se révéler porteuse. Ses scientifiques expliquent en effet qu'ils ont mis au point une pile capable de se passer de tous les dispositifs périphériques en assurant son alimentation en oxygène à la pression de l'air ambiant et en récupérant l'eau produite par la réaction chimique pour maintenir un taux d'humidité convenable. Ce circuit « à respiration d'air » reposerait sur une architecture particulière, puisque les chercheurs du Los Alamos National Laboratory auraient délaissé la forme rectangulaire classique de la pile à combustible pour un anneau. Au centre, un axe permettrait d'assembler plusieurs piles, assurerait l'alimentation en carburant – qui, dans leurs premières expériences, était de l'hydrogène – et collecterait les produits de la réaction. La périphérie offrirait alors une plus grande surface d'échange pour capter l'oxygène et refroidir le système.

Corinne Manoury

La télé s'**interactive**

LA **TÉLÉVISION** interactive est sur toutes les lèvres à défaut d'être arrivée dans tous les foyers, comme l'a montré l'édition 2000 du Milia. Des diffuseurs de contenu aux opérateurs, en passant par les médias traditionnels ou les prestataires de services, tous s'accordent pour considérer que cette année sera celle d'un nouvel élan. Pourtant, les technologies ne sont pas encore bien rodées, et l'arrivée de nouveaux acteurs pourrait encore changer la donne.

En France, deux formats concurrents se partagent le marché. La technologie OpenTV, adoptée par le bouquet numérique TPS (Télévision par satellite), Lyonnaise Câble ou France Télécom Câbles d'un côté, et la technologie Media Highway, utilisée par le bouquet CanalSatellite. L'arrivée prochaine de téléviseurs interactifs Thomson va jeter un premier pavé dans la mare. TAK, joint venture de Thomson Multimedia et Microsoft, proposera avant l'été ses appareils pour un surcoût minime : 10 %. Plus besoin de décodeur numérique, une connexion téléphonique suffira. L'interactivité sera certes moins poussée que sur les bouquets numériques, mais aura cet énorme avantage de fonctionner gratuitement aussi bien en numérique qu'en analogique, c'est-à-dire dans n'importe quel foyer équipé d'une antenne hertzienne et sur n'importe quelle chaîne qui aura programmé la couche d'interactivité.

Le luxembourgeois LuxSat arrivera à l'automne, sur le marché européen, avec un boîtier super-PC équipé d'un lecteur CD/DVD et d'un disque dur de 50 Go. Son but : offrir, par connexion satellite ou par câble, une véritable interactivité permettant de choisir ses films, séries, mu-

Médias La guerre des formats est ouverte

siques, services, mais surtout de décider de ses heures de visionnage. Comment ? Simplement par téléchargement sur l'énorme disque dur des programmes retenus via sa connexion. C'est la vidéo à la carte et à la demande. Inconvenient, le prix du boîtier, véritable concentré de technologie, qui avoisinera les 7 000 francs (1 067 euros).

Aux Etats-Unis, ces technologies à base de disque dur sont déjà testées et utilisées depuis presque un an par quelques sociétés et diffuseurs. En France, les discussions vont bon train en ce qui concerne le numérique hertzien.

Des questions restent en suspens. Combien de canaux seront disponibles ? Trente ? Pour qui ? Et avec quel format d'interactivité ? Alors que le gouvernement français réserve sa réponse, certains pays comme la Suède ou l'Espagne ont déjà choisi. Onda digital, l'opérateur ibérique, utilisera OpenTV. Face à cette avalanche de nouveaux venus, Régis Saint-Girons, vice-président exécutif d'OpenTV, reste confiant : « Notre avance dans le numérique interactif est indéniable. » En Angleterre, BSKyB exploite déjà une version d'OpenTV largement améliorée, notamment au niveau des protocoles. Et, fort de plus de 150 licences OpenTV, il juge que « le numérique est, de toute façon, une tendance que l'on ne pourra plus arrêter ».

Olivier Dumons

Rien ne sert de courir, il suffit de s'envoler à point...

Le Nokia 7110 allie la richesse du web à l'extraordinaire liberté d'un mobile. La clef de cette compatibilité : Mobile Internet Services. Un bouquet de services (contenu dépendant de l'opérateur choisi), vous est proposé et vous pouvez consulter le cours de la bourse, la météo ou les horaires d'avion, réserver un billet, prendre connaissance des dernières nouvelles, de votre horoscope, envoyer un e-mail, accéder à votre répertoire... D'un simple clic sur la "souris-mobile" Navi™ roller de votre Nokia 7110, vous sélectionnez la fonction désirée. C'est rapide et facile. Nokia 7110, le premier Mediaphone.

www.nokia.fr

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

*Pour Relier les Hommes. Copyright © 2000, Nokia Mobile Phones. Tous droits réservés. Nokia, Nokia Connecting People et Navi™ roller (marques) sont les marques déposées de Nokia Corporation. Certains fonctionnaires sont dépendants du réseau. Documents non contractuels. RC Nantaise B 230 742 764 - GREY

Changer de carte à jouer

L'INDUSTRIE du jeu vidéo est un des principaux moteurs d'évolution de la micro-informatique. Si les processeurs sont devenus de plus en plus véloce au fil des années, et si les nouvelles configurations réclament davantage de mémoire vive, c'est en effet moins pour faire fonctionner une nouvelle mouture de Word ou d'Excel que pour parvenir à afficher de façon parfaitement fluide le dernier jeu d'action à la mode.

Outre le processeur et la mémoire, la carte graphique (ou carte vidéo) s'est vu doter depuis quelques années de nouvelles fonctions à destination des jeux de dernière génération, ceux qui exploitent les technologies d'affichage en 3D.

Pour ne pas obliger les joueurs à changer de carte graphique tous les ans, Microsoft a mis au point une série de composants logiciels complémentaires à Windows baptisée DirectX. Les éditeurs de jeux s'appliquent donc à rendre leurs titres « compatibles DirectX » de façon qu'ils fonctionnent sur la majorité des cartes vidéo installées aujourd'hui. Il suffit souvent de télécharger gratuitement, sur le site Internet de Microsoft, la dernière version de DirectX pour faire fonctionner sur son PC un jeu récent. Mais les éditeurs de jeux ajoutent aussi sur leur CD-ROM des « patches », sortes de rustines qui optimisent l'affichage des jeux pour telle ou telle carte graphique 3D récente. Cela dit, pour profiter du meilleur rendu d'affichage et de la fluidité maximale des animations et donc du réalisme le plus poussé, les joueurs n'hésitent pas à remplacer régulièrement la carte vidéo de leur PC. Une opération sensible qui passe par une marche à suivre particulière et qui requiert quelques précautions pour éviter de nombreux dysfonctionnements... malheureusement courants.



E. JOLIVET/CANAL+

Tout s'explique Pour profiter des derniers jeux vidéo, il faut souvent remplacer la carte graphique de son PC

Désinstaller l'ancienne carte graphique

Avant d'installer la nouvelle carte vidéo, il convient de faire un gros ménage sur le disque dur afin de supprimer tous les pilotes logiciels liés à l'ancienne et qui pourraient être plus tard source de

conflit avec les nouveaux. La manipulation n'est pas très compliquée et s'opère en deux temps :

1. Commencez par ouvrir le « Panneau de configuration » de Windows en cliquant sur « Démarrer/Paramètres/Panneau de configuration ». Puis double-cliquez sur l'icône « Ajout/Suppression de programmes ». Repérez, dans la liste des logiciels installés sur votre disque dur, celui qui porte le nom de votre carte graphique actuelle. Sélectionnez-le d'un clic et appuyez sur le bouton « Ajouter/Supprimer ». La désinstallation s'opère alors automatiquement. Si plusieurs programmes font référence à votre carte graphique, renouvelez l'opération jusqu'à les désinstaller complètement. Sur certaines

configurations récentes, la carte vidéo n'existe pas en tant que telle : elle est réduite à quelques composants électroniques intégrés sur la carte mère. Dans ce cas, aucun logiciel n'apparaît dans la liste du panneau de configuration « Ajout/Suppression de programmes ». La seconde opération va contribuer de toute façon à supprimer du système toute référence à ce type de carte.

2. Fermez la fenêtre du « Panneau de configuration » et revenez sur le bureau de Windows. Cliquez sur le bouton droit de la souris sur l'icône du « Poste de travail » et, dans le menu qui se déroule, choisissez l'option « Propriétés ». La fenêtre de « Propriétés Système » s'affiche. Cliquez sur l'on-

glet « Gestionnaire de périphériques ». Puis dans la liste des périphériques, cliquez sur le symbole « + » à gauche de l'article « Cartes graphiques ». Sélectionnez d'un clic la ligne faisant référence à la carte actuellement installée dans votre ordinateur et cliquez sur le bouton « Supprimer ».

Confirmez la suppression dans la fenêtre suivante en cliquant sur le bouton « OK ». Si votre carte vidéo disposait d'une sortie vers la prise Péritel d'un écran de télévision, cliquez dans la liste des périphériques sur le symbole « + » à gauche de l'article « Contrôleurs son, vidéo et jeu », et supprimez comme précédemment la ou les lignes faisant référence à votre carte graphique actuelle. Puis fermez la fenêtre du « Gestionnaire de périphériques » et éteignez votre ordinateur en cliquant sur « Démarrer/Arrêter/Arrêter ».

Installer la nouvelle carte

Débranchez votre ordinateur du secteur et dévissez son capot. Si l'ancienne carte vidéo était présente physiquement sous la forme d'une carte d'extension, dévissez la patte de fixation de cette dernière et sortez-la délicatement de son connecteur. Puis mettez en place la nouvelle carte graphique, revissez le capot, rebranchez le micro-ordinateur et allumez-le. Au démarrage, le système va automatiquement détecter la présence d'un nouveau périphérique et vous demander d'insérer les pilotes qui l'accompagnent. Insérez donc la disquette ou - ce qui est le cas le plus souvent - le CD-ROM fourni avec la carte graphique et laissez à Windows le soin d'installer les logiciels dont il a besoin pour la faire fonctionner.

Louis Carreau (Canal+)

The Longest Journey : psychanalyse d'un (jeu de) rêve

THE LONGEST JOURNEY
PC - Pentium II / 32 Mo RAM
Editeur : Ubi Soft
Prix : 369 F (56,25 €)

THE LONGEST Journey est l'histoire d'une quête initiatique à travers deux mondes diamétralement opposés : d'un côté, un univers froid, cynique, logique et technologique à mi-chemin entre une cité lacustre semblable à Venise et la mégalopole de Blade Runner et, de l'autre, un pays moyenâgeux et fantastique peuplé de dragons, de magiciens et autres utopies en tout genre proches de la trilogie des anneaux de J. R. R. Tolkien.

April Ryan, 18 ans, jeune étudiante aux Beaux-Arts, ne le sait pas encore, mais elle est la seule à pouvoir éviter le chaos et devra à tout prix préserver ce fragile équilibre entre les deux mondes : c'est le rôle du gardien. Ses rêves, étranges et menaçants, deviennent chaque jour plus réels et la font basculer tour à tour dans chacun des deux univers. Personnage attachant et rempli d'humanité, April ressemble à une adolescente comme les autres, avec ses émotions et ses sentiments. Mais elle n'a pas froid aux yeux et utilise sa tête comme Lara et autres utiliseraient leurs muscles et leur flingue pour... sauver le monde !

Le déroulement du jeu est de type classique : bouger, dialoguer, prendre et utiliser. April se balade où on le désire par déplacement de la souris dans des décors précalculés et, au gré des rencontres, engage la conversation grâce à des

Quête Un voyage initiatique construit autour d'une héroïne anticonformiste

dialogues à choix multiple. Leur profondeur et leur extrême justesse sont un atout essentiel du jeu, souligné par des comédiens professionnels qui apportent une dimension réaliste supplémentaire à vos rencontres. La violence de certains échanges pourrait choquer, mais atteint son but : vous impliquer totalement.

L'ambiance sonore n'a pas été oubliée et bénéficie d'une précision et d'un raffinement hors pair : vous approchez d'une station de métro et déjà, au loin, vous percevez le bruit familier d'une rame en partance et son concert de sirènes. Une balade dans le parc, et ce sont des milliers de petits bruits d'oiseaux ou de feuillage qui murmurent à vos oreilles.

La critique est difficile, mais, dans cette aventure, on peut dire que l'art est aisé : quatre CD pour visiter plus de 150 lieux différents, près de 70 personnages rencontrés et plus d'une centaine d'énigmes à résoudre, dont certaines, parfois limitées, pourront peut-être vous rebuter et donc retirer de l'intérêt au déroulement du jeu, qui reste,



UBISOFT

toutefois, très linéaire dans sa conception. Le scénario abouti, digne d'un très bon metteur en scène de cinéma, nous vient de Scandinavie. Le libéralisme des mœurs des pays nordiques n'est sûrement pas étranger à cette ambiance New Age et très libérée. Le ton et la subtilité des dialogues à la « Friends », mais aussi les émotions superbement canalisées par April en renforcent l'attrait. Le passage incessant entre monde cohérent et onirisme rend encore plus crédible et plus complexe le sentiment que nous laisse ce jeu. Etait-ce un rêve ?

O. D.

April Ryan : l'anti-Lara se prend au jeu

En quelques mois d'existence, April Ryan, jeune étudiante aux Beaux-Arts et personnage principal de The Longest Journey, est devenue une star malgré elle. Dès la sortie du jeu dans les pays scandinaves, ce personnage d'un genre nouveau a fait l'objet d'un engouement immédiat. Il s'agit, en effet, d'« une héroïne normale, qui ne possède pas d'armes et dont la physionomie ne fait pas appel à la chirurgie esthétique, qui se sert de son intelligence et de sa sensibilité pour résoudre les énigmes. Elle mûrit intellectuellement pendant l'aventure et possède un caractère très affirmé ». En donnant tous ces attributs à sa créature, Ragnar Tornquist n'imaginait sans doute pas que, quelques mois plus tard, un véritable modèle, Katja Koopmann, incarnerait April pour les sorties internationales du jeu. De même, les dialogues font maintenant appel aux plus célèbres doublures (voix), en Allemagne par exemple. Enfin, consécration suprême, April devient star de la chanson : en avril, MTV diffusera probablement son premier clip, un remix de « Get the Balance Right ».



Serveur

VOICI UN MOT qui revient de loin. En pleine gloire aujourd'hui, il évoque quand même et d'abord, à une écrasante majorité, le serveur du restaurant. Mais une forte et influente minorité lui connaît aussi plusieurs sens informatiques. Un *serveur* est un ordinateur connecté à un réseau de télécommunications, qui contient des informations et des programmes utilisés à distance.

Ainsi du *serveur Web*, mot très faussement précis qui peut désigner, pour un technicien, une machine dont le rôle est d'héberger un ou des sites Web. Mais ce terme, chez les internautes, est utilisé par une sorte de métonymie pour désigner parfois le site Web lui-même. Or une phrase comme « le site de X... est hébergé sur un serveur allemand » a ceci de particulier qu'elle est souvent une alternative à cette autre : « le serveur de X... est hébergé sur un site allemand ». En apparence, c'est l'inverse ; mais, en fait, le locuteur veut dire, dans les deux cas, la même chose : les informations proposées par X... sont techniquement gérées par une entreprise allemande.

Ce flottement est aggravé par le fait que les mots informatiques sont désormais utilisés très au-delà du cercle de ceux qui en ont appris le sens. Il en va ainsi de la notion d'« architecture client-serveur ». Au départ sans prétention, elle a été construite, dans les années 80, par opposition à une ancienne organisation des réseaux de télé-informatique qui articulait des ordinateurs-hôtes (tout-puissants) et de simples terminaux (crétins).

Cette nouvelle « architecture » tenait simplement compte de la baisse du prix des petits ordinateurs, qui permettait de répartir « l'intelligence », c'est-à-dire en fait les logiciels, dans tout le réseau, y compris les machines utilisées par, horreur, les utilisateurs. Mais l'expression faisait bien, elle entretenait la distance salutaire entre les ignorants complets et les ignorants à moitié. Plusieurs fées influentes se sont donc penchées sur le berceau de la nouvelle carrière de *serveur*.

Mais d'abord en anglais, car, dans ce nouveau sens, le mot est une traduction de *server*, qui lui-même vient en droite ligne, depuis le XV^e siècle, du français. Déformation à l'origine de *servitor* (bas latin du XIII^e siècle), le mot *serveur* va très longtemps désigner celui qui sert la messe, puis connaître une éclipse, avant de revenir, au XIX^e, dans le vocabulaire du tennis, celui du jeu de cartes, enfin dans celui des cafés. Il faudra attendre un arrêté publié au *Journal officiel* du 17 janvier 1982 pour consacrer sa nouvelle noblesse. Pour un mot, cependant, qui voulait dire d'abord « esclave » (*servus*, en latin), et qui a donné ensuite *serf*, c'était comme la revanche de Spartacus.

Cléo (Canal+)



INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

La lettre hebdomadaire des nouvelles technologies : recevez par mail les principaux sujets développés dans le prochain supplément hebdomadaire *Le Monde interactif*. Avec **Le Monde INTERACTIF**

Le FIFI souffle sa première bougie

LE COLIBRI, mascotte officielle du FIFI, qui accueille le visiteur sur le site www.internet-film.org, a aujourd'hui de bonnes raisons de pousser la chansonnette. En effet, pour sa deuxième édition, le Festival international du film de l'Internet, officiellement lancé le 26 mars 1999, se porte plutôt bien. Parmi les signes les plus évidents de cette bonne santé : un budget en hausse vertigineuse, une liste de partenaires institutionnels (le ministère de la culture et de la communication, le Centre national de la cinématographie, l'Institut national de l'audiovisuel, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, l'Institut Louis-Lumière) et privés (Vivendi, Havas, Canal+, Europe 2) qui s'allonge, un site Web en perpétuel enrichissement avec la diffusion en ligne des œuvres sélectionnées pour le FIFI 2(000).

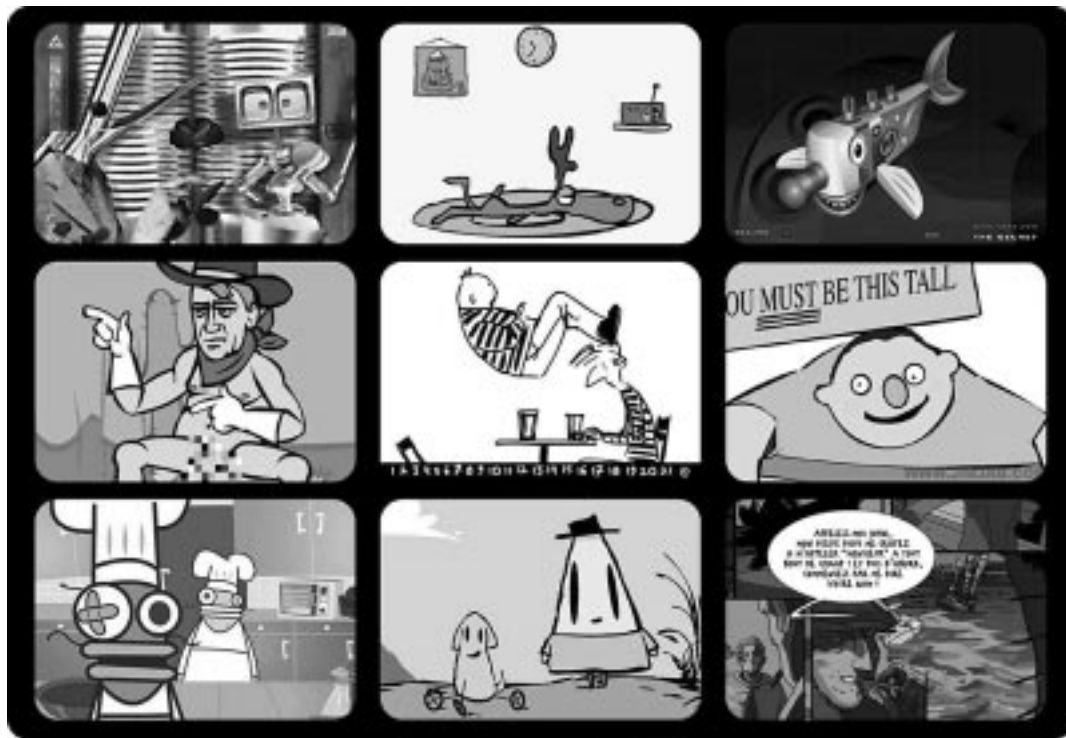
On pourrait ainsi multiplier les marques de l'essor de cette manifestation consacrée au « digima », terme privilégié par le président du FIFI pour désigner ce nouveau mode de création artistique. Ce terme, né du croisement de *digital* (numérique) et *cinéma*, permet d'englober toutes les facettes de la production de films sur Internet et de prendre en compte la notion essentielle de multisupport.

En effet, « le mot "cinéma" ne convient pas du tout pour désigner le secteur d'activité du FIFI », explique Vincent-Cyril Thomas. Au sens étymologique, ce terme désigne en fait un mouvement lié à une caméra, ce qui ne correspond pas à ce que l'on peut voir sur Internet. Quant aux autres termes du type "microcinéma", digital entertainment ou même "films de l'Internet", ils ne décrivent pas parfaitement la réalité de ce que nous faisons. »

Numérique Le Festival international du film de l'Internet progresse au rythme des auteurs : rapidement

Malgré son jeune âge, à peine un an, le FIFI veut désormais jouer dans la cour des grands. Il n'a rien à envier à ses prestigieux aînés, comme le Festival de Cannes ou la Berlinale, avec sa sélection de quelque 50 œuvres réparties en quatre grandes sections : la Sélection officielle, Nouveaux talents, Un autre monde (Brésil et Portugal) et Hors compétition. A la différence près que, comme le souligne Vincent-Cyril Thomas, « son Palais des festivals se trouve sur Internet et est ouvert toute l'année ». Cependant, une cérémonie de clôture bien réelle aura lieu cette année du 14 au

17 mars à Lille. Pour s'inscrire à ce festival, une création doit correspondre à la définition officielle de « film de l'Internet », donnée par le FIFI, à savoir « toute œuvre visuelle et scénarisée possédant une adresse URL, quelle que soit la technologie de création, de diffusion ou de visionnage utilisée ». Quant au comité de sélection, placé sous la responsabilité de la déléguée générale du FIFI, Alexia Guggémos, il réunit 10 personnes chargées de visionner environ 15 films chacune (sur les 150 inscrits via Internet). Parmi les critères de sélection intervient non seulement la qualité esthétique de l'œuvre mais aussi l'accès à ce film et son téléchargement.



De haut en bas et de gauche à droite : « L'Ascenseur », de Guillaume Joire ; « Rudolph Remixed », de Nikhil Adnani ; « The Secret Garden of Mutabor », de Jens Schmidt ; « God and Devil Show », d'Aubrey Ankum ; « Pince-mi et Pince-moi », d'Erik Tartrais ; « Hoola Boy in Happy Land », d'Evan Spiridellis ; « Guts and Guests », de Gregory Wemmersh ; « Mister man », de Steeve Whitehouse ; « John Lacrocheur », de 10 interactifs

Le président du FIFI affiche d'ailleurs clairement ses ambitions : « Le Grand Prix attribué par notre festival, c'est l'équivalent de la Palme d'or à Cannes ou de l'Ours d'or à Berlin. » Pour les heureux lauréats, ce prix est donc un véritable gage de qualité pour leur travail et une

excellente carte de visite pour la suite de leur carrière. Parmi les grandes tendances de l'édition 2000, la domination du logiciel Flash (version 4), développé par la société Macromédia, se confirme. Pour Vincent-Cyril Thomas, Flash constitue indéniablement « la technologie idéale pour créer des œuvres sur Internet. Du fait qu'il utilise des images vectorisées, il présente un atout essentiel pour la diffusion sur le Réseau : permettre un téléchargement simple et rapide des animations ». Mais il précise : « Il ne faut cependant pas oublier qu'en dehors de Flash, il existe d'autres outils à la disposition des créateurs d'animations sur Internet. Si Flash est largement utilisé par les Européens, les Américains lui préfèrent la vidéo numérique. » Autre tendance très nette cette année : une amélioration considérable de la qualité des œuvres en compétition, liée à une plus grande maturité artistique des créateurs.

L'édition 2000 promet ainsi d'être riche en découvertes. Mais la séance de clôture de ce festival n'est pas encore passée que son président lance déjà d'une multitude de projets pour les éditions à venir : un atelier d'écriture interactive (AEI), pour encourager la réflexion sur les scénarios, des enseignements sur la création multimédia dans les écoles de cinéma afin de préparer la génération des cinéastes de demain et des projets de partenariat aux Etats-Unis. Et tout cela avec un objectif principal, toujours le même depuis la naissance du FIFI : « Faire en sorte que les entreprises françaises prennent conscience qu'il est nécessaire d'investir dans le contenu et pour le contenu. De cette façon, nous, les Européens, nous pourrions peut-être un jour enfin rattraper, voire dépasser, les Etats-Unis. » Séduisant mais ambitieux pari.

Cristina Marino

Un Prix du public très interactif

DEPUIS le 16 février et jusqu'au 14 mars prochain, date de la cérémonie de clôture du FIFI, les internautes peuvent voter pour leur œuvre préférée parmi les 7 fictions en ligne de la sélection officielle. Le créateur ainsi distingué recevra le Prix du public, l'une des récompenses les plus prisées de ce festival avec le Grand Prix. Afin de juger sur pièces, les internautes peuvent voir sur le site www.internet-film.org toutes ces œuvres dans leur intégralité, à condition, bien sûr, de disposer des différents « plugin » requis.

Les autres prix sont attribués dans les catégories suivantes : Meilleure réalisation, Meilleur scénario, Meilleure utilisation du multimédia, Meilleure direction artistique, Meilleure musique ; ainsi que dans trois sélections parallèles : Nouveaux talents (10 fictions), Hors compétition et Un autre monde (œuvres venues d'un territoire linguistique et culturel du Web). Côté sélection officielle, créateurs américains et français se partagent de façon égale les nominations, avec 7 fictions de part et d'autre. S'y ajoutent 2 fictions canadiennes, 2 australiennes et une italienne.

PlayStation2 : l'heure de la mise à feu

TOKYO

correspondance

Le week-end des 19 et 20 février, le Makuhari Messe, le parc d'exposition de l'est de Tokyo, était le lieu d'un étrange pèlerinage : celui de dizaines de milliers de jeunes, venus parfois de loin, pour essayer la PlayStation2 et découvrir ses premiers jeux. La nouvelle console de Sony sera disponible au Japon à partir du 4 mars et sortira en Europe et aux Etats-Unis à l'automne prochain. Lisant les DVD, la PlayStation2 a été conçue pour procurer un rendu graphique et sonore d'une qualité jamais encore égalée : la machine a été dotée pour cela d'un microprocesseur de 128 bits - baptisé par ses promoteurs « moteur d'émotion » - et d'un synthétiseur graphique particulièrement puissant.

A l'intérieur du Makuhari Messe, les stands de démonstration des éditeurs de jeux sont assaillis par la foule. Outre les nouvelles versions de Gran Turismo ou Tekken, auxquelles le DVD donne de nouvelles possibilités, notamment en démultipliant les niveaux de jeu et les scénarios, le joueur y trouve quelques logiciels d'un genre nouveau.

Yuko Wada, 20 ans, vient ainsi d'essayer Fantavision, un jeu qui permet de créer des feux d'artifice sur divers décors urbains nocturnes. « C'est la première fois que je vois ce type de jeux. L'image est vraiment impressionnante, c'est réaliste, on s'y croirait », reconnaît-elle. Yuko possède une PlayStation2, mais aussi les consoles de Sega, Saturn et Dreamcast, la toute dernière lancée en novembre 1998 et munie, elle aussi, d'un processeur 128 bits. Bien sûr, elle achètera *Puré-sté tsu*, autrement dit PlayStation2. Un peu plus loin, de jeunes « accros du

Phénomène Le lancement de la nouvelle console de jeux de Sony donne la fièvre aux jeunes Japonais

« jeu » (*otaku*) s'émerveillent devant Love Story, un jeu pour garçons entièrement centré sur une jeune idole, une starlette de la télé et de la chanson qui apparaît en bien réelle dans un film aux scénarios multiples. Le joueur est un esprit qui communique avec l'adolescente en lui envoyant des messages, auxquels celle-ci répond. Il peut ainsi influencer sur son comportement. Au moment où un producteur de musique lubrique drogue le café de la jeune fille, l'esprit peut prévenir sa protégée et l'aider à trouver une parade ou la laisser succomber aux somnifères - pour une suite quelque peu scabreuse.

« Les jeunes peuvent dialoguer avec l'idole de leurs rêves et avoir accès à ses sentiments profonds. C'est ça qui va plaire. Ces idoles sont très populaires et apparaissent [en petite tenue, NDLR] dans nos magazines de mangas. L'équivalent de deux films est stocké sur le DVD, et il faut plus de dix heures pour essayer toutes les possibilités », explique Munehiro Osawa, un représentant d'Enix, l'éditeur de Love Story. Le jeu donne un aperçu du cinéma interactif de demain et des capacités de la PlayStation2. Car celles-ci, admet-on chez Sony, ne sont pour l'instant qu'utilisées à 20 ou à 30 % de leur potentiel par les logiciels en démonstration. Les

éditeurs de jeux reconnaissent, de leur côté, qu'ils ont manqué de temps pour mettre au point des versions plus sophistiquées.

Certains « pros » ne cachent pas leur scepticisme : « Je m'attendais à être très impressionné par la machine. C'est bien mais pas renversant ! Je pensais aussi qu'ils auraient plus sérieusement traité le problème de fluidité de PlayStation1. A ce stade, Dreamcast a peut-être autant de chances de tenir ses promesses », juge Chris Miller, un producteur de jeux américain de Fox Interactive. « Mais PlayStation2 fera certainement ses preuves dans un peu de temps, quand plus de jeux sortiront », poursuit-il. Seuls une demi-douzaine de jeux seront en vente dès le 4 mars, mais une trentaine d'autres suivront dans le mois.

Pour Noël, plusieurs centaines de titres pourraient se trouver sur les rayons, au Japon. Commercialement, PlayStation2 a un autre atout : la possibilité de regarder des films DVD sur cette machine à un prix équivalant à celui d'un lecteur bas de gamme (39 800 yens, soit 365 euros). En revanche, alors que la Dreamcast permet de naviguer et jouer sur le Net, Sony laisse cette option à plus tard. « PlayStation2 est techniquement compatible avec Internet. Il ne tient qu'à un éditeur de jeux de développer un logiciel de navigation et le matériel pour ce type d'utilisation. Mais, pour l'instant, Internet est trop lent pour jouer et télécharger des jeux, donc nous attendons 2001 et la prochaine génération à large débit pour nous y mettre », explique Liz Ashford, de Sony Computer Entertainment Europe. PlayStation2 permettra alors de télécharger des jeux, mais aussi de la musique et des films.

Brice Pedroletti

Trois questions à...

Dominique Cor, directeur général de Sega France

1 Quel bilan tirez-vous des premiers mois de vie de la Dreamcast, depuis son lancement ?

Le bilan est très positif. Il y a un an et demi, tout le monde disait que Sega allait mourir et ne serait même pas capable de sortir une nouvelle console. Nous l'avons fait, et aujourd'hui la Dreamcast atteint un chiffre de vente de 4 millions d'unités dans le monde. En France, depuis le mois d'octobre, il s'en est vendu 165 000 unités.

Ce qui fait son succès, c'est de posséder un modem intégré - ce que ne feront pas dans l'immédiat nos concurrents - et de permettre ainsi aux joueurs d'accéder à l'Internet sans ordinateur. Pour cela, il suffit de relier la console à une prise de téléphone. Ensuite, nous avons trois portails, au Japon, aux Etats-Unis et en Europe. Au Japon, les possesseurs de Dreamcast peuvent déjà jouer en réseau. Ce n'est pas encore le cas pour l'Europe et les Etats-Unis.

En France, notre portail Dreamarena offre un accès à l'Internet, à une boîte aux lettres électronique et à des contenus spécifiques type AFP (Agence France-Presse) et forums de discussion. Nous avons 200 000 abonnés en Europe et 50 000 en France.

2 Avez-vous peur de l'arrivée de la PlayStation2 de Sony ?

Peur ? Non, je suis persuadé qu'il y a de la place pour plusieurs sur ce marché. Et puis, vous savez, nous n'avons jamais cru que nous resterions seuls pendant dix ans sur ce marché des consoles de nouvelle génération. Avec la Dreamcast, nous avons l'avantage d'être sortis les

premiers, et cela est un atout indéniable. Ensuite, nous n'avons pas le même positionnement que nos concurrents. La PlayStation2 arrive sans modem mais avec un lecteur de DVD. Elle offre aussi une rétroactivité avec les anciens jeux qui semble, si l'on en croit les premiers tests, quelque peu décevante. Il y a quelques années, nous avons nous aussi lancé une console - la Sega Saturn - qui lisait les CD et d'autres supports multimédias, et les clients n'ont absolument pas suivi. Sony pense qu'il va y arriver. Nous verrons.

Ce que je sais, c'est que notre console est vendue beaucoup moins cher (la PlayStation2 devrait être commercialisée en Europe au-dessus des 2 000 francs [305 euros]), et que Sony ne viendra au jeu en ligne qu'en 2001.

3 Comment voyez-vous l'avenir pour Sega et ses concurrents ?

La course à la puissance a d'ores et déjà une fin programmée. Elle interviendra quand nous pourrions offrir des graphismes aussi réalistes que les images d'un film. Tant que les vitesses de calcul permettant cette qualité d'image ne seront pas atteintes pour des coûts de production raisonnables, la course continuera.

En attendant, pour nous, l'année 2000 sera décisive. C'est maintenant que va se jouer l'avenir de la Dreamcast. Mais nous sommes confiants. Nous allons lancer plus de deux cents jeux dans l'année et offrir de nouveaux services en ligne.

Propos recueillis par Olivier Dumons et Guillaume Fraissard

Start-up



ExonHit

Les molécules thérapeutiques

A ENTENDRE Bruno Toqué parler de la technologie sur laquelle repose ExonHit, la start-up qu'il a montée avec deux anciens de Rhône-Poulenc Rorer - comme lui -, on se demande pourquoi personne n'y avait songé avant. Peut-être simplement parce que peu de biologistes en France disposent de l'expérience en étude des tumeurs (oncologie) et biologie moléculaire appliquée que cumulent les trois fondateurs. Peut-être aussi parce que ces trois-là étaient bien placés pour savoir ce qui freine le développement de nouvelles molécules thérapeutiques.

ExonHit est née d'une idée simple : il se produit un événement important mais négligé au cours de la transcription (processus de lecture de la molécule d'ADN), l'« épissage » ou *splicing* en anglais. La transcription conduit en effet à la synthèse de molécules d'ARN, messagers emportant jusqu'à l'usine cellulaire le plan de construction des protéines de l'organisme. Mais, dans toutes les cellules vivantes évoluées, cette lecture est sélective. Certaines séquences ou successions des quatre lettres de base A, T, C, G sont codantes - les « exons », quand d'autres - les « introns » - ne le sont pas. Un phénomène avantageux, car il permet de construire plusieurs protéines à partir d'une même carte, en jouant avec les séquences disponibles. Pourtant, ce système d'épissage montre des faiblesses. Il est en effet sensible aux conditions environnementales et, comme tout système sophistiqué, il peut se dérégler, donnant naissance à des erreurs. Erreurs qui conduisent elles-mêmes à des pathologies.

Pour trouver de nouveaux médicaments, les trois créateurs d'ExonHit ont donc choisi d'aller directement chercher les informations dans les exons et les introns. Datas, la technologie qu'ils ont brevetée au moment de la création de l'entreprise, en octobre 1997, n'est en effet rien de plus qu'un ensemble d'outils et de pratiques permettant la constitution de banques de données spécifiques.

Partis avec 24 millions de francs, recueillis auprès de capitaux-risqueurs tels que Sofinnova, CDC Innovation et Oxford Bioscience en février 1998, Bruno Toqué, Laurent Bracco et Fabien Schweighoffer n'ont pas mis plus de deux ans pour lancer leur premier produit. SafeHit, un outil destiné à l'analyse toxicologique des molécules en développement, est testé avec succès par quelques entreprises pharmaceutiques comme Hoechst Marion Roussel (HMR). Et ExonHit ne compte pas en rester là, puisque deux nouveaux produits devraient être lancés au cours du second semestre 2000.

L'idée, selon Bruno Toqué, est d'utiliser Datas pour faire de la prédiction à différents niveaux sur l'avenir des molécules thérapeutiques. Que leur signature présente une similitude avec celle d'un toxique connu, et elles seront éliminées. Par les mêmes moyens, les molécules retenues pourront ensuite être testées sur la pertinence de la cible à laquelle elles s'attaquent ou sur leur efficacité, en fonction du profil génétique des patients. A terme, ExonHit voudrait proposer aux industriels de la pharmacie des molécules prêtes à développer. Et, quand elle en sera là, la start-up, qui envisage aussi d'avoir une présence commerciale aux Etats-Unis, songera à entrer en Bourse, afin de trouver des fonds pour soutenir ses idées originales.

Corinne Manoury

Profil

Le curriculum vitae idéal

Age : 25-30 ans.

Formation : grande école d'ingénieurs ou formation universitaire de niveau bac + 4 ou bac + 5 en informatique ; DEA ou DESS en finance ou en mathématiques avec spécialisation en mathématiques financières.

Compétences : double compétence en informatique (Unix, NT, Oracle, Sybase, Java...) et en finance des marchés.

Qualités appréciées : capacité à anticiper les besoins des traders et des gestionnaires, sens de l'écoute et de la gestion du stress.

Lieux de travail : salles des marchés, établissements bancaires, SSII spécialisées dans l'informatique financière.

Langue : anglais obligatoire.

Salaire : 200 000 francs (30 490 euros) par mois pour un débutant avec de fortes possibilités de croissance après quelques années d'expérience.

Les formations

DEA Probabilités et applications

Ecole polytechnique, Palaiseau.

Une filière Probabilités et finances.

Enseignements : Mathématiques financières ; Processus stochastiques et produits dérivés ; Étude du mouvement brownien ; Théorie financière.

■ **Renseignements :** Ecole polytechnique, 91128 Palaiseau Cedex.

■ **Tél. :** 01-69-33-41-48.

■ **www.polytechnique.fr**

DEA Probabilités et applications

Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC).

Une filière Probabilités et finances, destinée à former des spécialistes de haut niveau en mathématique financière pouvant trouver des débouchés dans des organismes financiers ou bancaires et des chercheurs dans ce domaine.

Enseignements : Analyse financière et processus stochastiques ; Théorie financière ; Modèles financiers et méthodes numériques ; Statistiques des processus.

■ **Renseignements :** université Paris-VI-Laboratoire de probabilités,

tour 56-66, 4, place Jussieu, 75252 Paris Cedex 05.

■ **Tél. :** 01-44-27-53-20.

■ **www.enpc.fr**

DEA Modélisation et méthodes mathématiques en économie et DEA Statistiques et modèles aléatoires en économie et finance.

Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Deux filières : Modélisation en économie et Finance et incertain.

Enseignements : Fondements de la finance ; Modèles mathématiques de la finance ; Méthodes numériques en finance ; Microéconomie des marchés financiers.

■ **Renseignements :** UFR 27 (Mathématiques et informatique),

106-112, boulevard de l'Hôpital, 75647 Paris Cedex 13.

■ **Tél. :** 01-55-43-43-00.

■ **www.univ-paris1.fr**

DESS 203 Marchés financiers, marchés de matières premières et gestion des risques.

Université Paris-IX-Dauphine.

Objectif : former les étudiants à l'étude et à la compréhension des opérations effectuées par les entreprises et les institutions financières sur les différents marchés de capitaux nationaux et internationaux et les marchés de matières premières.

Enseignements : Analyse financière et consolidation ; Marchés d'options ; Marchés d'actions et gestion de portefeuille ; Ingénierie financière ; Computationnelle Finance.

■ **Renseignements :** université Paris-IX-Dauphine,

place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex.

■ **Tél. :** 01-44-05-49-33.

■ **www.dauphine.fr/cereg**

Diplôme d'ingénieur, division informatique, spécialisation banque et finance

ESME Sudria (Ecole supérieure de mécanique et d'électricité).

Une filière Informatique banque et finance.

Enseignements : Génie logiciel ; Technologies client-serveur ; Statistiques et mathématiques financières ; Bases de comptabilité ; Systèmes bancaires.

■ **Renseignements :** ESME Sudria, 4, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris.

■ **Tél. :** 01-49-54-07-50.

■ **www.esme.fr**

Sur la Toile

■ **www.cadextan.fr**

SSII spécialisée dans la finance de marché.

■ **www.rcbf-consulting.fr**

Cabinet de recrutement spécialisé dans la finance de marché.

■ **www.finance-net.com**

Annuaire de sites financiers internationaux.

■ **www.boursorama.com**

Indices, cours et tendances du marché en direct.

■ **www.webbourse.com**

Possibilité de télécharger gratuitement des cours didactiques pour apprendre les rouages de la Bourse.

■ **www.webfin.com**

Permet aux internautes de partager leurs points de vue sur le plus important forum financier francophone en Amérique du Nord.

■ **www.atechsys.fr**

Conseil et service informatique pour la finance.

■ **www.prosystem.fr**

Société d'études économiques et financières spécialisée

dans le développement d'applications informatiques.

■ **www.gscenario.com**

Société éditrice de progiciels pour le secteur bancaire et financier.

■ **www.symex.com**

Suite de logiciels d'analyse technique et de gestion de portefeuille.

■ **www.qwam.com**

Service en ligne d'intelligence économique permettant d'obtenir des

informations économiques et financières.

■ **www.cob.fr**

Le site de la Commission des opérations de Bourse.

■ **www.datastream.com**

Base de données économiques et financières donnant accès aux actions,

obligations et autres indices sur une période de trente ans.



JEAN-PHILIPPE DUIME

Les forts en maths colonisent les salles des marchés

À LA CRIÉE il y a encore une dizaine d'années, les transactions financières font aujourd'hui exclusivement l'objet d'échanges de données électroniques. Conséquence : les nouvelles technologies en général et l'informatique en particulier se sont entièrement fondues dans le fonctionnement des marchés des capitaux, par lesquels transite chaque année plusieurs centaines de milliards de dollars. Et la technique ancestrale du doigt mouillé a fait place aux modélisations mathématiques et aux calculs de probabilités.

« Historiquement, les financiers ont commencé par faire confiance à des gens qui avaient du flair pour les affaires. Aujourd'hui, ils font appel à des ingénieurs pour réduire [au minimum] les risques du marché », explique Thomas Bourillon, du cabinet de recrutement RCBF Consulting, spécialisé dans la finance de marché. « A New York, certaines salles des marchés qui employaient une centaine de personnes ont licencié massivement pour ne garder qu'une dizaine d'ingénieurs », témoigne le consultant, qui prédit que, dans un avenir proche, mathématiciens et informaticiens de la finance auront définitivement supplanté les traders. Et agiront sur les cours de la Bourse en fonction des seules informations fournies par les

Profession : informaticien de la finance les outils mathématiques au service de la Bourse

puissants algorithmes qu'ils élaborent à l'abri des curieux, à l'instar de la jeune société française Numbers, qui a mis en place un logiciel de statistiques mathématiques permettant de prévoir les tendances des marchés à partir de l'analyse historique de leurs mouvements sur une période de trente ans.

Hier boursicoteurs sans formation universitaire, les courtiers ont donc appris à manier les équations différentielles et les fonctions aléatoires. A la SG (Société générale), par exemple, un major de l'Ecole polytechnique et un docteur en astrophysique nucléaire dirigent chacun une équipe d'opérateurs. Mais les établissements bancaires préfèrent de plus en plus recourir à des prestataires

externes pour développer leurs systèmes informatiques. Dans le seul secteur de l'informatique de salle des marchés, Paris concentre plus de 1 500 sociétés de services qui génèrent un chiffre d'affaires global avoisinant le milliard de francs.

« C'est un marché en pleine croissance, mais de niches, où seules des petites structures aux compétences pointues peuvent tirer leur épingle du jeu », commente Antoine Darcet, directeur général de Cadextan, SSII spécialisée dans la finance de marché, qui compte, parmi ses clients, la BNP, le Crédit lyonnais, le CCF ou encore la Deutsche Bank, et qui recrute à tour de bras des ingénieurs ayant une double compétence en informatique et en finance.

Dans un contexte de complexification croissante des marchés financiers, ces acteurs doivent pouvoir compter sur des outils capables de les informer en temps réel des mouvements pouvant influencer l'évolution des cours et ainsi leur permettre de prendre des décisions rapides et en toute sérénité. « Les risques inhérents aux mouvements des capitaux sont devenus tellement importants qu'il devient obligatoire de recourir à des calculs mathématiques très pointus pour les limiter », explique Thomas Bourillon.

Cette évolution ne surprend pas plus Nicolas Bouleau, professeur à l'Ecole des ponts et chaussées et pionnier des mathématiques financières en France. « La Bourse est un monde complexe, où la notion de hasard joue un rôle déterminant. Il y a tellement d'intervenants différents, au comportement imprévisible, que la volatilité des marchés est l'expression d'un hasard presque pur », explique l'auteur de *Martingales et pouvoirs financiers* (Editions Odile Jacob, 145 F, 22,11 euros), qui voit dans les outils mathématiques le meilleur moyen de gérer et d'analyser ces incertitudes.

Résultat : la finance s'impose comme un secteur de pointe parmi tant d'autres où la démarche scientifique est une condition sine qua non à l'obtention de profits, et où la rationalité froide des programmes informatiques tend à l'emporter sur les approches subjectives et l'intuition des gestionnaires. Le monde de la Bourse serait donc devenu le nouveau royaume des forts en maths ? Près de 15 % des étudiants des grandes écoles scientifiques s'orientent dorénavant vers les salles des marchés et certaines formations d'ingénieurs commencent à inclure dans leur cursus des spécialisations en gestion et en finance.

Stéphane Mandard

L'ingénieur de la finance

LE PALAIS Brongniart n'a pas encore ouvert ses portes. Pourtant, les salles des marchés des grands établissements bancaires parisiens sont déjà en pleine effervescence. Depuis 8 heures du matin, Yannick Vaginay s'attelle à la tâche pour préparer le terrain aux traders, qui lanceront les hostilités boursières à 9 heures sonnant. A 26 ans, il fait partie de la caste très prisée des ingénieurs-informaticiens de la finance. Employé par la société Cadextan, SSII spécialisée dans l'informatique financière, le jeune homme vient de rejoindre la salle des marchés des produits dérivés (actions, indices, devises...) du Crédit lyonnais après avoir fait ses gammes pendant deux ans et demi au sein de la Banque nationale de Paris.

« Au début, je ne comprenais pas ce que me disaient les traders », reconnaît Yannick Vaginay quand il évoque les premiers temps de sa vie professionnelle au sortir de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier (ISIM). Après une certaine pratique du terrain et quelques cours du soir plus tard, la finance n'a plus aucun secret pour lui. « Je fais du "pricing" en temps réel », explique l'ingénieur dans un français propre aux initiés des salles des marchés. Autrement dit, il cherche à déterminer le prix d'une action pour lequel elle sera la plus échangée. Comment ? En ajustant en permanence de puissants progiciels qui permettent de calculer en direct les prix des produits dérivés, et ce en fonction des fluctuations du marché et de la stratégie des établissements bancaires concurrents.

Portrait Yannick Vaginay confronte son expérience d'ingénieur au monde des traders

Véritable aide de camp du courtier, à qui incombe la décision finale de passer les ordres d'achat et de vente, l'informaticien de la finance exerce avant tout une fonction de maintenance. « Nous devons veiller à ce que les serveurs ne subissent pas la moindre panne, l'erreur est interdite », prévient Yannick Vaginay ; une simple erreur de calcul peut nous faire perdre plusieurs milliers d'euros en quelques instants. »

C'est peu dire que l'informaticien se doit donc de posséder l'hyperréactivité comme qualité première. « Quand un trader nous appelle pour nous crier dans les oreilles : "Qu'est-ce qu'il se passe ? mes prix sont faux !", il faut réagir très vite, localiser rapidement d'où vient l'erreur et réparer aussitôt. »

Et, au plus fort de la tempête, en ouverture et en fermeture de séance, quand les serveurs sautent sous la pression des mouvements de capitaux, l'ingénieur doit non seulement garder la tête froide mais également essayer les poussées d'adrénaline des courtiers, pour qui, confesse-t-il, l'informatique est le dernier des

soucis. Car les informaticiens de la finance ne peuvent pas se contenter de maîtriser parfaitement les serveurs Unix ou les équations différentielles, ils n'ont d'autre choix que de comprendre comment travaillent les traders pour anticiper leurs besoins et calmer leurs élans.

« Nous possédons plusieurs casquettes », précise Yannick Vaginay, qui, s'il travaille quotidiennement dans l'urgence, trouve tout de même le temps de réfléchir, dans les périodes de calme relatif, à l'architecture d'un système informatique qui pourra

gérer 1 700 produits dérivés supplémentaires d'ici à 2001. « Il faut être très organisé et savoir gérer les priorités, car nous devons sans cesse traiter plusieurs problèmes à la fois », conclut celui qui n'exclut pas de devenir lui-même trader dans quelques années. C'est sans doute pour préparer sa conversion qu'il continue, après la fermeture de la Bourse, à tester les capacités de calcul des derniers progiciels financiers jusqu'à des heures parfois très avancées de la nuit.

St. M.

Les maths, prix Nobel d'économie

QUAND LA FINANCE est-elle devenue l'un des terrains de jeu préférés des forts en maths ? Depuis que Fischer Black et Myron Scholes, deux économistes américains, ont laissé entendre, dans un court article publié en 1973, que l'utilisation de modèles mathématiques pouvait permettre de gérer les produits dits dérivés (actions, indices, devises...) en réduisant quasiment à néant les risques propres aux marchés financiers. Comment ? Les deux théoriciens partent du principe qu'il existe des risques financiers qui sont dus au marché lui-même, et qu'il est possible de les couvrir dès lors qu'on suit au plus près les fluctuations des cours boursiers. Or le meilleur moyen de coller au marché, démontrent-ils, est de recourir à des modèles mathématiques. La théorie du chaos, le mouvement brownien ou encore le calcul stochastique, initialement utilisés exclusivement dans le milieu de la recherche fondamentale, font dès lors irruption dans le monde de la finance. Depuis, de puissants outils mathématiques et informatiques ont été développés à partir des travaux de Fischer Black et Myron Scholes, qui, rejoints par un troisième comparse en la personne de Robert Merton, ont reçu, en 1997, le prix Nobel d'économie, pour l'ensemble de leurs recherches dans le domaine de la finance. Reconnaissance de formes, algorithmes génétiques ou encore réseaux de neurones... sont aujourd'hui testés par certains apprentis sorciers des mathématiques financières. Avec l'espoir secret de pouvoir prédire un jour les cours de la Bourse sans le moindre risque d'erreur.

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-96. E-mail : hitech@lemonde.fr

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction/iconographie : Claudine Boeglin.

Rédaction : Nicolas Bourcier, Marlène Duret, Guillaume Fressard,

Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunès, Olivier Puech, Olivier Zilberstein.

Édition : Laurent d'Erzu, Boris Séméniak.

Webmestre : Olivier Dumons.

Ont collaboré à ce numéro : Etienne Barral, Marc Bourhis, Léopold Braunstein, Robin Carcan, Louis Carreau,

Jean-Philippe Dume, Enodenis, Alain Hazan, Emmanuel Jolivet, Stéphane Mandard,

Jacques Partouche, Brice Pedroletti, Claire Sassus, Wahib.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre.

Caroline Séjourant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).

Isabelle Quodverte (01-42-17-39-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.